7.5.146

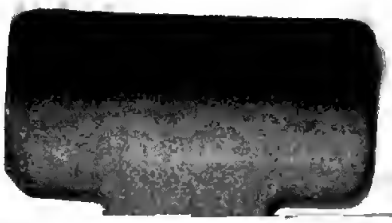

LETTRES

SUR

L'ESPAGNE.

LETTRES

SUR

L'ESCLAVAGE.

LETTRES
SUR L'ESPAGNE,

OU

ESSAI

SUR LES MŒURS, LES USAGES

ET

LA LITTÉRATURE DE CE ROYAUME,

Par FEU LA DIXMERIE;

Précédé d'un Éloge de l'Auteur, et suivi d'un Précis sur les formes judiciaires de l'Inquisition, par C. P.;

AUGMENTÉ D'UNE ANECDOTE ESPAGNOLE ET DE PIÈCES FUGITIVES,

PAR Mme. FANNY DE BEAUHARNAIS.

TOME SECOND.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ÉCONOMIQUE,
Rue de la Harpe, N°. 94, ancien Collége d'Harcourt.

1809.

LETTRES
SUR
L'ESPAGNE.

LETTRE XXXVIII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ESCURIAL. MANUSCRITS ARABES QU'ELLE RENFERME. MORCEAUX TIRÉS DE CES MANUSCRITS.

Cette bibliothèque, mon ami, est sur-tout célèbre par les manuscrits arabes qu'elle possède. Philippe II n'avait rien épargné pour en recueillir un très-grand nombre. Il s'accrut encore par la capture que fit un capitaine espagnol de trois vaisseaux maroquins, où se trouvaient trois mille manuscrits arabesques, tous précieux, et tous appartenant au roi de Maroc. Ce prince offrit à Philippe III soixante-dix mille ducats d'or pour la rançon des livres seulement. Le roi catholique refusa l'or, et demanda la liberté de tous les esclaves chrétiens que le *Miramolin* avait en son pouvoir. Une guerre qui survint au

prince maure empêcha cet échange, qui eût fait un honneur égal aux deux souverains.

La bibliothèque de l'Escurial essuya, en 1671, un horrible incendie. On ne put sauver environ que quinze cents manuscrits arabes. Elle en renfermait plus de six à huit mille auparavant.

Les Arabes ont eu de très-bons poètes, et leur langue est très-favorable à la poésie. Elle permet au poète d'employer un même mot en cent manières différentes. Par exemple, le seul mot *ain*, qui exprime la partie du corps que nous nommons l'ouïe, a fourni tout le sujet d'un fort joli poëme. Ce mot *ain* y est employé jusqu'à cinquante fois, et toujours sous un aspect différent. On cite un autre petit poëme, où l'expression qui peut désigner une jeune fille est employée plusieurs fois, sans que le même mot soit jamais répété. Mais on aurait tort d'essayer de traduire ces sortes de vers : ils tiennent encore moins au génie de la langue qu'à sa constitution physique. On peut les comparer à certains vins qui ne peuvent être transportés sans perdre de leur vertu. Il semble, au surplus, que les Arabes soient nés pour la poésie, tant ce talent est répandu parmi eux. Ils ont, en vers, non-seulement leur propre histoire, mais encore la grammaire, la rhétorique, la philosophie, les

mathématiques, la théologie, et même jusqu'à la jurisprudence. On dirait que les sciences n'ont d'attraits pour eux qu'autant qu'elles se parent des couleurs de la poésie.

Mais on ne sera pas surpris que les Arabes aient cultivé la poésie avec tant d'application, lorsqu'on réfléchira sur les honneurs qu'ils rendaient aux poètes, et la manière généreuse dont leurs rois récompensaient leurs talens et quelquefois leurs moindres travaux. Je vais vous citer deux distiques que le poète Alaeldin fit, sur-le-champ, pour Malek-Aldaer-Bibars, roi d'Égypte, qui, en récompense, lui fit donner cinq mille monnaies d'or. Voici, à peu près, le sens du premier distique :

Du sort impérieux ne crains pas le courroux ;
Dieu veille sur les rois comme il veille sur nous.

Voici le second :

Quand le Ciel à nos vœux s'empresse d'adhérer,
C'est qu'il veut nous ravir la douceur d'espérer.

Abi-Tamain-Habid, qui était le prince des poètes de son temps, ayant présenté un poëme de sa composition à un grand prince, celui-ci lui fit donner cinquante mille monnaies d'or, et ajouta : *Cette somme est encore au-dessous*

du mérite de votre poëme. On a vu, en France, le cardinal de Richelieu en dire à peu près autant à Colletet, et payer fort cher ces trois vers de basse-cour, où l'on peint

> La *canne* s'humectant de la *bourbe* et de l'eau,
> D'une voix enrouée, et d'un battement d'aîle,
> Anime le canard qui languit auprès d'elle.

On a fait depuis de bien meilleurs vers qui ont été bien moins récompensés.

Revenons à M. Carisi. Il nous apprend que les anciens Arabes ne connaissaient pas de genre de mérite préférable à celui d'exprimer élégamment leurs pensées en vers. « C'est pourquoi, » dit un de leurs anciens auteurs, lorsqu'une » de leurs contrées possède un grand poète, les » autres contrées la félicitent sur le bonheur » qu'elle a eu de le produire, et la gloire qui en » résulte pour elle. Les Arabes ne faisaient de » réjouissances solennelles qu'à la naissance d'un » garçon, lorsqu'il y avait parmi eux un grand » poète, ou lorsqu'une jument mettait bas un » beau poulain ».

Les plus fameux poètes de Fetz, et il y en avait toujours un grand nombre, plus ou moins célèbres, s'assemblaient tous les ans devant le roi; et là, en présence des personnages les plus

distingués de la cour et les plus éclairés de la ville, ils récitaient des vers en l'honneur du Prophète des Musulmans. Celui qui avait réuni le plus de suffrages était gratifié par le roi d'un très-beau cheval, d'une esclave, d'un habit pareil à celui que portait le souverain, et de cent monnaies d'or; de plus, le roi faisait donner cinquante monnaies d'or à chacun de ceux qui étaient entrés en lice. Il ne voulait pas qu'aucun poète sortît mécontent de sa présence.

On a vu, dans le premier extrait du catalogue de ces manuscrits, quelle fut autrefois la passion des Arabes pour la poésie; on peut ajouter que cette passion fut à peu près commune aux deux sexes. Le manuscrit 356 va nous en fournir un exemple qui fait anecdote. Il est de l'année de l'égire 815, et renferme une *paraphrase de l'épitre de Zaydun.* Ce commentaire est l'ouvrage d'Ebn-Nobatta, célèbre poète, né à Damas. Quant à l'épitre, elle est d'Abulaalid-Ben-Abdalla-Ben-Zaydun, écrivain fameux parmi les Arabes, et qui composa divers ouvrages, tant en prose qu'en vers. Il naquit à Cordoue l'an 394 de l'égire, et de notre ère 1003. Son extraction était noble, et il fut visir du roi de Séville, Abad-Ben-Mohamad. Il mourut dans cette même ville l'an 463.

Voici à quelle occasion cette épitre fut composée.

Valadate, fille du roi Mohamad, avait et beaucoup d'inclination et beaucoup de talens pour la poésie; elle entretenait une correspondance avec les plus fameux poètes de son temps, et elle recherchait leur conversation comme ils recherchaient la sienne. Elle faisait, dit-on, des vers pleins d'agrémens et de sel; mais pour en bien juger, il faudrait les lire en arabe. Nous allons essayer de rendre en vers français une espèce de madrigal de cette princesse. Il est adressé à quelqu'un qui dut le trouver encore plus agréable par le fond que par la forme. Le voici:

Tu ne t'émeus qu'en ma présence;
Je rougis en t'apercevant.
Ai-je sur toi plus de puissance
Que tu n'as sur moi d'ascendant?
Je puis douter encor de mon faible avantage,
Et tu ne peux douter du tien.
Ma rougeur dit bien davantage
Que ton trouble caché qui ne dit presque rien.

Quand on est jeune et belle, qu'on fait agréablement des vers, et qu'on joint à tous ces avantages celui d'être princesse, on peut aussi bien inspirer des passions que les chanter. Valadate en inspira une très-violente à Hédusi, un des

principaux nobles de Cordoue; l'amour ne fut jamais au dépourvu d'expédiens. Hédusi eut recours à la ruse pour accélérer ses progrès dans l'ame de la princesse; il parvint à faire introduire auprès d'elle une femme intrigante et spirituelle, qu'il avait gagnée à force de présens, et qui était capable de bien seconder ses vues. Ebw-Zaydun, informé de cette intrigue, en conçut la plus vive jalousie. Il aimait lui-même la princesse, et dans la fougue de son indignation, il lui adressa la sanglante épitre qui fait en partie l'objet de cet article. Nous regrettons qu'on ne l'ait ni transcrite, ni traduite dans le catalogue, et même qu'on nous y laisse ignorer la suite de cette aventure intéressante.

L'article 721 va nous fournir quelques autres détails; le manuscrit qu'on y cite, est de l'an de l'église 725, et de J. C. 1324. Il a pour titre: *les Préceptes de la Sagesse*. C'est un recueil moitié prose, moitié vers, où l'on a rassemblé différens apophtègmes sur la politique et sur la morale. Ils sont tirés des meilleurs écrivains arabes, et nous allons en traduire quelques-uns pour donner à nos lecteurs une idée de la manière dont cette nation pensait sur ces deux objets importans. On peut aussi consulter à ce

sujet Erpénius, qui a rassemblé un grand nombre de ces maximes dans sa *Grammaire arabe.* Celles que nous citons sont tirées du manuscrit de l'Escurìale.

« Les paroles, disent les écrivains arabes, » sont fort semblables à certains mets dont » l'usage est salutaire et l'abus nuisible.

» Celui qui augmente le nombre de ses » amis, augmente aussi celui de ses créanciers.

» Gardez-vous autant de l'envie de vos amis, » que de la malignité de vos ennemis. — Celui » qui ne supporte qu'avec impatience un mot » piquant, est souvent obligé d'en souffrir » plusieurs.

» Il vaut mieux vivre toujours seul que de » se trouver une fois dans la société des mé- » chans. — Tout perd son prix en se multi- » pliant, excepté les bonnes mœurs. — Le » temps atténue également les plaisirs et les » infortunes.

» On rapporte que le calife Osenmervân, » disait un jour, en parlant de deux armées; » savoir, de la sienne et de celle des ennemis: » *Que Dieu les perde toutes les deux; car* » *l'une veut mon sang, et l'autre mes trésors.*

» La fureur de bâtir est l'alchimie des grands. » — Celui qui ne récompense pas le mérite est

» un indigent ou un envieux. — Quiconque » est admis dans le conseil des rois, doit y » entrer aveugle et en sortir sourd.

» La cour des souverains est l'antre des af- » faires : il faut beaucoup de patience pour y » pénétrer, et d'habileté pour en sortir ».

LETTRE XXXIX (*).

LA VÉNALITÉ DES CHARGES TOTALEMENT INCONNUE EN ESPAGNE. RÉFLEXIONS SUR CE SUJET, AINSI QUE SUR LA PROCÉDURE CRIMINELLE DES ESPAGNOLS ET LA NÔTRE.

Nulle charge n'est vénale en Espagne; toutes le sont à peu près en France. Ce court parallèle ne tourne pas sans doute à notre avantage.

Aucune nation ne partage avec nous cette tache, ou, si vous le voulez, cet opprobre; aucune, même la plus barbare, n'imagina de

(*) Le lecteur est prié d'observer que cette Lettre a été écrite en 1776, et qu'alors les charges étaient vénales : elles ne le sont plus aujourd'hui; et la critique qu'on fait du temps passé, fait l'éloge du temps présent.

vendre à un citoyen quelconque le droit de juger ses concitoyens.

Ne nous en prenons pas toutefois à nos magistrats. Ils n'ont point sollicité la loi qui autorise cet abus. Elle éprouva, même dans son origine, beaucoup de réclamations de la part de nos tribunaux. Il fut un temps où chaque capitaine payait le droit de mener, un jour de bataille, cinquante hommes à la boucherie; lui-même ne pouvait acquérir qu'à prix d'argent le droit de se faire tuer en haussecol. Fallait-il pour cela qu'il n'y eût point d'officiers en France? Et celui d'entr'eux qui se battait bien, en était-il moins honoré pour avoir acheté le droit de se battre?

Nous avons vu extirper ce dernier abus. Le temps amènera, sans doute, la réforme de l'autre.

Un abus que ni les magistrats, ni vous, ni moi ne pouvons rectifier, c'est l'épouvantable chaos de nos lois; à peine l'esprit humain osera-t-il entreprendre de le débrouiller. C'est peu de se contrarier, elles s'entredétruisent. Le *pour* et le *contre* peuvent se soutenir affirmativement, quelquefois même avec toute la bonne foi possible. Souvent, aussi, on peut embrouiller l'un et l'autre; de manière que le juge en soit réduit à mettre les lois à l'écart, pour s'en tenir aux

simples notions du bon sens. Dès-lors la loi seule est en défaut; le juge et les plaideurs sont absous. Ils n'ont plus qu'à se justifier au tribunal de leur conscience; et ce tribunal est toujours indulgent, pour peu que la loi soit obscure.

C'est le code et le digeste qui doivent juger ce que nos lois nationales n'ont pu prévoir. C'est le code et le digeste qui régissent encore une partie de nos provinces. L'Empire romain est détruit depuis dix siècles, et ses lois règnent encore parmi nous, malgré la différence des temps, des mœurs, et de la constitution politique. Or, qu'est-ce que le code et le digeste? Une compilation de lois nées dans différentes circonstances, dans différens siècles, dans une constitution opposée à la nôtre, et relativement à des usages qui, pour la plupart, nous sont aujourd'hui inconnus. C'est dire à l'habitant du Nord: ne sois pas autrement couvert que l'habitant du Midi, ou donner à ce dernier la pelisse du Russe et du Norvégien.

Mais le *code*, le *digeste* ou les *pandectes*, les *novelles*, les *instituts*, tous ces recueils, si laborieusement rassemblés, pour des temps qui ne sont plus les nôtres, par un souverain qui ne fut point le nôtre; ces compilations, dis-je, sont encore moins embarrassantes, pour quiconque les étu-

die, que les commentaires faits pour les débrouiller. On a surchargé le texte d'éclaircissemens qui l'obscurcissent. Pourquoi des éclaircissemens ? Une loi ne doit-elle pas être claire ? Pourquoi commenter ce qui doit être simple ? On a dit, et avec raison, que pour apprendre les lois il fallait n'en lire que le texte. Eh ! que m'importe ce qu'ont pensé Cujas et Barthole ! Ils ont pensé, et la loi parle ; c'est elle que je dois écouter. Ses interprètes n'étaient ni empereurs, ni dictateurs, ni même décemvirs. Ils ont pu se tromper ; ils m'entraîneront dans leur erreur. Ecoutez la raison, qui n'erre jamais, ou le texte qui, au moins, est une erreur législative.

Justinien prétendit rendre un grand service aux tribunaux en rassemblant en corps toute la jurisprudence romaine, éparse dans tant de volumes. Il en fit un Abrégé qui mériterait d'en avoir un. Je m'explique. Il ne se borna point à compiler les lois promulguées dans Rome, depuis son origine, ou dans Constantinople, depuis la translation de l'empire ; il érigea en lois de simples dépêches de tel ou tel empereur, tel ou tel billet envoyé par Caligula, Néron, Héliogabale, etc. On peut juger de la loi par son auteur, et quelquefois de l'auteur par la loi.

Certain Philosophe s'écriait, en contemplant le luxe d'un riche athénien : *Que de choses dont je n'ai que faire !* On en peut dire autant du code et du digeste, et des instituts et des novelles. Ne dissimulons pourtant point que ce ramas informe est, à bien des égards, un des plus riches monumens de la sagesse humaine.

Quelques provinces de France, réunies à la couronne par droit de succession plutôt que par droit de conquête, ou qui se sont donnés sous certaines réserves ; ces provinces, dis-je, ont regardé comme un avantage de s'en tenir à ce qu'on nomme le droit écrit, comme si le nôtre n'était que verbal. Ces provinces françaises ne connaissent d'autres législateurs que ceux de l'ancienne Rome ou du bas Empire. Là, le pouvoir paternel s'étend plus loin que le pouvoir monarchique. Ailleurs, les lois règlent l'ordre de la succession, ou, pour mieux dire, c'est la nature qui l'a réglé. Ici, la volonté du père peut renverser l'ordre même de la nature : elle fait d'un aîné un cadet, d'un cadet un aîné ; c'est le pouvoir patriarchal dans toute sa plénitude. Un fils est esclave ; un père est despote. Il est vrai que, si l'un des deux doit l'être, le droit romain n'a point mal choisi. Il y a moins de mauvais pères que de fils dénaturés.

On ne se plaît point à détruire son propre ouvrage. Ces défauts doivent être bien révoltans, lorsqu'ils choquent les yeux mêmes de son auteur. L'amour-propre, qui se glisse par-tout, fortifie encore la tendresse paternelle; l'orgueil, qui se glisse par-tout aussi, peut, trop souvent, affaiblir le respect filial.

Les passions dominent plus impérieusement la jeunesse que l'âge mûr, et sur-tout que la décrépitude. Elles sont de tout âge, me direz-vous, et j'en demeure d'accord; mais, pour l'ordinaire, elles sont en raison de nos moyens. Le vieillard, glacé par l'âge, est plus docile aux conseils de la raison que le jeune homme emporté par la fougue de ses sens. Il n'en est pas moins vrai que la loi romaine étend trop loin les priviléges de la paternité. Peut-être est-elle un peu trop restreinte par les lois françaises. Le père cesse, en quelque sorte, d'en avoir aussitôt qu'il cesse d'être nécessaire à ses enfans; ils peuvent même devancer l'âge de la majorité par l'émancipation. La loi, en France, paraît se méfier de la nature; la loi, à Rome, s'y fiait trop aveuglement.

On dit communément que la France est le pays du monde qui renferme de meilleures lois, et le pays du monde où elles sont le plus mal

observées. Mais, pour les observer, ou les faire observer, il faut les connaître; et elles sont en si grand nombre, la vie de l'homme est si bornée, qu'elle ne peut suffire à cette étude. Telle ordonnance déroge, en partie, à telle autre; celle-ci est détruite, à quelques égards, par la suivante; celle-là, partiellement encore, par des réglemens postérieurs. Nous avons bien l'esprit des ordonnances, mais ce n'est point l'ouvrage d'un législateur; c'est celui d'un jurisconsulte qui a pu se méprendre, et dont heureusement les méprises ne font point loi, comme tant d'autres.

Ce qu'un roi de France pourrait imaginer de mieux, serait de faire travailler à la refonte de cette immense collection, de la faire analyser et réduire; j'entends réduire à toute rigueur; de soumettre encore ce travail au plus sévère examen, et de lui donner ensuite la sanction législative. On aurait alors, du moins à cet égard, un code qui ne serait plus un labyrinthe plus tortueux que celui de Crète. La fable prétend que Thésée échappa à celui-ci : rien ne nous atteste que nul Thésée moderne ait su se tirer du nôtre. Que vous dirai-je, ou plutôt que ne vous dirai-je pas de nos coutumes ? Leur origine exigeait qu'elles fussent bizarres; presque

nulle d'entr'elles n'a dérogé à cette origine. Une centaine de tyrans subalternes se partagèrent la France. Figurez-vous des bachas qui s'érigent en souverains dans leurs gouvernemens. L'usurpation et la crainte se touchent de près ; la faiblesse est compagne de la jalousie. Le châtelain, devenu roi d'une petite contrée, craignit l'ambition d'un voisin plus puissant que lui. Ses vassaux pouvaient être tentés d'appartenir au plus riche des deux. La seule inconstance attachée à l'humanité pouvait déterminer leur choix. Il fallait prévenir l'événement ; on ne pouvait le faire qu'en élevant une barrière insurmontable entre les peuples voisins. Ce ne fut cependant pas un mur pareil à celui de la Chine. Il n'arrêta point l'incursion des Tartares. Ce fut le mur que les Tartares mêmes n'osèrent essayer de détruire chez les Chinois, celui des préjugés.

Chaque seigneur français devenu souverain, et comptant ses vassaux par tête, comme un agriculteur attentif compte ses bœufs et ses moutons, craignant que la communication de son troupeau avec ceux de ses voisins, ne lui en débauchât une partie; que l'animal domestique ne trouvât le pâturage meilleur, l'eau plus limpide dans la contrée voisine, et ne se dît machinalement : *broutons ici.* Il fallut donc

prévenir

prévenir cette communication. Le châtelain dit à ses serfs : tout est changé pour vous, parce que je l'ai jugé à propos. Vous avez cru jusqu'à présent que la livre de poids était de seize onces, elle n'est plus que de quatorze ; que telle mesure devait contenir tant d'autres mesures plus petites ; je réduis celle-ci aux deux tiers. Qu'un arpent avait tant de perches ; il en aura vingt de moins. Votre champ, si je vous permets d'en avoir un, me reviendra, ou bien ayez l'adresse de faire un enfant mâle à votre femme ; votre femme pourra enrichir légalement votre valet, et ne pourra vous donner une obole, ni la recevoir de vous. Je me réserve sur votre fille, lorsqu'elle se mariera, certain droit que l'époux croit ailleurs lui appartenir. Enfin, je serai votre maître, pour vous réduire à cultiver ma terre, et votre parent pour hériter de la vôtre.

Je glisse sur bien d'autres articles non moins ridicules ; je glisserai même sur les commentaires, sinon plus ridicules, du moins plus fatigans. Rien ne prouve mieux combien une loi est défectueuse, que le besoin d'être commentée. Du reste, je viens de vous donner l'historique des coutumes. Elles naquirent de la fantaisie d'un seul, et devinrent une loi pour le

surplus. On murmura d'abord, on s'y accoutuma ensuite; ce qui arrivera toujours. L'habitude, a dit Montaigne, est une seconde nature. Un long usage consacre tout. Qu'on essaie aujourd'hui de supprimer les coutumes; vous verrez autant de voix s'élever pour leur maintien, qu'il s'en éleva contre leur établissement. Vous voilà donc réduit à caser, dans votre tête, plusieurs milliers de lois, outre sept à huit cents coutumes, qui toutes se contrarient? Je vous suppose assez courageux pour l'entreprendre! quel est l'homme assez prodigieux pour l'effectuer? On est savant à la Chine, lorsqu'on possède une partie de l'alphabet des Chinois, composé de quatre-vingt-dix mille caractères. Connaître la moindre partie de nos lois et de nos coutumes, ce serait aussi être bien savant parmi nous.

Le magistrat des *Lettres Persannes*, c'est-à-dire, celui que Montesquieu fait parler dans ses lettres, croit pouvoir se reposer sur les avocats du soin d'étudier les lois, et de le faire participer à leurs découvertes. Ce sont ceux qu'il appelle ses livres vivans, ses guides. Mais c'est demander sa route à quelqu'un qui a intérêt de nous égarer. Vous devez savoir la discerner de vous-même : vous devez être, en même

temps, capable de juger l'avocat et la partie.

Je conçois que l'aréopage méritait la réputation qu'il eut, celle de bien juger. La jurisprudence athénienne était simple ; elle avait prévu les cas généraux : l'équité et les lumières naturelles du tribunal suppléaient aux omissions de la loi. D'ailleurs, la chicane était absolument banie de cette jurisdiction. Il était même défendu aux avocats d'employer les ressources de l'éloquence. Point d'exorde, nulle péroraison, nulle amplification. Le fait et les juges suppléèrent presque toujours aux moyens. Là, aucune loi n'avait prononcé que la forme devait emporter le fond. Est-ce ma faute si mon délégué est ignorant, inattentif ou paresseux ? Dois-je perdre mon champ, parce qu'il aura négligé un avenir. Le champ que je réclame ou que je veux conserver, est-il à moi ? Voilà ce que doit juger le tribunal à qui je m'adresse, ou que la constitution politique m'a choisi sans me consulter. Peu m'importe que l'agent qui m'est donné par l'usage et non par mon choix se soit mépris dans ses opérations ; qu'il se soit écarté d'une route qu'il doit connaître, et qu'il m'est permis d'ignorer ; ses méprises devraient être son fait, et non le mien, être payées par lui et non par moi.

Que dirons-nous, ou plutôt que ne dirons-nous pas de notre ordonnance criminelle? Socrate, accusé parmi nous, risquerait de boire légalement la ciguë. La loi, dit-on, ne suppose point le crime : pourquoi donc offre-t-elle si peu de moyens à l'innocence pour se laver d'une fausse accusation ? Il semble, au contraire, d'après notre manière de procéder au criminel, qu'être accusé c'est être convaincu. Tout devient piège autour de lui; on ne lui permet de marcher que dans les ténèbres; tout lui est caché, jusqu'aux imputations qui lui sont faites. Rarement on lui accorde un défenseur; plus l'accusation est grave, plus il lui est difficile d'en obtenir un. Il ne l'obtiendra même jamais, s'il est accusé au premier chef; moyen sûr d'encourager la calomnie; abus, qui a plus d'une fois conduit l'innocence à l'échafaud. Mais je suppose la première information faite, les charges trop faibles pour condamner l'accusé, à qui on avait interdit tout moyen de se défendre, et par lui-même et avec le secours d'autrui : il n'est pas libre encore ; on lui permet seulement de se choisir un défenseur ; c'est-à-dire, qu'on lui permet de s'armer lorsqu'il n'a plus d'ennemis à combattre.

Ajoutons que le défenseur n'est pas moins

restreint dans ses recherches, que son client même. A-t-il fait quelques découvertes; c'est-à-dire, s'est-il procuré, à force d'argent, quelques éclaircissemens clandestins, il ne lui est pas même permis d'en user, de dire : *J'ai vu*, telle déposition existe, et elle est fausse, etc. Il ne doit parler que par hypothèse; ne doit-on combattre qu'indirectement ce qu'il pourrait attaquer de front. On ne peut enfin lancer que des traits indécis, et qui, par cette raison, n'atteignent que rarement au but. L'accusé se rendrait coupable d'un nouveau délit, s'il paraissait avoir écarté le voile qui couvre juridiquement la première accusation. Voici quelque chose de plus fort. Il semblerait naturel que l'information se fît à charge et à décharge. L'ordonnance même l'exige; mais l'usage contraire a prévalu. Il est rare qu'on se donne la peine d'écrire ce qui peut être avantageux à l'accusé; rien n'est omis de ce qui le charge. Deux faux témoins, qui le déclarent coupable d'un forfait digne de la roue, l'emporteront sur vingt honnêtes gens qui l'ont perpétuellement connu honnête.

Montesquieu dit quelque part que les lois ont cru pouvoir s'en rapporter au témoignage de

deux hommes, parce qu'il a bien fallu présumer favorablement de l'espèce humaine. Mais l'accusé est aussi un homme : il peut être accusé faussement ; et dès-lors cet homme seul mérite, à coup sûr, plus d'égards que les deux autres. Cependant il est dans les cachots. Il est chargé de fers sur une simple délation, souvent même sur un soupçon vague. La loi prononce la peine de mort contre les faux témoins, et rien n'est plus juste ; mais elle condamne au même supplice le faux témoin qui se rétracte volontairement. N'est-ce pas exiger qu'il persiste dans sa scélératesse ? N'est-ce pas enlever à l'innocence les ressources qu'elle pourrait trouver dans les remords du délateur coupable ? N'est-ce pas même interdire à celui-ci la liberté de réparer une méprise ?

Il persiste, puisqu'il ne peut se rétracter qu'aux dépens de ses jours. Il faut que lui, ou celui qu'il a calomnié périsse : il donne à celui-ci la préférence. On me dira qu'il est difficile que deux hommes s'accordent pour en faire périr un autre par une fausse accusation. Ils ne s'accordent que trop souvent pour l'assassiner. L'un n'est ni plus difficile, ni plus dangereux que l'autre. Dans le premier cas, il faut que leurs mains

s'arment du poignard et se rougissent de sang. Dans le second, ils arment la justice du glaive, et c'est elle qui frappe.

Chez nos aïeux, l'accusateur était obligé de se mesurer, en champ clos, contre l'accusé. Il y eut certainement moins de faux délateurs alors qu'on en trouve aujourd'hui. Alors, aussi, il y eut une espèce d'instruction publique, et maintenant tout est caché; tout, jusqu'aux motifs de l'arrêt qui termine la procédure. Cet usage absurde et barbare n'existe que parmi nous. Partout ailleurs, une procédure criminelle n'est pas plus mystérieuse qu'une procédure purement civile. C'est, en particulier, ce qui se pratique en Angleterre, en Espagne, en Italie, chez toutes les nations du Nord, instruites plus tard que nous, mais plus promptes que nous à secouer certains préjugés, certains abus dignes des siècles de la plus profonde ignorance. Là, une voix de plus ne suffit point, comme ici, pour infliger à l'accusé la peine de mort; ce qui fait réellement dépendre la vie d'un homme de l'opinion ou de l'entêtement d'un seul homme. On sait qu'en Angleterre il faut l'unanimité de voix pour prononcer une peine capitale; une seule voix opposante arrête, à cet égard, toute espèce de décision. Il faut avouer que si les lois civiles des Anglais

sont aussi défectueuses que les nôtres, leurs lois criminelles sont infiniment plus raisonnables.

La société de Berne a proposé un prix pour quiconque donnerait le meilleur plan d'une instruction criminelle. Ce plan consiste en trois mots : *Rendez là publique.*

LETTRE XL.

OBSERVATIONS SUR LES PAYS IMAGINAIRES, ET EN PARTICULIER SUR LE DORADO.

ON est depuis long-temps persuadé au Pérou, qu'entre ce royaume et le Bresil, il existe un royaume très-étendu et très-opulent, qu'on a jugé à propos d'appeler le *Grand-Petili.* On ajoute qu'après que le Pérou eut été conquis par les Espagnols, les restes fugitifs des Incas s'établirent dans cette autre contrée, où ils avaient porté d'immenses richesses. Ils y fondèrent un nouvel empire, presqu'aussi puissant que celui qu'ils avaient perdu. Cependant le sénéchal Jean de Salinas, Pierre d'Ursua et d'autres ont fait, au rapport du père Joseph d'Acosta, dif-

férentes courses pour découvrir cet empire si vaste, et sont tous revenus sans en avoir trouvé les moindres vestiges. On sait aussi que vers la fin du règne de Charles II, un Espagnol appelé don Benoît Guirogua, homme d'un grand courage, mais d'une prudence bien inférieure à ce courage, s'engagea dans cette recherche avec des gens armés et entretenus à ses dépens. Il y consuma tout son bien, qui était très-considérable, et revint, après trois années de voyage, rapportant avec lui une chose plus précieuse que l'or, quoique moins estimée dans le monde, l'avantage d'être détrompé.

LE DORADO.

On dit aussi que dans la province qu'on appelle la Guiane, qui est au sud de Caracas, il existe une ville à laquelle on donne le nom de Dorado. On la nomme ainsi, parce qu'elle est, dit-on, si riche, que les couvertures des maisons y sont d'or massif. Le sénéchal Jean de Salinas a aussi cherché cette première habitation. Plusieurs autres en ont fait autant après lui, mais tous sans aucun succès. On dira peut-être que si les Espagnols n'ont point réussi dans leurs recherches, ç'a été faute d'industrie ou de

courage. C'est ce qui m'oblige à copier ici, mot à mot, un passage bien singulier du P. d'Acosta. « Le sénéchal Jean de Salinas fit, dit-il, une tentative par la rivière de Maraguon ou des Amazones, mais avec peu de satisfaction. Il y a un passage appelé le *Pango*, qui doit être des plus dangereux du monde. La rivière s'y trouve resserrée entre deux rochers très-escarpés, et se précipite dans un lieu extrêmement profond, où l'eau forme des tourbillons si terribles, qu'il paraît impossible d'éviter d'y être englouti. Cependant, la hardiesse de ces hommes, aiguillonnée par l'attrait des richesses, leur fit tenter de franchir cet abîme; ils se laissèrent tomber d'en haut, emportés par la fureur du courant, et s'attachèrent avec force aux canots dans lesquels ils étaient. Ces canots se renversèrent en tombant, et se submergèrent avec eux. Ils ne tardèrent point toutefois à reparaître sur l'eau, et ces hommes téméraires se virent hors de danger; mais ils ne trouvèrent point la riche Dorado. J'ajouterai que le bon Candide a été plus heureux. Il courut les mêmes périls; mais il trouva, dit-on, ce qu'il cherchait ».

LA VILLE DES CÉSARS.

Dans le Chilli, on parle d'un autre peuple

imaginaire qu'on appelle des *Césars*. C'est une tradition que, sous le règne de Charles-Quint, un vaisseau mit à la voile, chargé de plusieurs familles, pour peupler ce lieu, et qu'ayant mouillé sur la côte, les gens qu'il portait débarquèrent, entrèrent dans les terres et fondèrent une ville. On raconte qu'on les a vus labourer avec des socs d'or, et l'on ne s'en tient pas à cette seule particularité. Plusieurs personnes, comme on le présume bien, ont cherché cette nation si opulente. C'est ce que nous atteste le père Alphonse d'Ovalle, dans son Histoire du Chilli; mais ses recherches n'ont pas été heureuses. Le père Claude Clément a pu faire prendre, sur ce point, le change à beaucoup de ses lecteurs. Il dit dans ses Tables chronologiques, à l'année 1670 : « Le père Nicolas Mas-» cardi, de la compagnie de Jésus, fait la dé-» couverte de la ville des Césars dans le Chilli, » et prêche les *Poyes*, qui sont des Indiens » gentils ». Des deux parties de cette phrase, il n'y a que la dernière qui soit véritable. Le fait, tel que le rapporte le père Manuel Rodriguez, dans son État chronologique du Pérou, est que le père Mascardi se mit, en l'année 1670, à prêcher les *Poyes*, dans le dessein de passer delà à la ville des Césars, s'il pouvait la décou-

vrir. Mais le second projet fut sans effet, car ce religieux continua de prêcher chez les Poyes jusqu'en 1673, temps où son zèle apostolique lui coûta la vie.

LE GRAND-GUIVIRA.

Au nord du nouveau Mexique, est un pays appelé *Guivira*, dont parlent tous les géographes que j'ai lus. Ainsi, on ne doute point de son existence. Je ne la révoque point moi-même en doute, à quelques égards, mais j'en rejette bien des particularités merveilleuses. L'opinion vulgaire des Mexiquains veut qu'il y ait là un empire très-florissant, auquel ils donnent, pour cette raison, l'épithète de *grand*. Ils l'appellent le *Grand-Guivira*. Ils disent que non-seulement le pays abonde en richesses, mais que les habitans en sont très-raisonnables et très-policés. Ils ajoutent que cet empire s'est formé des débris de celui du Mexique. Je ne sais quel prince du sang royal de Montézuma s'était retiré dans ces quartiers. On raconte à peu près les mêmes choses du grand Guivira, dans le Mexique, que du *Grand-Païtily* dans le Pérou.

Il est à croire que cette fable tire sa première origine d'un voyage que fit sur les côtes, en l'année 1540, François Vasquez-Coronado, de

qui le père Jean Torquemada dit, dans le premier tome de sa Monarchie des Indes, ce qui suit : « Des Indiens, qui habitaient ces déserts, » lui apprirent qu'à dix journées de là, dans les » terres, il y avait des gens qui s'habillaient » comme nous, qui fréquentaient la mer, et » avaient de grands vaisseaux ; et ils lui montrè- » rent, par signes, qu'ils portaient les mêmes » hardes et les mêmes habillemens que nos » Espagnols ; mais il ne passa pas outre, parce » qu'il lui parut que ce serait trop s'éloigner des » autres, etc. » Il se peut faire que ces Indiens, qui ne s'expliquent que par signes, langage exposé à de grandes équivoques, ne voulussent pas désigner les habitans de Guivira, mais ceux des colonies françaises du Canada ; et, suivant le lieu où se trouvaient alors les Espagnols, les signes pouvaient parfaitement bien s'appliquer, sans beaucoup de violence, à l'un comme à l'autre endroit. La brillante réputation de Guivira a peut-être aussi été fortifiée par une information qu'on présenta, suivant le même auteur, à Philippe II, et dans laquelle on disait, entr'autres choses, que je ne sais quels étrangers, ayant été emportés par la violence des vents, depuis la côte des îles de Bacalaos, vers le côté où l'on place Guivira, *avaient vu une ville riche et*

peuplée, fermée de murailles, dont les habitans étaient policés, affables et bien vétus, et où il se trouvait bien d'autres choses dignes d'être connues. L'information ne marquait point le nom de Guivira; mais, outre que la situation qu'on donnait à cette ville, dans ce récit, lui convenait, l'idée qu'on avait déjà de la culture de Guivira suffisait pour persuader que la ville découverte était de cet empire.

Quoi qu'il en soit, puisque cette information n'a engagé ni Philippe II, ni aucun de ses successeurs à entreprendre la découverte de Guivira; ils ont eu, sans doute, de fortes raisons pour s'en défier. J'en dis autant de la nouvelle qui fut apportée par François Vaguez-Coronado: Ni les Espagnols de Nouvelle-Espagne, ni les Français du Canada n'ont pénétré dans ce pays; ou, s'ils ont entrepris de le faire, et s'ils y sont parvenus, il suit qu'ils n'y ont pas trouvé l'opulence qu'ils cherchaient, puisqu'ils n'en ont point tenté la conquête. D'ailleurs, si les habitans de Guivira étaient si puissans et si policés, ils n'auraient pas manqué de se faire connaître depuis cent quatre-vingt-dix ans (à présent deux cent dix) que François Vaquez-Coronado en a apporté la première nouvelle. A quoi leur servent leurs grands vaisseaux, s'ils ne s'éloignent

pas plus des côtes avec eux que ne font les autres américains avec leurs canots et leurs pirogues ?

Les géographes modernes, bien loin de représenter, dans le Guivira, un empire policé et opulent, assurent que les peuples en sont grossiers et très-pauvres. Thomas Corneille dit qu'ils se couvrent seulement avec des peaux de bœuf; qu'ils n'ont aucune sorte de pain, ni de grains pour en faire; qu'ils dévorent brutalement la graisse des bêtes nouvellement mortes, et qu'ils en boivent le sang; qu'ils vivent séparés par bandes, et changent de demeures, suivant que l'exige le besoin des pâturages pour leurs vaches, qui sont toutes leurs richesses.

LETTRE XLI.

NOTIONS PUISÉES DANS LES MANUSCRITS ARABES SUR LES PIERRES PRÉCIEUSES, L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE RURALE.

UN arabe, nommé *Abil-Rian* ou *Alburini*, avait habité quarante ans les Indes orientales. Il était déjà très-instruit lorsqu'il y arriva. Il

apprit aux Indiens tout ce qu'il savait de la philosophie des Grecs et des Romains, et les Indiens lui apprirent tout ce qu'ils avaient pu deviner et connaître par eux-mêmes. Abil-Rian habitait, comme vous le voyez, la partie des pierres précieuses. Il étudia, avec soin, cette éblouissante partie de l'histoire naturelle. Il en fit un traité à part. Je vous offre ici un très-court abrégé de ce qu'il a écrit fort en détail. Il fait successivement connaître toutes les espèces de pierres précieuses qui se trouvent dans l'Orient, leur couleur, leur poids, leurs prix, leurs défauts, etc. Il parle aussi de leurs propriétés; car les anciens, et sur-tout les Arabes, attribuaient aux pierres précieuses tant de vertu, que, selon eux, quiconque en posséderait une grande quantité pourrait s'affranchir de la mort. Les rubis, disaient-ils, peuvent préserver des suites de toute espèce de venin, fortifier le cœur, ranimer les forces abattues, et enfin, chasser la mélancolie. Je crois bien qu'en certains cas une bonne quantité de rubis pourrait agir très-efficacement sur certains mélancoliques; plus encore sur certaines beautés, si tendres qu'elles pussent être.

Les émeraudes, dit encore l'auteur arabe, surtout celles qu'on appelle de la *vieille-roche*, et qu'on

qu'on tirait anciennement d'Egypte, peuvent guérir de l'épilepsie, et hâter un accouchement lorsqu'on les porte en amulettes ; mais, dans le premier cas, elles doivent être placées sur la région du cœur ; et, dans le second, sur la cuisse.

L'auteur arabe soutient aussi que le saphir fortifie toutes les parties nobles, et purifie le sang. Il est, dit-il, encore excellent pour dessécher les ulcères des yeux. J'ajouterai que quelques médecins de nos jours les ordonnent pour les colyres. Cet auteur prétend aussi que tout homme d'une constitution faible, et d'un tempérament froid, parviendra à se fortifier si, lorsqu'il se met au lit, il se fait appliquer sur les principales jointures de son corps, de gros rubis, qu'on y attachera avec des rubans de soie couleur de cramoisi. Il faut les chauffer un peu avant de les appliquer, et les garder toute la nuit. Enfin, l'auteur sarrasin ajoute, que les diamans réjouissent le cœur (c'est de quoi l'on ne peut guères douter). Il dit aussi qu'ils inspirent la passion de l'amour. Je demande à ceux qui prodiguent les diamans, si c'est toujours en faveur de celui qui les donne que cet amour s'établit chez celles qui les reçoivent. *Abil-Rian* parle de trois pierres précieuses très-célèbres de son temps. La première était une

hyacinthe de forme oblongue, à peu près pareille à celle d'un bout de manche de nos couteaux. Cette pierre était du poids de cinquante-cinq gros, et appartenait au roi de l'île Sernadib. La seconde était le diamant qui formait la bague du roi de Bindita-Mezel-Daulat; elle pesait trois gros. Enfin, il cite la grande perle qui avait appartenu au calife Heschem-Ben-Abdelmuleck. Mais celle que possède le roi d'Espagne, et qui pèse cent vingt-six karats, ferait facilement oublier celle du calife.

Passons du diamant au fumier. J'avoue que je pense un peu comme le coq de la fable. Je vais donc chercher, chez les Maures, quelques traces de leur agriculture. On peut dire qu'ils vinrent tout-à-la-fois conquérir et fertiliser l'Espagne.

AGRICULTURE DES MAURES ESPAGNOLS.

Vous avez lu, dans l'histoire d'Espagne sous les Arabes, par Mr. de Cardonne, que dans la seule plaine de Séville, on comptait alors plus de douze mille villages. Les annales de ces mêmes Sarrasins nous apprennent qu'un roi de Grenade entretenait toujours cent mille chevaux, et qu'il pouvait, dans une occasion pressante,

en mettre sur pied jusqu'à deux cent mille. Vous demanderez comment les Maures pouvaient trouver des ressources assez grandes pour subvenir à des dépenses si énormes ? Je crois qu'ils les trouvèrent dans le trésor du vieillard mourant de la fable ; c'est-à-dire, à force de fouiller, remuer, tourmenter la terre qu'ils avaient conquise.

Les Arabes, devenus maîtres des plus belles provinces d'Espagne, sentirent bientôt quels avantages ils pouvaient retirer de l'extrême fertilité du sol. C'est dans leur infatigable constance à le cultiver, et dans la manière dont ils le cultivaient, qu'il faut chercher la source de leurs prodigieux succès dans ce genre. Ils font encore l'étonnement de la postérité. L'agriculture n'est point une science de routine et purement arbitraire ; c'est une science réelle fondée sur des principes et d'heureuses combinaisons. Les Maures d'Espagne en étaient persuadés, tandis que le reste de l'Europe ne s'en doutait pas. Leur code d'agriculture est un chef-d'œuvre. On sait à peine, parmi nous, que le choix du fumier n'est pas indifférent pour stimuler ou améliorer telle ou telle production, et on commence à oublier qu'il est nuisible à d'autres. Il nuit à la vigne, et déjà l'on fume en Bour-

gogne et en Champagne. La manière d'arroser les terres, les différentes qualités des eaux, la manière de les employer utilement, rien n'était négligé par les Arabes. Ils savaient même faire arriver les eaux où la nature semblait avoir décidé qu'elles n'arriveraient point; mais leur principe essentiel d'agriculture était de travailler souvent la terre.

Les Maures connaissaient et cultivaient des arbres qui sont pour la plupart inconnus aujourd'hui aux Espagnols. Les premiers faisaient, surtout, grand cas des pistaches et des platanes. Voulez-vous savoir ce que disent, des platanes, les sectateurs de l'alcoran? Ils pensent que cet arbre, appelé en arabe *almauz*, est le même qui produisit le fruit défendu. Il est encore appelé par eux, *la pomme d'Adam*. Ils cultivaient une espèce de palmier, qui rendait des dates dont ils savaient faire du pain et du vin. L'arbre qu'on nomme *algarrobo*, est encore aujourd'hui cultivé par les Espagnols. Les feuilles de cet arbre ont depuis trois jusqu'à cinq pouces de longueur, environ un pouce de largeur, et une ligne d'épaisseur. Elles sont d'un goût agréable, servent de nourriture aux bestiaux, et peuvent même, en cas de disette, suppléer à celle des hommes. Cet arbre n'exige presque aucune cul-

ture, et vient parfaitement dans les terrains les plus secs, les plus pierreux, les plus ingrats. Une partie du Languedoc, à peu près toute la Provence, pourraient donc en faire d'heureux essais.

Ces mêmes Arabes prétendaient que la graine d'anis, de la grande espèce, est un contre-poison des plus efficaces. Ils disaient aussi que les abeilles, et même les guêpes, ne font pas le moindre mal à ceux qui se frottaient les mains et le visage avec un onguent composé de l'huile et des cendres de l'alhaca, sorte de plante qui égale en hauteur de très-grands arbres. Les femmes des Arabes aimaient à se parer des feuilles de l'alhaca, et lorsqu'elles étaient dans le bain, elles se servaient du suc de ces feuilles pour se laver la tête, et conserver, par ce moyen, leurs cheveux. Voulez-vous recueillir de superbes asperges? Suivez la méthode des Arabes. Choisissez un temps convenable, et plantez votre asperge après l'avoir ointe de miel et saupoudrée avec des cendres de chêne. Une seule en produit plusieurs, toutes très-grosses, singulièrement blanches, qui ont la sommité de différentes couleurs et le goût excellent. Tel était du moins le procédé des Arabes. J'ajouterai aussi qu'ils avaient l'art de faire prendre à une

seule plante et à un seul fruit, le suc et le goût de plusieurs autres plantes et de plusieurs autres fruits.

LETTRE XLII.

PRISE DE MALACA ET D'ORMUS PAR LES PORTUGAIS.

Je sais, mon ami, qu'Alphonse d'Albuquerque est un de vos héros. Je vais vous rappeler deux de ses principales expéditions. Il avait à se plaindre du souverain de Malaca, et il en fallait souvent moins pour le déterminer. Malaca ne tarda point à le voir sous ses murs. Le premier assaut qu'il donna à cette ville dura vingt-quatre heures, et ne réussit point ; mais le second l'en rendit maître, quoiqu'elle renfermât trois mille pièces d'artillerie et trente mille hommes de garnison. Malaca fut pillée durant trois jours, à la réserve des magasins et de tout ce qui pouvait servir à la flotte. Les habitans avaient enterré une grande partie de leurs richesses : cependant celles qu'on y trouva étaient encore immenses. Chose très-naturelle dans une ville

qui était la clef du commerce de la Chine, du golfe de Bengale, des Philippines, des Moluques, et d'autres pays où l'industrie des Européens allait chercher l'opulence.

Albuquerque, pour se maintenir dans sa nouvelle conquête, se servit des mêmes moyens qu'il avait employés à Goa. Il supprima l'ancienne monnaie, en fit battre une nouvelle, et en fit distribuer une bonne partie aux pauvres. Il donna à la nation des officiers choisis parmi elle, et qui avaient, dans tous les temps, mérité son estime. Bientôt la confiance et le commerce se rétablirent, comme si la ville n'eût point changé de maîtres, et comme si les maîtres n'eussent apporté aucun changement dans cette ville.

Ce fut dans ces circonstances qu'Antoine d'Abreu, qu'il avait envoyé à la découverte des îles Moluques, s'acquitta heureusement de cette commission. Albuquerque partit lui-même pour l'Indoustan; mais il fit naufrage, et perdit, avec le vaisseau qu'il montait, et les richesses qu'il avait réservées pour le roi de Portugal, et les siennes propres. Il périssait lui-même, si Pierre d'Alpem n'eût reconnu sa voix au milieu des ténèbres, et ne l'eût sauvé au péril de sa propre vie. Enfin il aborda à Cochin, vers

la fin de février l'an 1512. Il appaisa les troubles qui s'étaient élevés dans cette ville durant son absence ; et bientôt il fut obligé de voler au secours de Goa, assiégé par les troupes d'Idaléan. Là, le général portugais eut la gloire d'assiéger, avec trois mille hommes, et de forcer dans ses retranchemens une armée trois fois supérieure en nombre à la sienne; il délivra la ville, qu'une armée plus forte encore tenait investie. Delà Albuquerque part pour la Mer-Rouge avec une escadre de vingt vaisseaux. Il fut le premier européen qui entra dans cette mer avec une armée navale. Ce fut alors que, pour changer les échelles du commerce de l'Égypte, il entreprit de detourner le cours du Nil : ce qu'il aurait effectué, sans les obstacles de toute espèce que lui opposa le terrain.

Peu de temps après, il sut que l'occasion de s'emparer d'Ormus était favorable Zerfadin était mort, ainsi que Cozo-Atard son tuteur. *Achmet*, tuteur de Tormea, frère et successeur de Zerfadin, tenait ce nouveau roi dans une espèce de servitude ; et Albuquerque sut que ce prince ne cherchait que l'occasion de s'en affranchir. Il part avec une flotte de vingt-quatre voiles, et se rend devant Ormus. Son arrivée inspira plus de joie que de crainte à Tormea.

Il entra en correspondance secrète avec le général portugais, lui livra la citadelle, qu'Albuquerque lui-même avait fait élever, et se rendit tributaire du roi de Portugal. Achmet fut tué, ses parens, ses amis relégués au loin; et, au moyen de ce traité, Tormea, quoique devenu tributaire d'un autre souverain, se trouve beaucoup plus souverain qu'auparavant. Le commerce de ses sujets, interrompu longtemps par les flottes portugaises, reprit alors toute sa splendeur et son activité. Les mesures que prit Albuquerque pour s'assurer de sa nouvelle conquête ne furent point sanglantes; mais peut-être aujourd'hui paraîtraient-elles encore trop rigoureuses. Peut-être aussi étaient-elles alors nécessaires, si toutefois la nécessité peut excuser certaines entreprises. Quoi qu'il en soit, Ormus resta sous la domination des portugais jusqu'à l'an 1620. Alors Abas, roi de Perse, avec le secours des anglais, enleva cette île au Portugal, événement qui porta un coup très-sensible au commerce de cette nation. Albuquerque remit à la voile pour Goa. Il était atteint d'une légère indisposition; ayant appris en route que Suarès Albugaria, son successeur, était arrivé aux Indes avec Vascomelles et Péréria, tous deux favorisés de la cour, quoi-

qu'il les eût tous deux renvoyés en Portugal à titre de coupables. Cette révolution humiliante augmenta sa maladie. Ce fut à cette occasion qu'il dit ces paroles remarquables: « Albuquerque a encouru la haine des hommes pour » l'amour du roi, et celle du roi pour l'amour » des hommes ».

Combien de personnes célèbres ont pu en dire autant. Albuquerque survécut peu à son débarquement. Il tint, à ses derniers momens, cet autre discours fait pour caractériser un héros citoyen: « Je rends grâces, dit-il, à ceux qui ont cherché » à me calomnier à la cour; sans eux, on » n'eût pas songé à pourvoir au besoin de » l'état par le choix d'un autre gouverneur ». Il mourut, le 16 décembre de l'année 1515, âgé de soixante-trois ans: il en avait passé dix aux Indes. Ses obsèques se firent à Goa, et durèrent un mois. Ce ne fut que trente ans après que l'on transporta ses os à Lisbonne, et qu'ils furent déposés au couvent de Notre-Dame-de-Grâce, ordre de Saint-Dominique. On rendit à ses mânes les plus grands honneurs: chacun, depuis sa mort, s'empressait de faire son éloge. Il avait presque toujours été contrarié ou persécuté durant sa vie.

Peu de guerriers ont plus cherché et plus

trouvé d'occasions de signaler leur courage que cet illustre portugais, ni montré plus d'intelligence dans leurs entreprises, plus d'intrépidité dans les périls, plus de ressources dans les accidens imprévus. Il combattit plus pour la gloire que pour la fortune. Sa part fut presque toujours la moindre dans le butin pris sur les ennemis, et il était rare encore qu'il se la réservât toute entière. Il cultivait les belles-lettres comme avait fait César, et comme lui, il a laissé des commentaires très-estimés. C'est à son fils qu'on est redevable de ce qu'ils sont devenus publics. Il est surprenant que la plupart des écrivains qui ont parlé d'Alphonse d'Albuquerque n'aient fait nulle mention de ce fils, né en 1500, dans la même maison de campagne que son père, et digne héritier de ses vertus; il se nommait Arraz; mais le roi don Emmanuel lui fit prendre le nom d'Alphonse, nom devenu si illustre dans cette famille. Ce prince répandit avec profusion, sur les fils, des faveurs dont le père n'aurait jamais dû être privé. Plaignons les rois quand on les trompe, et louons-les quand ils daignent réparer leurs méprises.

LETTRE XLIII.

OBSERVATIONS D'UN ESPAGNOL SUR LE SYSTÈME DU MÉCANISME.

Les réflexions de M. Picquer, sur l'eau et le feu, ont eu votre suffrage, mon ami; celles qui suivent sur le mécanisme, tant en médecine, qu'en physique, ne méritent pas moins votre attention. Elles sont du même auteur, et cet auteur jouit d'une réputation aussi distinguée que bien acquise. Les Grecs furent les premiers inventeurs du système mécanique; ils regardaient l'homme comme une machine d'une structure admirable. On distingue, disaient-ils, deux sortes de machines; les unes renferment la cause qui leur donne le mouvement; les autres le reçoivent du dehors, et l'homme, selon eux, est de la première classe de ces machines. Les partisans du système des atômes ne reconnaissent d'autres principes des êtres que la matière et les différentes combinaisons de ses particules les plus imper-

ceptibles. Moschus, Phénicien, en a donné, selon Strabon, la première idée. Leucipe et Démocrite l'embrassèrent. Épicure y fit quelques changemens, et le célèbre Gassendi, dans le siècle dernier, donna à cette opinion tout l'éclat dont elle pouvait être susceptible. Mais il n'en est aucun qui ait fait autant d'impression dans l'esprit des gens de lettres, que le chevalier Robert Boile, qui prétendit appuyer ses discours systématiques de l'appareil de plusieurs expériences. Cette voie est la plus dangereuse pour ceux qui ne sont pas en garde contre un attrait si puissant. On croit que tout ce qui se prouve ainsi peut être réduit à la science expérimentale. M. Boerhawe s'élève avec force contre, et la combat avec succès. Ce grand homme nous dit qu'il faut, dans la cure des maladies, rejeter avec soin tout ce qui n'est point appuyé sur les observations constantes des anciens et des modernes. Ceux-ci, pour donner plus de poids à leurs raisonnemens, ont emprunté le secours des mathématiques; mais les gens instruits n'y seront pas trompés; ils savent très-bien que les mesures qu'adopte la géométrie sont moins corporelles qu'idéales, et qu'il y a une très-grande différence entre les choses con-

sidérées en elles-mêmes, ou simplement par abstraction.

En prouvant que le mécanisme est un obstacle à la physique expérimentale, l'auteur convient que ce système renferme quelques maximes générales, dont on aurait pu faire un bon usage, si ses partisans s'en étaient tenu là. On connaît une partie des propriétés de l'aiman; mais sa nature est presque inconnue. Si l'on eût voulu d'abord étudier théoriquement son essence, on ignorerait peut-être encore qu'il a une direction vers le pôle, et qu'il attire le fer par les principes de la combinaison de ses parties.

Il y a deux choses à observer dans les corps qui composent cet univers. La surface, ou la forme extérieure sous laquelle ils se présentent aux sens, et leur substance intérieure qui forme leur essence. Nous ne découvrons que l'extérieur des choses, par le moyen de nos sens : ils ne nous ont été donnés que pour discerner les objets qui concourent à notre conservation; c'est de quoi les plus savans modernes sont obligés de convenir. N'est-ce donc pas le comble de la témérité, que de vouloir expliquer arbitrairement la composition des corps, et les définir, non comme ils sont réellement, mais comme on

s'imagine qu'ils doivent être ? Les partisans du mécanisme ne donnent point une grande idée de la nature. Tous les physiciens soutiennent que la cause et le principe de tous les effets qu'on remarque dans les différens êtres, ne consistent pas dans une seule chose, mais dans la réunion, l'assemblage et le concours de toutes les choses nécessaires aux qualités inséparables des corps ; de manière que cette cause renferme non-seulement la puissance et le principe des opérations, mais les dispositions nécessaires dont ce principe intérieur a besoin pour produire.

Du reste, tous les gens sensés avouent que les essences des causes ne sont connues qu'à *posteriori*, c'est-à-dire, par leurs effets ; et l'on doit entendre la même chose de la puissance de produire, qui est inséparable de l'essence. Les partisans du mécanisme, d'après quelques observations sur les effets, soit naturels, soit artificiels, veulent pénétrer les choses les plus occultes. Voici comme ils raisonnent : Avec le mélange de la farine, du levain et de l'eau, on fait du pain ; de ce pain se forme le chyle, qui produit le sang, dont l'homme tire sa substance ou sa conservation. Dans tous ces changemens, qui donnent lieu à la production de tant de nouveaux mélanges, on ne voit que la différente combi-

naison des choses dont nous avons parlé, jointes au mouvement; d'où l'on pourrait conclure que cela suffit pour la production des effets des corps mixtes. Une maison est formée par la connexion et l'enchaînement de pierres, du bois, et des autres matériaux qui la composent. Oui, sans doute; c'est une vérité reconnue par l'expérience que les corps produisent quelques effets par le poids, leur figure, leur grandeur, et l'enchaînement de leurs parties; mais il est faux que leurs principales opérations en dépendent. Elles viennent de la puissance de produire, qui réside dans chacune des portions de la matière dont les mixtes sont composés. La vertu que le pain a, de nourrir l'homme, ne consiste pas dans sa gravité, dans sa figure, sa masse, ni dans la combinaison de ses parties; mais dans la substance et la puissance nutritive qui réside dans chacune d'elle: puissance qui se fortifie et s'augmente par leur réunion. *Aristote*, convaincu de cette vérité, disait que, dans les corps vivans, on trouvait, outre la matière, le principe de leurs opérations identifié avec leur substance. Les règles de l'architecture ne sont fondées que sur la connaissance que l'on a de la gravité, de la figure, et de la combinaison des pierres et autres matériaux qu'elle emploie.

Mais

Mais cette science n'a de certitude qu'en ce que les affections de ces mêmes corps sont du ressort des sens ; elle n'en aurait pas, si elle avait dû découvrir la nature et la composition intime des pierres, de l'eau, etc.

Les mécaniciens voyant qu'avec les lois de la pesanteur, de la figure et de l'union des corps, il se formait de très-grandes machines, ont cru qu'il en était de même de l'intérieur que leurs sens ne pouvaient pénétrer ; mais ils sont dans la même erreur que celui qui croirait qu'un ange est fait comme un jeune homme, parce que son imagination le lui représente ainsi. Cette manière de raisonner a été un grand obstacle aux progrès de la physique : elle est entièrement contraire à la véritable méthode qu'il faut suivre pour se rapprocher de la nature ; elle ne l'est pas moins de ceux de la médecine, que l'on peut regarder comme la physique de l'homme sain ou malade. L'homme peut être considéré, ou comme faisant partie de la matière dont cet univers est composé, ou comme doué de la vie : sous le premier rapport, il est soumis aux lois physiques, ainsi que tous les autres corps ; mais lorsqu'on l'envisage comme un être animé, on trouve que les lois auxquelles il est assujéti n'ont rien de commun

avec celles du mécanisme. C'est donc à tort qu'on a voulu étendre ce système sur toutes les actions de l'homme; il est nécessaire d'en rechercher un principe entièrement différent des affections mécaniques. Ce principe dépend de l'union étroite que le créateur a mis entre le corps et l'ame, qui concourent réciproquement à la production des actions de l'homme. Les anciens et les modernes ont beaucoup disputé sur cette matière sans beaucoup l'éclaircir. Je dois dire même, à la honte des derniers, qu'ils ont renchéri sur les extravagances des philosophes du paganisme.

Le médecin doit se contenter de savoir qu'il y a dans l'homme un agent intérieur principe de toutes ses actions, sans se mettre en peine de vouloir pénétrer la nature, qu'il peut se passer de connaître. Il doit observer seulement de quelle manière cet agent exerce sa force, suivre attentivement tous les phénomènes dont il est la source, et quelles lois il suit dans ses opérations. L'homme, considéré comme un être animé, renferme en lui-même le principe de son mouvement : il pourvoit à sa conservation par ses propres forces. Ce ne sont pas les lois du mécanisme qui opèrent tous ces effets, mais des facultés et des puissances motrices d'un ordre

bien supérieur. M. Nahle, célèbre professeur de médecine de l'université de Hal en Saxe, persuadé de cette vérité, bannit de son école le système du mécanisme dont il démontra l'insuffisance. Les efforts que fit M. Hoffmann pour le soutenir furent vains, et la vérité prévalut.

Qui pourra se vanter de nous expliquer pourquoi le chyle est blanc plutôt que rouge, le sang plutôt rouge que blanc? Qui pourra nous découvrir la cause des effets merveilleux du quinquina? On l'ignore encore, de même que celle des fièvres tierces. Lorsque les mécaniciens ont voulu donner l'explication de quelques phénomènes, elle s'est étendue sur tous les autres, quoiqu'entièrement différens. Tous ceux qui sont versés dans la médecine, savent très-bien dans quelles contradictions sont tombés les partisans du système que je combats. Ce que j'en ai dit suffit pour ouvrir les yeux au lecteur équitable, sur-tout lorsqu'il considérera que tous les mécaniciens et tous les gens à système posent en principe des choses qui ne sont pas bien démontrées, et qu'ils en tirent des conséquences aussi arbitraires que les maximes dont ils dérivent. Leurs raisonnemens sont fondés la plupart sur le mouvement du sang et sur les forces

du cœur, tandis que ni l'un ni l'autre de ces principes n'est encore assez bien connu.

« Les médecins, dit M. le marquis de Saint-» Aubin, ont emprunté le secours de la géo-» métrie et de la mécanique; tout est réduit » aujourd'hui au calcul. On veut découvrir, » par le moyen de l'algèbre, la force de la ma-» ladie et les degrés de vertu qu'ont les remèdes. » Le célèbre Borelli, dit M. Bouillet, attribue » au cœur une force égale à cent quatre-vingt » mille livres pesant. Le fameux Pitcarn donne » à l'estomac une force de cent dix-sept mille » quatre-vingt-huit livres pesant; tandis que » M. Kail n'accorde au cœur qu'une force de » cinq ou huit onces, et M. Astruc prétend que » celle de l'estomac est infiniment petite. Quelle » prodigieuse disproportion de calcul! Delà sont » sortis tous les paradoxes téméraires que l'on » a introduits dans toutes les sciences; delà est » venu le mépris pour les anciennes maximes » et le changement des méthodes ».

Ceux qui voudront lire Borelli, Pitcarn, Kail et les autres mécaniciens, trouveront dans leurs calculs et dans ce qu'ils appellent démonstration, des contradictions encore plus grandes. La médecine *éclectique* est celle qui n'est fondée sur aucune opinion, et qui n'en regarde aucune

comme infaillible; mais qui, rassemblant toutes les vérités éparses dans les différens systèmes, en forme un corps de science. Comme on ne doit recevoir pour maxime certaine que celles qui se fondent sur de solides observations, on doit en faire la recherche avec le plus grand soin, et les combiner selon la marche constante et uniforme de la nature. Ainsi, après avoir observé que l'homme naît neuf mois après qu'il a été engendré, on en a fait une règle certaine, sans qu'on sache comment il est engendré. Les différentes vicissitudes qu'il éprouve, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, sont très-bien connues, mais personne ne peut en indiquer la véritable cause.

On doit suivre les maladies avec le même ordre. Tout mal est un être particulier qui a un commencement, une progression et une fin. Il est accompagné d'abord de certains accidens, qu'on nomme symptômes, qui changent dans son accroissement, et suivent un autre ordre dans sa déclinaison. Le médecin doit observer ceux qui sont propres à la maladie qu'il traite, et attendre sur-tout que la nature vienne au secours des malades. Enfin, la médecine est la science des faits; non de ceux qu'on a remarqués légèrement, mais de ceux qui ont été observés

avec la plus grande attention. Les systèmes qui prétendent donner l'intelligence des causes intérieures de ces faits, n'ont d'autres bases que l'imagination de ceux qui en ont été les inventeurs. De ce nombre est sur-tout le mécanisme, système plus propre à nuire aux progrès de la médecine qu'à l'accélérer.

On a vu les raisons sur lesquelles se fonde M. Piquer, pour expulser de la médecine le système du mécanisme; ici, l'on verra les réponses qu'il oppose d'abord aux objections que pourraient lui faire les partisans de ce système. Ils l'élèvent au-dessus de tout autre, parce qu'il est appuyé sur les mathématiques, et que cette science communique à la médecine une certitude que, par elle-même, elle n'aurait jamais. A cela M. Piquer répond que si, dans l'examen des choses naturelles, il ne fallait déterminer que ce qui regarde la quantité et l'étendue de la matière, on tirerait alors un grand secours des mathématiques. Mais, dit M. Piquer, l'étendue n'est point la seule qualité des corps. Ils en ont un grand nombre d'autres qui ne seraient point démontrées, quoique celle-ci le fût. La substance intime qui compose les corps, la puissance de produire les qualités sensibles, les qualités occultes, les propriétés qui ne sont connues

que par leurs effets, le mouvement particulier d'où dépend la conservation de la vie des animaux; en un mot, l'assemblage des phénomènes admirables que la nature offre avec autant de vérité; rien de tout cela n'est assujéti à la quantité et à l'étendue des corps, et par conséquent n'est du ressort des mathématiques. Les lois qui concourent à la conservation de la santé; celles qui déterminent les effets de la maladie, ne dépendent point de l'étendue physique des parties du corps humain. Les actions des animaux sont d'un ordre particulier; aussi Boërhaave, après avoir prouvé que les médecins doivent s'attacher à Hypocrate, préférablement à tout autre, combat le sentiment de ceux qui prétendent démontrer *à priori* l'état de la santé et de la maladie, avec ce qu'ils nomment le principe universel des choses; c'est-à-dire, avec la matière, le mouvement et la figure des corpuscules. Le seul usage, ajoute ce grand médecin, qu'on puisse faire des mathématiques dans la médecine, consiste à diriger l'esprit avec méthode dans les vérités qui sont fixées par l'observation. M. Piquer avoue que rien n'est plus propre à éclairer l'entendement que la géométrie. Cette science, faisant passer l'esprit des vérités simples à d'autres plus composées, l'accoutume à n'ad-

mettre que des conséquences évidentes. Quant à ceux qui s'appuient sur l'autorité d'Hypocrate pour prouver que la connaissance de la géométrie est nécessaire à l'étude de la médecine, M. Piquer n'admet point cette opinion, et révoque même en doute la lettre où le médecin grec exhorte son fils à réunir ces deux sciences.

M. Piquer fait ensuite passer en revue d'autres objections tirées de quelques opinions que plusieurs philosophes ont eues de l'ame des bêtes; il s'élève contre le système qui fait de ces animaux de pures machines, et qui leur refuse toute espèce de connaissance et de sentiment. Il ne s'élève pas moins contre ceux qui ont osé dire que ces mêmes animaux étaient doués de raison. L'une et l'autre opinion lui paraît également dangereuse. Dieu, ajoute-t-il, étant un être aussi libre que puissant, créa, non-seulement les choses quand il voulut, mais il les assujétit encore à un ordre, à des lois, à un mouvement qu'il jugea à propos de leur communiquer, pour concourir à leurs différens effets. Ce sont donc ces effets qu'il faut observer, puisque la cause nous en est absolument inconnue. Si une horloge exécutait ses mouvemens par une vertu émanée de la matière qui compose ses roues et ses autres ressorts, personne ne la regarderait comme une machine: si

elle passe pour telle, c'est que son action vient du mouvement qu'elle a reçu d'une force extérieure. Or, les animaux se meuvent d'eux-mêmes; la puissance d'agir et de se mouvoir ne vient pas du dehors : elle est intimement liée à leur nature et à leur propre être. Ces créatures ne peuvent donc être des machines. C'est ce qui a fait dire à M. Sauvage, d'après l'opinion de *Duhem*, grand médecin et célèbre géomètre, *qu'il est presque démontré que dans chaque animal, soit parfait, soit imparfait, il y a un principe qui agit par lui-même, et qui se procure le mouvement par ses propres forces.* Le pur mécanisme, c'est-à-dire, le mouvement imprimé du dehors, assujéti à certaines lois et proportionné à la surface des corps, peut suffire quelquefois pour expliquer les phénomènes de la végétation. Mais lorsqu'il s'agit de rendre raison de la vie des animaux, même du plus petit insecte, jamais, dit ce grand homme, je ne le croirai suffisant, et c'est l'opinion générale de tous les savans géomètres.

Mais si l'on abandonne le mécanisme, disent les partisans de ce système, il faudra en revenir aux formes substantielles des écoles, et l'on retombera dans l'obscurité et les sophismes qu'elles avaient entraînées. C'est l'objection que

font les Leibnitiens contre l'attraction de Newton, et en faveur du système du mécanisme. L'auteur s'attache aussi seulement à répondre à l'objection, sans parler des disputes qui se sont élevées à l'occasion des formes substantielles, et à montrer que les formes, ainsi que le mécanisme, ont mis des entraves aux progrès de la physique et de la médecine. Il prétend que c'est à tort qu'on a attribué à Aristote les formes substantielles des écoles, et il ajoute que si ceux qui ont fait des efforts pour les détruire, semblent s'en être pris entièrement au philosophe grec, c'est parce que c'était à l'ombre de sa réputation que ces formes substantielles s'étaient introduites. L'auteur s'élève aussi beaucoup contre ceux qui soutiennent des fictions propres à amuser des jeunes gens. Il ne se propose point de les combattre, l'ayant déjà fait dans sa physique. Prétendre extraire de la matière même un être qui n'ait rien de matériel, est pour notre auteur une énigme inconcevable. C'en est encore une pour lui, que la forme dépende de la matière dans sa création, dans son existence et dans sa conservation, sans rien tenir d'elle. Il lui paraît également impossible que la forme ait une telle dépendance de la matière, et qu'elle soit, en même-temps,

une substance ; tous les hommes concevant par substance un être qui existe par soi, sans avoir besoin d'aucun autre pour exister. Ce qu'il y a de vrai, c'est que si, dans l'examen de la nature, il était permis, pour expliquer les choses difficiles, de créer des êtres qu'on ne pourrait observer par leurs affections sensibles, la physique serait alors dans un théâtre d'illusions où chacun ferait jouer à la nature le rôle qu'il lui plairait. Mais l'on verra mieux à découvert la fiction des formes, en montrant comment cette opinion s'est introduite et répandue, et en exposant la doctrine d'Aristote et des autres philosophes grecs sur cette matière. Les formes substantielles furent ignorées dans l'étude de la philosophie, jusqu'au onzième siècle, temps où l'on introduisit dans les écoles Aristote, qui avait été traduit par les Arabes. Ce furent ceux-ci qui prêtèrent au philosophe grec des opinions qu'il n'eût jamais. Averroës qui, dans ces siècles obscurs, fut regardé comme le meilleur commentateur d'Aristote, enchérit encore sur les écarts de ses prédécesseurs. Il établit des formes prises de la matière, quoiqu'en étant distinctes. En lisant Averroës, on voit un homme d'un esprit vif, appliqué, mais hardi. Sa profession de médecin le mettait en état d'approfondir la

connaissance de la nature. La grossièreté de son siècle, et l'ignorance totale où l'on était de la philosophie, donnèrent à ce commentateur la hardiesse d'expliquer Aristote à son gré; sans doute aussi, que s'il eût été mieux instruit dans la langue grecque, il aurait pu mieux entendre le sens des philosophes grecs. Les traducteurs latins d'Aristote, qui vinrent après Averroës, ne traduisirent point du grec, mais de l'arabe; c'est ce qui fait que le texte d'Aristote est tellement défiguré, qu'il ne semble pas le même dans plusieurs endroits. Ainsi, lorsque les mécaniciens prétendent exclure de la physique les formes scolastiques, comme de pures fictions, non-seulement ils sont très-bien fondés, mais même ils dégagent cette science des entraves qui arrêtent entièrement ses progrès. Il est vrai aussi, que vouloir substituer, comme ils le font, à ces rêveries, un principe qui fait dériver toutes les opérations des corps de la combinaison, la figure de leurs parties, un pareil changement est aussi préjudiciable à la physique et à ses progrès, que les formes substantielles des écoles. Ce n'est que substituer de nouveaux préjugés à des préjugés plus anciens; et, erreur pour erreur, autant vaudrait-il s'épargner la peine d'en créer de nouvelles.

M. Piquer termine son discours par une récapitulation bien faite, et qui achève de ramener ses lecteurs aux principes qu'il a d'abord établis. C'est pour la seconde fois que nous parlons des écrits de cet habile médecin. Il en a produit beaucoup d'autres que nous aurons également soin de faire connaître dans notre langue. La médecine, dans ses procédés, met à contribution les quatre parties de la terre : une idée vaut bien une plante, et ce n'est qu'en rapprochant les idées de toutes les nations, que quelques-unes sont parvenues à former une science de ce qui n'était d'abord que de simples notions.

LETTRE XLIV.

SUR LES TROIS FEMMES CÉLÈBRES DE LA CATALOGNE.

LE petit portrait que je vous ai tracé des Catalanes paraît, mon ami, avoir frappé votre imagination. Il vous faut des amazones robustes. Les trois dont je vais vous parler sont de la

même contrée, mais elles ne doivent leur célébrité qu'à la force de leur génie.

La première, futdona Anne de Cervantons. Elle naquit dans le comté de Cerdagne, le 15 août 1480, et fut dame d'honneur de la reine Germaine de Foix, que Ferdinand le Catholique épousa en secondes noces. Anne de Cervantons aurait pu être célèbre uniquement par sa beauté, qui avait peu de rivales. Elle y joignit des talens et des connaissances dont une belle femme croit communément pouvoir se passer. Elle fut chantée par les plus fameux poètes de son temps, qu'elle aurait pu célébrer elle-même. Sa vocation se décida de très-bonne heure et d'une manière bien marquée. Un de ses cousins, dont le père demeurait à côté d'elle, prenait des leçons de latin. Anne de Cervantons en écouta quelques-unes, et se sentit dès-lors la plus extrême envie d'apprendre cette langue : ce qu'elle effectua en peu de temps. On peut juger des progrès qu'elle y fit, par plusieurs lettres qu'elle adressa à Lucius-Mariculus Siculus, en réponse de celles qu'il lui avait adressées dans le même idiôme. Elle composa aussi un morceau très-élégant, intitulé : *De Sarrazenorum apud Hispanos damnis*, ou des ravages des Sarrasins en Espagne. On assure

qu'elle s'était appliquée à apprendre par cœur les plus belles harangues de Cicéron ; ce qui ne serait peut-être pas regardé aujourd'hui comme un grand mérite ; mais c'en était un dans le quinzième siècle ; et en tout temps même, ce serait une chose assez remarquable dans une femme. On croit qu'Anne de Cervantons mourut vers l'an 1542.

Dona Jeanne Morella porta encore plus loin l'étude et l'érudition. Elle naquit à Barcelonne l'an 1595. Les mémoires du temps rapportent que son père ayant commis un meurtre, il quitta sa patrie, et emmena sa fille à Lyon. Il se fixa dans cette ville, où il s'occupa à cultiver le goût que dona Jeanne avait pour les arts et pour les sciences. Il lui procura des maîtres de toute espèce, et ses progrès furent si rapides, l'on peut même dire si prématurés, que dès l'année 1607, elle soutint publiquement des thèses de philosophie qu'elle dédia à dona Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. Elle n'avait alors que douze ans ; et à dix-sept, elle avait déjà étudié, avec le même succès, la théologie et la jurisprudence, autres matières que peu de femmes ont tenté d'approfondir. On assure, de plus, que notre Catalane parlait quatorze langues ; et, qu'en outre, elle avait appris le

dessin et la musique. Elle avait composé plusieurs ouvrages qu'elle se proposait de mettre au jour, lorsque, tout-à-coup, elle se détermina à renoncer à ces genres de gloire, et même à toutes les autres vanités du monde. Elle se rendit à Avignon où elle se fit religieuse dans le couvent de Sainte-Praxède, ordre de Saint-Dominique. On a d'elle quelques ouvrages de piété; mais ceux qu'elle avait composés dans d'autres genres n'ont jamais paru.

Isabelle de Joya, autre espèce de phénomène érudit, naquit à Lérida en 1508. Elle se livra avec ardeur à l'étude des sciences; mais le genre où elle réussit le mieux, fut le genre oratoire. Elle s'y distingua au point que l'évêque de Barcelonne lui permit de prêcher dans sa cathédrale; exception presque unique et preuve non équivoque des grands talens d'Isabelle. Ce fut, sans doute, ce même goût de prédication qui la conduisit à Rome, où elle employa son éloquence à convertir les Juifs. Elle fit, parmi eux, un grand nombre de prosélites. Le sacré collége voulut lui-même l'entendre. Elle expliqua, devant une assemblée de cardinaux et d'autres personnes éclairées, toutes les questions qu'on lui fit sur les points les plus difficiles des ouvrages de Scot; elle s'en acquitta avec une élégance

élégance et une précision qui lui attira les plus grands éloges; du reste, on n'a rien sur ce qui regarde les autres circonstances de sa vie, ni même sur l'époque précise de sa mort.

Je vous devine en ce moment, mon ami, vous aimeriez beaucoup mieux nos La Fayette, nos Deshoulières, nos Beauharnais, nos Lambert, nos Sévigné, nos Genlis, etc., que ces robustes Catalanes qui faisaient assaut avec les bénédictins de leur temps. Que pouvaient-elles faire de mieux, dira-t-on? Que pouvaient-elles faire?..... Des nouvelles comme notre charmante reine de Navarre, ou d'agréables poésies comme notre ingénieux Marot. Elles étaient leurs contemporaines.

LETTRE XLV.

ISABELLE ET FERDINAND, SURNOMMÉS LES ROIS,

Anecdote historique.

ON ne peut, mon ami, ni toujours observer, ni toujours voyager; mon objet est moins de

vous tracer l'itinéraire d'Espagne que de vous apprendre ce qu'est l'Espagne; ce qu'est son gouvernement intérieur, sa police, son industrie, son commerce; ce que sont ses forces, ses ressources, ses mœurs différentes, ses différens usages, ses arts, ses meilleures productions littéraires, etc. Je n'hésiterai même pas de recueillir certains points capitaux ou simplement piquans de son histoire, sur lesquels nous n'avons que des notions problématiques. Je saisirai tous les moyens de les puiser dans leurs vraies sources; seul moyen aussi d'en parler avec certitude.

C'est ce qui m'engage à vous adresser aujourd'hui une notice sur la célèbre Isabelle de Castille; sur cette reine qui acheva de consolider la puissance d'un royaume qu'elle avait peut-être usurpé.

Elle était née à Madriga, en 1451, le 23 avril. Elle eut pour père *Jean II*, roi de Castille; et pour mère Isabelle, infante de Portugal. Elle eut aussi deux frères; l'un nommé Henri, l'autre Alphonse. Henri, l'aîné des deux, et qui était également celui d'Isabelle, monta sur le trône après la mort de son père. Il avait épousé Jeanne de Portugal. Cette princesse accoucha, en 1462, d'une fille qui fut, comme elle, nommée Jeanne. Aucune naissance

ne fut plus célébrée, ni plus authentique. Les fêtes qu'elle occasionna, et que les grands donnèrent tour-à-tour, durèrent jusqu'à l'assemblée des états. La princesse, qui avait à peine deux mois, y fut apportée dans un magnifique berceau, et reconnue pour héritière de la couronne. L'infant don Alphonse et la princesse Isabelle furent les premiers à lui prêter serment ; tous les grands suivirent sans difficulté leur exemple. Cependant, les uns et les autres disputèrent, par la suite, à cette princesse, la légitimité de sa naissance. En vain le roi protesta-t-il, dans tous les temps, et même à l'heure de sa mort, qu'elle était sa fille légitime ; on s'obstina à la croire bâtarde et à le croire impuissant. On n'en crut pas davantage la reine, qui affirmait les mêmes choses que son époux. Henri même daigna se soumettre à un examen juridique. Il est vrai que trois historiens contemporains assurent que les marques de son impuissance n'étaient que trop visibles ; mais d'autres pensent que la virilité de l'ame manquait plutôt à ce prince que celle du corps. Avec un peu plus de fermeté dans le caractère, il eût facilement détruit l'effet de ces discours, ou réduit au silence ceux qui l'accréditaient.

Quoi qu'il en soit, après la mort de Henri, la

princesse Jeanne, héritière naturelle du trône, en fut exclue. On lui préféra Isabelle, qui n'avait plus de frère, et qui, dès l'année 1469, avait épousé Ferdinand d'Arragon, déjà déclaré roi de Sicile. Il était né de ce mariage, l'année d'après, une princesse qui portait le même nom que sa mère. On raconte, à l'occasion de cette naissance, une anecdote qui peut donner une idée du caractère et de la fermeté de cette princesse. Elle se fit voiler le visage durant les douleurs de l'enfantement, pour ne laisser paraître aucune marque de faiblesse; et l'on ajoute qu'elle en usa de même dans toutes sortes d'occasions.

Isabelle trouva plus d'un obstacle pour arriver au trône. Jeanne réclamait ses droits, et prétendait les maintenir. Ils lui avaient été confirmés par le testament de son père. Elle avait pour elle une grande partie de la nation, et pouvait être appuyée de toutes les forces du Portugal. Madrid la reconnut pour sa souveraine, tandis qu'Isabelle se faisait reconnaître à Ségovie. Elle était restée dans cette ville par un motif que les circonstances rendaient bien important: il s'agissait d'engager André de Cabrera à lui livrer les trésors de la couronne, qui étaient renfermés dans la citadelle de cette ville, dont il était gouverneur. Cabrera fit ce que la

princesse voulut ; et, pour lui en marquer sa gratitude, elle lui donna la coupe d'or dont elle fit usage le jour de sa proclamation, et cette même faveur devait se renouveler tous les ans : elle fit même expédier un décret par lequel elle obligeait les rois, ses successeurs, à faire présent, chaque année, aux descendans de Cabrera, de la coupe d'or dans laquelle ils boiraient à pareil jour. C'était le 13 décembre.

A peine Isabelle fut assurée du trône, qu'elle eut à discuter ses droits entre les grands. Ils élevèrent des contestations sur la manière dont le royaume devait être gouverné, et prétendirent déterminer la part que Ferdinand devait avoir à l'administration Ces discussions fatiguèrent ce prince, au point qu'il était prêt à s'en retourner dans ses états. Isabelle prévint cette rupture par la prudence et la force de ses raisons. Elle fit observer à son époux, qu'il devait s'applaudir des difficultés qu'il éprouvait dans ses vues ; qu'ils n'avaient, jusqu'à ce moment, qu'une fille pour héritière ; qu'ils seraient peut-être obligés de lui donner pour époux un prince étranger ; que celui-ci ne manquerait pas de suivre l'exemple que lui-même voulait lui tracer ; et que, dès-lors, le sceptre de Castille ne

tarderait point à passer dans d'autres mains que celles de leurs descendans.

Ferdinand goûta ces observations ; et, de son côté, Isabelle conserva toujours, avec fermeté, les droits qu'elle avait sur les royaumes de Castille et de Léon. Elle ne permit jamais à Ferdinand de manquer aux articles dont on était convenu. Les principaux étaient : Que l'on mettrait conjointement sur les monnaies les noms de Ferdinand et d'Isabelle ; que les gouverneurs des villes et châteaux, ainsi que les trésoriers des finances, seraient choisis et nommés par la reine ; enfin, que les provisions des évêchés et des autres bénéfices se donneraient au nom de l'un et de l'autre, mais que la reine seule choisirait les sujets qui lui paraîtraient les plus dignes de les posséder. Elle apportait la plus grande attention sur ce point ; ce qui était extrêmement nécessaire dans ce siècle d'ignorance et de corruption. Ce ne fut aussi qu'après l'examen le plus scrupuleux, qu'Isabelle disposa de l'archevêché de Tolède en faveur de François Ximenès de Cisneros, le même qui s'est rendu depuis si célèbre sous le nom du cardinal de Ximenès, et que l'Espagne place au rang de ses plus grands ministres.

La guerre s'alluma, quelque temps après, entre le Portugal et la Castille. Isabelle, qui n'avait rien épargné pour l'éviter, n'épargna rien pour la bien soutenir. Elle ne voulait point surcharger ses sujets, dont elle ambitionnait de gagner l'affection; mais les finances se ressentaient des troubles qui avaient régné assez longtemps, et des excessives libéralités du roi Henri, qui ne sut jamais rien refuser, et qui n'en fut pas mieux servi. Isabelle eut recours à un moyen qui ne surchargeait personne; ce fut de faire délivrer, par forme d'emprunt, la moitié de l'argenterie de toutes les églises; mais, et la reine et le roi son époux s'engagèrent, par serment, de la rendre, ou d'en payer la valeur, aussitôt que l'état serait tranquille; et ce qu'il est bon d'observer, ils tinrent parole. Au moyen de ces ressources, qui furent très-grandes, on leva une puissante armée, et l'on repoussa les Portugais, qui étaient entrés dans la Castille, au nombre de quarante mille. Ce fut Isabelle qui dicta presque arbitrairement les conditions relatives à la princesse Jeanne, en faveur de qui les Portugais avaient pris les armes. Cette princesse trouva les conditions si dures et si avilissantes, qu'elle se détermina à renoncer au monde. Elle prit le voile dans le monastère de

Coïmbre, où, l'année d'après, elle fit profession. Isabelle ne manqua pas d'y envoyer plusieurs grands seigneurs de Castille, pour être témoins d'une cérémonie qui enlevait aux partisans de Jeanne l'espérance de lui voir à jamais renouveler ses prétentions.

Voici un trait de fermeté qui ferait honneur au plus courageux des souverains, et qui ne fut pas moins utile que glorieux à Isabelle. Cette princesse était à Tordésilas, ville éloignée de quinze lieues de Ségovie, quand on lui annonça qu'il y avait dans cette dernière ville une émeute considérable. Elle y accourut sur-le-champ, n'étant accompagnée que du comte de Bénévent et du cardinal de Mendoza. Lorsqu'elle arriva aux portes de la ville, elle les trouva fermées, et la populace osa lui dire qu'on lui permettrait d'entrer seule, mais non avec le cardinal ni le comte. Elle répondit avec intrépidité, que des sujets n'imposaient point de conditions à leur souverain; que si on ne lui ouvrait pas les portes à l'instant même, elle saurait les y contraindre, et les punir de leur audace. On lui obéit, elle trouva la ville dans le plus affreux désordre, mais elle calma tout en peu de temps. Elle dit aux mutins, qu'elle n'était venue avec tant de précipitation, que

pour les écouter et leur rendre justice. On lui conseillait de ne point se rendre à son palais, dont les séditieux s'étaient emparés; elle s'y transporta sur-le-champ, malgré le conseil timide, s'en fit ouvrir les portes, se présenta avec cet air de majesté qui lui était naturel, et la multitude se retira en silence.

Isabelle mit la même fermeté dans la réponse qu'elle fit à une lettre menaçante du marquis de Vilanne, l'un des plus grands seigneurs de toute l'Espagne, et qui en avait mis beaucoup d'autres dans son parti. Il demandait qu'on lui rendît ses biens, qui avaient été justement confisqués : il demandait aussi qu'on donnât part aux grands de la nation, dans le gouvernement, pour aider la reine dans ses opérations. Elle répondit à la première demande, qu'un souverain a le droit de punir comme de récompenser; et à la seconde, qu'il n'appartenait qu'à elle seule de gouverner ses états et de choisir ses ministres; que les grands pouvaient rester chez eux si la cour leur déplaisait, et qu'elle saurait toujours bien se montrer souveraine, sans être entourée de courtisans. Elle savait aussi, quand il le fallait, joindre la politique à la fermeté. Elle se trouvait à Toro, au milieu du mois de novembre, lorsqu'elle apprit que le brave comte

de Paredos, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, venait de mourir à Ocagne. La distance qui séparait ces deux villes, les hautes montagnes qu'il fallait traverser pour se rendre de l'une à l'autre, l'intempérie de la saison, rien ne put retenir la reine : elle se rendit sur-le-champ dans la ville où le comte était mort, et où les chevaliers devaient s'assembler pour élire un grand-maître. Elle prévint cette assemblée par son activité et son adresse; après quoi, elle fit entendre aux chevaliers que, pour calmer les divisions qui s'étaient élevées depuis long-temps dans l'ordre, il convenait d'en élire administrateur le roi Ferdinand. Les électeurs y souscrivirent. Ce fut un coup d'état pour Isabelle, qui, par-là, attachait à la personne de son époux cette charge importante, et qui se ménageait les moyens de tenir en respect un ordre alors trop puissant. Cet exemple influa sur les autres ordres militaires d'Espagne. Ferdinand fut aussi élu grand-maître de ceux d'Alcantara et de Calatrava.

On croit lire l'histoire d'un grand roi en lisant celle de cette reine; elle était infatigable au travail, et ce travail était d'autant plus fructueux, qu'il se faisait avec ordre. Elle établit quatre conseils auxquels elle assistait régulière-

ment. Dans le premier, elle travaillait aux affaires étrangères avec ses principaux ministres. Le second était composé des évêques et des conseillers chargés d'expédier les affaires intérieures des provinces de Castille. Dans un troisième, on réglait tout ce qui concernait les finances. Le quatrième ne s'occupait qu'à rendre la justice. Isabelle ne cessait jamais de veiller sur cette branche si importante de l'administration; et, pour être mieux informée de tout, elle donnait elle-même, une fois par semaine, audience à tous ceux qui désiraient lui parler.

Elle était inexorable sur la punition des crimes. L'histoire en a conservé un exemple qui méritait bien cette attention. Un gentilhomme de Galice, nommé Alvaro de Lago, avait tué un notaire, après l'avoir engagé à faire un acte faux en sa faveur. Il espérait que la mort de cet officier infidèle empêcherait qu'on ne découvrît la fausseté de cet acte. Tout fut découvert. Alvaro de Lago essaya d'obtenir son pardon, en offrant à la reine Isabelle quarante mille pistoles pour l'aider à faire la guerre aux Maures. Cette somme était alors très-considérable, mais elle ne séduisit point l'équitable reine. Voici, en propres termes, quelle fut sa réponse : « A Dieu ne plaise que je fasse la guerre, même contre les

Maures, avec un tel argent. Pardonner les crimes à ce prix là, c'est donner la permission de les commettre ». Cette guerre contre les Maures était cependant bien prochaine. Isabelle et Ferdinand ne voyaient qu'avec un extrême déplaisir, le royaume de Grenade au pouvoir des Musulmans. Les deux rois (c'est ainsi qu'on nommait Ferdinand et Isabelle), en méditaient la conquête dans le plus profond secret. Mais cette entreprise offrait de grandes difficultés. Le royaume de Grenade était alors composé de plus de deux cents villes considérables, bien fortifiées pour le temps, et d'un nombre presqu'incroyable de forteresses et de châteaux. Il était défendu par une nation naturellement guerrière, plus habile même que les Espagnols, dans les combats à la lance, mais moins exercée dans l'usage de l'artillerie. Ce fut à cette supériorité que ceux-ci dûrent tous leurs succès dans cette guerre.

Il fallut d'extrêmes dépenses pour en faire les simples préparatifs. Isabelle trouva les ressources nécessaires dans la confiance qu'elle avait su inspirer à ses peuples, et à ceux qui, en particulier, pouvaient secourir l'état. Il est vrai qu'elle méritait cette confiance par son exactitude à remplir ses engagemens. Elle prenait

si bien ses mesures, qu'aucune espèce de nécessité ne les lui fit jamais rompre.

Tout était prêt, et Ferdinand et Isabelle suspendaient encore leur entreprise. Ils hésitaient de rompre, les premiers, la trève qui avait été conclue entr'eux et les Maures, parce qu'une parole donnée, même à des infidèles, n'en doit pas moins être sacrée. Boabdil, roi de Grenade, les prévint. Il ne voyait pas sans inquiétude les grands préparatifs que les *deux rois* ne cessaient de faire et d'accroître. Ils ne pouvaient que menacer ses possessions, et il crut trouver quelqu'avantage à commencer lui-même la guerre. Il s'empara effectivement, et presque sans coup férir, de Zahara, place importante que les Espagnols avaient prise autrefois sur les Mahométans.

Alors on ne garda plus de mesures avec lui, on fit entrer dans son royaume une puissante armée, qu'on distribua en deux corps. L'un, qui était muni d'un gros train d'artillerie, était destiné à faire le siège des places qui ne voudraient pas se rendre volontairement; l'autre devait être employé à faire face aux troupes qui viendraient à leur secours, et à ravager le pays. La reine suivit de près cette armée, que conduisait Ferdinand. On peut ajouter que la présence

d'Isabelle n'y fut point inutile. Son activité infatigable pourvut à ce que cette armée, forte de soixante mille hommes, ne manquât jamais de rien. Elle pourvoyait à tout, elle observait tout; et le soldat, harassé de fatigues, ne murmurait point, parce qu'il était sous les yeux de sa souveraine, et qu'il n'ignorait pas combien elle s'intéressait d'ailleurs à sa conservation. Elle avait porté sa prévoyance, jusqu'à engager plusieurs capitaines de vaisseaux marchands, du royaume de Valence et de la Catalogne, a transporter, sur les côtes de Grenade, des denrées et des marchandises de toute espèce. Elles étaient de là transportées dans le camp, qui paraissait moins être celui d'une armée occupée à faire un siège, qu'une grande ville où l'on trouvait tout ce qui était relatif à la nécessité et à l'agrément.

Enfin, après avoir subjugué presque toutes les places fortes du royaume, excepté la capitale, on se détermina à l'assiéger. C'était une entreprise aussi difficile qu'importante. Il y avait dans la ville plus de trente mille hommes de garnison; les sorties étaient vives et fréquentes, et à tous ces obstacles se joignit un accident qui aurait pu renverser tous les projets des deux rois, si les Maures avaient su en profiter. Le

Digitized by Google

feu prit, à minuit, dans la tente d'Isabelle, par la négligence d'une de ses filles-de-chambre; en peu de momens tout fut en proie aux flammes; car les tentes n'étaient composées que de branches d'arbres entrelacées. La reine éveilla Ferdinand qui, se croyant surpris par les Maures, sortit en chemise de sa tente, tenant son épée d'une main, son bouclier de l'autre. Ces armes étaient encore les seules qui fussent alors en usage parmi les Espagnols.

Ce malheur ne découragea point la reine; elle sut même en tirer avantage. On construisit en moins de deux mois, par son conseil, des logemens de pierres, couverts de tuiles, et à l'abri du feu. En un mot, on bâtit une ville pour en prendre une autre. La reine, à qui on conseillait de donner à cette ville le nom d'*Isabelle*, lui donna celui de *Santa-Fé* ou de Sainte-Foi.

Cet expédient, tout neuf dans son genre, servit à en imposer encore davantage aux Maures. Ils jugèrent dès-lors que la reine ne renoncerait jamais à son entreprise, puisqu'elle s'établissait, comme à demeure, autour de leur ville. Voici une anecdote qui prouve combien l'autre ville, bâtie par les assiégeans, était somptueuse. Un faquir, sorte de moine maho-

tan, avait formé le dessein d'être le libérateur de Grenade, en tuant Ferdinand qui l'assiégeait. Il sort de la ville, fait battre le tambour auprès du camp des Espagnols, et demande à parler à leur roi. Il ajoute que c'est pour lui porter des paroles de paix. Ferdinand ne juge point à propos de lui donner lui-même audience. Il le fait conduire à la tente du comte de Cabra, un des principaux capitaines de l'armée espagnole. On laissa croire au Maure qu'on le conduisait à la tente du roi même, et la magnificence qui régnait dans celle du général, ne lui permit pas d'en douter. Il présente une lettre au comte, qu'il prend toujours pour le roi; et tandis que l'Espagnol est occupé à la lire, le perfide Sarrasin lui porte un coup de couteau, qu'il eut cependant le bonheur d'esquiver. On accourt, et le Maure est lui-même à l'instant percé de mille coups. Cette précipitation fut cause qu'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son attentat. Enfin, après une longue résistance, le roi Boabdil fut contraint de capituler. On lui laissa pour tous domaines quelques terres dans les montagnes, et il céda aux deux rois, sa capitale et ses meilleures possessions. Il leur remit, dès ce jour même, les clefs de la ville de Grenade. C'était le 25 novembre

novembre 1491 ; mais ce ne fut qu'environ six semaines après, c'est-à-dire, le 6 janvier suivant, que Ferdinand et Isabelle y entrèrent en vainqueurs, tandis que Boabdil en sortit en roi détrôné, et prenant la route des montagnes d'Alpuxara. Ce fut le dernier coup porté à la puissance des Maures. Depuis ce temps, on les regarda moins comme des ennemis que comme des esclaves, et en 1692, il suffit d'un simple ordre du roi d'Espagne pour les expulser entièrement de cette contrée.

Peu après cette conquête, Isabelle jeta les fondemens d'une autre bien plus importante. Christophe Colomb, rebuté par les rois d'Angleterre et de Portugal, raillé même par tous ceux à qui il communiquait ses vues, se présenta une seconde fois aux yeux de la reine de Castille, et lui protesta que si elle voulait équiper trois vaisseaux, et les lui confier, il la rendrait souveraine d'une contrée immense, et la plus riche de l'univers. La même raison qui avait empêché la reine d'écouter Colomb la première fois, c'est-à-dire, l'épuisement de ses finances, subsistait encore après la guerre de Grenade. Cependant, lorsqu'elle sut que vingt mille ducats suffiraient pour cette grande entreprise, elle donna ordre d'engager ses pierreries pour se

les procurer. Mais don Louis de Saint-Ange, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, épargna à la reine ce sacrifice, et lui prêta cette somme avec le plus noble désintéressement.

Cette modique avance devint une des premières causes de la grandeur où s'éleva depuis l'Espagne, et de l'opulence qui règne aujourd'hui en Europe.

Au surplus, la conquête de Grenade rendait Ferdinand et Isabelle possesseurs de vingt-trois couronnes; car les révolutions que l'Espagne avait essuyées, avaient fait de ces provinces autant de royaumes différens. Cet ensemble d'ailleurs formait un état beaucoup plus florissant qu'il ne le fut jamais sous l'empire des Goths; mais Isabelle eut la douleur de voir que cette puissance passerait bientôt dans des mains étrangères. Elle perdit en 1497, son fils unique âgé de dix-neuf ans. L'aînée des filles qui lui restaient épousa Philippe, archiduc d'Autriche, et père de l'Empereur Charles-Quint.

Isabelle, malgré la délicateese de son sexe, j'ajouterai de son rang, se livrait à tous les travaux faits pour un homme. Elle était presque sans cesse à cheval. Cet exercice trop violent, ses autres soins, son activité trop soutenue, altérèrent sa santé. Elle ne fit que languir dans

ses dernières années, et mourut à Medina del Campo, le 26 novembre 1504. La moitié de sa vie fut employée en voyages, qu'on peut regarder comme presqu'autant d'expéditions. La vigueur et la sagesse de son administration lui valurent le titre de *roi*, titre qui lui fut décerné par son peuple, et qu'elle conserve encore dans l'histoire.

Jusqu'alors on portait le deuil des rois et des reines de Castille, en habit de grosse serge. Isabelle, en mourant, prescrivit un deuil d'une espèce moins lugubre et moins incommode dans un pays chaud. Ce fut le dernier ordre qu'elle donna; et cette règle, qu'elle prescrivit il y a environ trois siècles, est devenue, pour toute l'Espagne, une loi qui subsiste encore aujourd'hui.

LETTRE XLVI.

APPARITION DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE EN EUROPE. EST-IL JUSTE D'ACCUSER CHRISTOPHE COLOMB, ET SES COMPAGNONS, DE LUI AVOIR FAIT CE TRISTE PRÉSENT? RAISONS QUI SEMBLENT PROUVER LE CONTRAIRE.

ON vit autrefois sept villes de la Grèce se disputer l'honneur d'avoir produit Homère. On voit aujourd'hui plus d'une nation attribuer à toute autre qu'elle la source d'une maladie trop universellement répandue en Europe, et que rien encore n'a pu en expulser.

On accuse assez généralement Christophe Colomb d'avoir apporté en Espagne ce cruel fléau, en même temps qu'il y apportait la clef des trésors du Mexique et du Pérou. Plus d'une fois on a mis en question, si ces trésors avaient été plus utiles que nuisibles pour les Espagnols; jamais on ne demandera si le fléau dont je parle ici, peut être utile à quelque chose. Au surplus, voici un médecin portugais qui prétend laver et Colomb et son équipage du fâcheux reproche

qu'on leur fait depuis quatre cents ans à peu près : il soutient, dis-je, que le mal vénérien a paru, pour la première fois, en Italie, dès l'an 1493, au mois de mars, c'est-à-dire, avant le voyage même de Colomb en Amérique, ou du moins avant son retour. Ainsi, d'après ce fait, loin que Christophe et ses compagnons eussent colporté d'Amérique en Europe ce mal désastreux, ce serait en Europe même, s'ils en ont été atteints, qu'ils seraient venus le puiser.

Leur défenseur cite, à l'appui de son système, l'opinion de Pierre Pintoo, né à Valence, en Espagne, et médecin du pape Alexandre VI. Ce médecin déclare, dans deux de ses ouvrages, que, dès l'année 1493, il se manifesta, en Italie, une maladie pestilentielle, ou contagieuse, dont un fort grand nombre de personnes furent attaquées. Pintoo ajoute qu'un seul homme, atteint de ce cruel mal, peut le communiquer à tous ceux qui habiteront la même maison, attendu qu'il en infectera l'air ; ainsi, de proche en proche, toute une ville, enfin, tout un royaume. Au reste, poursuit l'écrivain portugais, Pintoo écrivait encore sur cette matière en 1499. Colomb était de retour, même de son second voyage ; et ce médecin, né en Espagne, qui ne

pouvait pas ignorer ce qui se passait dans sa patrie, ne paraît pas même soupçonner qu'elle soit redevable de ce triste cadeau à ses modernes argonautes. Pintoo, au contraire, n'attribue cette étrange révolution qu'à des causes d'une espèce toute opposée, telles que les grandes sécheresses, ou les grandes inondations, l'inconstance journalière des saisons, ou, si l'on veut, leur incohérence; la mauvaise nourriture, la disette même presqu'absolue, occasionnée par le défaut de récolte et par les guerres qui ont désolé, affamé et infecté l'Italie; et enfin, poursuit-il, par l'influence des astres sur notre globe. Vous voyez par ce dernier trait, mon ami, que Pintoo n'écrivait pas dans le dix-huitième siècle; il écrivait à la fin du quinzième, où les hommes les plus éclairés mettaient l'astronomie judiciaire au nombre des sciences. Ce qui le prouve, c'est qu'il paraît n'avoir été combattu, dans le temps, ni sur ce point, ni sur les autres.

Que faut-il en conclure, ajoute le médecin portugais? Trois choses: 1°. que quoique cette maladie ne se fût manifestée, en Italie, que vers le printemps de l'année 1493, elle se trouvait déjà répandue, en 1499, tant en Espagne qu'en France, où elle avait déjà même reçu différens noms; 2°. que comme ce mal s'était

manifesté sous la forme de pustules ou de boutons qui couvraient le corps des malades, Pintoo le rangea dans la classe d'une troisième espèce de petite vérole, apparemment parce qu'il avait cru que cette contagion n'était qu'un germe de pourriture très-susceptible de se rassembler et de paraître sous la forme de boutons; 3°. que l'administration du mercure, pour la cure de la maladie dont il s'agit, est d'une date fort antérieure à celle qu'assigne M. Astruc, puisque Pintoo l'avait déjà conseillé, avec succès, dès que ce mal se fut manifesté.

L'autre témoignage que cite l'auteur, pour appuyer son opinion, est tiré des Lettres de Pierre Delphini, général de l'ordre des Camaldules, livre également très-rare, et que l'auteur a eu soin de se procurer. On lit, dans ces Lettres, le fâcheux état où se trouvait déjà l'Italie, dès l'année 1450. A Venise, ajoute-t-il, non-seulemet les canaux n'étaient plus navigables, mais toutes les rivières de cet état étaient à sec. Cette même année là, le froid y fut si excessif, que le peu d'eau qui y restait fut gelé. On essuya, les années d'après, des tremblemens de terre, la famine, et d'autres calamités auxquelles on doit, dit-il, attribuer la peste qui règne actuellement en Italie. Cette lettre est adressée au

cardinal de Sienne, à qui il conseille de ne pas se rendre en Toscane, parce que ce fléau n'y était pas encore éteint. De plus, Delphini a fait, dans la première lettre du livre 3e., datée du 3 novembre 1491, une description si bien détaillée du cruel état où il avait trouvé un de ses amis, qui avait été atteint de cette contagion, qu'on n'y peut méconnaître les symptômes qui accompagnent quelquefois le vice vénérien. Voilà donc le virus qui se manifeste quelques années avant que l'équipage de Christophe Colomb eût pu le communiquer. On a lu, dans le nº. 9, pag. 282, *de l'Espagne littéraire*, que ce fameux navigateur n'obtint, de la reine Isabelle, les secours qu'il avait sollicités pour la découverte du Nouveau-Monde, qu'après la prise de la ville de Grenade, arrivée en 1492.

L'auteur ne s'est point dissimulé l'objection, peut-être la plus forte qu'on puisse lui faire, savoir : que les symptômes qui accompagnaient l'épidémie dont l'Italie fut affligée, dès l'année 1593, ne faisaient pas leurs ravages sur les mêmes parties du corps auxquelles le virus vénérien s'attache communément. Il répond à cela, que ce n'est jamais au commencement des épidémies qu'on aperçoit tous les symptômes. C'est à mesure des progrès que le mal fait que

se développent d'autres accidens; qu'en un mot, que ce n'est que vers la fin des pestes que les charbons se déclarent. Il est donc à présumer, conclut-il, que ces derniers symptômes, et les autres qui caractérisent aujourd'hui le mal vénérien, ne parurent que l'année d'après. Aux preuves dont nous avons donné le détail précédemment, l'auteur a cru devoir en ajouter d'autres, qui semblent confirmer, de plus en plus, que la maladie vénérienne n'a pas tiré son origine de l'Amérique. Si l'on consulte, dit-il, les Lettres de M. Pierre-Martyre d'Anglérie, où l'on trouve, dans la 67e. du Ier. livre, écrite de Jaen en Andalousie, le 5 avril 1489, que la maladie en question ravageait déjà, tant l'Espagne, que la France et l'Italie; on y voit encore qu'elle se manifestait par des ulcères chancreux à la bouche, par des douleurs cruelles aux jointures de tout le corps: on y apprend, de plus, que le mal cédait à l'usage de la pommade mercurielle. Ces détails sont si formels, qu'on ne voit pas comment M. le baron Wanswieten aurait pu y répondre. Ces faits prouvent effectivement que, plus de trois ans après le départ de Christophe Colomb pour l'Amérique, le virus vénérien faisait déjà des ravages en Europe. Mais le savant auteur portugais, qui ne plaide

que la cause de la vérité, avoue, de bonne foi, qu'il ne prétend pas tirer du témoignage de Pierre-Martyre, tout l'avantage qu'il présente, parce qu'il est douteux que la date de cette lettre soit exacte; il la croit même postérieure de quelques années à celle qu'elle indique. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle franchise, mais l'auteur peut bien renoncer à ce petit avantage. Les autres preuves qu'il va rassembler, et qu'il tire d'écrivains irrécusables, donnent à son sentiment tous les degrés de certitude dont il est susceptible. Hélie Capréali, après avoir raconté les calamités que l'Italie venait d'essuyer, et qui existaient encore lorsqu'il écrivait, en 1492, donne une description si détaillée de la maladie vénérienne, que le plus ignorant ne s'y tromperait certainement pas aujourd'hui. Il dit que, parmi d'autres fléaux, il régnait, dans cette contrée, une contagion monstrueuse et universelle. Voici sous quel aspect elle se manifestait : Le corps commençait d'abord à se couvrir de pustules de la grosseur d'un lupin, et qui étaient bientôt accompagnées d'une fièvre très-violente, ainsi que de démangeaisons et même de douleurs aux articulations. Ces pustules grossissaient ensuite, et formaient, sur toute la peau, autant de tuber-

cules, qui d'abord étaient d'une couleur livide, et ensuite se changeaient en une couleur brune, au bout de quelques jours ; il en découlait une humeur épaisse, extrêmement âcre et mêlée avec du sang ; mais ce mal assiégeait, pour l'ordinaire, les organes de la génération, et attaquait principalement les personnes peu continentes. J'ai entendu dire souvent, ajoute Capréoli, que cette maladie horrible s'était déjà répandue presque par-tout l'univers. Depuis peu, on lui a donné le nom de *maladie française ;* mais on croit que c'est l'*elephantiasis*, que l'Italie essuya avant Pompée-le-Grand, ou la *mentagra*, qui infesta nos contrées avant le règne des empereurs Tibère et Claude.

Qu'on lise sans prévention, reprend notre auteur, tous les détails que donne Capréoli sur cette maladie épidémique, qui régnait en Italie dès l'année 1492 ; on y découvrira, sans peine, que la description de ce mal s'accorde, en tout ce qui est essentiel, avec celle qu'ont donnée de la même maladie, Pintor, Delphini, Frascator; tous disent unanimement que le mal se manifestait d'abord par des boutons purulens ; qu'il était accompagné de douleurs par-tout le corps, et qu'il se communiquait, non-seulement par ceux qui avaient eu commerce avec des femmes,

mais encore par ceux qui approchaient simplement des malades. C'est même par-là que cette maladie est devenue générale. L'auteur appuie encore son sentiment d'un passage de Frascator, écrivain qui semble porté à croire que la maladie vénérienne avait été connue avant l'an 493. Frascator se fonde sur ce qu'il connaissait un chirurgien possesseur d'un ancien manuscrit où, parmi d'autres recettes, il s'en trouvait une pour guérir la galle, qui est accompagnée de douleurs dans les jointures. On faisait mention, dans cette ordonnance, de vif argent et de soufre; et l'on conclut delà, qu'elle ne peut avoir été composée que pour la cure du mal vénérien. Quoi qu'il en soit, le sentiment de Frascator paraît avoir été celui de plusieurs d'entre ceux qui ont écrit sur les maux vénériens; la plupart, comme on peut le voir dans la première collection que Linsini a faite de leurs ouvrages, n'ont pas balancé à soutenir que cette maladie était connue de l'antiquité la plus reculée. L'auteur rapporte les passages de quelques écrivains qui confirment très-fort son opinion. Le premier qu'il cite est le poète Pacificus-Maximus; ce poète avoue lui-même avoir été atteint d'une gonorrhée si virulente, qu'il fut menacé de perdre sa virilité. On peut

vérifier ce passage dans la première édition de ses œuvres, faite à Florence en 1489. Dans la seconde édition qu'on a donnée de ses poésies, à Parme en 1691, on a retranché les vers trop obscènes que l'auteur avait laissés dans la première; mais, en revanche, on y a ajouté une notice de la vie de ce poète. On apprend par-là qu'il était né à Ascoli, en 1400, et qu'il est mort en 1500. Ce poète avait donc vécu environ un siècle, et vivait dans le siècle même où, selon l'opinion commune, la maladie vénérienne se manifesta pour la première fois. Il avait d'ailleurs été lui-même attaqué du virus dont il s'agit. On voit, par tous ces détails, que personne n'était plus en état que lui de décider la question sur l'origine, ou du moins sur l'antiquité de ce mal. De plus, Pacificus-Maximus avait été un peu libertin dans sa jeunesse : or, en 1440, il avait déjà quarante ans, et il en aurait eu quatre-vingt-quatorze à l'époque où Christophe Colomb revint d'Amérique. Est-il probable qu'à cet âge Pacificus-Maximus eût voulu, ou même pu s'exposer à contracter la maladie dont on ne place l'origine qu'à cette même époque ? Non, sans doute. Ce poète aurait pu dire à sa Phèdre, *mon mal vient de plus loin.*

Ce genre de preuve porte avec soi un degré de conviction qui n'est pas à dédaigner. C'est sans doute ce qui a déterminé notre savant portugais à rassembler ici divers exemples de la même espèce. Il les puise dans les historiens les plus accrédités. On lit, poursuit-il, dans la Chronique de Cardanni, qui commence à l'an 1410, et finit à l'an 1494; on lit que le roi Sadislas mourut, en 1414, d'une maladie qu'une dame qu'il entretenait lui communiqua aux parties qui constituent le sexe. Tristan Caraniolo, dans son livre intitulé: *De varietate fortunæ*, ou des Vicissitudes de la fortune, rapporte qu'Alphonse Ier., roi de Naples, y mourut, en 1458, d'une gonorrhée ancienne, accompagnée des plus fâcheux symptômes. Caraniolo ajoute que la peste régnait alors dans cette ville, au point que Ferdinand, son fils et son successeur, fut obligé de la quitter et de se rendre à Capoue.

Ce furent sans doute ces exemples, et beaucoup d'autres qu'on pourrait y joindre, qui déterminèrent Jean-Zacharie Plattner, le Celse de l'Allemagne, à embrasser, dans ses opuscules, l'opinion de ceux qui soutiennent que la maladie vénérienne était connue de toute l'antiquité, mais qu'il y a eu un temps où elle

avait totalement disparu. Les détails que le célèbre M. Dolloa, chef d'escadre de la marine d'Espagne, nous a donnés, au sujet de la petite vérole, dans ses *Notices américaines*, confirment, de plus en plus, ce qui vient d'être rapporté. Il dit que, dans le royaume du Pérou et même dans la Louisiane, la petite vérole fait les plus grands ravages, tous les dix ou douze ans, et qu'on n'y voit personne attaqué de ces maladies dans les années intermédiaires. Ce n'est pas même un bonheur que la petite vérole ne se fasse sentir qu'après de longs intervalles; elle semble n'avoir employé ce temps qu'à reprendre de nouvelles forces, et elle fait, à son retour, les ravages les plus meurtriers. Beaucoup d'écrivains pensent qu'il en a été de même de la maladie vénérienne. C'est pourquoi ils assurent qu'elle tire vers sa fin, et qu'en peu de temps elle disparaîtra tout-à-fait, comme on a vu disparaître la lèpre, dont la seule description fait horreur.

Entre les auteurs qui croient que la maladie vénérienne a été connue anciennement, notre savant portugais en cite un, dont nous ferons une mention particulière. C'est Jean Calvi, professeur de médecine à Milan, qui, dans une lettre adressée à son ami Martin Ghisi,

aussi médecin, se répand en reproches contre ceux qui, sans beaucoup de science, se mêlent de guérir les maux vénériens. Il se plaint encore de ce qu'on n'a pas réfléchi assez, jusqu'à présent, sur les symptômes dont était suivi le mal vénérien, lorsque, comme un souffle empoisonné, ou plutôt comme une peste cruelle, il faisait autrefois les ravages les plus affreux parmi l'espèce humaine, et sur ceux qui l'accompagnent, depuis la découverte de l'Amérique. Il regarde le mal vénérien, observé par les anciens, comme une maladie des plus aiguës, puisqu'elle donnait quelquefois subitement la mort aux malades. Par la même raison, les symptômes dont elle était accompagnée ne pouvaient que ressembler à ceux de la peste. Mais la maladie vénérienne qui afflige l'Europe depuis le retour de Colomb, doit être considérée simplement comme une maladie *vénérienne inflammatoire et chronique*. Il est constant que si l'on ne parle que du mal vénérien, tel qu'il se montre de nos jours, M. Calvi peut avoir raison ; mais s'était-il montré sous un aspect aussi bénigne vingt ou trente ans après la découverte de l'Amérique ?

Les écrivains du seizième siècle, qui ont traité à fond ce sujet, semblent assurer le contraire. Quoi

Quoi qu'il en soit, l'auteur ne se borne pas au grand nombre de preuves qu'il a déjà rapportées, il en rassemble d'autres.

Parmi tous les écrivains qui soutiennent que le virus vénérien a été apporté, de l'Amérique en Europe, par l'équipage de Christophe Colomb, c'est principalement M. Astruc qui a pris à tâche de donner à cette opinion tous les degrés d'évidence dont il l'a crue susceptible. C'est aussi particulièrement à lui que notre savant Portugais adresse les dernières preuves dont il fait usage pour prouver le contraire. M. Astruc, dit-il, assure que la maladie vénérienne est endémique dans les îles Antilles, particulièrement celle qu'on appela d'abord île Espagnole, et qu'on nomme aujourd'hui Saint-Domingue; il part de là pour demander à M. Astruc d'où il a tiré un fait de cette nature: fait intéressant pour la physique en général, et l'histoire de la médecine en particulier, qu'il n'aurait fallu établir que sur des preuves bien solides, et d'après l'opinion d'auteurs bien accrédités. C'était, poursuit-il, d'autant plus le cas, que M. Astruc a semé une profuse érudition dans son traité des maladies vénériennes. Mais, par malheur pour cet écrivain, ceux dont il pourrait invoquer l'opinion démentent fort clairement

la sienne. L'auteur portugais entend parler ici des premiers navigateurs qui ont découvert l'Amérique méridionale et septentrionale. Tout le monde est à portée de lire les collections que MM. Bri, Mariani et Ramurius ont données des relations de Christophe Colomb, de Vincent Pinzonni, d'Améric Vespucy, de Pierre-Martyre, de Fernand Cortez, etc. L'auteur assure les avoir toutes parcourues, et il prétend qu'il n'y a trouvé aucune expression qui ait le moindre rapport avec la maladie dont il s'agit. Ces voyageurs cependant n'auraient pas manqué d'en faire mention par deux raisons bien valables ; la première, parce qu'ils entrent dans d'assez grands détails sur les productions du pays, les mœurs, les usages des Américains, et particulièrement sur la lubricité des femmes brésiliennes ; la seconde, parce que ces peuples allant toujours nuds, il aurait été impossible de ne pas voir qu'ils étaient atteints de maux vénériens ; de ceux sur-tout qui présentent à la vue des symptômes affreux et dégoûtans, tels que des pustules, des boutons rouges et noirâtres. Il est encore aussi peu concevable, en supposant même cette maladie endémique dans l'île Espagnole, qu'elle eût pu se communiquer, en si peu de temps, par un petit nombre de

matelots, non-seulement aux autres provinces de l'Amérique, mais à l'Europe entière.

Ici, l'auteur portugais, pour appuyer ses raisonnemens, a recours à divers exemples de maladies propres à différentes contrées de l'Amérique. La nigua, dit-il, insecte du genre des puces, s'attache fortement à la peau, de manière que si on ne l'arrache promptement, ou si on ne la brûle avec un fer chaud, elle communique la gangrène à la partie du corps où elle s'est fichée. Le père Gumilla, dans son *Orinoque illustre*, dit que c'est une maladie endémique à toute la portion du Nouveau-Monde, entre les deux Tropiques.

Le pian est encore une maladie endémique à toute l'Afrique occidentale, et se manifeste par des ulcères fougueux sur toute la peau. On n'en obtient pas même quelquefois la cure avec les plus puissans remèdes.

On observe, dans les îles Moluques, une maladie endémique qui attaque les os, et dont les symptômes ont beaucoup de ressemblance avec le mal vénérien.

Or, ajoute l'auteur, les pays où règnent toutes ces maladies endémiques sont fréquentés par différentes nations de l'Europe, depuis le quinzième siècle. Je souhaiterais savoir par quelle

raison, par quel privilége elles n'ont pas été transportées, par contagion, dans nos foyers, comme on prétend que fut le mal vénérien. Cette prétention est d'autant moins fondée, qu'il n'est pas vrai que le virus dont il s'agit soit endémique à l'île Espagnole; disons plus, quand même il le serait, il n'est guères concevable que le vaste continent du Nouveau-Monde et un grand nombre d'autres îles, dont celle qu'on nomme *Espagnole* est entourée, n'en eussent jamais été infectées, malgré leur voisinage; et que ce n'eût été qu'à l'occasion de l'équipage de Christophe Colomb que ce mal horrible se fût communiqué à tout l'Univers. L'auteur va encore plus loin; il prétend prouver, à l'aide des assertions de Pierre Pintor, Delphini, etc., que ce furent moins les habitans des îles Antilles qui communiquèrent le virus vérolique aux Espagnols, que ce ne furent ceux-ci qui le leur apportèrent.

Voilà, sans doute, une assertion bien tranchante; mais il est difficile de se refuser aux preuves que l'auteur en apporte. Il appuie sa thèse sur deux faits inconstestables. Le premier, c'est que, quand les troupes françaises traversèrent l'Italie pour arriver à Naples, le mal en question faisait déjà les plus cruels ravages;

l'autre fait, c'est qu'elles trouvèrent que la même maladie n'était pas moins meurtrière à Naples même, que dans les villes qu'elles avaient laissées en arrière. Cela est d'autant plus constant, que le parlement de Paris avait déjà donné, dès le 6 mars 1496, un arrêt, par lequel, après avoir fait mention de la maladie contagieuse, nommée la *grosse vérole*, qui régnait depuis deux ans, tant dans cette capitale que dans d'autres lieux du royaume, il avait en même temps avisé aux moyens les plus propres pour arrêter les progrès d'une contagion aussi funeste.

L'auteur a raison d'exiger que l'on fasse la plus grande attention à la date de cet arrêt; car, quoiqu'il y eût alors deux ans que le mal vénérien infectât le royaume, personne ne s'était encore avisé de dire que l'équipage de Christophe Colomb l'eût apporté de l'Amérique. Le seul auteur qui l'a fait dans la suite, c'est-à-dire, trente ans après le premier voyage de Colomb, n'assigne la communication du mal dont il s'agit qu'au retour de son second voyage, c'est-à-dire, en 1496. Concluons donc, dit l'auteur, en récapitulant ce qu'il a déjà dit, que ce sont les Espagnols qui ont porté aux îles Antilles le mal vénérien;

1°. Parce qu'un observateur aussi éclairé,

aussi exact que Colomb, qui rend, dans son journal, un compte très-détaillé de tout ce qu'il a vu aux îles Antilles, dans un voyage fait en 1492, n'aurait pas manqué de dire que les habitans de ces îles étaient atteints du virus vénérien. Puisqu'ils étaient nuds, il eût facilement remarqué sur leur corps les symptômes ordinaires de cette maladie;

2°. Parce que l'équipage des quatre vaisseaux, expédiés des ports d'Espagne pour l'île Espagnole, au mois d'avril 1494, et commandés par Barthelemy Colomb, frère de Christophe, était infecté de la maladie vénérienne qui ravageait déjà l'Espagne, comme Pintor l'assure;

3°. Parce que l'équipage des quatre autres vaisseaux, commandés par Antoine de Cespèdes, expédiés des ports de l'Andalousie pour l'île dont nous parlons, au mois d'août 1454, était aussi attaqué du même mal, ainsi que l'équipage de quatre vaisseaux expédiés pour la même île, au mois d'octobre 1495, et commandés par Jean d'Agnado. Ce fut par là, ajoute l'auteur, que le mal vénérien fut transporté d'Espagne à l'île Espagnole, où il fit bientôt les plus grands ravages. Cette île, selon la Relation de Gonzale de Fernandez d'Oviédo, contenait un million d'habitans; mais, au bout de douze ou

quinze années au plus, on en comptait à peine cinq cent mille. Oviédo en parle comme témoin oculaire; il était en Amérique, en 1513. Le mal vénérien, ajoute-t-il, accompagné de la famine que cette île essuya, et de la mauvaise conduite des Espagnols, fut la principale cause de la mortalité des Indiens. En un mot, cette maladie était si commune dans l'île, qu'ensuite, sans s'arrêter à examiner d'où et comment elle y était venue, on s'accoutuma à dire, quoique sans fondement, qu'elle y était endémique, sur-tout depuis l'an 1517, qu'on commença à faire usage du bois de gayac pour la guérir.

L'auteur en revient encore à M. Astruc. Il prétend que, pour mieux faire croire que le virus en question était venu d'Amérique, cet écrivain n'a pas craint d'altérer les passages de quelques auteurs qu'il cite dans son Traité des maladies vénériennes. L'anonyme portugais ajoute que c'est avec regret qu'il en vient à ce reproche, attendu qu'il fait un très-grand cas des recherches que M. Astruc a été obligé de faire pour composer un pareil ouvrage. C'est par une suite de cette considération qu'il s'arrête simplement, dit-il, à relever ce que M. Astruc fait dire à Jérôme Frascator, parce qu'en même temps cet auteur est le plus sensé, le

plus instruit, et le plus savant d'entre tous ceux de son siècle qui ont écrit sur les maux vénériens.

M. Astruc fait dire, en effet, à Frascator, que la maladie vénérienne est nouvelle, et qu'on ne l'a point observée dans les siècles précédens; mais c'est ce que Frascator n'avance nulle part dans son ouvrage. Il lui fait dire encore que ce mal avait été transporté d'Amérique en Europe; ce que Frascator n'avance pas de son chef. Il se borne à dire que quelques-uns l'ont ainsi imaginé.

C'est aux lecteurs, et en particulier à ceux qui sont versés dans ce genre de recherches, à juger si l'écrivain portugais a rempli sa promesse. Nous croyons ses preuves, sinon décisives, au moins dignes de la plus grande attention. Elles ont d'ailleurs le mérite de la nouveauté, et prouvent autant de sagacité que de profondeur.

LETTRE XLVII.

MALADIES RÉPUTÉES OU MORTELLES OU INCURABLES, ET GUÉRIES PAR DES REMÈDES FORT SIMPLES.

Vous n'êtes pas athée en fait de médecine, mon cher ami; vous pensez, comme moi, que l'on peut quelquefois venir au secours de la nature; mais nous pensons tous deux aussi qu'on n'emprunte pas toujours à l'art les plus sûrs moyens. L'espagnol Campillo, qui de médecin s'était fait apothicaire, l'interrogeait mieux et avec bien moins d'appareil. L'expédient le plus simple était toujours celui qu'il préférait. On peut dire que cet apothicaire était la plus mauvaise pratique de son magasin. Voici plusieurs de ses cures; je dirais presque de ses prodiges. Je les ai puisés dans un ouvrage de sa composition. C'est lui-même qui va parler; je me borne à le traduire.

« Un homme d'environ trente ans, dit-il, » vint implorer le secours de mes lumières pour » une hydropisie dont il se trouvait affligé de-

» puis quelques mois. Il avait déjà mis en usage
» ce que les plus habiles maîtres de l'art lui avaient
» prescrit. Il était en même-temps si faible,
» que, quoiqu'il demeurât tout à côté de ma
» maison, il ne put se transporter chez moi
» qu'appuyé sur le bras de son frère et de sa
» belle-sœur qui me l'amenèrent. J'avais eu
» jusqu'alors la plus grande répugnance à pra-
» tiquer la médecine, quoique j'eusse étudié
» cette science dans l'université de Saragosse;
» je voulais me renfermer dans la seule prati-
» que de la pharmacie. Touché cependant de
» compassion pour mon voisin, j'examinai à
» fond sa triste situation, et lui fis, en même-
» temps, plusieurs questions sur les maladies
» auxquelles il avait pu être sujet depuis le
» temps même de sa naissance. Il répondit à tout
» avec assez d'exactitude. Je lui dis alors que
» s'il voulait tenter, pour dernière ressource, ce
» que je lui indiquerais, il pourrait peut-être
» guérir. Il fut étrangement surpris, ainsi que
» les deux personnes qui étaient avec lui, lors-
» que j'ajoutai qu'il pourrait se retirer de ce
» fâcheux état, s'il était assez heureux pour
» gagner la petite vérole. Il ne l'avait pas en-
» core eue, et je lui persuadai de se rendre à
» la salle de notre hôpital, où il y avait alors

» un grand nombre d'enfans attaqués de cette
» maladie. Il y consentit, s'y fit transporter, y
» resta une semaine, et eut, au bout de ce
» temps, le mal qu'il était venu y chercher. Sa
» petite vérole fut des plus complètes : il eut
» beaucoup à souffrir ; mais l'hydropisie dis-
» parut entièrement. On le ramena chez son
» frère, au bout de trois semaines, fort affaibli
» par sa dernière maladie, mais absolument
» guéri de la première.

» J'avais presqu'entièrement oublié cet homme,
» lorsque son frère et sa belle-sœur me le rame-
» nèrent un matin chez moi. Je le questionnai de
» nouveau. Ses réponses furent pour moi une
» nouvelle preuve que j'avais saisi le véritable
» moyen d'opérer sa guérison. Je lui prescrivis le
» régime qu'il devait observer durant sa convа-
» lescence, et je le congédiai. Quelques années
» après, je le rencontrai par hasard ; il jouissait
» de la plus parfaite santé ; mais cette cure me
» mit bientôt dans la nécessité d'en entrepren-
» dre d'autres, vu l'affluence de monde qu'elle
» m'attira. Le même succès a presque toujours
» couronné mes soins dans des cas très-diffé-
» rens ; et c'est en faveur de l'humanité que j'en
» rassemble ici les détails. J'ajouterai que deux
» de nos plus fameux médecins, don Michel

» Osorbon et don Sébastien Soriano, ont una-
» nimement applaudi au plan et au but de
» mon ouvrage.

» Voici un autre exemple qui prouvera
» combien l'application des emplâtres est nui-
» sible et abusive pour la cure de la plupart
» des ulcères, et combien les moyens les plus
» simples peuvent produire, dans bien des cas,
» les effets les plus salutaires.

» Un riche particulier, âgé d'environ cin-
» quante ans, et d'une très-bonne constitution,
» s'était fait, en se heurtant contre un buisson,
» une forte égratignure à la partie moyenne de
» la jambe. Il était alors à la chasse. De retour
» chez lui, il s'aperçut que son bas était collé
» sur sa jambe, au moyen de quelques goutes
» de sang qui étaient sorties de sa blessure. Il
» arracha ce bas sans précaution, et augmenta
» encore le mal. Il fit venir, le jour suivant, son
» chirurgien, qui lui conseilla de se tranquilli-
» ser, et d'appliquer sur la plaie des cataplasmes
» faits avec de la mie de pain, du lait et un
» peu de safran, pour calmer, disait-il, l'in-
» flammation qui était survenue. Il arriva qu'au
» bout de quatre jours de l'application de ces
» cataplasmes, l'inflammation avait en effet paru
» un peu diminuée; mais la peau de l'endroit

» où le cataplasme avait été posé se trouva si
» attendrie, qu'il en résulta un ulcère large, à
» peu près, comme une pièce de vingt-quatre
» sous. La jambe devint un peu enflée, et le
» malade y sentait déjà des douleurs qui deve-
» naient plus vives de temps à autre. Comme il
» craignait que son état n'empirât, il consulta
» un second chirurgien, qui, après l'avoir exa-
» miné, lui promit de le guérir en peu de jours.
» Malheureusement, les nouveaux moyens qu'il
» employa furent aussi peu efficaces que les
» premiers. Le malade perdit l'appétit et pres-
» que le sommeil. Voilà le fruit qu'il retira de
» plusieurs aposèmes, de médecines et de ti-
» sannes qu'on lui prescrivit, dans la vue, disait-
» on, de rendre son sang plus fluide, et même
» d'en corriger l'âcreté. Dans ces circonstances,
» il s'adressa au célèbre M. Devaux, chirur-
» gien-major des armées du roi, qui dit au
» malade qu'il ne parviendrait pas à se rétablir
» entièrement, sans passer, au préalable, par
» les grands remèdes. Celui-ci assurait positi-
» vement que, quoiqu'il fût garçon, il n'avait
» jamais été atteint du virus vénérien; mais ce
» nouveau moyen fut encore sans efficacité.
» L'ulcère fit même des progrès si grands, qu'il
» fut bientôt question de couper la jambe au

» malade. Enfin, celui-ci implora les secours de » M. Campillo, qui, regardant l'amputation » proposée comme la dernière ressource, en » pareil cas, crut devoir auparavant faire l'essai » de quelques autres. Celle qu'il employa était » d'une nature infiniment plus douce. Il pres- » crivit au malade de verser, goutte à goutte, sur » sa jambe, une pinte d'une eau qu'il lui en- » verrait, et de renouveler ce pansement trois » fois par jour, c'est-à-dire, le matin, à midi, » et le soir; mais, en même-temps, il lui fit » promettre qu'il ne goûterait point à cette eau. » Le malade le promit, tint parole, et s'en » trouva bien. En moins de quinze jours, l'ul- » cère diminua de plus de moitié, et disparut » entièrement au bout de six semaines ».

M. Campillo, pour inspirer plus de confiance à son malade, lui avait d'abord fait entendre que l'eau qu'il lui envoyait était véritablement une eau préparée; mais il ne tarda point à lui avouer que c'était de l'eau toute simple qu'il puisait dans la fontaine de sa cuisine. Il conseilla de la faire dégourdir avant de la verser. Il prévint aussi qu'on pouvait en imbiber une compresse, qu'on appliquerait sur l'ulcère, après y avoir versé toute l'eau; mais il ajouta qu'il faudrait mouiller tout doucement cette compresse, à

chaque fois, avant de l'enlever. Voilà un remède bien simple, et par-tout bien commun, auquel un riche malade fut redevable de sa guérison; mais ce ne fut qu'après avoir fait inutilement usage d'emplâtres composées de gomme qu'on nous apporte du fond de l'Asie. Quand les hommes seront-ils donc assez sages pour croire que la Providence a placé sous notre main, et dans notre climat, les moyens dont nous avons besoin pour nous délivrer des maux qui nous affligent, et dont le climat que nous habitons est quelquefois lui-même la première cause!

« Une belle femme, dit-il, d'environ quarante-
» deux ans, fut attaquée d'une douleur de rhu-
» matisme aux jambes, et sur tout à la jambe
» gauche. Elle épuisa tous les remèdes qui lui
» furent indiqués par les maîtres de l'art. Ni les
» tisannes sudorifiques, ni les topiques des dif-
» férentes espèces ne lui furent épargnés; mais
» le mal faisait sans cesse de nouveaux progrès.
» La malade eut recours à M. Devaux, chi-
» rurgien des armées de sa majesté catholique,
» et très-renommé dans toute l'Espagne. Il savait
» que le mari de celle qui le consultait menait
» une vie peu réglée. Il présuma que la mau-
» vaise conduite du mari pouvait avoir influé
» sur la santé de la femme; il crut donc devoir

» lui prescrire les remèdes analogues. Après
» plusieurs saignées, différentes médecines, et
» particulièrement l'usage des bains domesti-
» ques, l'on administra à la malade jusqu'à
» quinze frictions d'environ trois gros de pom-
» made mercurielle. Ce fut en vain ; la malade
» eut, outre le chagrin de ne point guérir, celui
» de perdre une partie de ses dents, et de rester
» percluse de tous ses membres. Elle se sou-
» vint alors de moi, et je la retirai en peu de
» jours de ce fâcheux état par deux moyens
» bien simples. Je lui fis d'abord prendre pen-
» dant quelques jours, matin et soir, le lait
» d'ânesse, dans la vue de rétablir un peu sa
» poitrine qui était fort endommagée. Je lui
» ordonnai ensuite de se faire oindre et frotter
» tout le corps, particulièrement les parties les
» plus affectées, avec de l'huile de vers de
» de terre préparée de la manière suivante : on
» remplit à demi une bouteille de vers de terre
» qu'on a eu le soin de laver à différentes reprises,
» pour les débarrasser entièrement de la terre
» dont ils sont presque farcis, et après les avoir
» bien essuyés avec un linge blanc, on bouche
» et l'on ficelle exactement la bouteille ; on l'en-
» terre ensuite dans un baquet rempli de fumier
» de cheval. Au bout de quelques jours les vers

» se

» se pourrissent et se convertissent en une espèce
» d'huile, tel fut l'unique remède que j'employai
» pour guérir la malade. Elle se trouva beau-
» coup mieux dès la seconde semaine qu'elle
» eut commencé d'en faire usage, et elle fut
» parfaitement rétablie au bout d'un mois ».

M. Campillo prévient ses lecteurs que l'odeur de cette huile est des plus désagréables; mais les douleurs aiguës d'un rhumatisme, le sont encore bien davantage.

« Une espagnole était attaquée, depuis cinq
» mois, d'une douleur extrême dans le bas-
» ventre, sans qu'aucune ressource de l'art
» eût pu la soulager. Elle eut enfin recours à
» moi; et peut-être, au fond, n'avait-elle pas
» plus d'espérance que je dusse la guérir, que
» je n'en eus d'abord moi-même de la tirer
» d'affaire. Elle était la femme d'un très-riche
» laboureur, et déjà elle avait inutilement con-
» sulté tous les gens de l'art qui ont parmi
» nous quelque réputation : les douleurs qu'é-
» prouvait cette femme étaient quelquefois,
» dans le cours de la journée, si violentes,
» qu'elle ne pouvait pas rester un seul moment
» dans la même situation. Je ne voulus abso-
» lument rien lui ordonner les deux premiers
» jours, malgré toutes les prières qu'on me

» fit. Je me bornai à réfléchir mûrement sur
» tout ce qu'on avait mis en usage pour la sou-
» lager. J'avoue, de bonne foi, que je ne fus
» pas peu surpris de voir qu'on avait presque
» tout tenté, et d'apprendre que rien n'avait
» réussi. Cependant, comme une des règles
» que doit suivre celui qui se charge de traiter
» des malades abandonnés, est de ne jamais
» prescrire les mêmes moyens qui ont été in-
» fructueusement employés, je crus pouvoir
» indiquer le remède qui suit, tant parce qu'on
» ne l'avait pas encore mis en usage, qu'en
» faveur des propriétés que je lui connais. J'a-
» joutai que si le lavement prescrit portait des
» fumées à la tête, au point que la malade
» parût être ivre, comme si elle eût bu du vin
» avec excès, le mal ne reviendrait plus. Le
» succès justifia ma prédiction. La malade fut
» guérie en vingt-quatre heures, et un seul
» clistère suffit pour opérer cette cure. Le voici
» tel que je l'ordonnai et tel que je distribuai
» la recette à différentes personnes qui s'em-
» pressaient de me la demander : on prendra
» trois onces d'huile de vers de terre, autant
» d'huile d'amandes amères, tirée sans feu,
» deux onces d'huile d'amandes douces, tirées
» de même, un demi-septier de vin d'Espagne ;

» on mêlera bien le tout ensemble, et après » l'avoir fait chauffer légèrement, on prendra » ce lavement, que l'on tâchera de garder le » plus qu'il sera possible ».

M. Campillo avoue qu'il doit peut-être une grande partie de cette guérison au soin qu'il a pris de saisir le moment favorable pour faire administrer ce remède : attention, dit-il, trop négligée par bien des gens de l'art, et sans laquelle cependant les remèdes les plus salutaires peuvent manquer leur effet.

« Je fus consulté, l'été dernier, par un seigneur » âgé d'environ trente ans. On remarquait vé- » ritablement en lui tous les symptômes d'après » lesquels on décide qu'un malade est pulmo- » nique : il était fort maigre, crachait le pus, » avait une toux continuelle et une fièvre lente » qui redoublait vers le soir et paraissait dimi- » nuer le matin, avec des sueurs abondantes. » J'entrepris cependant très-volontiers de le » guérir, persuadé que si je réussissais, cette » cure ferait beaucoup de bruit, et encoura- » gerait les médecins à ne point abandonner » légèrement les malades du même genre qui » pourraient s'adresser à eux. Je fis prendre au » mien, pendant quarante jours, à cinq heures » du matin, environ un demi-septier de lait

» d'ânesse. Je laissais reposer le malade jusqu'à
» sept heures ; après quoi, je le faisais monter
» à cheval ; mais pour peu de temps les pre-
» miers jours, et seulement jusqu'à ce qu'il
» commençât à suer. Je lui ordonnai, pour
» toute boisson, une tisanne composée de jalep,
» et pour nourriture une gelée faite du même
» jalep : je lui permettais cependant quelquefois
» de manger un morceau de pain fait en forme
» de biscuit de mer. Mais ce qui, à mon avis,
» contribua aussi à le rétablir, ce fut l'usage
» du *conditum* ou opiat, dont je lui prescrivis
» quatre doses par jour, c'est-à-dire, immé-
» diatement avant de prendre quelque nour-
» riture. Je fis composer cet opiat d'une once
» de quinquina, de demi-once de cachou, et
» de trois gros d'anthitutique de Potérius.
» Lorsque le tout avait été réduit en poudre
» très-fine, je le faisais délayer dans une quan-
» tité suffisante de syrop de lierre terrestre : il
» prenait de cet opiat un gros à chaque fois.
» Au bout de six semaines, je priai deux
» fameux médecins, qui avaient pris aupara-
» vant soin de lui, et qui l'avaient même con-
» damné, de venir le voir avec moi. Ils furent
» très-étonnés du bon état où ils le trouvèrent,
» et ne purent se dispenser de me rendre jus-

» tice. Je lui fis alors quitter le lait ; mais je » l'engageai à continuer encore le même régime » pendant quarante autres jours, après quoi » je le remis peu à peu à son train de vie ordi- » naire. Ce seigneur fut parfaitement guéri, et » il m'aurait donné la moitié de son bien, si » j'avais été aussi ardent à l'accepter que lui à » me l'offrir. Mais, ajoute noblement M. Cam- » pillo, j'ai encore été moins flatté des marques » de reconnaissance dont il me combla, que des » nouveaux succès que j'ai obtenus en guéris- » sant beaucoup de gens du peuple par le » moyen des mêmes procédés ».

LETTRE XLVIII.

ESPÈCE D'HOMME MARIN.

LE théâtre critique du père Féi-jo est un ample répertoire de faits curieux, instructifs, intéressans et quelquefois singuliers. Celui que nous allons rapporter est au moins de ce dernier genre : l'auteur espagnol atteste la vérité, et les preuves sur lesquelles il s'appuie, lèvent jusqu'au soupçon du doute.

En 1674, au mois de juin, quelques jeunes gens de Bilbao étant à se baigner au bord de la mer, un d'entr'eux, nommé François de la Véga, âgé alors d'environ quinze ans, s'enfonça volontairement dans les flots et ne reparut plus. Ses camarades, après l'avoir attendu fort longtemps, se persuadèrent qu'il s'était noyé : ils rendirent cet accident public, et on le fit savoir à la mère de François de la Véga, qui demeurait à Lierganès, bourg de l'archevêché de Burgos. Elle n'eut pas lieu d'en douter, puisque son fils ne reparut ni chez elle, ni dans la ville qu'il habitait avant son malheur. Cinq ans après, quelques pêcheurs des environs de Cadix apperçurent en plein jour une figure d'homme, qui tantôt nageait sur la surface des eaux, et tantôt s'y enfonçait volontairement. Ils virent la même chose le lendemain, et parlèrent à différentes personnes de cette singularité : elle fixa l'attention du public. On tendit des filets ; on amorça le nageur avec des morceaux de pain ; en un mot, on réussit à le prendre, et l'on trouva que c'était un homme bien conformé. On le questionna en plusieurs langues, sans qu'il répondit dans aucune. On eut même recours à un autre moyen, ce fut de le conduire au couvent de St.-François, où il fut conjuré comme pouvant être

Digitized by Google

possédé de l'esprit malin. L'exorcisme fut aussi inutile que les questions l'avaient été. Enfin, quelques jours après, il prononça le mot de *Lierganès ;* il y avait auprès de lui quelqu'un qui était de ce bourg même : le secrétaire de l'inquisition en était aussi ; il écrivit à ses parens pour tâcher de tirer d'eux quelques éclaircissemens relatifs à cet homme singulier. On lui répondit qu'un jeune homme de Lierganès avait effectivement disparu sur la côte de Bilbao, sans qu'on eût entendu parler de lui depuis ce temps. Il fut décidé que l'homme marin serait envoyé à Lierganès ; et un religieux Franciscain, que d'autres affaires y conduisaient, se chargea de l'accompagner ; cela ne put cependant s'effectuer que l'année d'après. Lorsqu'ils furent l'un et l'autre à un quart de lieue du village, le religieux ordonna au jeune homme de prendre les devants et de lui montrer le chemin de sa maison. Ce dernier, sans rien répondre, le conduisit directement chez sa mère : elle le reconnut à l'instant même, et elle s'écria, en l'embrassant, *voilà mon fils, que j'ai perdu à Bilbao.* Deux de ses frères, qui étaient là, le reconnurent également, et l'embrassèrent avec la même tendresse. Quant à lui, il ne témoigna ni surprise ni sensibilité. Il ne parla pas plus à Lierganès

qu'il n'avait fait à Cadix, et l'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son aventure. Il avait entièrement oublié sa langue naturelle, exceptés les mots *pain*, *vin*, *tabac*, qu'il ne prononçait pas même à propos. Lui demandait-on s'il voulait l'une ou l'autre de ces choses, il était hors d'état de répondre. Il mangeait avec excès du pain durant quelques jours, et en passait ensuite un pareil nombre sans prendre aucune sorte de nourriture.

Il s'acquittait fort bien des commissions où il ne fallait point parler. Il remettait une lettre exactement à son adresse, et en rapportait la réponse par écrit. On l'envoya un jour en porter une à Santader. Il fallait, pour y arriver, passer la rivière de Pédrena ; elle a plus d'une lieue de longueur dans cet endroit, et François de la Véga ne trouva point de barque pour la traverser. Il la traversa à la nage, et remplit parfaitement sa commission.

Ce jeune homme avait environ six pieds de haut, le corps bien formé, le teint blanc, les cheveux roux et aussi courts qu'un enfant qui vient de naître. Il allait toujours nuds pieds et n'avait presque point d'ongles ni aux pieds ni aux mains. Il ne s'habillait que lorsque l'on l'en faisait ressouvenir, et il ne lui en coûtait pas

plus d'aller sans vêtemens. Il en était de même pour le manger, lui en offrait-on? Il l'acceptait. Oubliait-on de lui en présenter? Il n'en demandait point.

Ce fut ainsi que ce jeune homme resta encore neuf ans chez sa mère. Au bout de ce temps, il disparut de nouveau, sans qu'on ait su ni comment, ni pourquoi. Il est à croire que les mêmes raisons qui avaient causé sa première disparution, influèrent sur la seconde. On publia qu'un habitant de Lierganès avait depuis revu François de la Véga, dans un port des Asturies; mais ce fait paraît moins attesté que les précédens. On assure aussi, que lorsqu'on retira cet homme singulier de la mer de Cadix, il avait le corps tout couvert d'écailles, mais elles tombèrent par la suite. On ajoute que divers endroits du corps de cet homme étaient aussi durs que du chagrin. Le père Fei-jo ajoute à ce récit beaucoup de réflexions philosophiques sur un tel phénomène, et sur les moyens qui ont pu rendre un homme capable de vivre au fond des mers. Il avoue que si François de la Véga eût conservé toute sa raison et l'usage de la parole, il aurait pu mieux nous instruire sur cet objet, que ne pourront le faire toutes les réflexions des physiciens. Il aurait pu nous apprendre une foule

de détails qui seront toujours ignorés des plus habiles naturalistes : par exemple, sur la génération des poissons, leur façon de vivre, leur nourriture, leurs transmigrations, leurs guerres, leurs alliances ; il aurait pu y joindre d'amples éclaircissemens sur le fond de la mer, sur les plantes qui y naissent, les matières qui s'y joignent, les eaux qui s'y rendent. On eût appris de lui-même comment il avait pu y subister si long-temps, et s'y accoutumer si subitement? s'il y dormait par intervalles et combien de temps il supportait le défaut de respiration? comment il échappait à la voracité des monstres marins, et peut-être, quelles sont les différentes espèces de ces monstres? Le père Fei-jo, à l'appui de cet exemple, en cite un autre bien inférieur au premier ; c'est celui d'un pêcheur sicilien nommé Nicolas, et qu'on avait surnommé *Pesce Colas:* il était né de pauvres parens, à Catania, et s'exerça à nager dès son enfance. Devenu supérieur dans cet exercice, la nécessité et son goût le déterminèrent à se faire pêcheur. Il s'attacha à la pêche des huîtres et du corail. En peu de temps, la mer sembla être devenue son élément naturel. Il pénétrait dans ses profondeurs, et parcourait sa surface avec la rapidité du poisson le plus agile. Bientôt même, ce qui n'avait

d'abord fait que son amusement, devint pour lui un besoin. Il souffrait prodigieusement de la poitrine, s'il passait un jour hors de l'eau, et il le passait, au contraire, aisément au milieu des flots de la mer. Il y restait malgré les tempêtes, servait souvent de courrier d'un port à l'autre, et du continent aux îles voisines; en un mot, il semblait que cet homme eut absolument changé de nature, et que la terre ne put être, désormais pour lui, qu'une demeure étrangère et momentanée. Sa hardiesse excessive causa sa perte. Frédéric, roi de Naples, curieux de connaître l'intérieur du fameux goufre, nommé par les anciens le goufre de *Caribde*, proposa à cet homme d'y plonger, et pour exciter son courage, il y fit jeter une coupe d'or, en l'assurant qu'elle serait à lui s'il pouvait la retirer de cet abîme. *Pesce Colas* qui avait hésité d'abord, ne balança plus; il se lança dans cette horrible profondeur, et, au bout de trois quarts d'heure, il reparut avec la coupe. Il fit au roi le récit de ce qu'il avait vu; peut-être même ce récit fut-il trop exagéré; cependant il ne satisfit pas entièrement Frédéric. Il jeta une autre coupe d'or dans le goufre. *Pesce Colas*, effrayé des périls qu'il venait de courir, ne voulut point les affronter une seconde fois. Le

monarque lui promit, outre cette coupe, une somme très-considérable. Ce nouvel appas vainquit sa répugnance. Il plongea de nouveau, mais ce fut pour la dernière fois de sa vie. Il ne reparut plus, et malgré les recherches qu'on fit de son corps par la suite, on ne le retrouva point. Sans doute qu'il resta englouti dans quelques-unes des cavernes de ce goufre, ou qu'il fut dévoré par quelques-uns des monstres qu'il disait avoir esquivés dans sa première tentative.

LETTRE XLIX.

RÈGLE MATHÉMATIQUE DE LA FOI HUMAINE.

JE vous adresse, mon ami, une assez forte dose de littérature. Vous connaissez déjà don Fei-jo, ce bénédictin espagnol, écrivain laborieux, profond, tranchant et philosophe. Il eût brillé dans tous les pays où il aurait fixé sa résidence ; il y eût, dis-je, brillé, parce que le génie est de tous les pays. Le morceau que je traduis ici ne l'a jamais été dans notre langue.

C'était une question assez délicate pour un religieux, et sur-tout un religieux espagnol; mais l'homme qui réunit le jugement au génie, peut parler de tout sans se compromettre.

On demandait un jour à Thalès le Milésien, combien la vérité était éloignée du mensonge? Il répondit avec esprit, *autant que les yeux sont éloignés des oreilles.*

Sans doute que ce premier philosophe de la Grèce connaissait bien le monde, et que le monde était alors comme il est à présent. Il y a si peu de sincérité parmi les hommes, que quoique la raison ne doive pas rejeter toutes leurs connaissances, comme une espèce de contrebande, elle doit au moins avoir la faculté de les arrêter, pour ainsi dire, aux portes de l'ouïe, et de les examiner à fond avant de les recevoir. Si tous les objets étaient visibles, et s'ils étaient dans une distance proportionnée, nous devrions appeler continuellement des informations de l'ouïe à celles de la vue. *Voir et croire*, dit le proverbe; et il dit fort bien, autant que la pratique en est possible.

Mais, comme il y a plusieurs objets invisibles; que les uns le sont essentiellement, les autres par accident, il est nécessaire, pour les bien apprécier, de recourir à un autre témoignage

que celui de la vue. Il y a trois genres d'objets : les surnaturels, les métaphysiques, et les matériels ; les deux premiers sont nécessairement invisibles, et les autres le sont souvent par accident ; c'est-à-dire, qu'ils sont alors trop éloignés de nos regards pour que notre jugement puisse bien les apprécier. Les connaissances qui résultent de ces trois sortes d'objets doivent entraîner des témoignages respectivement distincts pour être admis. Les notions des objets métaphysiques ont pour témoignage, l'évidence. Celles des objets surnaturels ont l'autorité divine, et celles des objets matériels, que la vue ne peut pas examiner, ont pour témoignage l'autorité humaine. Les deux premiers sont absolument infaillibles, mais le troisième est exposé à l'erreur. C'est pourquoi nous nous proposons, dans ce discours, de donner des règles pour l'éviter.

On appelle foi humaine, l'assentiment qui n'est fondé que sur l'autorité des hommes, et cette autorité, ou mal entendue, ou mal dirigée, a rempli l'univers de fables. L'événement le plus extraordinaire, le plus étrange, le plus incroyable, est regardé comme suffisamment prouvé, d'après l'affirmation d'un homme digne de foi, et plus encore d'après la déposition de

deux, de quatre ou de six témoins. On porte en gros son jugement, et l'on fait mal. Il ne devrait venir qu'après un examen prudent, parce qu'il est des faits qui, au premier coup-d'œil, paraissent croyables, et qui, dans le vrai, ne le sont pas : on doit donc alors peser les degrés de croyance que mérite un fait avec l'irrégularité ou l'invraisemblance que présente ce même fait, et voir qui l'emportera : Or, il n'est aucun homme infiniment digne de foi, c'est-à-dire, dont le témoignage, ni même la persuasion soit d'un poids infini ; les uns sont plus croyables que d'autres, mais tous dans un degré limité. Ainsi, suivant le moindre ou le plus grand degré de mérite de leur croyance, ils ont un plus grand ou un moindre droit à la nôtre. Il est des hommes dont le témoignage est digne d'être admis dans un fait ordinaire, mais non dans un fait qui passe les règles communes, et plus il s'éloigne d'elles, plus on exige du témoin qui l'atteste.

Voilà la grande clef de la prudence sur cette matière. Telle est la règle qu'on doit suivre pour surprendre, accorder ou refuser son assentiment à ce qu'on entend dire. Placer, dans la balance intellectuelle, d'un côté l'invraisemblance de l'événement, et de l'autre, l'autorité

de celui qui le raconte ; on doit voir qui des deux y met le plus grand poids. Si l'invraisemblance de l'événement a le dessus, il ne faut point l'admettre ; si, au contraire, l'autorité du rapporteur a l'avantage, il faut l'en croire ; et s'il se trouve équilibre entre l'un et l'autre, il faut suspendre son jugement, sans accorder ni refuser son suffrage.

Mais, si telle est la règle de la raison, le procédé connu lui est bien contraire. Quelqu'extravagante et quelqu'irrégulière que soit une nouvelle, on y ajoute foi, en supposant que celui qui la raconte est digne d'être cru ; ce qui produit pour l'ordinaire une double erreur. D'une part, on juge du mérite d'un rapport sur des motifs légers et très-faillibles ; de l'autre, on n'examine point si l'authenticité du rapport égale ou surpasse l'invraisemblance du récit. En pareils cas, l'homme prudent examine les choses de plus près ; et le résultat de cet examen est qu'il refuse ou suspend sa croyance.

L'autorité du rang, un âge avancé, la gravité du ton, la majesté du visage, sont autant de prestiges qui peuvent séduire le vulgaire.

Le père Fei-jo en rapporte ici pour preuve l'histoire de la chaste Susanne. La calomnie inventée contr'elle était des plus mal tissues ; mais

mais deux vieillards l'accusaient. Ils étaient du nombre des juges du peuple. Il les en crut sur leur parole.

Ce que fit alors le peuple, ajoute notre auteur, bien d'autres l'eussent fait comme lui. Des fables, de plus d'une espèce, se sont accréditées de la même manière, et sur-tout par le penchant qu'aura toujours le peuple à croire ce qui l'étonne. Un narrateur hardi persuade communément ceux qui l'écoute. C'est ainsi que s'étaient introduits, en Europe, tant de récits fabuleux sur l'étrange configuration de certains peuples qu'on supposait exister dans des lieux fort éloignés de ceux que nous habitons. Ne cherchons point d'autre origine aux Aigmies, aux Arismapes (hommes qui n'ont qu'un œil), aux Acephales (hommes sans tête), aux Asthoras (homme sans bouche), et à plusieurs autres monstres de cette espèce, dont l'existence fut admise en Europe, jusqu'à ce que les voyages répétés par mer et par terre, dans les derniers temps, ont découvert que ces êtres monstrueux étaient tous des êtres de raison. Ce n'est pas tout; lorsqu'on eut commencé à parcourir l'univers avec quelque liberté, et que les anciennes fables furent détruites, on nous en apporta d'autres du fond de l'Orient; on nous parla de

deux villes très-peuplées, de *Guinsée* et de *Cambala ;* du royaume très-riche de *Castaï*, au nord de la Chine ; *des Carboucles* de l'Inde, des géans du détroit de *Magellan ;* on nous débita, enfin, une foule d'autres fictions dont nous ne sommes désabusés que depuis peu.

Tout ce qui a quelque chose d'irrégulier, d'admirable ou de prodigieux, poursuit notre auteur, exige, pour être admis, des témoignages bien irrécusables ; une nouvelle extraordinaire et singulière demande des preuves extraordinaires. Si l'on avait observé cette proposition mathématique, ni les Israélites n'eussent ajouté foi à ceux qui allèrent à la découverte de Canaan, sur la grandeur énorme des habitans de cette terre ; ni les Européens, à Marepaule de Venise, sur l'existence d'une ville de l'Orient, si excessivement étendue, qu'elle avait dans son circuit deux mille et soixante ponts de pierre. Je n'aurai point de répugnance à croire un homme qui, ayant les signes connus d'honnêteté et de sincérité, me dira avoir vu un diamant de la grosseur d'une forte noisette, ou d'une petite noix ; mais pour croire qu'il l'ait vu aussi gros qu'une grenade ordinaire, il faudra que je lui connaisse une probité extraordinaire ; parce que je sais que le plus consi-

dérable qui soit aujourd'hui connu, équivaut, pour la grandeur et la forme, à la moitié d'un gros œuf de poule, et est estimé environ quatre millions de piastres.

Parmi le rare et le merveilleux, on doit compter les opérations de l'art magique, toutes sortes de spectres, d'ombres, de visions, d'apparitions surnaturelles; en un mot, tout ce qui est trop éloigné de l'ordre et du cours ordinaire des choses humaines. Il est bon d'observer ici que le père Fei-jo n'ose pas nier absolument l'existence de la magie. Un homme aussi éclairé que le fut cet écrivain, ne l'admettait sûrement pas, il se rappelait seulement qu'il écrivait en Espagne.

Au surplus, ajoute-t-il, la réputation d'homme véridique ne suffit point pour autoriser le témoignage de ce même homme, lorsqu'il raconte quelque chose de merveilleux. La raison qu'il en apporte, c'est que, pour ne pas mentir dans l'ordre commun des choses, il suffit d'une vertu commune; mais que, pour ne jamais mentir dans l'ordre des faits extraordinaires, il faut une vertu presque héroïque. C'est un plaisir bien grand, et une satisfaction intérieure que les hommes éprouvent, à se donner pour témoins d'une chose étrange et

prodigieuse. Il y a des hommes qui ne mentiraient point, lors même qu'ils doivent retirer un fruit sensible du mensonge ; mais qui seront tentés de le faire, s'il s'agit d'en imposer, sans conséquence, ou au vulgaire qui croit tout, ou à ces prétendus esprits forts qui n'admettent presque rien. Il est impossible d'exprimer le plaisir qu'on goûte à tenir attentifs plusieurs habitans affamés du merveilleux. Je pense que Virgile, pour mettre dans la bouche d'Énée le récit de la reine de Troye et de ses voyages, lorsque l'heure du sommeil était la plus proche, plaça, avec beaucoup de jugement, le préliminaire de *intenti que ora tenebant.* Il serait hors de toute vraisemblance que le héros à qui le fracas de la tempête passée et la fatigue des cérémonies rendent le sommeil si nécessaire, entreprît alors une narration si longue et à une heure si indue, s'il n'eût trouvé un puissant motif de courage dans l'impatiente curiosité de tous les assistans.

Enfin, la possibilité d'une chose ne peut jamais être une raison suffisante pour nous déterminer à croire qu'elle existe. Il y a souvent très-loin de ce qui est vraisemblable à ce qui est vrai ; comme il y a telle chose invraisemblable qui pourtant est possible. Les choses les

plus extraordinaires ne sont pas répugnantes ; mais elles sont invraisemblables dans le même degré qu'elles sont extraordinaires ; parce qu'en effet l'invraisemblance ne prend pas seulement ce qui n'arrive jamais, mais encore ce qui n'arrive que très-rarement. L'invraisemblance croît à proportion que l'existence d'une chose annoncée est extraordinaire.

Par exemple, si l'on me disait aujourd'hui que tel prince très-prudent, ou que tel philosophe très-grave, se livre au jeu puérile d'aller à cheval sur un bâton, accompagnant dans cet amusement ses petits enfans ; ou qu'un grand seigneur passe la plus grande partie du jour, et même des jours entiers, à chasser aux mouches, j'aurais beaucoup de peine à le croire ; et il faudrait m'en donner de bonnes preuves pour me le persuader. Ce fait, peu vraisemblable, n'est cependant pas impossible ; il est seulement fort extraordinaire. Le premier trait se rapporte à Agésilas, roi de Sparte, et au philosophe Socrate ; le second à l'empereur Claude, d'où je remarque, et cela est très-digne d'être remarqué, que la même chose, qui est vraisemblable, appliquée au temps, au lieu et au sujet déterminé, est invraisemblable, proposée vaguement, et sans détermination de temps, de lieu, ni de

sujet. L'extrême irrégularité d'un événement le rend peu vraisemblable, mais il n'est pas peu vraisemblable ; il est même moralement nécessaire que, dans le nombre immense d'événemens renfermés dans tout le circuit du monde et du temps, il y ait eu quelques grandes irrégularités. Chaque monstre, en particulier, est une chose extraordinaire; mais il serait encore plus étonnant qu'il ne se trouvât jamais aucun monstre dans la nature, considérée dans toute son étendue. Appliquons cette règle à quelques-uns des faits rapportés : c'est une extravagance bien grande, bien ridicule, bien indigne, qu'un prince, qui n'est ni fou, ni enfant, fasse son occupation ordinaire de la chasse aux mouches ; mais j'avouerai en même-temps qu'il n'est pas invraisemblable que, parmi tant de milliers de princes qui ont existé, quelques-uns d'entre eux soit tombé dans cette extravagance.

On suppose que l'invraisemblance ne se mesure point sur l'impossibilité, et qu'une chose soit réputée d'autant plus ou d'autant moins invraisemblable qu'elle est plus ou moins extraordinaire ; il est inutile de recourir à l'impossibilité pour persuader ce qui est vraisemblable : ce qu'on doit faire alors, c'est de mettre dans la balance de l'entendement l'autorité du

témoignage et l'irrégularité de l'objet ; et si celle-là ne pèse pas plus que celle-ci, il faudra ou n'y pas croire, ou suspendre son opinion.

Nous avons jusqu'ici traité du consentement qui se fonde sur l'autorité d'un seul ; mais que dirons-nous quand il y a plusieurs témoins ? La règle commune de tous les tribunaux, par laquelle deux ou trois témoins font preuve complète, n'en doit pas toujours être une hors delà. S'il se trouve plusieurs témoins d'un fait, on doit se servir de la règle mathématique déjà indiquée ; faire attention à la qualité et au nombre des témoins, et bien mettre le tout en balance. Il peut y avoir deux témoins de telle nature qu'ils n'en vaillent pas la moitié d'un seul, et il peut y en avoir deux de telle autre espèce qui en vaillent six ; s'ils ne diffèrent point dans leur qualité, il est évident que leur autorité augmente à proportion que leur nombre croît.

Mais lorsque les témoins, fussent-ils en assez grand nombre, se fondent sur le rapport d'un seul, on doit seulement faire attention à l'autorité de celui qui a donné origine à la nouvelle. Cette règle, quoique dictée par la lumière naturelle, est très-souvent abandonnée par ceux-là même qui auraient toujours dû l'avoir pré-

sente ; c'est-à-dire, par les professeurs des belles-lettres, lorsqu'il s'agit d'adopter quelque fait historique sur lesquels les opinions sont diverses. Par exemple, on agite la question, si le phœnix a jamais existé. Celui qui en nie l'existence est combattu par une multitude d'auteurs qui l'affirment ; on les lui oppose sans faire attention que ce nombre d'auteurs se sont copiés les uns les autres ; de sorte qu'en les analysant, on peut les réduire à un seul, à Hérodote, auteur peu digne de foi ; encore avoue-t-il n'avoir vu de phœnix qu'en peinture, quoiqu'il eût voyagé en Égypte où l'on plaçait alors le nid de cet oiseau.

Une autre erreur très-commune, c'est d'ajouter plus de foi qu'il ne faut à des témoins non-seulement singuliers, comme les appelle le droit, mais encore dispersés. Ceux, par exemple, qui sont de l'opinion vulgaire qu'il existe des lutins, prétendent le prouver très-efficacement avec la multitude des témoins qui disent en avoir vu ; mais cette preuve, dérivant même des erreurs qui se répandent au sujet des lutins, est très-insuffisante. Premièrement, parce que ce sont des témoins qui déposent de divers faits ; en second lieu, parce qu'ils n'ont pas même examiné les faits qu'ils rapportent ; en troisième

lieu, parce que les faits qu'on cite à cet égard sont relatifs à différentes villes, à différentes provinces, à différens royaumes.

Cette dernière circonstance qui, au premier coup d'œil, paraît légère, est pourtant bien digne d'attention. Je suppose qu'il y a cent témoins, en différentes villes ou provinces de l'Espagne, qui assurent avoir vu des lutins; alors les défenseurs de l'opinion vulgaire triomphent. On ne peut, disent-ils, supposer que tant de témoins s'accordent pour mentir, et pourvu que deux ou trois disent la vérité, même un seul, il est certain qu'il y a des lutins; parce que la certitude de l'existence d'un seul lutin ouvre la porte à tous les autres. Je réponds que ce n'est pas une témérité de refuser sa croyance à cent témoins : il n'y a point d'impossibilité physique, ni morale, ni d'invraisemblance qu'ils mentent tous; d'ailleurs la même facilité qu'on a de me citer cent témoins, permettrait de m'en citer jusqu'à deux mille.

Je continue, et je demande quelle invraisemblance il y a qu'il se trouve en Espagne, je ne dis pas cent ni deux cent mille, mais dix, vingt ou quarante mille imposteurs? J'appelle imposteurs, ces hommes qui, pour leurs plaisirs et pour celui de leurs auditeurs, n'hésitent

pas à dire un mensonge qui, à leur avis, ne fait tort à personne. Plût à Dieu que ceux qui, par habitude, ont cette mauvaise disposition d'esprit, ne fussent pas en plus grand nombre. Voilà donc cet argument détruit : on détruirait de même tous ceux qu'on pourrait faire en pareille matière.

Remarquez bien que toutes les fables sortent ordinairement de la bouche d'hommes qui sont hors de leur pays. Dès-lors, il n'y a pas de moyens de les convaincre ou de les combattre. J'observerai aussi que, pour semer le mensonge avec certitude de le faire fructifier, il n'est point de terrains égaux à ceux des cours. Il s'y rend des hommes de tous les pays ; chacun ment comme il le désire. De là le mensonge, s'il est de nature à faire écho, se répand dans les différentes provinces, toujours affamées de ce qui se débite à la cour, et non moins disposées à le croire.

Le public tombe dans une autre inadvertance lorsqu'on lui cite des fables appuyées sur un grand nombre de témoins ; c'est de ne jamais faire attention qu'elles ne dérivent jamais d'un procès-verbal. Le bruit d'un fait prodigieux s'élève parmi le peuple ; il tire son commencement d'un imposteur, d'un visionnaire,

et beaucoup d'hommes, également faits à croire et à écrire, font passer la nouvelle en d'autres pays. Ensuite la vérité s'éclaircit, et le peuple est désabusé; mais non pas ceux à qui on a fait parvenir la fable, parce que les personnes qui l'avaient mandée, ou ne s'en ressouvenaient plus (sur-tout s'il s'est passé un temps considérable) ou ne veulent pas le faire, de peur qu'on n'attribue un tel changement à leur légèreté; par ce moyen, la fable demeure gravée chez les autres peuples, parce qu'il ne s'offre point de moyens d'en demander la rectification avec témoins, et de détruire, par une longue discussion, la bévue qui avait été occasionnée par une brève enquête.

Tout le peuple de Lianès (éloigné de cette capitale de dix-huit lieues) regardait, il n'y a pas long-temps, comme indubitable l'existence d'un lutin qu'on disait molester continuellement quelques-unes des maisons de cette ville. On y fit tant de contes sur ce sujet, on y joignit tant de circonstances, et on y cita tant de témoins qui disaient l'avoir vu, que même les plus incrédules, en fait de lutins, y ajoutèrent foi. En mon particulier, j'avoue que je fus aussi porté à le croire; mais ensuite, d'après plusieurs informations bien faites, on découvrit que le

lutin avait été imaginé, et que deux filles, avec une ruse très-peu ingénieuse avaient induit tout le peuple à cette croyance. Mais peut-être cet éclaircissement, qui peut s'opérer sans peine ici, par le commerce continuel qui se fait entre ces deux villes, ne parviendra-t-il pas à plusieurs autres endroits où l'on avait cru la fourberie. J'ai rapporté ailleurs qu'il courut, par toute l'Espagne, au commencement de ce siècle, la nouvelle du miracle d'un crucifix qui rendait de la sueur par-tout son corps. Cette nouvelle passa de l'Espagne chez d'autre nations. Nous en fûmes bientôt désabusés; mais la fiction s'est long-temps maintenue dans certains pays. En effet, on fit imprimer ce prétendu miracle dans les Mémoires de Trévoux, comme très-véritable; et sans doute que ceux qui, dans les pays étrangers, virent la nouvelle accréditée par les savans et religieux auteurs de ces Mémoires, l'admirent dès-lors comme vraie, quoiqu'elle fût réellement fausse. Les auteurs eux-mêmes ne purent discerner la fraude; parce que, pour distinguer le fer et l'or d'Espagne, il ne se trouve point dans les pays étrangers de pierre de touche.

Ce que nous avons dit des nouvellistes qui racontent des merveilles, soit de bouche, soit dans leurs lettres, peut également s'appliquer

à ceux qui les répandent encore mieux par le moyen de l'imprimerie. Quelle difficulté y a-t-il qu'entre tant de milliers d'écrivains historiques, il y en ait mille ou deux mille qui ne méritent que peu ou point de croyance, soit à cause de leur hardiesse à feindre, soit à cause de leur facilité à croire? Les auteurs seraient-ils, par hasard, une classe à part d'hommes sur lesquels ne s'étendrait point la sentence de David: *Tout homme est menteur?* Non, sans doute; et par conséquent il n'est pas moins certain que ce n'est pas une moindre erreur de citer, comme une preuve concluante de quelque chose d'admirable, dix, douze ou vingt auteurs, que d'alléguer quarante ou soixante témoins dispersés en différens pays.

Je me servirai encore ici d'exemples. On doute s'il y a eu des géans; j'entends, par ce terme, non ces hommes qui excèdent la hauteur ordinaire *de six à sept pieds* (ce qui est tout ce qui peut résulter de l'Écriture), mais des hommes de quatorze, de vingt, de trente coudées. Quelques-uns le nient, et je le nie avec eux. Ceux qui soutiennent l'existence de ces montagnes organisées, peuvent avoir gagné leur procès, et citent vingt ou trente auteurs qui l'assurent. Ils font, en conséquence, passer en

revue *Pline*, avec le cadavre trouvé en Crète, de seize coudées; *Solin*, avec un autre géant, déterré dans la même île, de trente-trois coudées; *Apollonius*, le grammairien, avec la dent, plus grande qu'un pied ordinaire, trouvée en Sicile; *Plutarque*, avec le cadavre d'Anthée, de soixante coudées, trouvé par Sertorius, en Afrique; *Pausanias*, avec le pied d'Ajax Télamonien, qui servait de lance à *Siudas*; avec Ganges, roi d'Éthiopie, de dix coudées, tué par Alexandre-le-Grand; *Sigubert*, avec le squelette trouvé en Angleterre, de cinquante pieds; *Nauclerus*, avec celui de Pallante, fils d'Évandre, roi d'Arcadie, tué par Turnus, d'un coup de lance, dont l'ouverture externe était de quatre pieds et demi; *Odoricus*, avec le géant de vingt pieds, qu'il vit à la cour du grand kan; *Melchior Naunez*, avec ceux de quinze pieds, qui gardaient la grande ville de Pékin; *Fazelus*, avec les cadavres énormes de la Sicile; *Pierre-Simon*, avec la dent molaire, aussi grande que le poing, trouvée à quatre lieues du Mexique; l'*auteur du Théâtre de l'Europe*, avec une autre dent d'un cadavre trouvé en Autriche, qui pesait cinq livres; *Jean Bocace*, avec le corps d'un lutteur, découvert par des paysans de Sicile, et qui avait dans sa main une lance

plus grande que le mât d'un navire ; *Louis Vivès*, avec la dent de Saint Christophe, plus grande que le poing ; un auteur moderne (cité par don Calmet, en son Dictionnaire de la Bible), avec d'autres dents trouvées en Dauphiné l'an 1667 ; *Jean Sommer*, avec les cadavres gigantesques qu'il dit avoir vus dans les cavernes souterraines où l'on croit que fut le labyrinthe de Crète.

Je ne serais pas surpris qu'aux auteurs que je viens de citer, on en ajoutât vingt ou trente autres, dont on pourrait juger à peu près comme de ceux-ci. Cependant, parmi ce nombre, il s'en trouve seulement cinq ou six qui parlent comme témoins oculaires. Quelques-autres, par exemple, disent avoir vu simplement des dents séparées ; preuve très-équivoque, comme nous en ferons ailleurs la remarque. Ces dents peuvent être de quelque bête marine, d'une baleine; n'être que factices ou de pierre à la figure de dents, comme le père *Kirker* atteste qu'il y en a. *Jean Sommer*, qui dit avoir vu des os de géant dans le labyrinthe de Crète, n'a vraisemblablement jamais vu ce labyrinthe, ou du moins, il n'est jamais entré dans ses cavernes, puisque le très-fameux botaniste de l'académie royale des sciences, *Joseph Pitton de Tournefort*, qui les vit et les examina à son loisir au commencement

de ce siècle, ou sur la fin du dernier, nous en donne une idée tout-à-fait contraire à celle de *Sommer*. Celui-ci dit qu'il pense que ces cavernes étaient habitées par des géans dont il a vu les dépouilles; mais, suivant la relation de *Tournefort*, elles ne pouvaient pas plus servir à leur habitation de leur vivant, qu'à leur sépulture après leur mort, les voûtes en étant si basses ou si proches de la terre, qu'en certains endroits le botaniste et ses compagnons, pour aller en avant, étaient obligés de baisser la tête, et en d'autres endroits, d'aller sur le ventre. Par cette même raison, l'auteur réfute *Pierre Bellonius*, qui, ayant vu les mêmes lieux, pensait que ces cavernes étaient de vastes carrières, d'où les anciens tiraient la pierre avec laquelle ils bâtirent quelques villes voisines. Pour ce qui regarde *Odoricus* et *Melchior Naunez*, que nous avons vu simplement cité par le père Zahu, ce que nous pouvons dire, c'est que les géans qui gardaient les portes de Pékin, étant reconnus fabuleux, puisque, de tant de missionnaires qui sont entrés dans cette grande ville, et qui en ont décrit les curiosités, aucun n'a parlé de ces géans, nous ne croyons pas que le géant de la cour du grand kan soit véritable.

Quelques-uns de ces auteurs ont écrit ce qu'ils avaient

avaient ouï-dire, ou seulement d'après la renommée ou la tradition populaire; fondement le plus fragile du monde pour des faits de cette nature. S'il se trouve, en Europe, quelque tradition qui autorise la forme gigantesque, c'est celle qu'on conserve, en Allemagne, du fameux Roldan, Orlan ou Roland, terrible guerrier du temps de Charlemagne, dont il était le conseil. On voit, dans cette contrée, différentes statues de grandeur énorme, qu'on dit être précisément de la taille de ce héros, et qu'on donne pour ses portraits. Cependant, Philippe le Camerier assure avoir entendu dire, par des personnes dignes de foi, que François Ier., roi de France, curieux de savoir si ce qu'on disait de la stature de Roland était véritable, fit ouvrir le tombeau de ce prince; qu'on y trouva des os entièrement pourris et consommés; mais que son armure de fer, c'est-à-dire, sa cuirasse, était entière; que le roi s'en couvrit lui-même, et qu'elle n'excédait que de très-peu la taille de ce monarque. Il en résulta que la tradition était fabuleuse, puisque le roi François n'excédait pas de beaucoup la taille ordinaire.

De-là l'auteur examine la foi qui est due aux bruits publics. *Tout le monde le dit :* cette expression vague n'est que trop usitée parmi

les gens crédules ; mais, répondrais-je, avez-vous pris la déclaration de tout le monde ? Non, nous avons recueilli, dans quelques petits cercles, un fait qu'on nous a dit être généralement connu. Et, avez-vous même demandé, à ceux qui le répétaient, s'ils le jugeaient certain, douteux ou faux ? Nous n'avons fait aucune de ces informations, parce que nous n'y avons aucun intérêt..... Vient-on à l'analyse de la voix publique ? On trouve dans beaucoup d'occasions que persomne n'assure ce qu'elle annonce. Demandez à celui-là où à cet autre, de quelle personne ils l'ont appris, et s'ils le savent certainement : ils répondent qu'ils l'ont entendu dire à d'autres, et que, pour la vérité, Dieu la sait. Si toutefois j'ai le bonheur de remonter à la source de telle ou telle illusion, je découvre alors que ce grand ruisseau vient d'un marais; que la fable prit naissance d'une femmelette, d'un ivrogne, d'un imposteur, d'un imbécile ou d'un méchant. Il serait facile d'accumuler des exemples de faits universellement reçus, uniformement autorisés par la voix publique, et qui pourtant étaient faux dans tous les points. On sait quelle sensation causa dans toute l'Espagne, le prétendu miracle d'Oviédo. La relation en fut imprimée dans plusieurs villes de

ce royaume ; elle portait expressément, qu'une dame des environs d'Oviédo, qui avait son mari aux Indes, qui ne recevait de lui aucune nouvelle depuis long-temps, et qui ne pouvait l'aller rejoindre faute de moyens, était allée au couvent de Saint-François, faire sa prière devant l'image de Saint-Antoine de Padoue ; qu'elle pria le Saint d'intercéder pour elle auprès de Dieu, pour lui procurer, et des nouvelles de son mari et quelques secours dans ses nécessités ; que le jour suivant, étant revenue faire la même prière, elle vit que l'image tenait une lettre à sa main ; elle vit aussi un paquet volumineux et pesant dans la manche de l'habit qui couvrait cette image. Le sacristain arriva en même-temps ; ils examinèrent ensemble la lettre et le paquet. La lettre venait des Indes, le mari de la dame lui marquait qu'il lui faisait remettre cent piastres par son correspondant, et l'on trouva effectivement les cent piastres dans la manche du Saint. Cette relation arriva ici, imprimée de Séville, avec des circonstances si précises et si caractérisées, qu'elle fut accueillie par-tout comme authentique, excepté dans la ville où devait s'être passé le prétendu miracle. On citait le nom de baptême et de famille du mari et de la femme. Cependant il fut bientôt

prouvé qu'il n'y avait ni homme ni femme de ce nom aux environs d'Oviédo ; mais le miracle s'était répandu jusques chez les nations voisines. Les magistrats d'Oviédo reçurent, plus d'un an après, une lettre du magistrat de Strasbourg, par laquelle il demandait qu'on lui envoyât des témoignages authentiques de la vérité de ce fait, afin de confondre, par leur moyen, l'opiniâtreté des hérétiques. La ville répondit, comme elle le devait, que le miracle était supposé.

N'a-t-on pas vu toute la France émerveillée des admirables découvertes que faisait Jacques Aymar, par le moyen de la baguette magique? Tout le monde en parlait comme d'une chose qui ne faisait pas le moindre doute. On citait plusieurs témoins oculaires; enfin, on découvrit que tout cela n'était que fourberies. Observons ici que notre siècle, si éclairé, aurait pu fournir au père Fei-jo un autre exemple de la même espèce. Il n'eût pas manqué de joindre à l'homme qui, au moyen d'une baguette, se flattait d'indiquer les trésors souterrains, le petit Marseillais, dont l'œil perçait, disait-on, la terre pour découvrir une source d'eau. L'un et l'autre ont fortement occupé leurs contemporains, alimenté les gazettes du temps, et donné matière à quelques dissertations profondes.

Notre auteur cite encore un exemple de crédulité populaire, et c'est aussi chez nous qu'il le puise. On a cru, dit-il, pendant plusieurs siècles, qu'il existait en Dauphiné une montagne renversée de fond en comble; c'est-à-dire, dont le faîte originel formait la base, et dont la base primitive était devenue le faîte. Cette partie ayant deux mille pas de circuit, et l'autre seulement la moitié. Mais, au commencement de ce siècle, l'académie royale des sciences de Paris ayant formé, parmi tant d'autres projets utiles, celui d'examiner les merveilles naturelles que renferme la France, on reconnut alors, d'après un examen scrupuleux, que le Dauphiné n'offrait aucune montagne de cette espèce. Il fut vérifié que celle qu'on avait surnommée la montagne inaccessible, qui est située à huit ou neuf lieues de Grenoble, n'est autre chose qu'un rocher planté sur le sommet d'une montagne ordinaire, et que ce rocher n'avait ni la figure, ni la moindre apparence d'une pyramide renversée.

LETTRE L.

RÉCONCILIATION ENTRE LE GÉNIE, L'ESPRIT ET LE GOUT. MORCEAU TRADUIT D'APRÈS GABRIEL DE MIRANDA.

IL y a peu de jours que, par le plus grand hasard du monde, le Génie, l'Esprit et le Goût se rencontrèrent sur la même route. Il est rare qu'ils se rapprochent ainsi, et plus rare que ce soit pour long-temps. Où va *Monsieur*, demanda le Génie à l'Esprit? Je n'en sais rien, répondit-il; je vais, je viens, je me promène, je m'égare, je voltige, tout chemin me conduit à mon but, et rarement on m'arrête au passage, quoique bien des gens soient là pour me guetter.

Vous n'êtes que mon frère cadet, ajouta le Génie, et je suis las de vous voir usurper mon rang dans le monde. Je n'usurpe rien, répliqua l'Esprit. Est-ce ma faute si votre éternel sublime ennuie jusqu'à vos sectateurs? si vous dédaignez tout moyen de plaire, et si votre cothurne antique est passé de mode? Interrogez le Goût, notre frère puîné, que vous consultez si rare-

ment, il vous dira que sans lui, et même sans moi, vous serez toujours négligé du plus grand nombre.

L'Esprit a raison, dit alors le Goût d'un ton modeste; je ne sais point imaginer comme votre *excellence*, ni embellir comme sa *seigneurie*; vous êtes riches l'un et l'autre, et moi je ne suis que l'économe de vos richesses; mais sans moi vous n'en ferez jamais un bon usage.

Passe encore pour le Goût, ajoute le Génie, je le consulterais volontiers, s'il était moins timide. Il me gêne dans presque toutes mes opérations. Il chicane sur une expression, sur une pensée, sur une image. Ai-je pris l'essor? Il prétend régler mon vol, et me force à descendre lorsque je brûle de m'élever. Ce n'est pas tout, il me cite à son tribunal, et refuse de comparaître au mien.

Je le connais, ajoute l'Esprit, il sera ferme dans ces deux prétentions; et quant aux autres, comparez ce que vous avez fait sans son aveu. La question sera décidée par le résultat de l'examen.

Et toi, interrompit brusquement le Génie, faudra-t-il te consulter? Je crains fort que tu ne viennes gâter mon sublime, et énerver ma vigueur.

Pour votre sublime gigantesque, je vous l'abandonne; il n'y a point là de quoi disputer. Mais il en est un qui vous échappera toujours, si je ne vous seconde quelquefois : c'est le sublime naïf, le plus rare et le plus sublime de tous. On étonne aisément l'imagination d'autrui à force de tourmenter la sienne. On paraît grand, parce qu'on a perdu terre. Mais être grand sans faire aucun effort pour s'élever; ne parler à la réflexion que son langage et l'étonner sans qu'elle cesse de nous suivre et de nous comprendre; embellir ce qui a besoin d'être orné; offrir, sous l'aspect le plus frappant, ce qui le serait moins sous une autre face; ne présenter qu'à demi ce qui perdrait à être offert en entier; savoir ne pas tout dire, et savoir tout dire à propos; distinguer ce qui est grand d'avec ce qui n'est qu'ambitieux, ce qui est simple d'avec ce qui est trivial; voilà ce qui vous manque, et ce que vous n'eûtes jamais qu'en vous concertant avec nous.

Je pense aussi, répliqua le Génie, que vous ne feriez pas mal de vous concerter plus souvent avec moi. Si, quelquefois pour mon bien, vous me coupez un peu les ailes, j'aurai soin, de mon côté, d'ajouter quelques plumes aux vôtres. Soit, reprirent l'Esprit et le Goût. — L'accord se

fit entre eux, et nous en attendons les fruits; mais on craint qu'il ne soit rompu avant leur maturité.

LETTRE LI.

OBSERVATIONS FAITES, EN ESPAGNE, SUR LA DÉCLINAISON DE L'AIGUILLE AIMANTÉE, DANS LES ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE.

ON doit ces observations à feu don Félix de Mendoca, qui habitait Valence. Elles furent faites sur deux boussoles dont les aiguilles aimantées étaient d'environ six pouces. Don Félix prétend qu'ayant observé, à plusieurs reprises, dans une année, ces deux boussoles, il observa que la déclinaison qu'elles marquaient était toujours plus grande le jour qu'il y avait éclipse de soleil, sur-tout si cette éclipse était visible à Valence, où il faisait ses observations. Il ajoute qu'il s'en est aperçu, pour la première fois, à la grande éclipse que nous eûmes, en 1764, et qu'il a remarqué la même variation à toutes les éclipses solaires des années suivantes.

Il croit, dit-il, pouvoir encore avancer que, tandis que le soleil était éclipsé, il a cru sentir dans l'atmosphère une espèce de frémissement particulier, qui se dissipait peu à peu et à mesure que l'éclipse s'évanouissait. C'est même à cette cause qu'il aurait attribué le plus volontiers la variation dans les aiguilles aimantées. Il soutient encore que l'électricité diminue sensiblement pendant ces momens-là. Enfin, il ajoute avoir répété les mêmes expériences toutes les fois qu'il y a eu une éclipse de lune, mais que ces aiguilles n'avaient pas indiqué plus de variation pendant l'éclipse qu'auparavant.

C'est aux physiciens observateurs à suivre cette découverte. Elle ne se borne pas simplement à satisfaire la curiosité; on sent combien elle peut être utile à tous les navigateurs. Elle paraît d'ailleurs avoir échappé jusqu'à présent à nos compatriotes; mais s'ils parviennent à en découvrir la véritable cause, ils n'auront point à regretter de n'en avoir point remarqué plutôt l'effet.

LETTRE LII.

FRAGMENT DE DON FRANÇOIS QUÉVEDO.

Les Espagnols, mon ami, font grand cas de cet écrivain, qui fut tour à tour, et souvent à la fois dans un même ouvrage, théologien, philosophe, moraliste, politique, satirique. Il osa attaquer l'administration du comte-duc d'Olivarès. Ce ministre venait d'accroître arbitrairement la valeur des monnaies; c'était réellement l'affaiblir. Quévedo lui en fit l'observation dans un pièce de poésie. Les raisons du poète étaient excellentes; mais le ministre, au lieu d'en profiter, trouva plus commode de l'envoyer en prison.

Jamais écrivain n'a peut-être reçu autant d'éloges de ses compatriotes que Quévedo. Un d'entr'eux n'hésite pas de placer ses écrits légers et enjoués au-dessus de tout ce que l'Europe a produit de mieux en ce genre, sans même excepter l'Italie, qui, pourtant, avait déjà produit l'Arioste.

Je n'imiterai point cet enthousiasme exagéré; je dirai plus, c'est que Quévedo exagère lui-même tout ce qu'il veut peindre; qu'en général ses tableaux sont trop chargés; qu'il est quelquefois moins gai que bouffon, moins saillant que burlesque, moins piquant que cynique. Ce qui lui sied le mieux est le ton grave, et surtout le ton grondeur.

Un triste exemple à citer, c'est que le poète ne sortit de prison qu'après la disgrâce du ministre. Il en sortit malade, et jamais, depuis, sa santé ne put se rétablir. Il languit pendant plusieurs années, et mourut en 1647.

Le lambeau que je vais vous traduire est tiré d'un ouvrage de cet auteur, intitulé *le fin Matois*. Son vrai titre serait plutôt *l'habile Escroc*.

Le nom de ce héros est *Taquin*. Il est supposé écrire lui-même sa vie. En voici quelques circonstances, et voici comme il juge la cour :

« C'est, dit-il, un pays où se trouvent tou-
» jours les hommes les plus vains, les plus
» riches, les plus pauvres, les plus sots, en
» un mot, tous les extrêmes. On y souffre les
» méchans, et on y fait peu de cas des bons.
» Il y a encore une sorte de gens dont on ne
» démêle ni l'extraction, ni la famille, ni
» même au juste l'existence ; l'industrie est

» toute leur ressource. S'ils font quelquefois » l'amusement des enfans de Plutus, sur-tout » à table, ils sont, dans bien d'autres oc- » casions, la terreur des festins, le fléau des » tables somptueuses et l'épouvante des dîners » bourgeois; pour peu qu'ils parlent à quel- » qu'un, ils savent sa demeure et ils ne manquent » jamais d'aller chez lui à l'heure du manger. » Pour prétexte de leur visite, ils lui allèguent » qu'ils ont pour lui la plus grande vénération; » qu'il n'y a personne dans le monde qui » ait autant d'esprit, autant de mérite..... C'est » de quoi ils s'empressent de le convaincre par » une pièce de vers à sa louange; ils savent de » plus la nouvelle et le vaudeville du jour, » l'aventure arrivée dans le quartier; en un » mot, ils s'y prennent si bien, qu'ils s'assurent » ici, pour ce jour, le dîner, et tâchent de se » procurer ailleurs le souper au même prix ».

Le détail qui suit caractérise encore plus particulièrement les mœurs espagnoles. Parmi les ressources dont l'auteur suppose que les gens qui vivent de pure industrie dans les cours, doivent faire usage, il n'a garde d'oublier celles que le jeu fournit. « Il fait dire au fin Matois, » qu'ayant appris, avec quelques-uns de ses » camarades, qu'on jouait au lansquenet chez

» un riche négociant, il chercha d'autant plus
» volontiers à y être admis, qu'il possédait supé-
» rieurement ce jeu-là ; qu'il savait escamoter
» à merveille les cartes, et qu'il en avait d'ail-
» leurs des jeux très-artistement arrangés.
» J'envoyai, dit Taquin, mes amis en avant;
» ils entrèrent dans le salon où étaient assem-
» blés les joueurs, et demandèrent si l'on vou-
» drait bien recevoir un religieux bénédictin
» malade, qui était arrivé depuis peu chez une
» de ses cousines, pour se faire traiter, et qui
» apportait beaucoup d'or et d'argent. — A
» cette annonce chacun ouvrit de grands yeux,
» et l'on cria d'une voix unanime : Vienne le
» religieux ! qu'il vienne ! C'est un des gros
» bonnets de l'ordre, ajouta finement un de
» mes émissaires : comme il est hors de sa mai-
» son, il veut un peu se dissiper ; autrement il
» ne s'amuse, la plupart du temps, qu'à faire
» la conversation. Qu'il vienne, reprit-on, il
» fera tout ce qu'il voudra. Ce doit être, cepen-
» dant, avec beaucoup de secret, reprit un de
» mes députés ; car il serait extrêmement fâché
» que cela devînt public. C'est bien entendu,
» reprit le maître du logis.

» Peu de temps après, j'y apparus, m'étant
» fait transporter dans une chaise à porteurs.

» J'avais mis un mouchoir sur ma tête, et » endossé un habit de bénédictin que je m'étais » procuré dans une certaine occasion. Je char- » geai mon nez d'une paire de lunettes, et, à » la faveur de ma barbe, que je n'avais pas fait » couper depuis huit jours, on me crut vrai- » ment bénédictin. J'entrai d'un air assez grave, » je m'assis, et le jeu commença. Trois de la » compagnie se présentèrent dans l'espérance » que le jeu serait pour moi celui du mécontent, » mais il le fut pour eux-mêmes. J'en savais » plus qu'eux ; je m'y pris si adroitement, » qu'en trois heures je leur enlevai plus de trois » cents pistoles. C'était les en tenir quittes à » bon-marché. Pour moi, après une exclama- » tion pieuse, je pris congé de la compagnie, » en priant tous les assistans de n'être point » scandalisés de me voir jouer, parce qu'à » proprement parler, ce n'était de ma part » qu'un pur délassement ».

Nous observerons, en passant, que si un de nos romanciers voulait décrire une pareille scène et l'accommoder à nos mœurs, il transformerait le prétendu bénédictin en un marquis arrivé depuis peu de la province ; il lui ferait endosser un riche habit, louer un très-beau carrosse, quelques grands laquais, et avec ce

passeport, il le ferait aisément admettre dans quelque maison que ce fût. Les hommes veulent être trompés: il ne faut, pour les surprendre, qu'être bien au fait du costume. Il y a pourtant apparence qu'en Espagne ce sont les gens qui ont, par état, fait divorce avec le monde, et dont, par conséquent, on se méfie le moins, qui tirent quelquefois le plus grand avantage de la ressource du jeu. Quévedo, pour en faire sentir l'affreux ridicule à sa nation, imagine encore un exemple de cette espèce. Il s'agit d'un ermite que Taquin rencontra lorsqu'il se rendit d'Alcala à Ségovie. Nous laisserons encore parler l'auteur, ou si l'on veut, son héros :

« J'avais déjà fait, dit-il, en traversant la » montagne de Guadémarza, la rencontre d'un » lieutenant d'infanterie, qui se vantait de plus » d'exploits que le Cid et don Louis de Cordoue » surnommé le grand capitaine, lorsque nous » joignîmes un ermite monté sur un âne. Il » avait la barbe longue jusqu'à la ceinture, et » il était hâvre et vêtu de noir. Nous le saluâmes » avec le *Deo gratias* ordinaire. Il commença » l'entretien par faire l'éloge des bleds et, en » conséquence, de la miséricorde divine; à » l'instant l'officier s'élançant en l'air, s'écria : » Ah! mon père, j'ai vu sur moi des piques en

» plus

» plus grand nombre qu'on ne voit ici d'épis de
» bled: j'espère que j'ai fait au sac d'Anvers mon
» devoir mieux que tous mes camarades ; oui,
» je le jure par..... L'ermite l'invita à ne point
» jurer. Le lieutenant lui répliqua : on recon-
» naît bien, père, que vous n'avez jamais été
« soldat, puisque vous blâmez en moi ce qui
» le caractérise..... Nous arrivâmes à la gorge
» des montagnes. L'ermite, chemin faisant,
» récitait son rosaire sur une charge de bois
» réduite en boules, qui, à chaque *ave maria*,
» faisaient en se heurtant, un bruit pareil à
» celui des billes de billard. Le soldat, de son
» côté, comparait les rochers aux citadelles
» qu'il avait vues : il examinait l'endroit le plus
» propre à placer l'artillerie. Je les regardais
» tous deux, et suspectais autant le rosaire de
» l'ermite avec ses gros grains, que les forfan-
» teries du soldat. En causant ainsi, nous arri-
» vâmes au village de *Cérécidilla*, nous en-
» trâmes tous trois dans l'auberge lorsqu'il était
» déjà nuit, et nous ordonnâmes qu'on nous
» apportât à souper. L'ermite dit : en atten-
» dant, amusons-nous un peu, car l'oisiveté
» est la mère de tous les vices. Jouons des
» *ave maria*. Dans le même moment il laissa
» tomber de sa manche un jeu de cartes. Je ris

» de tout mon cœur en voyant le préservatif
» contre l'ennui, qui ne cadrait guères avec
» les grains du chapelet. Le soldat dit non,
» jouons plutôt jusqu'à vingt-cinq écus que j'ai
» dans mon gousset. L'envie de gagner me fit
» dire que j'en jouerais autant, et l'ermite,
» pour ne pas se montrer désobligeant, y con-
» sentit, en ajoutant qu'il risquerait l'huile
» qu'il portait pour l'entretien de la lampe de
» son ermitage, et qui se montait à douze
» pistoles. J'avoue que je me flattai d'enlever
» à cette lampe son aliment, et de réduire
» notre lieutenant à faire maigre chère le long
» de sa route.

» Le jeu fut celui du lansquenet, l'ermite
» feignit de ne pas le savoir, et nous engagea
» à le lui apprendre. Ce saint homme nous
» laissa faire deux mains; après quoi, il en
» fit une si belle pour lui, qu'il enleva tout ce
» qui était sur la table. Le fripon perdait quel-
» quefois à dessein une bagatelle; mais bientôt
» il se dédommageait de cette complaisance.
» En un mot, il acheva de nous gagner tout
» notre argent. Nous lui proposâmes alors de
» jouer sur des gages. Mais il répondit que le
» jeu ne devait être qu'un passe-temps, et que
» nous étions ses frères, et qu'il se ferait scru-

» pule de continuer. On voit par-là que l'er-
» mite pouvait bien faire paroli au soi-disant
» bénédictin ».

Le fin Matois se fait ensuite comédien, il devint aussi ce qu'on appelle, en Espagne, *amant de grille*, ou, pour parler plus clairement, galant d'une religieuse. Il avait déjà composé en sa faveur plusieurs morceaux mystiques, et cette complaisance lui avait attiré de sa part bien des petits présens. Ce que Quévedo fait dire ici à son héros, caractérise encore assez particulièrement les mœurs espagnoles : « Après
» avoir endossé l'habit avec lequel je jouais les
» rôles d'amant à la comédie, j'allai à l'église
» où j'attendis que l'on commençât les vêpres.
» Je les entendis tout du long, comme font les
» *amans de nônes*, ce qui les a fait nommer
» amoureux solennels. On dit aussi qu'ils sont
» toujours à *la veille du contentement*, parce
» qu'ils n'en voient jamais arriver le jour. On
» aura peine à croire combien de paires de
» vêpres j'ai entendu ; après cela, j'allai me
» montrer sous les fenêtres du couvent, et
» quoique ce fût dans un endroit très-vaste, il
» fallait y envoyer prendre place dès midi,
» comme à la comédie pour une pièce nouvelle;
» il y avait une grande affluence de dévots, et

» je me plaçai où je pus. On pouvait y aller
» voir comme une chose rare les différentes pos-
» tures des amans ; celui-ci regardait fixement
» sans clignoter des yeux ; celui-là, ayant une
» main sur son épée, et tenant de l'autre un
» rosaire, était comme une figure de pierre
» sur un tombeau ; un autre, avec la main
» levée et les bras étendus, ne ressemblait point
» mal à un séraphin ; un autre, avec une bouche
» béante et plus ouverte que celle d'un men-
» diant effronté, quoiqu'il ne proférât pas un
» seul mot, laissait voir, par son gosier, ses en-
» trailles à son objet chéri ; un autre se pro-
» menait comme si on eût dû l'aimer, comme
» on estime un cheval, en considération de sa
» belle allure ; un autre tenait à la main un petit
» billet, et semblait appeler sa belle, comme
» le chasseur appelle le faucon avec le leure.
» Les jaloux faisaient bande à part ; les uns,
» réunis en peloton, regardaient les religieuses,
» et riaient d'un air moqueur ; d'autres, lisant
» des couplets, les leur montraient ; celui-ci,
» pour aiguillonner le dépit, se promenait en
» donnant la main à une femme ; celui-là
» parlait à une servante qui lui remettait un
» message ; tout ceci se passait en bas et de
» notre côté. En haut, où étaient les religieuses,

» c'était une scène aussi réjouissante à voir.
» L'endroit par où elles regardaient était une
» tourelle pleine de créneaux, avec un mur
» tellement percé à jour, qu'il semblait n'avoir
» été construit que pour ne rien cacher. Tous
» les trous étaient garnis de nonnettes fort
» empressées à se faire voir. Ici, on apercevait
» une main; là, un pied; ailleurs une tête;
» plus loin c'était une boutique de mercerie;
» l'une montrait un chapelet, une autre un
» mouchoir. Ici, c'était un gant qu'on accro-
» chait; là, un ruban vert était suspendu. Les
» unes parlaient un peu haut, d'autres tous-
» saient. En été, il faut voir comme les amans
» se grillent au soleil, tandis que les religieuses
» n'en sentent pas moins la force dans la tou-
» relle. Tout cet appareil si passionné se réduit
» cependant des deux parts, à s'entrevoir à
» travers une grille ou un vitrage, comme on
» aperçoit des reliques enfermées dans une
» châsse. En un mot, ajoute Quévedo, c'est
» aimer un portrait qui ne peut ni entendre ni
» répondre ».

On peut juger, par les différentes citations, du mérite et des défauts de ce roman. Il eut un si grand succès, en Espagne, qu'un très-grand nombre d'éditions, successivement faites, tant à

Madrid, que dans plusieurs autres villes de ce royaume, suffirent à peine pour calmer l'empressement du public. Il s'y fait lire encore aujourd'hui avec le même intérêt. D'ailleurs, Quévedo est regardé comme un auteur classique parmi les Espagnols. Ce roman obtint aussi beaucoup d'applaudissemens chez les étrangers. On en donna une traduction en notre langue, imprimée à Lyon, en 1665. Le savant Malrichini le traduisit aussi en italien, et Jacques Vanaften en publia une version en flamand, en 1654. Mais la traduction que nous annonçons est fort supérieure à la sienne. De plus, le traducteur a eu soin de l'enrichir de plusieurs notes historiques et politiques, très-commodes pour les étrangers qui sont curieux de connaître à fond les mœurs des Espagnols. Ceux-ci même y apprendront bien des choses qu'ils n'auraient sues qu'à la faveur d'une lecture immense. Nous allons aussi indiquer un opuscule du même auteur, que le traducteur français a joint à sa version.

Il a pour titre : *Lettres du chevalier de l'Épargne ;* et le nom de celui qui est supposé les écrire indique assez bien le fonds de ces lettres. Ce sont des conseils adressés à quiconque veut savoir bien garder son argent. Voici, selon

notre auteur, comment on doit esquiver les demandes de certains importuns : « Quand tu » sauras, dit-il, que quelqu'un te cherche ou » vient te voir, tu auras soin, avant les com- » plimens d'usage, de dire à tout hasard : » *Monsieur, le monde est prêt à périr ; on* » *ne trouve pas un sou.* Mais si, tout-à-coup, » tu es assailli par un demandeur, tu diras » avec la même promptitude : *Je songeais à* » *vous prier de me prêter pareille somme, à* » *laquelle il faut que je fasse honneur.* C'est » ce qu'on appelle couper court à toute réci- » dive ».

Le chevalier de l'Épargne permet de souhaiter la bonne année, mais non pas de donner des étrennes. Il permet aussi qu'on circule dans une foire avec sa maîtresse, de manier les bijoux qui se trouvent dans les boutiques, mais non de les acheter. Son héros doit imiter le cadran solaire, qui montre et ne donne point. Voilà à peu près le fonds de ces lettres ; mais la forme en est agréablement variée. Dans la cinquième, le chevalier de l'Épargne définit l'amour, comme il est naturel qu'il l'envisage. « Ce que vous appelez amour, écrit-il à une » dame espagnole, n'est, dans le fond, autre » chose que débats, que demandes, qu'envie

» d'avoir. Il ajoute ailleurs, en écrivant à la » même : Quand ma négligence à vous en- » voyer l'étoffe que vous m'avez demandée tant » de fois, n'aurait servi qu'à me faire connaître » le grand fonds d'esprit que Dieu vous a donné, » j'y gagne beaucoup, madame, et j'ai des ac- » tions de grâces à rendre au ciel, puisque vous » avez su me demander, pendant deux mois, » une même chose, par huit ou neuf billets » conçus de différentes manières. La robe qui » fait l'objet de vos vœux serait déjà usée, et » l'éloge que l'on fera de vos billets durera tou- » jours. Je ne vous envoie pas même à présent » cette étoffe, parce que, si je l'eusse fait d'a- » bord, on aurait regardé cette action comme » une sottise, et qu'aujourd'hui on la traiterait » de même. Nous commençons, au reste, à » vivre avec indifférence, et notre commerce » de demandes et de réponses cesse ».

Ceux qui sont au fait des beautés de la langue espagnole trouvent la lettre douzième une des plus piquantes.

» J'ai pensé, ma bonne amie, écrit le cheva- » lier à la bonne dame, que nous étions, moi » l'amant, vous la maîtresse; mais je trouve » que nous sommes, à l'égard de mon argent, » deux rivaux et deux courtisans. Je suis bien

» aise, cependant, de vous faire observer que
» je l'aimai bien long-temps avant vous, et
» qu'il ne m'a jamais déplu en aucune ma-
» nière; aussi n'y a-t-il rien qui puisse me don-
» ner plus de jalousie que de le voir convertir.
» Si vous m'aimez réellement, pourquoi me
» parler d'*habits*, *de diamans*, *de perles*,
» toutes choses mondaines et de vanité? Si vous
» aimez mes écus, que ne le dites-vous de
» bonne foi? Et au lieu de me dire : *ma vie*,
» *mon ame*, *mon cœur*, que ne m'appelez-
» vous dans vos lettres : *mes pistoles*, *mes*
» *louis*, *ma bourse*, *etc.* ? »

LETTRE LIII.

DISCOURS SUR LA SCIENCE DIPLOMATIQUE.

J'ACHÈVE, mon ami, la tâche partielle que je m'étais imposée. Voici le troisième discours que don L..... adresse au disciple qu'il s'était choisi.

Une autre carrière s'ouvre encore aux désirs de l'homme ambitieux ; carrière d'autant plus

commode, qu'au besoin elle dispense des devoirs imposés par les deux autres : c'est la négociation. Quelqu'un a représenté les ambassadeurs comme des espions noblement décorés. Ils sont, quoi qu'on en puisse dire, les représentans du monarque ou de la république dont ils sont agens ; fonction infiniment honorable quand on sait la remplir.

Mais cette fonction est délicate ; elle exige des connaissances que vous ne puiserez ni dans Puffendorf, ni dans Grotius. Tout est changé. L'Europe actuelle ne ressemble point à celle du seizième siècle, pas même à celle du dernier. Amelot de la Houssaye aurait à refondre tout son ouvrage.

Où donc puiser des instructions, me direz-vous ? Je n'en sais rien ; c'est un livre à faire, ou plutôt à ne point faire. Voici, à tout hasard, quelques idées préliminaires que je me garderai bien d'ériger en principes. La politique n'est point une science invariable comme la géométrie et les échecs.

Elle change de maximes presque toutes les fois que tel ou tel pays a changé de maîtres. Le plus funeste des jeux de hasard, la guerre, rend tout-à-coup cent volumes de politique aussi inutiles qu'ils étaient ennuyeux.

Il faut, dit-on, qu'un négociateur possède à fond le droit public. Mais qu'est-ce que le droit public ? C'est celui que réclame le faible, et que dédaigne le puissant ; c'est ce qui indique à chaque état ses droits, sans lui en garantir aucun ; c'est la connaissance de leurs limites, qui peuvent être demain plus étendues ou plus resserrées ; d'une foule de traités dont l'un est contre l'autre, et qui peuvent tous être anéantis par un plus moderne. Les traités sont, pour les souverains, ce qu'est le contrat civil pour le simple particulier ; mais celui-ci n'est jamais libre d'éluder les clauses du contrat. Le souverain, au contraire, a toujours cette liberté quand il en a le pouvoir.

Ainsi, étudier le droit public, c'est prendre les dimensions d'un édifice qui peut s'écrouler l'instant d'après. Je ne dis cependant pas que cette étude soit absolument superflue ; je dis seulement qu'il faudra, plus d'une fois, oublier ce qu'on avait appris, apprendre ce qu'il faudra bientôt oublier, pour apprendre et oublier encore de nouveau. C'est le travail de Pénélope ; il devait durer jusqu'au retour d'Ulisse. Je ne prévois pas qu'aucun Ulisse vienne jamais vous débarrasser du vôtre. Croyez-moi, le véritable droit public réside, sinon légitimement,

au moins réellement dans le caprice ou l'intérêt des princes; j'ajouterai même encore dans l'intérêt des nations.

Le caractère de tel ou tel souverain peut vous faire pressentir ce qu'il tentera, sans consulter le droit public, sans ouvrir un seul volume de Puffendorf. Les courtisans de Philippe démêlaient sans peine qu'Alexandre serait encore plus ambitieux et plus entreprenant que son père. Je vois plus d'un Marius dans le jeune *César*, disait Sylla, qui s'y connaissait. César lui-même avait deviné le caractère de Brutus, qui le poignarda. Le premier devoir de l'homme public est donc celui d'étudier les hommes, sur-tout ceux dont la volonté préside à toutes les autres volontés. Il pourra juger alors si la justice, la prudence, ou une aveugle ambition, détermineront leur conduite, régleront leurs projets; si les ministres d'un roi sage le sont eux-mêmes, ou si un monarque imprudent est entouré d'hommes sages. Tout cela doit être saisi, apprécié, développé. Votre cour doit juger de la cour où vous résidez, comme si elle y résidait elle-même. A la connaissance intérieure des chefs de la nation, joignez encore celle de ses intérêts. On a beaucoup écrit sur cette matière; mais, je l'ai déjà dit, elle est mobile; les

intérêts d'un prince ou d'un peuple changent avec les circonstances. Venise n'a plus guères que des intérêts maritimes. Venise figura autrefois parmi les principales puissances du continent. Tel prince, qui n'a pas un port de mer, peut en acquérir, et voilà soudain ses intérêts changés.

M. de Montesquieu donne à l'influence du climat sur tout un peuple, une étendue presque sans borne; j'ose ici l'attribuer principalement au local, et ce n'est ni le froid ni le chaud qui détermine les Hollandais à se livrer uniquement au commerce. Carthage existait sous un ciel brûlant; elle mit dans ses expéditions maritimes toute l'activité anglaise, et le climat d'Angleterre n'a certainement aucun rapport à celui d'Afrique; le besoin règle tout. Or, le besoin naît du local encore plus que du climat. Ce n'est pas uniquement parce que le Suisse est belliqueux qu'il vient s'enrôler chez nous, ou va servir chez nos voisins; c'est que la Suisse, plus peuplée que fertile, ne peut nourrir tous ses habitans: elle est guerrière par circonstance: elle deviendrait marchande si la mer étendait ses flots jusques vers ses limites. Ses sujets cesseraient alors d'être stipendiaires des autres puissances; tous seraient ou pourraient être utile-

ment employés par elle. Hambourg ne vendit point de soldats aux Anglais pour les aider à remettre l'Amérique sous le joug.

Athènes, située sur un terrain pierreux et stérile, se livra au commerce et à la navigation. Les Caricas se firent pirates, parce qu'ils avaient des ports. Les Spartiates furent agriculteurs, parce qu'ils avaient des plaines. La température était à-peu-près la même chez toutes les nations; mais le local différait. Il détermina leur différente manière d'exister, qui bientôt parut dégénérer en penchant. *L'habitude est une seconde nature*, a dit Montagne. Il aurait pu ajouter que le besoin donna l'être à l'habitude.

Rien dans tout cela qui dérive ni du froid ni du chaud; et il faut avouer que l'illustre Montesquieu a donné trop d'extension à cette idée. Elle est vraie à quelques égards; mais l'influence du climat sera toujours subordonnée à celle du local. Il ordonne à l'Anglais de fendre les mers, comme au Suisse de cultiver ses montagnes. L'Italien moderne est peu laborieux. L'habitant de l'ancienne Rome l'était beaucoup. Un terrain de quelques arpens nourrissait un dictateur et toute sa famille, et ce petit terrain était cultivé par le dictateur même. A peine

aujourd'hui un paysan d'Italie daigne cultiver le sien. Cependant rien ne m'annonce que le climat ait changé. Pourquoi tant d'activité d'une part, et tant d'inertie de l'autre ? Ce qui arriva autrefois nous donnera l'explication de ce qui se passe aujourd'hui. Rome pauvre fut laborieuse ; Rome enrichie par le tribut que lui payaient deux mille nations, tomba dans le luxe et l'oisiveté.

Rome, en perdant un Empire, en acquit un autre qui, toute compensation faite, n'est pas moins lucratif que le premier. On cultiva faiblement, parce que la moisson venait d'ailleurs.

L'Espagne, avant la découverte du Mexique et du Pérou, était peuplée d'hommes livrés au travail. L'Espagne, enrichie par cette découverte, ou du moins se croyant riche, a vu, dans ses plus fertiles provinces, l'indolence remplacer l'activité. On crut ne pouvoir plus manquer de rien dès qu'on eut de l'or. Qu'en arriva-t-il ? Nous avons vu l'Espagne presque réduite au sort du Midas de la Fable, condamnée à mourir de faim au milieu des monceaux d'or que ses mains faisaient naître.

Le projet chimérique de la monarchie universelle occupa trop Philippe II. Il négligea

tout le reste. L'or du Pérou ne fut plus, ni pour lui, ni pour ses sujets. Il se coula chez les nations qu'il voulait ou séduire ou conquérir. Ses successeurs, sans adopter la même chimère, imitèrent son insouciance intérieure. C'est uniquement depuis l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne, qu'on s'est occupé du soin de ranimer chez nous l'agriculture, l'industrie et le commerce. On en remarque, on en sent déjà les progrès, même ceux de notre commerce extérieur. Nous n'abandonnerons point les mines du Mexique, ni celles du Pérou; mais nous ne renoncerons plus aux richesses que notre sol originel peut nous offrir. Voilà, en partie, les nouveaux objets dont nos ministres négociateurs doivent s'occuper. Ils ne négligeront pas sur-tout de maintenir *le pacte de famille.* Il fait la sûreté réciproque de toutes les parties contractantes : c'est le faisceau du Vieillard de la Fable. Les Anglais ont les mêmes besoins que nous, et même plus pressans. Nous sommes devenus rivaux. Dès-lors, en traitant avec eux, ne doutons pas qu'ils n'aient le double dessein de bien servir leurs intérêts et de nuire aux nôtres. La France ne semble avoir nul dessein d'étendre ses possessions : elles doivent lui suffire. Son principal intérêt

est

est de savoir encore mieux en tirer parti ; la Hollande, qui nous échappa autrefois, ne pouvait plus nous servir à rien, sinon à la rendre nulle, à la détruire ; et, en vérité, ce serait dommage ! Les Hollandais ont déjà été nos alliés : tâchons qu'ils le redeviennent. C'est-là presque la seule politique dont on doive user envers eux.

L'Allemagne, en général, a peu de rapports avec nous, et ne peut rien contre nous ; mais, en certains cas, elle peut nous être utile : on doit donc la ménager. Une puissance nouvelle s'est élevée au sein de cet Empire : c'est la Prusse. Elle n'était rien au commencement du siècle dernier ; mais de ce rien, Frédéric II a su faire beaucoup. La nature n'a pas encore donné de limites bien marquées à ce royaume, ni par conséquent à l'ambition de ses souverains. L'empereur a de quoi gagner ou perdre beaucoup. Il ne manquera jamais de motif pour chercher à s'étendre. La Russie est encore dans l'effervescence des conquêtes. Figurez-vous les anciens habitans du Nord toujours prêts à quitter un climat rude pour chercher une habitation plus douce. Il faut, sans rompre ouvertement, contrarier et contenir l'émulation belliqueuse des Russes ; l'intérêt du Danemark

est d'étendre son commerce; celui de la Suède, de reprendre ce qu'on lui a pris. Gardons ce que nous avons en Italie : il vaudra toujours mieux défendre ce qu'on possède, que de vouloir déposséder autrui.

Le Portugal fut quelque-temps une de nos provinces ; mais c'est un point d'histoire qu'il faut oublier.

Voilà, mon cher Juan, des notions bien laconiques ; votre sagacité saura les étendre au besoin. Tout dépend des temps et des circonstances ; leur mobilité peut rendre faux, dans six mois, ce qui est incontestable aujourd'hui.

LETTRE LIV.

FRAGMENT SUR LA NATURE DE L'EAU ET DU FEU.

Cette question, si souvent agitée parmi nous, l'est ici par feu M. Piquer, célèbre médecin espagnol. On sait, dit-il, tirer aujourd'hui, du sein de la glace même, des gerbes de feu. On se persuadera donc, sans peine, que cet élément est répandu dans tous les corps de

l'univers. Mais ce qu'on ne soupçonnerait pas, c'est qu'un célèbre écrivain espagnol a pensé et avancé la même chose, il y a plus de vingt ans. C'est François Vallès qui, dans sa Philosophie sacrée, publiée à Alcala de Hennarès, en 1568, dit expressément « que les eaux » doivent leur fluidité au feu ; en sorte que, » lorsqu'elles en sont tant soit peu privées, » elles se condensent, perdent leur mouvement » et se gèlent ». On n'a jamais rien dit de plus clair ni de plus positif sur ce sujet. Il est bon d'observer que lorsque Vallès s'exprimait ainsi, en Espagne, on se perdait par-tout ailleurs dans des raisonnemens vagues et erronés, sur la nature des élémens. Au surplus, ajoute M. Piquer, il ne suffit pas, pour assurer qu'il y a du feu dans un corps quelconque, d'en juger par l'éclat qu'il jette, ou par la lumière qu'il réfléchit ; car si on rassemble les rayons de la lune au foyer d'un miroir ardent, on y apercevra une lumière des plus brillantes, mais accompagnée d'un froid sensible. De même le feu peut exister dans un corps sans produire aucune chaleur ; parce que la chaleur se fait sentir plus ou moins relativement à la disposition de ces mêmes corps, et relativement même à la disposition des parties sur lesquelles elle fait impression. M. Piquer

indique à ce sujet un exemple : Qu'on mette, dit-il, une main dans la glace, une autre dans l'eau chaude; qu'on mette ensuite, au bout de quelques minutes, les deux mains dans l'eau simplement tiède, on aura chaud à la main qui aura été dans la glace, et froid à celle qui aura été dans l'eau chaude. La seule chose qui prouve certainement la présence du feu dans un corps, c'est la raréfaction qu'il cause dans toutes ses parties ; elle se fait sentir, tant dans les corps solides, que dans les fluides. Cette agitation horrible qu'on aperçoit dans les eaux de la mer, lorsqu'elles s'élèvent presque jusques aux nues par des vagues furieuses, ne provient que de la raréfaction extraordinaire que l'action du feu y cause. C'est par cette raison que la pendule fait, sous l'équateur, ses vibrations plus lentement que dans les régions tempérées. Dès qu'on s'aperçoit donc que la liqueur du thermomètre descend, on peut être sûr que les horloges commencent à avancer. Les effets de cette raréfaction sont même très-sensibles dans les corps humains, pour peu qu'on soit au fait des lois de l'économie animale. On conçoit aisément que c'est la chaleur naturelle, appelée *principe de vie* ou *flamme vitale*, qui entretient la fluidité dans les humeurs, et raréfie la portion

qui doit être poussée hors du corps par une transpiration insensible. Quand cette chaleur est dans un degré convenable, toutes les fonctions se font à merveille ; mais s'il arrive qu'un homme, qui est encore dans la force de l'âge, tombe dans une mélancolie causée par quelque chagrin, l'estomac s'affaiblit alors, et la chaleur devenant plus forte, elle raréfie trop les humeurs. C'est de là que proviennent le mal-aise, l'engourdissement et les vents dont sont tourmentées ces sortes de personnes, sur-tout l'après-dîner et pendant le temps de leur digestion. Le bien public, que j'ai uniquement en vue, ajoute notre physicien, qui n'oublie point sa première profession, m'engage de marquer ici ce qu'un grand nombre d'observations m'a appris ; c'est que ces sortes de malades se trouvent encore plus incommodés lorsqu'ils font usage de remèdes carminatifs ou échauffans. Ce qui peut les mieux soulager dans cette situation, c'est de boire deux fois par jour, l'une le matin et l'autre trois heures avant souper, deux verres d'une tisanne légèrement apéritive, auxquels on ajoute quinze ou dix-huit gouttes d'esprit de nitre dulcifié. Par ce secours, en vérité bien simple, les vents se dissipent, et la chaleur immodérée se corrige. Le malade éprouve, quatre

véritable feu, nous le sentirions plus vivement lorsqu'il est plus près de nous, comme dans l'hiver ; or, il arrive tout le contraire. Nous regrettons beaucoup que M. Piquer n'ait pas connu la savante dissertation que M. Bohu présenta, il y a quelques années, à l'académie royale des sciences de Montpellier. Il y discute amplement et clairement cette question. Il y démontre, par des preuves presque sans réplique, que, quand le soleil est plus près de nous, c'est-à-dire, en hiver, il a une activité plus grande que quand il en est plus éloigné, quoique nous le sentions alors moins vivement qu'en été ; et cela par la raison qu'allègue M. Piquer, qu'on sent moins la force du soleil lorsqu'on se trouve placé sur les plus hautes montagnes. En un mot, l'impression plus ou moins grande que fait sur nous la chaleur du soleil, doit être uniquement attribuée au plus ou moins d'obstacles dont nous sommes environnés, et qui nous empêchent de la sentir. Or, ces obstacles devenant plus grands dans l'hiver, il est facile de prendre le change à cet égard, et d'en conclure, avec M. Piquer, que le soleil a moins de force lorsqu'il est plus près de nous ; ce qui est absolument faux.

A cette erreur près, M. Piquer a enrichi son

Traité du feu d'un grand nombre de réflexions lumineuses, utiles et neuves. Nous terminerons cet article par l'indication d'un procédé qui n'est point inconnu à nos habiles physiciens; mais qui peut être utile au grand nombre. Certaines expériences de physique et de chimie exigent quelquefois l'usage d'un miroir ardent, qui, par lui-même, entraîne une dépense assez considérable. M. Piquer nous en indique un bien moins dispendieux. Il consiste uniquement en un globe de cristal rempli d'eau. L'effet en est cependant très-prompt et très-marqué. Ce globe rassemble assez de rayons solaires pour fondre un écu en sept ou huit minutes; ce qui pourrait être d'un grand secours à quelques artistes, sur-tout aux fondeurs et aux orfèvres. Cette méthode, il est vrai, a ses inconvéniens; l'artiste court risque de se brûler, pour peu que les rayons solaires, réfléchis par le globe de cristal, viennent à l'atteindre; mais il peut se soustraire à ce danger en plaçant, entre lui et le globe, une brique d'une certaine épaisseur et bien cuite. A ne consulter que nos sens, dit M. Piquer, l'eau ne nous paraîtra qu'une liqueur très-fluide, sans odeur insipide, et qui se convertit, par un degré de froid, en une glace fragile et semblable au verre. Il est éton-

nant que d'habiles physiciens ne soient pas encore parvenus, à l'aide des expériences multipliées qu'ils ont faites, à connaître à fond la nature d'un fluide qui nous paraît aussi simple. Mais lorsqu'on réfléchit que, pour s'assurer de l'essence d'un être quelconque, il faut pouvoir le considérer à l'abri du mélange de quelqu'autre corps, on n'est plus surpris que la nature de l'eau ne nous soit pas entièrement connue. Cette incertitude est la suite des obstacles qui nous empêchent d'obtenir de l'eau qui ne soit point mêlée avec des corps étrangers, auxquels on peut attribuer la propriété qu'on remarque dans cet élément. Par exemple, s'agit-il de sa fluidité? l'eau en est redevable à la prodigieuse quantité de feu qu'elle renferme ; quantité si essentielle, que lorsqu'elle est au-dessous de trente-trois degrés, elle devient un verre fragile. A-t-on tâché de se procurer une eau qui, à force de distillations réitérées, semble être parfaitement pure, ainsi que Boïle essaie d'en avoir? Elle présentait toujours, à chaque distillation, un peu de terre, quoiqu'on n'ait pas pu définir encore si c'est l'eau qui la fournit, attendu que l'air qu'elle renferme est chargé de mille particules, ou si cette terre provient des vases dans lesquels l'eau a été distilée. Quoi qu'il

en soit, c'est en raison du mélange des corps de différente nature avec l'eau, qu'elle devient plus ou moins pesante, et qu'on la caractérise même d'eau martiale, savonneuse, vitriolique, etc.

L'auteur n'est pas de l'avis de Descartes, qui croyait que l'eau était composée de petites aiguilles flexibles, et susceptibles de différens plis. Il trouverait plus raisonnable de dire avec Boerhave, que les plus petites parties de l'eau sont roides, tout-à-fait inflexibles, et d'une dureté égale à celle du diamant. C'est pour cela, sans doute, que l'eau ne peut-être comprimée par quelque force que ce soit. Alors, il n'est point étonnant qu'elle ne soit point élastique. Il entrait dans les vues de l'auteur de la nature de créer un élément dont l'élasticité fut presque infinie, c'est-à-dire, l'air; et un autre qui n'en a point du tout, c'est-à-dire, l'eau. Sans nous arrêter à suivre l'auteur dans les explications qu'il donne des différentes propriétés de l'eau, matière que de grands physiciens et sur-tout Boerhave ont traitée à fond, nous passerons rapidement aux réflexions qu'il fait sur les eaux de Valence, lieu où il demeurait alors. On sait que les habitans de cette ville ne se servent que de l'eau de puits, elle est cependant très-agréable, et n'est point malfaisante. Elle est un peu chargée

de sélénité, dont on peut la débarrasser en partie, si l'on y joint quelques gouttes d'esprit de vitriol, ce qui la rend encore plus saine. Il pense que l'eau est fournie à ces puits, tant par les pluies, les rosées, les brouillards de notre atmosphère qui pénètrent les terres, que par les eaux souterraines de la mer. On remarque, ajouta-t-il, que nos puits augmentent lorsqu'il tombe des pluies abondantes, et qu'ils diminuent dans les grandes sécheresses. D'ailleurs, le terrain de la plaine où Valence est située contribue beaucoup à entretenir ces puits d'eau. Les fréquentes fouilles qu'on y fait montrent, régulièrement pour tout, trois couches de terre différente. La première couche est d'une terre brunâtre, assez grasse et onctueuse; qualités qui la rendent très-propre à fournir, comme elle fait, plusieurs récoltes. Cette couche n'est pas également épaisse par-tout, car plus on approche du côté de la mer, plus elle devient mince. La seconde est composée d'une terre blanchâtre, mêlée avec beaucoup de sables et de petits cailloux. La troisième est une couche d'argile de la meilleure espèce. Il est aisé à présent de conclure, d'après la disposition de ce terrain, que les pluies, les rosées, les brouillards, pénétrant aisément la première couche de

terre, franchissent encore, par leur propre poids, la seconde couche, et d'autant plus facilement qu'elle ne présente guères de résistance, n'étant composée que de sable fin, mêlé avec beaucoup de cailloutage, dont l'eau doit se rassembler tout naturellement sur la troisième couche, qui est entièrement composée d'argile. C'est précisément ce qui arrive. Nous placerons ici l'expédient très-simple qu'indique M. Piquer pour se procurer, en peu de temps, une eau transparente et claire. Les habitans de cette capitale pourront en faire leur profit. On sait combien l'eau de la Seine est trouble en hiver. Ce défaut disparaîtra au moyen des précautions qui suivent, et qui sont d'une pratique fort aisée. On frotte avec des amandes un peu concassées, la circonférence intérieure du vase qui doit contenir l'eau, ensuite on la remue avec un bâton, on couvre le vase, et trois heures après l'eau est si claire qu'elle ne contient pas le moindre limon. L'auteur peut avoir puisé cet utile secret dans le *Voyage en Égypte* par M. Delacroix. Il est dit, dans cette relation, que les Egyptiens se servent de ce même moyen pour éclaircir l'eau du Nil. Il était naturel à tous égards, que M. Piquer fît mention des eaux minérales; il convient qu'elles peuvent quelquefois guérir les

maladies chroniques; mais il ne les croit cependant pas aussi généralement utiles que le pensent la plupart des médecins. Il blâme ceux qui les ordonnent trop légèrement, lorsqu'ils pourront y suppléer par des remèdes plus sûrs, plus commodes et moins dispendieux. Mais, en supposant, ajoute-t-il, que les eaux minérales fussent le seul remède dont un malade pût attendre le rétablissement de sa santé; il est des moyens de rendre minérale une eau commune, et il indique ces moyens. Il voudrait qu'on essayât de cette eau, avant que d'en aller chercher d'autre très-loin. M. Piquer croit aussi que l'eau que l'on annonce comme minérale, agit moins en raison des particules de quelques sels qu'elle contient, qu'à cause de l'abondante quantité qu'on en boit, dans la persuasion qu'elle est minérale. Il fait également entrer en ligne de compte le régime sévère qu'on observe, l'exercice qu'on fait et la dissipation que l'on prend, lorsqu'on s'est transporté à quelque fontaine fameuse pour faire usage de ses eaux, et il en conclut que, sans avoir besoin de s'absenter de chez soi, l'on pourrait, en buvant la même quantité d'eau bien purifiée, en observant le même régime, et se dissipant également, en tirer les mêmes avantages. Dans le cas, au

reste, où il faudrait une eau beaucoup plus active, et véritablement minérale, il suffirait, selon lui, de faire bouillir à un feu doux et pendant quelques heures, une once de vitriol de mars dans quinze pintes d'eau, pour se procurer une eau aigrelette, aussi efficace pour dissiper certains maux, que mille autres fort vantées. Voilà qui est formel; on ne peut même disconvenir qu'il n'y ait quelques sources fort accréditées sans beaucoup de fondemens; mais il n'est pas moins vrai qu'il y a des eaux minérales d'une efficacité réelle, et qu'on ne parviendra guères à imiter dans toute leur perfection; il s'agit sur-tout ici de celles qui sont douées d'un esprit actif et si volatil qu'il se dissipe peu de minutes après qu'on aura puisé l'eau à sa source; c'est même ce qui empêche les eaux d'être si efficaces, lorsqu'elles sont transportées, quelques précautions que l'on prenne. Nous dirons encore que, quoique nous ne doutions pas des effets heureux que peut produire, dans certains cas, l'eau commune, bue sur-tout en grandes doses, ou appliquée extérieurement en forme de douche, les eaux minérales bues à la source, seront toujours indiquées par préférence pour la cure des maux opiniâtres. Nous citerons pour preuves de ce

fait, les boues des eaux minérales, à qui bien des malades ont été redevables de leur parfait rétablissement. Elles ne peuvent être, ni contrefaites, ni imitées; de manière que ceux qui en ont besoin puissent en retirer les mêmes avantages.

LETTRE LV.

BEN-ABAD, POUR LA SECONDE FOIS, A SES DEUX FILLES.

ENCORE de l'arabe, et c'est toujours vous, mon ami, qui me le demandez. Il faut donc encore vous satisfaire. Voici une seconde lettre de Ben-Abad, roi de Séville, et toujours prisonnier, à ses deux filles. Cette pièce est relative à l'anniversaire de son couronnement. Un roi prisonnier ne pouvait guères oublier cette époque.

« Ce fut à pareil jour, dit-il, que je montai » sur ce trône, d'où je devais être précipité avec » opprobre. O jour de mon couronnement! » Jour fatal à mon repos, et peut-être encore » plus cher à mon souvenir! En vain je cherche » à te bannir de ma pensée. Tu me rappelles, » malgré moi, l'éclat qui accompagnait ton re-

» tour, les hommages qui m'étaient rendus et
» la joie pure que me causait l'allégresse pu-
» blique! Vos vœux, vos caresses, mes chers
» enfans, n'étaient pas le tribut qui flattait le
» moins mon cœur! Tous les ordres de l'état
» étaient admis à me féliciter. Et à peine le
» soleil avait-il doré le sommet des plus hautes
» montagnes, que déjà le bruit harmonieux de
» la foule des instrumens annonçait au dernier
» de mes sujets, que l'accès du trône leur était
» ouvert. Allons en rendre grâce à l'Eternel.
» Une foule innombrable environnait mes pas.
» Son amour était pour moi une garde incor-
» ruptible. Ses chants célébraient son bonheur
» et mes soins paternels.

» Je m'adresse à vous, ô mes chères filles!
» vous à qui particulièrement, dans ce jour de
» grâces, je n'en refusais aucune; je vous de-
» mandai si quelqu'un n'avait point eu recours
» à votre appui. Non, me répondiez-vous. Que
» le Dieu des croyans soit loué! m'écriai-je;
» rien ne prouve mieux que l'abondance tient
» ses canaux ouverts, que les injustices sont
» taries, que les prisons sont désertes, qu'enfin
» le bonheur inséparable de l'ordre règne ici de
» toutes parts. Hélas! peut-être ce discours ne
» vous offre-t-il que l'image d'un songe, tant

votre

» votre sort est différent de ce qu'il fut, de ce
» qu'il devrait être. Le mien s'appésantit de
» jour en jour. Écoutez un récit qui étonnera
» toute la terre, excepté ceux qui connaissent
» l'extrême barbarie du perfide Kouzef, notre
» tyran. Je m'étais abaissé jusqu'à lui demander
» une espèce de faveur..... une faveur à ce
» monstre!..... Ah! il pouvait me l'accorder
» sans trop démentir son caractère. Ce n'était
» point ma liberté que je lui demandais; c'était
» un cachot; un cachot, il est vrai, moins in-
» fect, moins pestiféré que celui où il me retient
» malgré la foi promise et une capitulation dont
» il avait rendu le ciel garant. (Ce ciel qu'il
» brave, et qui ne l'a point encore foudroyé).
» Le croiriez-vous, ames sensibles, cœurs tou-
» jours ouverts à la bienfaisance ? le cruel
» m'a refusé la triste consolation de changer de
» tombeau. Non, il ne connut jamais les dou-
» ceurs de la compassion, ni le plaisir délicieux
» d'accorder une grâce. Une telle volupté ne
» fut jamais que celle des ames sublimes ; le
» cœur d'un tyran n'est pas digne de la goûter.
» Kouzef n'a donc fait que ce qu'il devait
» faire. Il insulte vainement à mes malheurs,
» mon nom et ma gloire le poursuivront par-
» tout. Qu'il se promène, à son gré, dans ses

» jardins parfumés, que le Guadalquivir arrose,
» il aura le chagrin d'entendre dire : Ce fut le
» roi Ben-Abad qui les fit planter. Qu'il par-
» coure les palais décorés par la main des arts,
» ou que, tourmenté par ses remords, il se
» rende à ces bains délicieux ornés par celle des
» grâces, par-tout les chiffres de mon nom in-
» crustés dans les murs, frapperont ses regards
» éblouis et humiliés. Enfin, qu'il continue
» d'opprimer ce peuple, devenu sa proie, mille
» voix répéteront à son oreille effrayée : Ben-
» Abad fit notre bonheur.

» C'est en vain que Kouzef étale avec faste
» les pompeux attributs de la royauté, on dé-
» couvre, à travers ces magnifiques prestiges,
» les noirs soucis qui déchirent son cœur. Cet
» air sombre, cette contenance étudiée, cet
» accès difficile, ces cohortes nombreuses sans
» lesquelles il n'ose franchir les barrières de
» son palais, tout annonce que c'est unique-
» ment par la terreur qu'il veut gouverner et
» se maintenir : faible lien qu'un instant peut
» dénouer ou rompre. Kouzef ignore les devoirs
» qu'une couronne impose à celui dont elle dé-
» core le front. Tel on voit l'Océan répandre,
» par ses canaux souterrains, les eaux dont
» se forment les rivières et les fleuves destinés

» à fertiliser la terre, de même un souverain
» doit étendre la rosée de ses bienfaits, ou de
» ses soins paternels, sur tout ce qui lui est
» soumis. C'est ainsi que j'ai régné : c'est le
» bien que j'ai fait qui me console des malheurs
» que j'éprouve. Je n'ai point à supporter, avec
» le poids de mes fers, le poids encore plus
» accablant des remords.

» Oui, la paix de l'ame est la récompense
» de l'homme juste, et lui seul peut jouir d'un
» bien si précieux. La fortune, qui donne et
» ravit les états, ne peut ni donner, ni ravir
» ce rare trésor ; il n'appartient qu'à la vertu.
» Vous en jouissez, mes respectables filles ;
» c'est-là ce qui soutient votre courage. Vous
» descendez à de vils travaux, sans craindre
» de vous avilir ; vous ne pouvez plus secourir,
» du haut du trône, les infortunés qui implo-
» raient votre appui, mais vous secourez votre
» père, votre roi précipité du trône : vos mains
» vertueuses le nourrissent de leur travail, et
» les mets simples que vous lui offrez, sont
» mille fois plus délicieux pour lui que tant
» de mets recherchés qui jadis surchargeaient
» sa table. Ah ! craignez que le barbare Kouzef
» ne vous envie encore cet avantage ; toute
» vertu est suspecte aux tyrans : c'est une lu-

» mière qui fatigue leurs regards ; c'est un » miroir où le vice aperçoit, malgré lui, toute » sa difformité.

» Puisse votre oppresseur et le mien rougir » de ce qu'il est en contemplant ce que nous » sommes ! Qu'il doit craindre les revers, puis- » qu'il se montre si peu digne de ses succès ! » Qu'il doit me craindre moi-même, puisqu'il » daigne si peu me ménager ! Le sommeil me » visite quelquefois dans mon cachot, mais il » fuit Kouzef sous ses lambris. La garde nom- » breuse qui veille autour de son palais ne le » rassure, ni quand les ténèbres couvrent la » terre, ni quand le soleil éclaire l'horison. » Voyez-le recevoir les hommages forcés du » peuple qu'il opprime, son œil inquiet ob- » serve tout. Il craint jusqu'à ceux dont le front » est caché dans la poussière. Il entend les » murmures qui s'élèvent contre lui ; et, pour » combler sa rage, il entend aussi prononcer » notre éloge ».

LETTRE LVI.

LA SOLITUDE, STANCES DE QUÉVEDO.

Voila, mon ami, du plus haut sérieux. Je voudrais bien égayer la fin de cette dépêche, mais ce ne sera point avec de l'arabe; je vous en préviens; c'est une fable que je traduis tout simplement de l'Espagnol.

C'est encore une production de ce poète vraiment philosophe, et de ce philosophe vraiment poète, qui joint souvent le coloris de l'expression à l'énergie des pensées, la force à la grâce, les grandes idées aux grandes images. Le morceau que vous allez lire n'est pas entièrement une fiction. Cette solitude existe dans les Asturies: c'est une grotte placée à la demi-hauteur d'une montagne, dont les flots de la mer baignent la base, et dont une épaisse forêt couronne la cime. L'auteur suppose qu'un poète célèbre (peut-être est-ce lui-même), dégoûté des plaisirs et des erreurs de ce monde, s'est réfugié dans cette solitude écartée. C'est de là

qu'il adresse ainsi la parole à quelqu'un qui semble vouloir troubler son repos :

« O toi ! qui d'un pas chancelant essaies d'at-
» teindre le sommet de cette montagne qui se
» perd dans les nues ; toi qui oses interrompre
» le sommeil de ces lieux, où le silence règne
» depuis l'origine des temps : homme audacieux !
» quel est ton dessein ? Las d'errer parmi les
» épaisses ténèbres, veux-tu revoir la clarté
» des cieux ? L'épaisseur de ces hêtres la re-
» pousse loin de tes regards ; elle est impéné-
» trable aux rayons de l'astre du jour ; espères-
» tu trouver quelque soulagement à tes maux
» sur le rocher aride, escarpé, abhorré de la
» nature, et qui porte lui-même envie à la
» beauté de ces prés lointains ? Quoi qu'il en
» soit, suspens, pour quelques momens, ta
» marche incertaine et tes pénibles efforts ;
» écoute la voix d'un *mort*-vivant : ses maximes
» pourront t'enseigner comment on doit vivre
» et mourir.

« Dans cet antre obscur et ignoré, tombeau
» du silence et du temps, mon esprit et mon
» corps ont aussi trouvé leur tombeau ; mais
» il est pour eux le berceau d'une vie nouvelle.
» Mes sens, que la vapeur d'un mortel poison
» avait assoupis, sont maintenant dégagés du

» profond sommeil où ils croupissaient depuis
» tant d'années. Je jouis enfin des douceurs de
» la paix après une cruelle guerre : douceurs
» inconnues à la grandeur, au trafic et aux
» manœuvres de la cour; à la soif des richesses,
» dont la recherche coûte tant de soins, et dont
» la jouissance procure tant d'avantages.

» Je suis ce mortel, peut-être moins connu
» par son nom et par ses doctes chants, que
» par ses cruelles disgraces; mais je ne suis que
» l'ombre de cet homme qui naquit à Manza-
» ranès pour réjouir les bords du Tage. L'amour
» avait su m'enchaîner sur les bords du Piser-
» gua; j'y chantais sa puissance et mes fers :
» aujourd'hui mon silence atteste ma liberté.
» Le Létis dont je révère beaucoup les eaux,
» m'a fait boire avec elles l'oubli de mes erreurs.
» Mes chants ne se font plus entendre. Mais,
» si je pouvais élever encore la voix, ce ne
» serait plus que pour chanter la sagesse.

» Vois-tu ces habits encore humides. Les
» voilà ces procrées, ces poupes en lambeaux
» qui tapissent ma grotte ! Leur aspect t'inspire
» sans doute quelque effroi. Ils ne te parais-
» sent propres qu'à macérer mon corps et à
» tourmenter les facultés de mon ame. Tu te
» trompes; ces débris, ces dépouilles sont pour

» moi les interprètes muets de ma destinée. Ils » me font souvenir que je suis trop heureux » d'avoir esquivé le naufrage qui en a submergé » tant d'autres.

» Ici, donc, environné de ces trophées lugu- » bres, je laisse reposer mes désirs ; ici, » raisonnant avec moi-même, et n'obéissant » qu'à ce que je me prescris, je passe des » heures que je trouve trop tôt écoulées. Ici, » de légers travaux remplacent les projets bi- » zarres qui égarèrent si long-temps mon ima- » gination. Elle mûrit à mesure que mes cheveux » blanchissent. Ici, enfin, dépouillé de mon » premier être, je repose après en avoir été » surchargé.

» Les fruits des arbres dont cette montagne » est couverte m'offrent nuit et jour une nour- » riture agréable ; l'eau de ces fontaines, plus » claire que n'est le cristal, suffit pour me » désaltérer. J'entends, de ma retraite, les chants » de mille oiseaux. Leur mélodie harmonieuse » et variée flatte bien plus mon oreille que le » bruit tumultueux des cours, et les discours » trompeurs des courtisans.

» L'ambition ne me fera point affronter les » caprices de l'élément liquide, ni les nombreux » bataillons de l'Ottoman. Je n'irai point me

» geler en sentinelle, encore moins vendre pour » un demi-réal ma vie et ma liberté. L'Orient » ne me verra point enlever ses riches métaux, » ni mon voisin sa fortune, ni même la terre » ses fruits, qu'elle ne m'offre pas volontaire- » ment. Je me ferais scrupule de troubler » l'oiseau dans son nid, encore plus d'être » heureux du malheur de mes semblables.

» C'est ainsi, qu'exempt de remords, j'attends » sans inquiétude le signal du dernier instant » de ma vie. La mort dégagera mon ame de » l'esclavage où la retient mon corps, et mon » corps lui-même trouvera dans cet antre un » tombeau tout préparé.

» O vous, passans! qui que vous soyez, » écoutez-moi ? Voulez-vous triompher au » milieu de ce monde où vous combattez, » souvenez-vous de la mort, faites peu de cas » des plaisirs de la vie ; c'est faire plus qu'en » jouir que de les dédaigner. Cessez d'entasser » des richesses qui vous quitteront. Vivez pour » vous seul, puisque c'est pour vous seul que » vous devez mourir ».

LETTRE LVII.

CHASSE AUX SINGES, FABLE EN FORME DE DIALOGUE.

LA chasse aux singes se fait sur les bords de l'Orénoque, grande rivière de l'Amérique méridionale. On y trouve une quantité prodigieuse de ces animaux, la plupart de la grande espèce : ils ont un goût singulier pour le maïs, ou bled de Turquie, et l'on en profite pour leur tendre un piége dans lequel ils ne manquent jamais de donner. On verse du maïs au fond d'un vase de terre dont le col est alongé, et dont l'ouverture est fort étroite ; on pose ensuite le vase au pied d'un arbre où l'on aperçoit que quelque singe est perché : il en descend peu d'instans après, introduit une de ses mains dans l'ouverture du vase, prend au fond une poignée de maïs et essaye de retirer sa main du vase; mais il ne le peut tant qu'elle reste fermée, et il ne peut se résoudre à l'ouvrir pour ne point laisser échapper le maïs qu'il tient : l'embarras où il se trouve lui fait jeter des cris

qui avertissent le chasseur. Il accourt et assomme le singe, qui se laisse assommer plutôt que de lâcher prise. On peut, en préparant et en plaçant de la sorte plusieurs vases, prendre, dans une même chasse, plusieurs singes : tous se laisseront tuer, l'un après l'autre, plutôt que d'abandonner la poignée de maïs qu'ils tiennent. Il n'y a pas d'exemple qu'un seul ait jamais ouvert la main pour échapper au chasseur.

On suppose ici que le chasseur est un esclave.

L'ESCLAVE.

Tu es bien sot de m'attendre ?

LE SINGE.

Eh ! pourquoi viens-tu me trouver ?

L'ESCLAVE.

Quoi ! tu préfères une poignée de maïs à la conservation de ta vie !

LE SINGE.

Quoi ! tu veux m'ôter la vie pour épargner une poignée de maïs !

L'ESCLAVE.

Que tu es gourmand !

LE SINGE.

Que tu es avare!

L'ESCLAVE.

Je ne fais qu'obéir à mon maître.

LE SINGE.

En ce cas, ton maître est un barbare, et toi un lâche.

L'ESCLAVE.

Insolent!

LE SINGE.

Comme il te plaira. Mais avoue qu'il n'est pas glorieux de ne faire que ce qu'un autre exige. Je ne suis qu'un singe, mais au moins je suis libre.

L'ESCLAVE.

Tu fais donc ce que tu veux?

LE SINGE.

Oui.

L'ESCLAVE.

Eh bien! je te laisse la vie, et va-t-en.

LE SINGE.

Tu vois bien ce qui m'en empêche?

L'ESCLAVE.

Ouvre la main, et tu pourras t'échapper aisément.

LE SINGE.

Cela est plus fort que moi ; je n'abandonnerai pas ce que je tiens.

L'ESCLAVE.

Tu vois bien que, dans ce monde, chacun a son esclavage ; un peu de maïs te maîtrise, comme un Espagnol me domine : tu ne peux désobéir à ton maître, il faut que j'obéisse au mien. Meurs !

LETTRE LVIII.

CONTENANT UNE LETTRE D'IBARRA, CÉLÈBRE IMPRIMEUR ESPAGNOL SUR L'ART DE L'IMPRIMERIE.

JE crois, mon cher ami, vous avoir parlé du progrès qu'ont fait presque tous les arts en Espagne, excepté de l'Imprimerie. Cet art est, à mes yeux, le premier de tous, puisqu'il

multiplie la pensée, et que, par ce moyen, il éclaire et unit les citoyens, d'un bout du monde à l'autre. Franklin était imprimeur, et par son heureux génie, il s'est mis à la tête de trois révolutions immortelles, celle de l'électricité, celle de la liberté de son pays, celle de la liberté de la presse. C'est l'imprimerie qui crée ou détruit les empires, qui immortalise les bons rois et flétrit les mauvais du sceau d'une éternelle ignominie.

« Combien de grands hommes qu'on ignore » seraient connus et admirés, si les Romains » et les Grecs avaient connu l'imprimerie ! » Combien d'ouvrages sublimes qu'on a perdus » feraient aujourd'hui nos délices ! L'art de l'im- » primerie est le premier flambeau de l'his- » toire, le conservateur des bonnes et mau- » vaises renommées, le fléau du mensonge, » la terreur des rois despotes, et le juste ap- » préciateur de la vertu ».

On a cru et l'on croit encore, peut être, que l'art de l'Imprimerie était négligé en Espagne, eh bien on s'est trompé, et on se trompe encore ; vous le verrez par la lettre que le célèbre Ibarra a écrit à un de ses amis, au sujet de *Salluste*, qu'il a imprimé par l'ordre de l'infant don Gabriel. Cette lettre circulant depuis quelques

jours, dans tout Madrid, il m'a été facile de m'en procurer une copie, que je vous envoie.

LETTRE D'IBARRA A UN DE SES AMIS.

« Vous m'adressez de grands éloges, mon cher ami, au sujet du *Salluste* que j'ai imprimé par l'ordre de l'infant don Gabriel; en vérité je n'en mérite pas tant, et je vais vous donner les raisons de ma modestie. L'art de l'Imprimerie est admirable, sans doute, et le plus beau, peut-être, de tous les arts. Depuis Guttemberg et Fauste, qui en furent les inventeurs, il a rendu à l'humanité des services incalculables; mais faut-il vous le dire avec sincérité, cet art ne peut guères fleurir, dans un état, sans la protection du souverain ou de ceux qui le représentent : c'est vous dire que cet art, tout admirable qu'il est, ne peut guères voler de ses propres aîles. Je fus à peine établi imprimeur à Madrid, que je mis sous presse une grande quantité de livres d'Heures ou Eucologes; une grande quantité d'ouvrages ascétiques sur l'humilité chrétienne, sur la charité chrétienne, et sur mille autres vertus très-chrétiennes. Ces ouvrages se vendirent bien, grâce à la crédulité et à la simplicité espagnoles. Mais ces ouvrages, imprimés sur du mauvais papier

et avec de mauvais caractères, ne donnèrent pas une haute idée de l'imprimeur; et je serais encore l'un des plus obscurs et peut-être le plus obscur de l'Europe, sans les bontés de son altesse royale l'infant don Gabriel. Je m'explique.

Les dépenses que doit faire un imprimeur, pour confectionner un beau livre, sont innombrables; il lui faut d'abord de beaux caractères, de beau papier, des ouvriers habiles, des protes intelligens; et lorsqu'à force d'argent il est parvenu à se procurer tout cela, il n'a fait que la moitié de la besogne. L'imprimerie est comme tous les autres arts : il faut des connaissances pour l'apprécier, de riches amateurs pour le prôner; et s'il en est beaucoup en peinture, en architecture, en gravure, il en est très-peu en imprimerie. On demande douze francs à un acheteur pour le seul exemplaire d'un livre qui en a coûté vingt-quatre; l'acheteur ignorant fait la mine, et le jette avec dédain en disant: *cela est trop cher.* Le vulgaire, en un mot, ne se connaît pas en belles éditions, et le riche amateur est souvent parcimonieux à notre égard, et nous paie à peine cinq à six journées de nos ouvriers. Or, les ouvriers n'entendent pas la plaisanterie, quand il s'agit de faire la banque ou de payer leur semain.

Bodoni,

Bodoni, de Parme, est assurément un imprimeur très-distingué ; mais comment a-t-il acquis autant de célébrité que de fortune ? C'est d'abord par la munificence du Pape dernier, et ensuite par la noble curiosité des étrangers de tous les pays qui, en allant à Rome, passent par la ville où il travaille, font arrêter devant son imprimerie leur chaise de poste ou leur berline, et le paient grassement de ses travaux, en achetant son Anacréon ou son Virgile. Les voyageurs pauvres et allant à pied (ceux-là forment le plus grand nombre) qu'achèteront-ils à Parme ? Un morceau de fromage parmésan pour continuer leur voyage.

Les Didots ont acquis, en France, une grande renommée ; mais à qui la doivent-ils ? N'est-ce pas aux bienfaits du plus jeune frère de l'infortuné Louis XVI, qui leur a payé, au poids de l'or, toutes leurs belles éditions pour le dauphin ? Les caractères des Didots sont quelquefois un peu maigres et papillotent un peu à la vue ; mais leur papier vélin est d'une beauté ravissante ; et comment auraient-ils pu se le procurer, sans les bontés primitives d'un prince ami des arts et des lettres ? Lorsqu'on m'a envoyé, pour la première fois, en Espagne, le superbe Télémaque de Didot, je l'ai payé volon-

tairement le double de son prix ordinaire, et j'ai trouvé qu'il était encore fort bon marché. Le papier de ce Télémaque m'a servi de modèle pour mes éditions subséquentes. J'en ai fait faire un tout semblable, et je l'avoue avec plaisir; mais il m'a coûté infiniment cher, parce que les matières premières de l'imprimerie sont beaucoup plus communes en France qu'en Espagne; et sans l'infant don Gabriel, comment aurais-je pu vous faire présent de mon Salluste, tel qu'il est imprimé et tel qu'il est admiré de l'Europe entière?

Portez des comestibles ou des étoffes en Asie, en Afrique, en Amérique, vous trouverez à vendre vos marchandises; portez-y de belles éditions, personne ou presque personne n'en achetera. La raison en est bien simple: les trois quarts et demi du globe terrestre savent à peine lire, et chaque jour il faut que chacun dîne et se vête.

J'ignore comment ont fait les anciens imprimeurs dont le nom est parvenu jusqu'à nous, revêtu de tant de gloire; je parle des Elzevirs, des Étienne, des Vascosan, des Cramoisi, des Garamond, des Aldes, des Griphes, etc., et de beaucoup d'autres dont le nom ne me revient pas. Tous ces gens-là ont imprimé beaucoup

et bien ; mais je suis intimement persuadé que, sans le secours de quelque puissance, ils auraient fait la guerre à leurs dépens, et joué, comme on dit, à qui perd gagne.

Mais, puisque nous en sommes sur le chapitre de l'imprimerie, passons à un autre article. Un bon imprimeur ne peut être véritablement tel, qu'autant qu'il est lui-même fondeur de caractère et fabricant de papier. Or, vous savez combien il en coûte pour conduire de front ces deux branches de l'industrie humaine. Il faut que, pour les langues étrangères, il consulte tous les savans des quatre parties du monde et tous les poliglottes connus ; il est quelquefois obligé, pour un point ou une virgule, de faire des remanîmens considérables. Le zenda-vesta, l'hébreu ne sont pas faciles à imprimer; et je connais tel rabin très-savant qui, pour avoir été consulté une seule fois par un de mes confrères, lui a demandé trois cents réaux. Les avocats et les médecins-consultans, soit de Madrid, soit de Paris, soit de Londres, ne sont pas, à beaucoup près, aussi chers.

D'après toutes ces considérations, j'ai quitté l'imprimerie. C'est un état où l'on peut gagner beaucoup de gloire, mais où l'on finit par se ruiner. *Signé* IBARRA.

AVIS AU LECTEUR.

Ce Précis Historique a été composé avant la révolution, ainsi que l'Épître au Grand-Inquisiteur. Ni l'un, ni l'autre ne purent paraître alors en France, et l'un et l'autre, même, ayant été imprimés à Bouillon, en très-petit nombre, furent saisis, à leur entrée à Paris, par la chambre syndicale; ce qui prouve le mauvais esprit de ce temps-là, et le bon esprit de l'auteur.

213

ÉPÎTRE

AU GRAND-INQUISITEUR,

PRÉCÉDÉE

D'UN PRÉCIS

SUR LES FORMES JUDICIAIRES

DE L'INQUISITION.

J'ai aboli ce Tribunal, contre lequel le siècle et l'Europe réclamaient ; les prêtres doivent guider les consciences, mais ne doivent exercer aucune jurisdiction extérieure et corporelle sur les citoyens. *Tiré d'un discours de* L'EMPEREUR, *prononcé le* 15 *décembre* 1808.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LES FORMES JUDICIAIRES

DE L'INQUISITION.

Quel homme a lu avec un peu d'attention l'Histoire des guerres, soit religieuses, soit profanes, et ne se souvient pas avec terreur des maux que l'intolérance a faits au monde? Les cheveux se dressent sur ma tête, quand je songe qu'à Laval, un seul jour vit brûler *quatre cents* Albigeois; qu'à Séville, en vertu de divers édits du roi d'Espagne et des inquisiteurs-généraux et particuliers établis en ce royaume, il y eut d'abord, en fort peu de temps, environ *deux mille* hérétiques brûlés, et plus de *quatre mille* depuis l'an 1482 jusqu'à 1520; que plusieurs autres milliers furent condamnés à une prison perpétuelle, ou à des peines de différens genres; qu'il y eut une si grande émigration, que l'on comptait dans la ville *cinq mille* maisons vides; qu'en tout, il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort, ou punis de quelqu'autre manière, ou qui s'expatrièrent pour éviter les châtimens.

Je frémis d'horreur et d'indignation, quand je me rappelle qu'à la sollicitation du frère de Torrechremata, grand inquisiteur en Espagne, le roi Ferdinand V, surnommé *le Catholique*, bannit de son royaume tous les Juifs qui y étaient; qu'en vertu de ses ordres, il sortit de la Catalogne, du royaume d'Arragon, de celui de Valence et des autres pays soumis à sa domination, environ un million de Juifs, qui, plus malheureux qu'ils ne l'avaient été sous Vespasien et Titus, périrent presque tous misérablement, de faim, de douleur ou de fatigue. O mon Dieu! je ne suis ni assez malheureux, ni assez fou, pour douter de votre existence. Je vous crois, vous aime et vous adore autant que je le puis : toutefois, me sera-t-il permis de vous demander où étaient votre bonté, votre justice, quand vous avez souffert que le même Torrechremata, pendant les *quatorze* années qu'a duré son règne, ait fait le procès à plus de cent mille personnes, et en ait fait brûler six mille, le tout en votre saint nom ? Où reposaient, o! mon Dieu! où dormaient vos foudres, lorsqu'en s'établissant à Tolède, l'Inquisition, dans le court espace de deux ans, condamna aux flammes cinquante-deux hérétiques obstinés, et en fit condamner deux cent vingt par

contumace ; lorsqu'établie dans le Crémasque, dans le Milanais, en Portugal, et dans plusieurs autres villes et royaumes, cette même Inquisition en fit plus ou moins périr, et plus ou moins condamner au bannissement et à la prison perpétuelle? Où étiez-vous, enfin, ô mon Dieu! vous-même, où reposiez-vous, lorsque, dans ma patrie, l'intolérance, mère de l'Inquisition, et non moins cruelle que sa fille, fit couler des fleuves de sang, et nous coûta le meilleur de nos rois, un roi que vous nous aviez donné dans votre clémence?

Parlerai-je du malheureux Caculla, prédicateur de Charles-Quint, brûlé vif, et du testament de ce prince, aussi condamné aux flammes; de l'expulsion des Maures par les Espagnols; du massacre des habitans de Merendol et de Cabrières; du bain chaud où le fils infortuné de Philippe II rendit la vie, par ordre de son père; du bûcher où le bon curé Grandier perdit le jour; du supplice de l'honnête conseiller Dubourg, et des mille hérétiques qu'il protégeait; des neuf guerres civiles nées des abominables persécutions qui, pendant plusieurs siècles, agitèrent le royaume, et de la nuit affreuse de la Saint-Barthélemy, digne dénouement de ces pieuses et longues tragédies? Non,

non, tirons le rideau sur toutes ces horreurs: des plumes plus exercées et plus habiles que la mienne nous les ont déjà offertes en caractères ineffaçables. Lorsqu'on traite les mêmes matières que Pelisson, Locke, Baile et Voltaire, il faut se taire, ou avoir l'éloquence de ces grands hommes. Je me tais donc: d'ailleurs, grâce au progrès de la philosophie et des lumières, l'intolérance est devenue burlesque, et le fanatisme ridicule. Ce qui jadis nous eût fait trembler, aujourd'hui nous ferait rire, à force de nous paraître injuste; et mes lecteurs, suppléant par leurs réflexions à ce que je pourrais dire, me feront peu regretter de n'avoir rien dit.

Pour faire haïr l'Inquisition autant qu'elle le mérite, je vais seulement, avec toute la brièveté possible, donner une idée de la police intérieure de ce tribunal et de son code criminel. Tout le monde connaît les faits que je viens de citer; moins de personnes sont instruites de ce qui suit. Voici d'abord une énumération rapide des crimes soumis à la juridiction du Saint-Office.

Tout hérétique, en général, est soumis à l'animadversion du Saint-Office; mais il y a certains genres de crimes qui ne sont pas hérésie,

proprement dite, et qui rendent cependant celui qui en est coupable, justiciable de l'Inquisition.

1°. Les blasphémateurs qui, dans leurs blasphêmes, disent des choses contraires à la foi chrétienne, doivent être regardés comme des hérétiques; et comme tels, ils sont soumis au jugement des inquisiteurs, et punis des peines de droit. Par exemple, celui qui a dit: La saison est si vilaine, que Dieu même ne pourrait nous donner du beau temps, pèche, en matière de foi, contre le premier article du symbole;

2°. Les sorciers et les devins sont justiciables du Saint-Office, lorsque, dans leurs sortiléges, ils font des choses qui sentent l'hérésie, comme de rebaptiser un enfant et d'encenser une tête de mort, etc.;

3°. Ceux qui invoquent les démons, en traçant des figures magiques, en plaçant un enfant au milieu d'un cercle, en se servant d'une épée, d'une couche, d'un miroir, etc.; en général, on peut reconnaître assez facilement ceux qui invoquent les démons, à leurs regards farouches, et à un air terrible que leur donnent les entretiens fréquens qu'ils ont avec les diables. Tous ceux qui invoquent les démons de cette manière, sont sujets à la jurisdiction du Saint-Office, comme hérétiques, et doivent être punis comme tels.

Si cependant on ne demandait au diable que des choses qui sont de son métier, comme de tenter une femme du péché de luxure, pourvu qu'on n'emploie pas des termes d'adoration et de prière, mais de commandement, il y a des auteurs qui pensent qu'en ce cas, on ne se rend pas coupable d'hérésie; mais si, en invoquant le diable, pour rendre une femme sensible à l'amour, le *faiseur* de sortilége dit: Je te prie, je te conjure, je te demande, etc., l'hérésie est manifeste, parce que ces paroles de prières supposent et renferment l'adoration;

4°. Les chimistes et les alchimistes, qui n'ont pas de grands moyens, se ruinent communément dans leurs entreprises, et finissent ordinairement par invoquer les démons ou par faire la fausse monnaie. Ils sont aussi regardés comme hérétiques, et soumis à la jurisdiction du Saint-Office;

5°. Les Juifs et les infidèles: les premiers, lorsqu'ils pèchent contre leur croyance, dans les articles de leur foi, qui sont les mêmes chez eux et chez nous. Quant aux infidèles, l'église et le pape, et par conséquent l'inquisiteur, juge délégué par le souverain pontife, peuvent aussi les punir lorsqu'ils pèchent contre la loi de nature, la seule qui leur reste, et même lorsqu'ils

adorent les idoles. Jésus-Christ a donné au pape son pouvoir de paître ses brebis, et les infidèles sont les brebis de Dieu par la création. Donc, les infidèles doivent être soumis à la jurisdiction du Saint-Office : c'est la décision des docteurs;

6°. Les excommuniés qui croupissent dans l'excommunication pendant une année entière; ce qui ne doit pas seulement s'entendre de ceux qui ont été excommuniés pour cause d'hérésie, ou comme fauteurs des hérétiques, mais des excommuniés pour quelque cause que se soit;

7°. Les chrétiens apostats qui se font juifs ou mahométans, quand même ils apostasieraient, par la crainte de la mort et des supplices, sans avoir aucun levain d'hérésie dans le cœur, sont hérétiques aux yeux de l'église, qui les juge par les actes extérieurs;

8°. Les fauteurs des hérétiques, c'est-à-dire, tous ceux qui empêchent les emprisonnemens et les punitions des hérétiques; les seigneurs temporels et les magistrats qui, requis par les inquisiteurs, ne font pas emprisonner les hérétiques, ou ne les punissent pas assez promptement, après qu'on les a abandonnés à la justice séculière; et enfin tous ceux qui empêchent, directement ou indirectement, l'exécution des lois contre les hérétiques. On peut soupçonner d'être

fauteurs d'hérétiques, ceux qui les visitent et qui leur donnent à manger; ceux qui font mauvaise mine à MM. les inquisiteurs, et qui les regardent de travers : un homme habile distinguera cela sans peine à leurs yeux et à leur nez, etc.... Toutes ces personnes, de quelque état, de quelque condition qu'elles soient, sont soumises à la juridiction du Saint-Office.

Condamner les gens au bannissement, à l'emprisonnement, aux flammes, sur la seule inspection de leurs yeux et de leur nez, quelle atrocité burlesque! Si, dans les pays malheureux où règnent des lois semblables, il n'était pas permis de mourir de peur, même sans être poltron, ne le serait-il pas d'expirer de rire? Et qu'on ne croie pas que j'aie outré ou chargé les faits! Les citations qu'on vient de lire sont traduites, presque littéralement, du Directoire des inquisiteurs, ouvrage latin, composé, vers l'an 1358, par Nicolas Aimeric, grand-inquisiteur dans le royaume d'Arragon; ouvrage autorisé par les approbations que lui ont données les souverains pontifes, toutes les Inquisitions du monde chrétien, et tous les écrivains qui ont travaillé depuis pour l'instruction des inquisiteurs; ouvrage, enfin, qui sert de règle de conduite et de code criminel dans tous les pays où

l'Inquisition est établie. On a vu quels crimes sont du ressort de cette dernière; on va voir comment elle procède au jugement et au supplice des criminels: toutes mes citations sont prises du même ouvrage.

« En matière d'hérésie, on procédera tout uniment, sans les criailleries des avocats, et sans tant de solennités dans les jugemens; c'est-à-dire, qu'on rendra la procédure la plus courte qu'il sera possible, en en retranchant les délais inutiles; en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux; en rejetant tout appel, qui ne sert qu'à éloigner le jugement, et en n'admettant pas une multitude inutile de témoins, etc. Bien entendu qu'on n'omettra point les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité, et qu'on ne refusera pas à l'accusé les défenses légitimes.

» Il y a trois manières de commencer le procès en matière d'hérésie: l'accusation, la dénonciation, et l'inquisition.

» Le procès est intenté par accusation, lorsqu'un délateur s'offre à prouver ce qu'il avance, en se soumettant à la peine du talion, s'il ne le prouve pas. L'Inquisition doit suivre rarement cette manière de procéder: 1°. parce que

ce n'est pas l'usage ordinaire ; 2°. parce que l'accusateur court de grands risques ; 3°. parce que cette méthode est longue et litigieuse. Il doit, au contraire, avertir l'accusateur des risques qu'il court, et le détourner autant qu'il est en lui.

» Si les dépositions ne forment que des semi-preuves contre l'accusé, alors l'inquisiteur doit conseiller au délateur de changer, dans sa plainte, le mot d'accusation en celui de dénonciation, à cause du danger qu'il pourrait courir, et suivre lui-même l'instance *ex officio*.

» Au reste, on ne laisse plus faire aux particuliers le rôle d'accusateurs en titre : c'est un procureur du Saint-Office, appelé *procureur fiscal*, qui intente l'accusation, comme chargé d'un ministère public, et qui, par conséquent, n'est soumis à aucune peine lorsqu'il ne peut pas prouver son accusation.

» La deuxième méthode de former le procès par la *dénonciation* est la plus usitée. On dénonce quelqu'un comme coupable d'hérésie, sans se rendre partie, et seulement pour ne pas encourir l'excommunication portée contre ceux qui ne dénoncent pas, ou par zèle pour la foi.

» Dans le cours de cette procédure, l'inquisiteur

teur agit *ex officio*, et l'accusé n'a point de partie adverse.

» L'inquisiteur peut recevoir les dénonciations assisté d'un seul greffier, et il n'est pas nécessaire qu'il y intervienne des témoins.

» Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

» La troisième manière de commencer nn procès en matière d'hérésie, est la voie d'inquisition. On l'emploie lorsqu'il n'y a ni dénonciateur, ni accusateur.

» Il y a deux espèces d'inquisitions : *une générale ;* c'est une recherche des hérétiques, que font faire, de temps en temps, les inquisiteurs dans un diocèse ou dans un pays. Lorsque par elle on découvre un hérétique, alors, sans qu'il y ait ni accusateur, ni dénonciateur, l'inquisiteur peut exercer son ministère, et agir *ex officio.*

» La deuxième espèce d'inquisition a lieu lorsque le bruit public porte aux oreilles de l'inquisiteur, que telle ou telle personne a dit ou fait quelque chose contre la foi. Alors l'inquisiteur cite à son tribunal des témoins, et les

interroge sur la mauvaise réputation de l'accusé. Il leur demande si on dit que l'accusé est hérétique, et depuis quand ; et d'après leur réponse, lorsqu'elle constate la mauvaise réputation, il cite l'accusé lui-même pour venir rendre compte de sa foi, et le faire purger du soupçon qu'on a sur lui.

Lorsque des témoins déposent qu'un accusé a la réputation d'être hérétique, et qu'on leur demande ce que c'est que la réputation, la renommée, *(quid est fama?)* il n'est pas nécessaire qu'ils en donnent une définition exacte ; il suffit qu'ils disent que c'est ce qu'on dit communément.

DES TÉMOINS.

» En faveur de la foi, on reçoit en témoignage dans les causes d'hérésie : 1°. les excommuniés ; 2°. les complices de l'accusé ; 3°. les infâmes, et les personnes coupables de quelques crimes que ce soit ; 4°. les hérétiques, contre, et jamais en faveur de l'accusé ; 5°. les infidèles quelconques et les juifs ; et cela non-seulement quand il est question de rechercher si l'accusé est tombé dans l'infidélité ou a judaïsé, mais même pour constater des péchés commis contre des articles

particuliers de la foi chrétienne ; 6°. les parjures, contre le même accusé, dans la même cause. Ainsi, si un témoin vient de se parjurer, il peut corriger sa première déposition, et alors les juges s'en tiendront à la seconde. Cette loi est particulière à la procédure contre les hérétiques ; car, dans les tribunaux séculiers, on s'en tient au premier témoignage. Cependant il faut remarquer que la seconde déposition ne doit l'emporter que lorsqu'elle charge l'accusé ; car si elle était à sa décharge, alors on s'en tient à la première. Ainsi, si quelqu'un dépose d'abord qu'un tel a dit que le purgatoire a été inventé par les prêtres, et rétracte ensuite son accusation, le premier témoignage subsistera malgré la rétractation postérieure ; 7°. les témoins domestiques, c'est-à-dire, la femme, les enfans, les parens et les domestiques d'un accusé sont reçus en témoignage contre lui, quoiqu'on ne les admette point à témoigner en sa faveur ; ce que l'on a réglé ainsi, parce que de pareils témoignages ont beaucoup de force.

» L'accusé n'étant point confronté avec les témoins, et ne les connaissant même pas, toutes choses qu'on a réglées en faveur de la foi ; l'accusé, par conséquent, ne pouvant point se dé-

fendre, l'inquisiteur est obligé d'examiner les témoins avec plus de soin.

» On ne doit pas oublier les noms des témoins, ni les faire connaître à l'accusé, lorsqu'il y a danger pour les accusateurs, et il est très-rare que ce danger n'ait pas lieu. En effet, lorsque l'accusé n'est pas à craindre par ses richesses, ou sa noblesse, ou sa famille, il l'est souvent par sa propre méchanceté, ou par celle de ses complices, qui, étant quelquefois des gens déterminés, et n'ayant rien à perdre, sont plus dangereux pour les témoins.

C'est principalement en communiquant le procès-verbal à l'accusé, qu'on peut craindre qu'il ne découvre quels sont les témoins qui ont déposé contre lui. Voici les moyens dont on peut se servir pour lui dérober cette connaissance : 1°. on intervertira l'ordre selon lequel les noms sont placés dans l'original, en attribuant à l'un la déposition de l'autre; 2°. on communiquera le procès-verbal sans noms d'accusateurs, et les noms des accusateurs aussi à part, auxquels on ajoutera, çà et là, d'autres noms étrangers, de gens qui n'ont jamais déposé contre l'accusé. Ces deux moyens sont dangereux pour les accusateurs,

et, par cette raison, il ne faut s'en servir que rarement; 3°. on pourra lire le procès-verbal à l'accusé, en supprimant absolument les noms des dénonciateurs; et alors, c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles ou telles accusations, à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages : c'est la méthode que l'on observe communément.

» En général, on suppose toujours aujourd'hui qu'il y a danger pour les accusateurs, et l'on cache absolument les noms des témoins.

» Les témoins convaincus de faux, sont condamnés seulement à une prison perpétuelle, même lorsqu'ils ont soutenu leurs dépositions pendant tout le cours de la procédure, et qu'ils n'ont avoué leur crime qu'au moment où l'accusé allait être livré à la justice séculière.

DE L'INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉ.

» L'inquisiteur fera d'abord jurer l'accusé, sur l'Évangile, de dire la vérité sur tout ce dont on l'accusera, et même sur son propre compte. On lui demandera ensuite quel est son nom, le lieu de sa naissance, dans quel endroit il a demeuré, etc.; s'il a entendu parler de telle et telle matière (celle) sur laquelle il est accusé

d'hérésie), de la pauvreté de Jésus-Christ, par exemple, ou de la vision béatifique ; s'il en a parlé lui-même, ce qu'il en a dit, ce qu'il en croit, etc. Toutes ses réponses sont écrites, et on les lui fera signer. Un inquisiteur habile s'en servira ensuite pour s'en faire des modèles de questions pour les interrogatoires suivans.

» Les hérétiques ont dix manières de tromper les inquisiteurs qui leur font subir l'interrogatoire.

» Leur premier artifice est l'équivoque, comme quand on leur parle du vrai corps de Jésus-Christ, ils répondent de son corps mystique ; et si on leur demande si cela est le corps de Jésus-Christ, ils répondent *oui*, en entendant, par cela, leur propre corps, ou une pierre voisine, en ce sens que tous les corps qui sont dans le monde sont à Dieu, et par conséquent *à Jésus-Christ, qui est Dieu.* Ou si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ est né d'une vierge ? Ils répondent fermement ; entendant par là la fermeté avec laquelle ils persistent dans leur hérésie.

» Le second artifice qu'ils mettent en usage, c'est l'addition d'une condition qu'ils sous-entendent ; la restriction mentale, comme quand on leur demande : Croyez-vous la résurrection de

la chair ? Oui, s'il plaît à Dieu, répondent-ils; entendant qu'il ne plaît pas à Dieu qu'ils croient ce mystère.

» Leur troisième méthode est de rétorquer l'interrogation. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que l'usure soit un péché ? Ils répondent : Et qu'en croyez-vous vous-mêmes ? On leur dit : Nous croyons, avec tous les catholiques, que l'usure est un péché. Alors ils répondent : Nous le croyons aussi ; sous-entendu, que vous le croyez.

» Leur quatrième méthode est de répondre par admiration. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ ait été incarné dans le sein d'une vierge ? Ils répondent : Oh mon Dieu ! pourquoi me faites-vous de semblables questions ? Me prenez-vous pour un juif ? Je suis chrétien ; je crois tout ce qu'un bon chrétien doit croire. Sous-entendant qu'un bon chrétien ne doit pas croire cela.

» En cinquième lieu, ils emploient fréquemment la tergiversation, en répondant sur ce dont on ne les interroge point, et en ne répondant pas sur ce dont on les interroge.

» Leur sixième subterfuge est de détourner le discours. Ainsi, si on leur demande : Croyez-vous que Jésus-Christ était encore vivant lors-

qu'il fut percé d'une lance sur la croix ? Ils répondent : J'entends dire qu'on fait de cela aujourd'hui une grande question, comme encore de la vision béatifique. Hélas ! messieurs, vous mettez tout le monde en l'air pour ces contestations. Pour Dieu ! dites-moi ce qu'il en faut croire ; car je ne voudrais pas errer dans la foi ?

» En septième lieu, ils se rejettent quelquefois à faire leur apologie. Ainsi, si on les interroge sur quelque point de la foi, ils répondent : Oh mon père ! je suis un homme simple, et peu instruit ; je sers Dieu dans ma simplicité ; j'ignore les subtilités sur lesquelles vous m'interrogez ; vous me feriez tomber facilement dans quelques piéges, et je pourrais être induit en quelque erreur. Au nom de Dieu ! ne me faites plus de pareilles questions.

» Les hérétiques emploient souvent un autre artifice : ils feignent de se trouver mal, lorsqu'ils se voient un peu pressés par les interrogatoires. Si on les en croit, ils ont la tête accablée, et ne peuvent plus se soutenir sur leurs jambes. Ils demandent qu'on les renvoie ; ils vont se mettre au lit, et songent, en attendant, à ce qu'ils répondront. Ils emploient sur-tout cette ruse lorsqu'ils voient qu'on va les mettre à la question ; ils disent qu'ils sont bien faibles,

et qu'ils mourront dans les tourmens ; et les femmes feignent d'être sujettes aux accidens particuliers à leur sexe, pour retarder ainsi la question et tromper les inquisiteurs.

» Une autre ruse qu'ils emploient est de contrefaire les insensés.

» Enfin, on peut compter parmi les artifices des hérétiques, l'affectation de modestie qu'ils ont dans leurs habillemens, sur leurs visages, et dans toute leur manière de vivre.

» A ces ruses, il faut que l'inquisiteur en oppose d'autres, afin de payer les hérétiques de la même monnaie, et afin de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse : (*Cum essem astutus, dolo vos cepi*) *ad Corinth., cap.* 2, *vers.* 12. Et voici les principales ruses que l'inquisiteur pourra opposer à celles des hérétiques :

» Si l'on présume qu'un accusé, qu'on vient de saisir, soit dans la résolution de cacher son crime (ce qu'il est aisé de découvrir avant l'interrogatoire, soit par les geoliers, soit par des émissaires qui sonderont l'accusé), alors il faudra que l'inquisiteur parle à l'hérétique avec beaucoup de douceur, lui donne à entendre qu'il sait déjà tout, lui donne de belles paroles, *bona verba*, et toujours sans se troubler ; et,

supposant que le fait est vrai, ne l'interroge que sur les circonstances.

» Si un hérétique, contre lequel les témoignages n'ont pas fourni une entière conviction, quoiqu'il y ait de forts indices, continue de nier, l'inquisiteur le fera comparaître, lui fera des interrogations au hasard; et lorsque l'accusé aura nié quelque fait, *quando negat hoc, vel illud*, il prendra le procès-verbal dans lequel les interrogatoires sont compris, les feuilletera, et dira: Il est clair que vous me cachez la vérité; cessez d'user de dissimulation. En sorte que l'accusé croie qu'il est convaincu, et que le procès-verbal fournit des preuves contre lui: *Sicut ut ille credat se convictum esse, et sic apparere in processu.*

» L'inquisiteur peut encore tenir entre les mains un écrit, et quand l'accusé niera quelque fait, il fera l'étonné, et dira: Comment pouvez-vous nier une chose pareille! cela n'est-il pas clair? Ensuite, il lira dans son papier; il y fera les changemens nécessaires, et il ajoutera: Eh bien! je disais vrai; avouez-le donc.....

» Si l'accusé s'obstine à nier son crime, l'inquisiteur lui dira qu'il va incessamment partir pour aller fort loin, et qu'il ne sait pas quand il reviendra; qu'il est bien fâché de se voir obligé

de le laisser pourrir dans les prisons ; qu'il aurait souhaité pouvoir tirer la vérité de sa bouche pour l'expédier et terminer son procès ; mais que, puisqu'il s'obstine à ne vouloir rien avouer, il va le laisser aux fers jusqu'à son retour ; qu'il est touché de compassion pour lui, vu qu'il est délicat, et qu'il tombera infailliblement malade, etc.

» Si l'accusé continue de nier, l'inquisiteur multipliera les interrogatoires et les interrogations. Alors, l'accusé avouera ou variera dans ses réponses (et il est très-aisé de varier en pareille circonstance). S'il varie, c'est assez pour lui faire donner la question.

» L'accusé persistant toujours dans la négative, l'inquisiteur fera en sorte que des gens de bien aillent le voir, s'entretiennent avec lui, lui inspirent quelque confiance en eux, lui conseillent d'avouer, en lui promettant que l'inquisiteur pourra sur la fin promettre lui-même à l'accusé de lui faire grâce ; et lorsque celui-ci la demandera en avouant son crime, on lui répondra, en termes généraux, qu'on fera encore plus pour lui qu'il ne pourrait demander : en sorte qu'on découvre la vérité, que l'hérétique soit converti, et qu'on sauve au moins son ame.

» En un mot, il ne faut employer que les finesses qui n'emportent avec elles aucune apparence de mensonge. Si, par ces moyens, ou quelqu'autre, l'inquisiteur parvient à faire avouer quelque chose à l'accusé, il faut qu'il se donne bien de garde d'interrompre l'interrogatoire, et il ne faut pas qu'il s'embarrasse de reculer son dîner, ou son souper, ou de s'en passer tout-à-fait, parce que ces confessions coupées ne suffisent jamais pour découvrir la vérité, et parce qu'on voit souvent des accusés, après avoir commencé d'avouer, nier à l'interrogatoire suivant, et revenir à leur vomissement.

» Telles sont les ruses ou adresses qu'emploieront les inquisiteurs pour tirer (*gratiose*) la vérité de la bouche des hérétiques.

» On nous opposera peut-être l'autorité d'Aristote qui, dans le sein du paganisme, a condamné toute espèce de dissimulation, et celle des jurisconsultes, qui désapprouvent les artifices dont les juges peuvent se servir pour tirer la vérité de la bouche des criminels; mais il y a deux espèces d'adresses: les unes dirigées à une mauvaise fin, qu'on ne doit pas se permettre, et les autres louables, pour découvrir la vérité; et telles sont ces dernières ».

Si l'injustice, le meurtre, le parricide; si

tous les forfaits qui habitent le Ténare ; si tous les démons en sortaient à-la-fois, et si Dieu permettait qu'ils fussent un moment les maîtres du monde, suivraient-ils des lois plus abominables ? Et si un ange, revêtu de la forme humaine, descendait du ciel pour habiter parmi nous, ne faudrait-il pas, malgré sa nature impeccable, qu'il fût tâché du crime d'hérésie, et qu'il succombât, comme un simple mortel, sous le glaive du Saint-Office ? N'ayant fait connaître qu'une partie de ces lois infernales, je continuerais d'en traduire des passages, si ma pensée, qui les discute, ne craignait, en s'y prêtant, de contracter la souillure de la plume qui les écrit. Qu'on sache donc, en substance, qu'à l'instant où l'accusé d'hérésie a avoué son crime (et il est impossible qu'il ne l'avoue pas, soit par la crainte des tortures, soit par les piéges que lui tend l'inquisiteur); aussitôt, dis-je, qu'il a avoué, toute défense lui est interdite ; il ne peut récuser ni les témoins, ni son juge, quelques suspects qu'ils soient, ni en appeler à un tribunal supérieur ; il ne lui reste plus aucune ressource. Eh quoi ! dira-t-on peut-être, n'a-t-il pas celle de la fuite, s'il apprend qu'on l'a dénoncé ? Non ; cette ressource lui devient inutile : Dieu préserve un accusé d'en faire usage !

La loi augmente sa rigueur en raison des efforts qu'on fait pour s'y soustraire. Voici la conduite que tiennent les inquisiteurs envers l'hérétique fugitif.

« On commence par l'excommunier ; et qu'il en soit informé ou non, s'il demeure sous l'excommunication une année, on instruit la contumace ; on prononce la sentence contre lui, et on le fait brûler en effigie. Dès ce moment, il est au ban du Pape et des princes séculiers ; on est avec lui en état de guerre, et s'il est pris, en quelque endroit que ce soit, il est dépouillé et pendu, ou brûlé en original ».

On connaît les peines décernées contre les hérétiques. Les principales sont au nombre de six : la purgation canonique, l'abjuration, la confiscation des biens, la privation de toute espèce d'emploi, la prison perpétuelle, et l'abandonnement du condamné à la justice séculière, laquelle ordonne toujours le supplice du feu. Les deux premières peines étant pour ceux qui n'ont rien avoué, et que d'aucune manière on n'a pu convaincre d'hérésie, sont très-rarement infligées, vu la difficulté presque invincible qu'éprouve tout accusé de démontrer son innocence, et l'impossibilité où serait *Dieu lui-même* de sortir sans tache des mains inquisitoriales. Ces

deux premières peines sont légères ; mais on ne les évite que pour subir les plus cruelles : la prison perpétuelle et le supplice du feu. Quant aux biens du condamné, et même ceux de ses enfans, ils sont toujours confisqués au profit des seuls inquisiteurs. C'est le Pape *Clément V* qui l'a décidé ainsi : et d'ailleurs ne faut-il pas que les bons pères soient défrayés de l'argent qu'ils ont dépensé pour la recherche, la capture, et la nourriture du coupable ? Ainsi l'on ne peut sortir de l'antre de ces lions, mille fois plus voraces que celui de la Fable, qu'en y laissant sa fortune, sa liberté, ou sa vie : « disons mieux, toutes trois y sont en-» glouties ensemble, et rien ne reste du mal-» heureux qu'ils dévorent, qu'un peu de cendre ». Cette jurisprudence, je n'ai pas besoin de le dire, viole toutes les lois divines et humaines. Eh bien ! croirait-on qu'ils la fondent sur les autorités les plus respectables ? Croirait-on qu'ils sont plus hérétiques que les hérétiques eux-mêmes, et que les juges, bien plus que les criminels, devraient être condamnés aux flammes ? Adam et Eve, s'il faut les en croire, furent les premiers hérétiques, et *Dieu* fut le premier *inquisiteur*. Adam, après son crime, est d'abord cité : *Adam ubi es ?* Il compa-

raît ; *Dieu* l'interroge, le juge par lui-même, et secrètement. Voilà la manière de procéder du Saint-Office. Dieu donne des habits de peau aux coupables ; et voilà le *San-Benito* clairement désigné. *Il* les chasse du paradis terrestre dont ils étaient possesseurs : voilà la confiscation des biens. *Il* les prive de l'empire qu'ils avaient sur les animaux ; l'hérétique condamné ne perd-il pas toute autorité naturelle, civile et politique ? Ses enfans cessent d'être sous sa puissance ; ses esclaves sont libres, et ses sujets, s'il est roi, sont affranchis de l'obéissance qu'ils lui doivent. Ce n'est pas le seul exemple que les pères citent en leur faveur. Lisez les ouvrages qu'ils ont faits pour se défendre : Ismaël, vous disent-ils, Ismaël était hérétique et idolâtre, et Sara remplit à son égard l'office d'inquisiteur, en les chassant de la maison paternelle. Esaü fut déshérité par son père, parce qu'il se rendit coupable de simonie, en vendant, pour un plat de lentilles, son droit d'aînesse, auquel le sacerdoce était attaché. Pourquoi les lévites, qui représentaient les évêques et les inquisiteurs ; pourquoi, disent-ils, les lévites massacrèrent-ils sans pitié trente-trois mille hommes ? Parce que ces derniers s'étaient rendus coupables d'hérésie, en adorant le veau d'or. Pour Héli,

qui

qui oserait le disculper du même crime ? Lorsque Samuel lui annonce, de la part de Dieu les maux qui allaient accabler les hérétiques : il est le maître, répondit ce sacrilége ; qu'*il* fasse ce qui est juste à ses yeux : *Dominus est quod bonum in oculis suis faciat.* « Ces mots » ne veulent-ils pas dire que Dieu est un tyran, » qui fait tout ce qu'il lui plaît sans consulter » la justice ? Et les enfans de ce téméraire, qui » couchaient avec les femmes préposées pour » garder la porte du tabernacle ; et qui, au » rapport de l'Écriture, lorsqu'on avait immolé » les victimes, venaient la nuit avec une grande » fourchette à trois dents, la plongeaient dans » la marmite où cuisaient les viandes, en pre- » naient, pour régaler leurs maîtresses, ce que » la fourchette avait emporté. De pareils en- » fans n'étaient-ils pas hérétiques ? Et, pour » punir ces crimes énormes, Dieu ne fit-il pas » bien de livrer au glaive des Philistins trente- » quatre mille Israélites ? Saül se rend coupable » de magie en consultant la Pythonisse d'Eüdor ; » Dieu n'eut-il pas raison encore de le réprou- » ver, et de lui ôter la couronne et la vie ? Enfin, » le roi Josaphat, le prophète Élisée, Jéhu, le » grand-prêtre Joïada, Ezéchias, Josias, » Esdras, Matathias, et ses cinq fils les Ma-

» chabées, et tous les personnages de l'Histoire » sainte, qui ont été les ministres de la ven- » geance de Dieu, étaient autant d'inquisiteurs » des hérétiques ».

Les révérends pères vont plus loin : ils prétendent que, dans la loi nouvelle, Jésus-Christ fut à son tour prémier inquisiteur. Les monstres! faire un tigre de l'agneau sans tache ! Oui, disent-ils, *il* en a exercé les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en faisant annoncer à la ville de Jérusalem, par les trois Rois-Mages, qu'il était venu au monde; et depuis, en faisant mourir Hérode mangé de vers, en chassant les vendeurs du temple, etc., et en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité. Ainsi, ajoutent-ils, (*) ainsi commença et s'accrut l'Inquisition, dont l'arbre florissant et vert a, depuis, étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et porté les fruits les plus doux.

Ainsi, les inquisiteurs, abusant de ce qu'il y a de plus sacré, fondent leur pouvoir tyrannique sur des mensonges et des sacriléges. N'est-ce pas eux qui, par la manière dont ils défendent leur cause, méritent seuls les châtimens

(*) Ce sont les propres paroles de Louis à Paramo.

dont ils accablent leurs victimes ? Eh quoi ! persécuter son prochain, le damner, le faire emprisonner, brûler, s'approprier son bien, faire le malheur éternel des familles, le tout pour de vains argumens, est-ce là l'esprit de cet Homme-Dieu, qui a dit tant de fois : *Discite à me, quia mitis sum*, et qui l'a mieux prouvé encore qu'il ne l'a dit ? Non, non ; ce n'est point Machiavel, ni Tibère, qui ont composé l'Évangile ; c'est un Dieu bon et juste, et sur-tout un Dieu de paix. Lâches tyrans de ma pensée, vous voudrez en vain me persuader le contraire ; je ne vous en croirai point : je ne vous croirai jamais ! Les apôtres, dont vous prétendez être les successeurs, et auxquels vous ressemblez si peu ; les apôtres qui, n'étant que des hommes, ne pouvaient point avoir les vertus de leur maître ; les apôtres, quoique de leur temps il y eût des hérétiques, n'ont jamais ordonné qu'on les exterminât : *Hereticum hominem post unam, et secundam correctionem devita.* C'est ainsi que Saint Paul parle à Tite. La fuite du coupable est tout ce qu'il lui recommande..... Il ne dit point de le haïr, et de le poursuivre. Qu'on se rappelle les premiers et les plus beaux jours du christianisme ; temps heureux ! où l'esprit de l'évangile n'étant point encore altéré

par les disputes théologiques, la vérité et la vertu n'avaient besoin, pour se faire adorer, ni de bûchers, ni d'échafauds. Qu'on se rappelle un moment ces temps d'innocence, et qu'on se demande quelle était alors la conduite des orthodoxes; il sera aisé de répondre : « doux, » tolérans et humains, ils recevaient leurs adversaires dans leurs maisons et à leurs tables; » les prières, les larmes, une tendre indulgence, » une éloquence naïve, qui engageait plus » qu'elle ne commandait : voilà pour ramener » dans le bercail la brebis égarée; voilà quelles » étaient leurs armes, leurs seules armes ».

Si l'hérétique s'obstinait dans son erreur, loin de l'aller accuser ou dénoncer, on se contentait de le plaindre : on ne le traitait point comme un ennemi, mais comme un frère; avait-il des doutes? proposait-il des difficultés? On ne le condamnait point sans l'entendre; on l'écoutait avec attention; on tâchait de lui répondre, et ce n'était jamais en le brûlant qu'on lui répondait.

Personne, alors, personne ne croyait avoir le droit de se scandaliser. On n'imaginait pas qu'un arien, qu'un idolâtre fussent incapables d'avoir des vertus; et s'ils tombaient dans quelques faiblesses, c'est à Dieu seul qu'on laissait le soin

de les punir. Voilà quel a été, de tout temps, le véritable esprit du christianisme. Qu'on lise les SS.-Pères, ce sont eux qui l'ont le mieux connu, qui l'ont le mieux fait connaître ; tous leurs ouvrages respirent la même morale. Tertulien affirme, dans son livre de l'Idolâtrie : « Que les magistrats chrétiens ne peuvent pas » condamner les hérétiques à la prison, aux » fers ou à la mort ; mais seulement à une » amende pécuniaire ». Saint Athanase, dans sa Lettre aux solitaires, se plaignant des persécutions que les ariens faisaient éprouver aux catholiques, s'exprime en ces termes : « Le » diable, parce qu'il n'a pas la vérité de son » côté, use de violence et se fait recevoir par » force. Jésus-Christ, au contraire, n'use que » de douceur. Si quelqu'un, *dit-il*, veut être » mon disciple, qu'il me suive, etc. ». Saint Ambroise, Saint Chrysostôme, Théophilacte, Lactance, Saint Hilaire, Fleuri, et plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, ont tous condamné la contrainte : pour cause de religion. On se doute bien que Fénélon n'a pas pu être d'un avis contraire : voici les conseils qu'il donne au chevalier de Saint-Georges, de la maison de Stuard, qui l'était venu voir à Cambrai, en 1709 : « Sur

» toutes choses, ne forcez jamais vos sujets à » changer de religion. Nulle puissance humaine » ne peut forcer le retranchement impénétrable » du cœur. La force ne peut jamais persuader » les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. » Quand les rois se mêlent de religion, au lieu » de la protéger, ils la mettent en servitude. » Accordez à tous la tolérance civile, non en » approuvant tout comme indifférent, mais en » souffrant avec patience tout ce que Dieu » souffre, et en tâchant de ramener les hommes » par une douce persuasion ». Ces admirables paroles sont tirées du Directoire pour la conscience d'un roi. Et quel roi n'a point lu cet ouvrage! Quelques écrivains ont durement et pesamment régenté les monarques ; Fénélon seul a su les instruire et leur plaire. Les autres commandent, et ne sont pas obéis : Fénélon n'a jamais besoin de commander pour l'être. D'après les progrès sensibles qu'a faits la morale de ce prélat philosophe, et celle du petit nombre d'auteurs qui ont suivi de loin ses traces; d'après la connaissance qu'on a acquise des maux auxquels l'intolérance expose, est-il étonnant que plusieurs souverains, se dérobant à son empire, aient brisé les fers qui les enchaînaient, ainsi que leurs sujets; et que le démon du fanatisme,

dont les aîles ténébreuses s'étendaient sur une moitié du globe, chassé déjà du nord de l'Europe et même des champs fortunés de l'Ausonie, ne puisse plus trouver d'asyle que sur les rives de l'Ebre et du Tage? Tout le monde sait que l'empereur vient d'établir dans ses états une tolérance presqu'universelle; que le grand duc de Toscane, son frère, a détruit dans les siens le tribunal le plus odieux, et conféré aux évêques le droit de prononcer sur les hérésies; que M. le marquis de Carraccioli a fait abolir, en Sicile, le même tribunal. Voilà les faits illustres, les héroïques victoires que j'ai voulu célébrer dans le poëme que je présente au public. Il aurait dû être brûlant et terrible, il est négligé et faible; mais s'il est certain que je pouvais mieux traiter mon sujet, pouvais-je le mieux choisir? Est-il rien de plus intéressant que de voir des souverains, que la philosophie éclaire, s'unir pour le bonheur du monde, et le tirer enfin de l'esclavage où le tenaient, au nom de Dieu, des hommes qui s'en disaient les ministres, et qui n'étaient que les suppôts du crime.

EPITRE

AU GRAND INQUISITEUR;

PAR C..... P.....

Homme, qui t'arrogeant un droit illégitime,
De la croix du Sauveur fais l'étendard du crime ;
Écoute-moi : Ces feux, par ton ordre allumés,
Ces bûchers, par ton zèle, en autels tranformés,
Pourquoi les consacrer au Dieu dont l'indulgence
Se fait même sentir quand il punit l'offense ?
Oublier une injure est l'esprit de sa loi,
Et de foudres vengeurs il est armé par toi !
Te donna-t-il jamais ces barbares exemples ?

Chaque jour aux pécheurs il pardonne en ses temples.
Entends, entends ce Dieu, modèle des héros,
Sur la croix expirant, prier pour ses bourreaux.
D'un agneau patient il a choisi l'emblême ;
Sous ce nom, sous ces traits, tu l'adores toi-même :
Tu l'adores, perfide ; et loin de l'imiter .....
Que dis-je ? il faut te plaindre et non pas t'insulter.

Ses disciples un jour, brûlant de voir la foudre
Tomber sur Samarie, et la réduire en poudre,
Qu'est-ce qu'il répondit ? tu dois t'en souvenir ;
Il prononça des mots si doux à retenir !

EPISTOLA

AL INQUISIDOR GENERAL;

TRADUCIDA POR D. M. NUNEZ.

O tu, que usurpando un poder ilegítimo, conviertes la cruz del Salvador en vandera de horrores; escúchame. ¿ Como te atreves á ofrecer á dios ese fuego encendido por tu mandado, esas hogueras que transforma en altares tu fanatico zelo? ¿ A un Dios cuya misericordia resplandece aun quando castiga los pecados? El espiritu de su ley es el olvido de las injurias; ¡ y tu le quieres armar de vengadores rayos! ¿Podras acaso decir que él te ha dado nunca tan barbaro exemplo?

Todos los dias perdona á los pecadores en sus templos, y al punto de expirar en la cruz, si quieres escucharle, oiras á este dios, dechado de héroes, rogar por sus propios verdugos. Escoge por emblema un manso cordero: y tu mismo le adoras baxo de este nombre; si pérfido, tú te adoras, y léjos de imitarle.... ¿ pero que digo? Mas digno eres de lastima que de ser insultado.

El animado y fervoroso zelo de los discípulos de este Dios bueno anhelaba por que el cielo un dia disparase rayos exterminadores contra Samaria, y la pulverizase. ¿ Y que les respondió? No debes haber

« Vous (1) ignorez encore de quel esprit vous êtes ;
» Vous voulez que ma voix assemble les tempêtes ,
» Et des humains plutôt je dois les écarter :
» Je ne viens ici bas que pour les racheter ».

Ah ! que n'adoptiez-vous cette morale auguste ,
Prêtres d'un Dieu de paix, et sur-tout d'un Dieu juste ?
Si, dans tous les climats , pour des sophismes vains ,
Vous n'eussiez pas trahi ces préceptes divins ,
Le fanatisme armé du glaive de la guerre
Eût-il porté la mort aux deux bouts de la terre
Et renversé le trône aux marches de l'autel ?
Un peuple aimable et doux par lui rendu cruel ,
Le Français.....je frémis d'en rappeler l'histoire ;
Le Français , en un jour , perdant toute sa gloire
Eût-il de flots de sang inondé ses remparts (2) ?

Jules (3) armant son front du casque des Césars ,
Aux combats , au carnage eût-il marché lui-même ?
Cortez eût-il osé , dans sa fureur extrême ,
Soumettre un nouveau monde au joug le plus fatal ,
Et lui vendre son Dieu pour le plus vil métal ?

---

(1) *Nescitis cujus spiritus estis filius hominis non venit animas perdere sed salvare.* Evang. Luc.

(2) Allusion au massacre de la Saint-Barthélemi.

(3) Jules II, le même qui excommunia Louis XII.

olvidado que estas fuéron sus dulces palabras : « Vo-
» sotros ignoraisque espiritu os anima. Quisierais que
» conmovidos a mi voz los elementos descargasen
» sobre los miseros mortales su furiosa sana , de que
» antes bien debo preservarlos. Yo no he venido al
» mundo para perder las almas , sino para sal-
» varlas (1) ».

¿ Y porque no adoptaréis vosotros la moral de tan augusto maestro , vosotros , ministros de un Dios pacifico , y principalmente de un Dios justo y equitativo ? Si vuestros sofismas no hubiesen trocado el sentido de estos divinos preceptos en todos los paises de la tierra , ¿ se hubiera armado el fanatismo con el sangriento acero de la guerra , y conducido la muerte de un cabo al otro del mundo transtornando los tronos al pié mismo de los altares ? Hubiera enfurecido al dulce y amable franco , haciéndole derramar en un solo dia , ¡ horrible recuerdo ! la sangre de mil y mil hermanos suyos , con que inundó su propio suelo ? (2)

¿ Se hubiera visto á Julio Segundo (5) dexar la tiara pontificia por cenirse el casco bélico , y presentarse él mismo á la matanza ? ¿ Se hubiera atrevido el furibundo Cortes á someter un nuevo mundo al yugo mas iniquo , y venderle su Dios por un vil y

(1) *Nescitis cujus spiritus estis; filius hominis non venit animas perdere , sed salvare.* Evang. Luc.

(2) Se hace aquí alusion á la horrible matanza de la Saint-Bartelemî.

(3) Este Julio II que excomulgó á Luis XII.

Un Pape eût-il enfin déposé des monarques ?
Et du royal pouvoir méconnaissant les marques,
Ton tribunal affreux, à la honte des lois,
Se fût-il arrogé les plus injustes droits ?
A l'aspect des dangers du sage Galilée,
Uranie, en pleurant, se fût-elle voilée
De tristes ornemens, symbole de son deuil ?
Voltaire fût-il mort sans trouver de cercueil ?
Et des Calas encor, dont il prit la défense,
Entendrait-on les cris nous demander vengeance ?

Mais c'est trop parcourir d'horribles monumens
Peu faits à retracer de noirs événemens :
Mes pinceaux fatigués veulent d'autres images.
Poussons notre vaisseau vers de plus doux rivages.
Les autans sur les mers ne règnent pas toujours,
Et souvent la tempête amène de beaux jours.

Suis-moi, portons nos pas chez le sage Batave
Peuple de potentats qui fut jadis esclave ;
Peuple long-temps soumis à tes cruels arrêts,
Qui maintenant les brave au fond de ses marais.
Les enfans de Calvin, ceux de la Synagogue,
Libres de suivre en paix chacun son décalogue,
Jouissent dans ses murs d'un repos assuré :
Là, pour aller au ciel, chacun a son curé.
A qui ce peuple heureux a-t-il dû sa puissance ?
Tu ne l'ignores pas, c'est à la tolérance ;
Au Commerce à cent bras, géant industrieux,
Qui le comble en tout temps de ses dons précieux,

alevoso metal ? ¿ Hubiera llegado , un papa á deponer monarcas? ¿Hubiera en fin tu horrible tribunal usurpado los derechos mas injustos, desconociendo las insignias augustas del real poder, y hollando sacrílegamente las leyes mas positivas ? ¿ La celeste Urania se hubiera enlutado, hubiera derramado tantas lagrimas como derramó al ver el peligro que corria el lustre Galileo? ¿ Hubiera faltado un féretro alas cenizas del amable Voltaire ? ¿ Y de este Calas infortunado, cuya defensa tomó á su cargo, llegariam hasta nosotros las justas quejas pididoras de vengaza ?

Pero apartemos las vista de tan horrorosos monumentos. Mis pinceles se fatigan , como poco hechos á pintar negros sucesos y quieren representar otras imágenes. Conduzcamos pues nuestro baxel á playas mas tranquilas; porque no siempre reyna et á brego en los mares, ni dexan de venir dias serenos despues de la tempestad.

Sigueme, y dirijamos nuestros pasos á la poderosa y cuerda Batavia , pueblo libre y floreciente , que fué en otro tiempo esclavo ; pueblo sometido largo tiempo á tus crueles decretos , que ahora desprecia en medio de sus lagunas. Los hijos de Calvino , los de la Sinagoga , gozan allí de un seguro reposo , con la libertad de seguir cada uno los preceptos de su ley, y de encomendarse a Dios por medio del Sacerdote , que se la explica. ¿ A quien debe este dichoso pueblo toda su prosperidad y riqueza ? Tu mismo no lo ignoras. A la tolerencia principalmente , y al centimano comercio , gigante industriosoque , continuamente le colma de sus preciosos dones, y que, gracias

Et qui, grâce à la paix qu'elle entretient sur l'onde,
Du vieux et du nouveau vient de faire un seul monde.

Avançons vers le nord et contemple avec moi
Berlin, digne séjour d'un philosophe roi.
Pour cultiver ces lieux, pour orner ces asiles,
Qu'environnaient jadis des landes infertiles,
Du second Frédéric quels furent les travaux ?
Quel Dieu l'a fait atteindre au renom des héros ?
De l'altier fanatisme il dompta la furie ;
Et soudain tous les arts, enfans de l'industrie,
Des bouts de l'univers à sa voix accourus,
Déposent à ses pieds leurs utiles tributs ;
Couvrent d'épis dorés une campagne aride ;
Y transplantent les fruits de l'antique Hespéride ;
Et de ton tribunal bravant les dures lois,
Font d'un roi tolérant, le plus puissant des rois.

Mais sur-tout de Joseph (1) admire le génie.
Quel coup il a porté ! La triste Germanie,
Sous un fardeau sacré courbait son noble front ;
D'un si long esclavage il lave enfin l'affront ;
Et l'aigle impérial, à la voix du grand homme,
S'élance et fend les airs, libre du joug de Rome.

Aux lieux même où l'Ethna, soupirail des enfers,
De longs mugissemens fait retentir les airs,
Un sage vice-roi (2), le digne ami d'un sage,
N'a-t-il pas aboli le plus barbare usage ?

(1) Joseph II, empereur d'Allemagne.

(2) On sait que le marquis de Carraccioli, ami de M. d'Alembert, a aboli l'Inquisition en Sicile, le 27 mars 1782.

á la paz que sabe conservar en los mares, hace del mundo antiguo y nuevo un solo y mismo mundo.

Sigamos hacia el Norte, y contempla conmigo á Berlin, digna mansion de un rey filósofo. Para cultivar y adornar estos lugares, en otro tiempo desiertos y páramos estériles, ¿quales no fuéron las fatigas y desvelos del valiente Federico? ¿Y que Dios te parece que le hizo merecer el renombre de héroe? Sujetó la furia del altivo fanatismo: y todas las artes, hijas de la industria, acudiendo súbitamente á su voz de los extremos del mundo, rinden á sus pies los tributos de su gratitud, cubren los campos de doradas espigas, transplantan alli los frutos de la antigua Hespérida, y despreciando las duras leyes de tu tribunal, hacen de un rey tolerante el mas poderoso de los reyes.

Admira sobre todo el ánimo grande de Josef (1). Al ver los Germanos agoviados con la pesada carga de la intolerancia, los libra del oprobio de tan larga esclavitud: y el águila imperial, á la voz de tan gran varon, se eleva é hiende los ayres, libre ya del odioso yugo de Roma.

¿No hemos visto tambien en el mismo sitio en que el Etna, esta pavorosa boca del infierno, hace resonar sus bramidos hasta las nubes, que un virey (1), digno amigo de un sabio, ha suprimido el mas

(1) Josef II, Emperador de Alemania.

(2) Sabido es que el marques de Caraccioli, amigo de M. de Alembert, ha abolido la Inquisicion en Sicilia, en 27 de marzo de 1782.

Cet effort courageux n'est-il pas imité
Par les rois dont le cœur chérit l'humanité ?
Par le Titus (1) nouveau que révérait Florence,
Et qui sut en bannir l'affreuse intolérance ?

O paisibles exploits avoués par les cieux !
Changez tous les esprits saintement factieux.
Et toi, reine des cœurs, que le mien déifie,
Voilà donc tes bienfaits, douce philosophie !
Tu fais luire sur nous un jour consolateur ;
Et les rois, que jadis un démon imposteur
Tenait ensevelis dans une nuit profonde,
Les rois semblent s'unir pour le bonheur du monde.
Quel exemple sublime ! Apôtre de ma foi,
Seras-tu donc le seul qui suive une autre loi ?
Et lorsque la raison, par ses vives lumières,
Dissipe le chaos de nos erreurs premières,
Voudras-tu seul, fléau de tout le genre humain,
Nous prêcher l'évangile une torche à la main ?
Va, ce livre admirable, et dont la moindre page
Décèle un ouvrier au-dessus de l'ouvrage,
Ce livre a peu besoin d'un semblable soutien :
Qui l'a jamais pu lire, et n'être pas chrétien ?
S'il ne t'adoucit point, et si ton vrai modèle,
Par ses leçons de paix n'arrête point ton zèle,
Ecoute un sénateur (2) qui, jadis en ces mots,
Prêchait la tolérance au conquérant des Goths :

---

(1) Léopold, grand-duc de Toscane, et mort empereur d'Allemagne.

(2) C'est Thémiste, philosophe payen, et sénateur de Constantinople, qui parlait ainsi à l'empereur Valens.

» Des

bárbaro instituto ? ¿ Y este valeroso esfuerzo no le han imitado los reyes mas piadosos, el nuevo Tito (1), ídolo de Florencia, animoso estirpador de la intolerancia ?

¡ O hazañas apacibles aprobadas por el cielo ! Sosegad los espíritus santamente sediciosos. Y tú, dulce filosofía, reyna de los corazones, que deificas el mio; tú nos iluminas con luz de consolacion; ya los reyes, que un demonio impostor tuvo en otro tiempo sumergidos en una obscuridad profunda, parece que se reunen para hacer feliz al mundo. ¡ Exemplo sublime! Y arrógandote el nombre de apóstol de mi ley, iser á tú el único que sigue preceptos diferentes ? Quando la luz de la razon disipa el c os de nuestros primeros errores, ¿ querr s tu solo, cruel azote del género humano, predicarnos el Evangelio con el fuego amenazador en tu mano ? No, ese divino libro que a cada p gina descubre un autor superior a la obra, no necesita de semejante apoyo. ¿ Quien ha podido leerle sin hacerse cristiano ? Si él no te suaviza, si el modelo que debias imitar no puede contener tu falso zelo con sus lecciones de paz, escucha las palabras con que un antiguo senador (2) predicaba la tolerancia al conquistador de los Godos : « Qual es el delito,

(1) Leopoldo, Gran Duque de Toscana, que murió Emperador de Allemania.

(2) Era Temiso, filósofo pagano, el que hablaba asi al Emperador Valente.

« Des Chrétiens qu'en tout lieu poursuit vôtre colère,
» Quel est le crime ? En quoi peuvent-ils vous déplaire ?
» Auraient-ils mérité de tomber sous vos coups,
» Pour ne point adorer le même Dieu que vous ?
» Je ne me suis rangé sous aucune bannière
» Et ne décide point entre Arius et Pierre ;
» Mais s'il est reconnu que du mensonge altier
» Le glaive a fondé seul l'empire meurtrier ;
» Et que la vérité, forte assez d'elle-même,
» N'emprunte, pour régner, que son éclat suprême,
» Prince, répondez-moi : Quels sont les imposteurs,
» Ou des persécutés, ou des persécuteurs ? »

Ce discours te confond ; et l'humanité sainte
Pousse au fond de ton cœur une secrète plainte.
Cesse donc de penser que sous tes doigts hardis,
Tourne au gré de tes vœux la clef du paradis.
L'Éternel dans tes mains a-t-il remis sa foudre ?
T'a-t-il commis le soin de punir et d'absoudre ?
Si je suis criminel, est-il de châtiment
Qui puisse du remords égaler le tourment ?
Va : malheur au mortel né faible, mais sensible,
Que dévore en secret ce vautour invisible ;
Tes prisons, tes bûchers, rien n'ajoute à ses maux :
Il porte dans son cœur tes feux et tes bourreaux.

Quel Dieu m'a transporté sur les rives du Tage ?
Où suis-je tout-à-coup ? Un homme illustre, un sage,
Va faire les honneurs d'un bel auto-da-fé.
Quel est son crime ? Hélas ! il a philosophé.
Il s'est plu, dans le sein d'un loisir solitaire,
A lire chaque jour Locke, Baile et Voltaire.

» decia, de los cristianos que tan furiosamente per-
» sigues? ¿ En que han podido disgustarte? ¿ Mere-
» cen excitar tu cólera, porque no adoran el mismo
» Dios que tú? Yo no soy de ninguno de los dos par-
» tidos, ni quiero decidir la preferencia entre Arrio y
» Pedro. Pero si es cierto que solo el cuchillo es
» quien ha fundado el sanguinario imperio de la
» mentira; y que la verdad, creyéndose harto fuerte
» por simisma, no apoya su poder sino en el resplandor
» de su luz; respóndeme, ¡ó principe! ¿quienes son los
» impostores, los que persiguen, ó los perseguidos? »

Este discurso te confunde, y la santa humanidad te obliga a sentir un remordimiento secreto en el fondo de tu corazon. Cesa una vez de pensar que tu atrevida mano puede á tu antojo manejar las llaves del Paraiso. ¿ Crees que el Todopoderoso ha depositado en tí su potestad? ¿ Te ha confiado el cargo de castigar y absolver? ¿ Si yo soy delinquente; ¿hay castigo que pueda igualar al martirio de mis remordimientos? ¡ Desdichado de aquel que habiendo nacido débil, pero sensible, lleva en el fondo de su pecho este buytre devorador, que le destroza el corazon! Tus prisiones, tus hogueras, no pueden aumentar sus males; dentro de simisimo tiene tu fuego y tus verdugos.

¿ Quien me ha transportado de repente á las orillas del Tajo? ¿ En donde estoy? Un hombre ilustre, un sabio va á ser el objeto de un auto de fe. ¿ Y qual es su delito? Oh! es un filósofo. En la tranquilidad de su retiro se ocupa en leer á Locke, á Bayle y á Voltaire: todos los dias piensa y reflexiona en la indaga-

Chaque jour sur leurs pas cherchant la vérité,
Il pense, il réfléchit . . . . quelle témérité!
Il pense! Il n'aime point la sainte lithurgie;
Et l'on doit le brûler au moins en effigie.
Un autre, plus coupable aux yeux du comité,
Va dans quelques instans l'être en réalité;
Et du fond d'un cachot déjà sa voix captive
Elève jusqu'à toi sa harangue plaintive:
« Que t'ai-je fait, dit-il, et pourquoi sous mes pas
» Dresser les noirs apprêts du plus cruel trépas?
» Ah! laisse-toi fléchir à ma vive prière:
» Dis qu'on brise mes fers et rends-moi la lumière.
» Si j'offensai le Ciel, le Ciel me punira;
» Que dis-je! me punir, il me pardonnera.
» Le Ciel bénit souvent ceux que damnent ses prêtres,
» Et le Dieu que tu sers est le meilleur des maîtres.
» Il n'a point rejeté mes vœux et mon encens:
» Imite-le, mon père, écoute mes accens;
» Et si tu veux qu'on t'aime, et sur-tout qu'on l'honore,
» Fais que j'embrasse encor l'épouse que j'adore ».

Mais il espère en vain fléchir ton cœur de fer,
Il va souffrir vivant les supplices d'enfer.
Son cachot s'ouvre, on vient; il voit déjà dans l'ombre
Briller, par intervalle, un jour lugubre et sombre.
Messieurs les Familiers l'abordent poliment,
Et lui tournent ainsi leur pieux compliment:
« Mon frère, on vous attend pour la cérémonie.
» Rassurez-vous; du Ciel la clémence infinie,
» Si d'un vrai repentir votre cœur est touché,
» Vous remettra bientôt votre énorme péché.
» Cependant suivez-nous sans crainte de la flâme;
» On brûle votre corps, mais pour sauver votre âme ».

cion de la verdad, ¡ temerario ! y no gusta de la santa liturgia ; por lo qual merece ser quemado, á lo ménos en efigie. Otro mas culpable á los ojos del tribunal, va á serlo realmente en un instante : y del fondo de un calabozo eleva su triste voz hasta tus oidos para decirte : « ¿ Que te he hecho yo ? ¿ Porque acopias ne-
» gros preparativos para darme la muerte mas cruel ?
» Aplácate á mis ruegos, di que rompan mis cadenas,
» y vuélveme á la luz. Si ofendo al cielo, el cielo
» me castigará. ¡ Pero que digo castigar ! El me per-
» donará. El cielo bendice algunas veces á los que
» sus sacerdotes condenan, y el Dios á quien sirves
» es el mejor de todos los amos. Nunca ha dese-
» chado mis ruegos y mis holocaustos ; imítale, pa-
» dre mio, oye mis gemidos : si quieres que te
» ame, y te honre, haz que yo abrace aun la esposa
» á quien adoro ».

Pero en vano espera mover tu corason de hierro ; el desdichado va à sufrir en vida los tormentos infernales. Su calabozo se abre ; llegan los verdugos ; ya comienza á divisar en medio de las tinieblas una claridad lúgubre y sombría. Los familiares se acercan con afabilidad fingida, y esta es su piadosa salutacion : « Hermano, ya os están esperando para la
» ceremonia. Consolaos ; la infinita clemencia del
» cielo, si en vuestro corazon sientis un verdadero ar-
» repentimento, perdonará bien pronto vuestro pecado.
» Ahora Seguidnos sin temor de las llamas : vuestro
» uaerpo será quemado, pero es para salvar vuestra
» alma. »

El espanto, la desesperacion le hacen redoblar sus gemi-

L'effroi, le désespoir redoublent ses sanglots ;
Il marche ; et du bûcher il t'adresse ces mots :
« Hélas ! en ce moment et fatal et prospère,
» Mon épouse, d'un fils, allait me rendre père.
» Ce gage précieux du plus sincère amour,
» Je ne le verrai point quand il verra le jour.
» Lui-même incessamment n'ouvrira la paupière
» Que pour voir dans les airs la flamme meurtrière
» Du bûcher où bientôt . . . . Quel spectacle pour lui !
» Ah ! du trépas affreux qu'on m'apprête aujourd'hui,
» Qu'il ignore à jamais la déplorable histoire ;
» Peut-être à me venger mettant toute sa gloire,
» Il maudirait un Dieu qu'il doit toujours aimer.
» Contre ce Dieu, peut-être, il oserait s'armer.
» Que ma femme et mon fils, dans un champêtre asile,
» Coulent en paix leurs jours, et je mourrai tranquille.
» Que ferais-je ici bas ? Au nom de l'Eternel,
» Quand le crime est sacré, le meurtre solennel,
» Il faut bénir l'arrêt qui du jour nous délivre :
» Où l'innocent périt le sage doit-il vivre ?

» Qu'ai-je dit ! Un mourant, avant que de finir,
» Devient souvent prophète, et prédit l'avenir.
» Je vois, je vois un homme, aussi juste que brave,
» Qui règne, et toutefois qui ne veut point d'esclave ;
» Je vois de mon bûcher le Grand NAPOLÉON,
» Conquérant de Burgos, de Madrid, de Léon,
» Qui, jetant sur ta secte un regard formidable,
» Du poids de son génie et t'éclaire et t'accable.
» A son nom tu pâlis ; mais n'en redoute rien :
» Tu l'aurais fait brûler s'il n'était pas chrétien ;
» Et lui, plus généreux (exemple bon à suivre),
» Casse ton Tribunal et te permet de vivre ».

dos; pero sigue su destino; y desde la hoguera te dirige estas palabras: « ¡Ay de mí! En este instante, próspero y fatal » á un tiempo, iba mi esposa á dar á luz un hijo, » fruto precioso del amor mas puro: é yo no le veré » quando él vea el dia! Y tal vez no abirá sus ojos » sino para ver las llamas consumidoras de la hoguera » en que voy á ser... ¡Horrible expectáculo para él! » Que no sepa jamas la deplorable historia de la » muerte terrible que hoy se me prepara. Quizá » teniendo á gloria mi venganza, maldecirá un Dios » á quien debe amar, y querrá volverse contra este » mismo Dios. Que mi esposa y mi hijo pasen sus » dias pacíficamente en un asilo campestre, é yo » moriré consolado. Pero, ¿ que haria yo en esta » vida? Quando un delito se declara sagrado en » nombre del omnipotente, la muerte es solemne é » indispensable. Bendigamos el decreto que nos priva » de la vida. En donde el inocente perece, no debe » vivir el hombre sabio.

» ¿ Pero; que digo ¿ Un moribundo, ántes de dar » el último suspiro, profetiza muchas veces lo fu- » turo. Me parece que ves, si, ves un hombre va- » liente y justo, que reyna, y no quiere sin em- » bargo que haya un solo esclavo: desde mi ho- » guera ves al Gran Napoleon, conqnistador de » Burgos, de Madrid y de Leon, que volviendo » su vista hacia tu secta, con una mirada formi- » dable te ilustra y te hace temblar. Te estremeces » al oir su nombre, pero no temas. Tu le hubieras » arrojado al fuego, si no fuese cristiano; mas él, » tan generoso como esforzado, (aprende, toma su » exemplo) extingue tu tribunal, y te dexa vivir » libremente. »

265

LES EPOUX AMANS,

OU

COLISAN ET FÉNICIE.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

PAR MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'Editeur et le Libraire avaient cru que le manuscrit des *Lettres sur l'Espagne* fournirait deux volumes *in*-8°. Leur erreur à cet égard les a servis, eux et le Public, mieux qu'ils n'auraient pu l'espérer, puisque c'est à cette même erreur qu'ils doivent la nouvelle espagnole intitulée : les *Époux amans*, ou Colisan et Fénicie, et plusieurs pièces fugitives, qu'une dame, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, Madame *Fanny de Beauharnais*, auteur de l'*Abeilard supposé*, *des Lettres de Stéphanie*, et de tant d'autres charmantes productions, a bien voulu tirer de son porte-feuille pour en enrichir cet Ouvrage.

LES ÉPOUX AMANS,

OU

COLISAN ET FÉNICIE.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

Les annales de France, d'Espagne et d'Italie constateront à la postérité la plus reculée, l'affreux massacre fait en Sicile, en 1283; on sait que l'auteur du complot, nommé *Jean de Prochida*, fut l'instrument dont se servit le roi Pierre d'Arragon, qui, aspirant à la conquête de cette île, forma le projet abominable d'exterminer tous les français pendant qu'ils assisteraient à vêpres, le jour de Pâques. Ce massacre, dont la nature frémit, n'eut que trop entièrement son exécution : il est connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*.

Quels siècles contempleront jamais, sans s'indigner, ces sanglans effets d'une politique barbare ? Eh ! comment les faibles et malheureux mortels, qui ne devraient respirer que pour se secourir, que pour s'aider mutuellement à supporter le poids d'une vie dont le peu de durée

n'est prolongé que par les souffrances ; comment, hélas ! dans leur fureur insensée, s'arment-ils les uns contre les autres, tandis que le ciel leur donna les plus nobles attributs de la raison, de la justice, et un cœur ? Ce fut toutefois sans le moindre retour sur les coupables moyens qu'il avait mis en usage, que le roi d'Arragon se vit triomphant et tranquille possesseur de la Sicile entière : il y passa, et bientôt il établit sa cour à Messine. Les éloges et les récompenses du monarque ne manquèrent point à ceux de ses gentilshommes qui l'avaient aidé à sortir victorieux de cette expédition ; et même le théâtre du carnage devint celui des fêtes. Au temps dont je parle, tout, jusqu'aux réjouissances de la paix, offrait l'image de la guerre. La jeune noblesse, qui s'y était signalée, se distingua encore dans des lices, dans des tournois et différens exercices militaires ; mais de tous les seigneurs de la suite royale, le plus digne de la faveur du souverain, et le seul qui eût osé combattre son ambition meurtrière, était Cardonne, comte de Colisan ; nul ne l'égalait en beauté, en valeur, ni en courtoisie : quoiqu'il eût à peine vingt-quatre ans, son sang avait déjà coulé avec honneur pour sa patrie et son roi. Colisan, vainqueur dans les

combats, remportant tous les prix de force ou d'adresse, magnifique, généreux en secret, plein d'humanité et de cette franchise noble, si rare dans les cours, Colisan était l'ornement, la gloire et l'exemple des chevaliers de son siècle.

Tel que je viens de le dépeindre, on ne s'étonnera point de ce qu'un sexe amant de l'héroïsme et des vertus, se disputait l'honneur de le soumettre; mais, au grand étonnement des jolies femmes d'alors, un désir trop marqué de lui plaire, les empêcha d'y réussir. Il fallait à son ame fière et délicate, moins le projet que le droit de l'enchaîner. Il aimait la beauté, respectait la vertu, ne pouvait les adorer que réunies; et ne les rencontrant point comme il les voulait, il se borna aux égards, aux empressemens, à la galanterie, à tout ce que l'honnêteté de son caractère lui imposait pour un sexe encore intéressant, lors même qu'il n'est pas adoré. Messine vit enfin échouer l'indifférence du comte.

Un de ses habitans, appelé *Lionato de Lionati*, d'une des plus anciennes maisons de Sicile et des plus pauvres, avait une fille que l'on nommait Fénicie; elle n'avait pas atteint quinze ans, et surpassait toutes celles de son sexe: sa grâce et sa douceur n'enchantaient pas

moins que sa beauté : ses talens ajoutaient à ses charmes ; son esprit et sa raison étaient formés dans cet âge si tendre, et son cœur achevait de la rendre parfaite. Le comte, passant avec le roi près de la maison de Lionato, aperçut Fénicie à sa fenêtre. Le monarque, et tous ceux qui l'accompagnaient, furent éblouis à sa vue : chacun intérieurement aurait désiré d'être le dieu de cette nouvelle Psyché; mais ses attraits naissans frappèrent le comte plus que personne. Déjà tous les traits de l'amour percent le cœur de ce jeune paladin : tous ses feux l'embrâsent et lui font dédaigner les dons de la nature, ceux du sort, une origine brillante, les richesses qu'il accumule. Toute cette réunion si éclatante, si enviée, désormais ne sera rien pour lui, s'il n'est aimé de celle qu'il adore ; si Fénicie, au moins, ne le distingue point de ses rivaux. Enfin, la destinée du comte dépend d'elle seule : et comment le lui fera-t-il connaître? Comment s'assurera-t-il de ses dispositions ? Les femmes Sicilieunes, les Messinoises, sur-tout, très-renfermées dès leur enfance, ne recevaient chez elles que leurs plus proches parens. L'extrême beauté de Fénicie imposait à ceux qui présidaient à son éducation une plus vigilante exactitude des bienséances de son pays, et sa ré-

serve et sa docilité naturelle, rendaient son accès impossible au comte.

Cependant elle le voyait passer continuellement sous ses fenêtres, la fixer amoureusement et y rester en adoration, lorsqu'il pouvait n'être aperçu que d'elle. Fénicie savait la considération dont il jouissait, ses droits à la faveur constante du monarque, ce que l'État devait à sa valeur, les malheureux à sa générosité, et le trône à sa noble franchise. Aussi, chaque fois que Colisan s'arrêtait pour s'enivrer mieux du plaisir de la contempler, avec quelle grâce, avec quel plaisir, peut-être, elle lui rendait ses salutations respectueuses! Fénicie croyait alors n'honorer que ses vertus.

Mais ce qu'elle ne regardait que comme une simple politesse, ne manqua point de donner de l'espérance au comte, et même de l'aveugler tellement, qu'il ne songea plus qu'à faire partager sa criminelle flamme à celle qui devait en allumer une plus digne de tous deux. Eh quoi! le généreux Cardonne cherche à séduire l'innocence, à l'environner de piéges! Ses vues ne sont point légitimes. Il destine Fénicie à l'avilissement, au malheur : il en veut faire sa maîtresse, ou plutôt sa victime. Tant de barbarie pout-elle s'allier à tant d'amour? O vous,

sexe cruel ! qui ne voulez que notre perte, par quel raffinement affreux osez-vous feindre de nous aimer?

Si le comte n'en était pas tout-à-fait là, du moins n'aimait-il Fénicie que pour lui, et conséquemment rien n'arrêta ses poursuites, pas même la honte de triompher autrement que par des vertus. Enfin, la persévérance de ses dons, de ses instances et de ses promesses parvinrent malheureusement à gagner une vieille suivante de la mère de Fénicie. Cette femme intéressée aimait sa jeune maîtresse, mais l'argent par-dessus tout; et il fut si prodigué, qu'après quelques refus, elle se chargea de remettre une lettre du comte, où son ame était toute entière, dont chaque expression était brûlante, et où il ne peignait pas avec moins de vérité que de délicatesse ce qu'il lui en coûtait pour confier, à des mains étrangères, le secret de sa vie. Il en rejetait la faute sur la rigoureuse coutume de Sicile, et conjurait Fénicie de lui accorder un moment d'entretien particulier. L'art perfide de rassurer Fénicie sur les conséquences d'une telle démarche, et de justifier l'audace de sa demande, fut employé, par l'amoureux comte, dans des termes qui n'étaient que trop propres à égarer l'intéressante enfant à qui ils s'adressaient.

Cependant,

Cependant, le naturel heureux de Fénicie, son attachement à ses devoirs, son respect pour les bienséances dans un âge où les autres s'en doutent à peine, tout cela rendit la vieille messagère fort lente à s'acquitter de sa commission; et peut-être même que, malgré l'appât du gain, elle ne l'aurait jamais osé, si elle n'eût pas vu Fénicie rendre très-poliment au comte son salut respectueux. Le père et la mère de Fénicie étaient sortis, la suivante aussitôt s'approche: Que vous avez salué gracieusement ce jeune seigneur qui vient de passer sous vos fenêtres, ma belle enfant, lui dit-elle; et qu'il doit s'énorgueillir d'une faveur que vous n'accordez à nul autre de ceux qui l'ambitionnent. Ma bonne, lui répondit Fénicie, sans s'apercevoir qu'elle rougissait, le comte de Colisan est si fort l'ami du roi et du peuple, qu'il mérite des égards particuliers. La confidente, alors, sans tarder davantage, car elle appréhendait le retour de Lionato et de sa femme, qui ne s'éloignaient jamais de leur fille que pour des instans; la confidente reprend la parole: Si j'y vois clair, mademoiselle, ayant pour lui autant d'estime, vous ne seriez pas fâchée qu'il songeât à vous. Son alliance me serait très-honorable, reprit Fénicie, qui ne levait plus les yeux, et je m'imagine

qu'elle comblerait de joie mes parens ; mais je ne me permettrai de vœux qu'autorisée par leurs ordres. Que ceux du ciel soient bénis ! interrompit la suivante ; car, croyez-moi, mademoiselle, il ne vous aurait point fait naître aussi parfaite que ce beau et riche seigneur, s'il ne vous destinait l'un à l'autre. Que dites-vous, poursuit Fénicie, en tâchant de ne pas soupirer ? La maison du comte est trop élevée ; elle est trop puissante pour s'allier à la nôtre. Voilà toutefois, poursuit la vieille, une lettre qu'il a osé vous écrire, encouragé par l'accueil que vous daignez faire à ses révérences.

Le premier mouvement de Fénicie fut de croire que, par égard, elle ne devait point rejeter la lettre du comte ; puis elle craignit d'avoir mal fait. Son penchant, et sur-tout son estime, la déterminèrent pourtant à ouvrir cette lettre, persuadée qu'elle ne contiendrait rien qui ne la confirmât dans l'opinion qu'elle avait de l'extrême délicatesse du comte.

Que ne souffrit donc point Fénicie pendant la lecture de cet écrit dangereux ! Plusieurs fois elle changea de couleur. Qu'elle était loin de s'attendre à un pareil message ! Sa fierté, sa raison se soulevèrent ; et même, sans qu'elle le sut, son cœur s'indigna. Il me demande un entre-

tien mystérieux! s'écrie douloureusement Fénicie. Eh! qui peut m'attirer de sa part une semblable offense? De simples politesses, que j'accordais moins encore à son élévation qu'à ses vertus, sont-elles, hélas! des raisons pour qu'il m'outrage? Et vous, ma bonne, ajouta Fénicie, comment avez-vous osé vous charger de sa lettre, avant que de vous être assurée de ses intentions?

Réparez, s'il se peut, vos torts, poursuivit-elle; dites-lui que Fénicie est soumise à deux grands maîtres, le devoir et l'honneur, qui se réunissent pour lui défendre toute démarche ignorée des auteurs de ses jours; dites-lui que si je l'accablais de ma haine, comme il semble le craindre, ce ne serait point parce qu'il m'aime, mais parce qu'il n'aime point ma gloire, et qu'au contraire il cherche à m'enlever cette réputation qui me tient lieu de fortune, d'état, et même, continua-t-elle en soupirant, et même de bonheur. Puis, en versant quelques larmes: O vous! vous! s'écria Fénicie; vous, à qui je dois la vie, vos pieux exemples me feront mériter le nom de votre enfant: je ne le profanerai jamais ce nom précieux, ni le noble sang que vous m'avez transmis, ni les cendres révérées de mes ancêtres, et je choisirais plutôt la mort,

que de vous la donner par une seule action indigne de vous.

La suivante répéta au comte, mot à mot, ce discours si sage, si touchant, et si au-dessus de l'âge de Fénicie. Cette femme elle-même en était pénétrée. C'était plus par avarice que par corruption de mœurs qu'elle servait le comte, et elle n'épargna rien pour l'engager à renoncer au projet inutile de séduire Fénicie ; mais elle le lui conseilla en vain. Le comte n'avait que trop vu, dans les yeux de la charmante Sicilienne, des dispositions qui lui étaient favorables : il ne se persuadait point que le caractère d'une aussi jeune personne fût déjà inflexible. D'ailleurs, quoiqu'avec colère, Fénicie avait lu la lettre du Comte ; ne pouvait-elle point insensiblement s'appaiser, s'attendrir même, et enfin se familiariser avec le sort heureux que lui offrait l'amour ? Colisan, quoiqu'il adorât Fénicie et la vertu, était ambitieux : sacrifier son élévation ou sa flamme, épouser Fénicie ou vivre sans elle, lui semblaient également impossibles. Il redoubla donc d'instances pour que celle qu'il était parvenu à corrompre continuât de le servir. Elle avait juré qu'il ne vaincrait plus ses scrupules, et sur-tout la juste appréhension que Lionato ne

vint à être instruit par sa fille ; mais, grâce à une seconde bourse pleine d'or, l'éloquence du comte fut victorieuse. La suivante promit de hasarder encore quelques paroles en faveur de cet amant trop libéral. Ils convinrent qu'elle prendrait pour cela le moment où le comte chanterait, sous les fenêtres de Fénicie, une chanson espagnole qu'il venait de composer, et que sa messagère d'amour devait remettre de la part du comte. Cette femme prit le prétexte de quelques arrangemens utiles dans l'appartement de sa jeune maîtresse, pour y rester plus tard qu'à l'ordinaire. Une agitation chagrine, que Fénicie attribuait seulement à l'injurieuse hardiesse du comte, l'empêchait de se coucher. N'osant plus se mettre à la fenêtre pendant le jour, de peur d'entrevoir celui qui la forçait à le redouter, elle respirait à cette heure au travers de ses jalousies. Excepté elle et la suivante, tout dormait dans la maison de Lionato ; mais, quoique le sommeil n'approchât point des beaux yeux de Fénicie, personne alors n'y rêvait aussi profondément qu'elle, ni sur-tout aussi douloureusement. Elle songeait au comte, et s'affligeait de ne pouvoir plus se plaire à y songer. Fénicie ne savait pas qu'elle aimait le comte ; mais elle savait, par exemple,

qu'il était charmant ; qu'elle avait été enchantée de la manière obligeante dont il la regardait, dont il la saluait ; qu'elle n'avait trouvé aimables que ceux qui faisaient l'éloge du comte ; qu'à présent même elle ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à son bonheur ; et Colisan, loin de vouloir le sien, loin d'avoir pour elle de l'estime ; Colisan ne voulait que son déshonneur, que sa honte, que son opprobre. Fénicie ne soupçonnait point qu'il y eût un autre mal que de désobéir à ses parens ; mais c'en était assez pour la faire frémir.

Au milieu de ces tristes réflexions, sa rêverie est tout-à-coup interrompue : des sons doux et mélodieux frappent son oreille. Bientôt une voix admirable, et la plus touchante de toutes, que plusieurs instrumens accompagnaient, pénètre jusqu'au fond du cœur de Fénicie ; c'est Colisan qui chante : un pressentiment secret et trop cher le lui annonce ; mais elle cherche à n'y pas croire, afin de se permettre de rester à portée de l'entendre. De peur qu'il ne s'en doute, elle fait aussitôt éteindre ses lumières ; il ne peut la voir, et cependant tous deux se devinent au trouble de leur ame. Voici les couplets que, d'une voix amoureuse et plaintive, le comte adresse à la belle Fénicie :

Ne finiront-ils jamais
Les maux que souffre mon ame,
Et me faut-il désormais
Sans espoir aimer ma Dame ?
Elle entend mes soupirs
Et se rit de ma peine :
Sur l'aîle des zéphirs
S'enfuit ma plainte vaine.

Desséchés par tant de maux,
Mes yeux sont restés sans larmes :
Loin de moi fuit le repos ;
Je veille au sein des allarmes.
Mes sanglots douloureux
M'enlèvent jusqu'aux songes :
Je ne puis être heureux,
Même par des mensonges.

Quelquefois las de gémir
Et las de traîner ma chaîne,
Je m'efforce de haïr
Une maîtresse inhumaine :
Mais ses traits enchanteurs,
Que je crois voir sans cesse,
En dépit des rigueurs,
Lui rendent ma tendresse.

Puisque son cœur inhumain
Ne peut partager ma flame,
Puisse hélas ! Puisse sa main
De mes jours couper la trame !

Pour elle tout souffrir
Sera mon bien suprême;
Il est doux de mourir
Des coups de ce qu'on aime.

Le comte eut à peine fini ces couplets, que le bruit de plusieurs personnes l'obligea de se retirer, et ce fut avec la précipitation d'un amant qui craint de compromettre celle qu'il aime. Fénicie, long-temps encore après son départ, muette, immobile et comme enchantée, ne démêlait pourtant ni la vraie cause du trouble qui l'agitait, ni son chagrin involontaire de ne plus entendre la voix divine dont l'impression était ineffaçable.

L'habile suivante, qui observait Fénicie, la laissa d'abord à ses réflexions; puis, sans paraître s'apercevoir de ce qui se passait en elle, bon Dieu! lui dit cette femme, que sa longue expérience faisait lire très-aisément au fond d'un cœur naïf et sensible, si celui qui vient de chanter n'était point un amant dont la prompte fuite, dès qu'il a entendu quelque bruit, marque bien la délicatesse, que je maudirais tout autre d'en avoir emprunté l'expression insinuante! La belle voix, mademoiselle; on dirait qu'elle soupire! mais quoiqu'elle m'eût fait

pleurer à chaudes larmes, je me croyais en paradis, et sur-tout auprès de vous qui avez l'air de la vierge. Vertu de ma vie ! je gagerais que ce brave seigneur espagnol, qui donnerait sa part du ciel pour en avoir une dans votre bienveillance, est le musicien de tout-à-l'heure. Les complaintes qu'il a récitées si douloureusement, ressemblent, comme deux gouttes d'eau, à celles qu'il m'a conjurée à genoux de vous présenter, lorsque je lui ai porté votre réponse sévère, et il ne tient qu'à vous de vous en convaincre, ajouta-t-elle, en lui remettant les couplets que le comte venait de chanter.

Fénicie n'eut besoin que d'y jeter les yeux pour se confirmer dans la pensée inquiétante et chère qu'il était l'auteur de la chanson, et l'avait faite pour elle. Déjà elle avait plus senti qu'osé se dire, que lui seul pouvait avoir cette voix si tendre dont l'ame recueillait tous les accens. Certaine de ce qu'elle craignait, ou plutôt s'efforçait de ne pas souhaiter, elle n'hésite point entre son penchant et son devoir. D'une main tremblante, qu'elle tâchait de rendre assurée, elle rend à la matrone les dangereux couplets gravés, pour le reste de sa vie, en traits de feu, dans l'ame la plus pure, et par cette raison même la plus sensible, et lui ordonne de dire

au comte combien de telles marques de passion devaient l'offenser. Vous doutez donc de son amour, interrompt la suivante ? Ce n'est point cela, reprend Fénicie. Eh ! mademoiselle, s'écria la confidente du comte, d'où vient, puisque vous pensez qu'il vous aime, ne point compâtir aux maux qu'il souffre ? Si vous en aviez été témoin comme moi, vous ne pourriez l'accabler de tant de rigueurs. Quoi ! répondit Fénicie avec fierté, lorsqu'il peut garder, pour me perdre, un cœur inflexible, impitoyable, le cœur le plus endurci, le mien ne pourrait l'être à tout ce qu'il emploie contre une infortunée qui ne l'offensa jamais, qui fit pour lui des vœux sincères, et dont il se déclare l'ennemi cruel, hélas ! plus cruel même que le sort qui m'a placée de manière à ne devoir lui être rien ! Fénicie ne s'aperçut point de la force de ces dernières paroles, qu'elle prononça les larmes aux yeux. Je vous charge de lui dire, continua-t-elle, que m'ayant rendu si peu de justice, son oubli est la seule réparation que je lui demande, et l'unique réponse qu'il recevra de moi.

Colisan, au retour de son ambassadrice, s'emporta, s'adoucit, s'affligea, s'abaissa même pour qu'elle lui prêtât encore son secours. Mais

Fénicie avait effrayé cette femme, en lui déclarant que si désormais, en sa présence, elle osait prononcer le nom de Cardonne, le sévère Lionato en serait averti sur l'heure. Quoique fort jeune, Fénicie n'avait pas eu l'air de le lui promettre en vain, et tout l'or du comte échoua pour cette fois : ses sentimens, ses offres, on rejette tout : on le fuit : il reste seul : désespéré, ne sachant à quoi se résoudre, formant mille projets, ne s'arrêtant à aucun, et maudissant tout, le sort, l'amour et même la vertu.

Infortuné que je suis ! s'écriait Colisan ; ce ne sont plus des larmes qui ruissellent de mes yeux : elles appaiseraient la douleur qui me tourmente ; c'est la source de la vie qui s'échappe en longs sanglots, et chacun de mes soupirs semble celui de la mort : mais que tarde-t-elle ? Comment le feu qui me dévore ne m'a-t-il pas déjà consumé ? O miracle affreux de mon existence ! ouvrage de la passion qui, tout-à-la-fois, me tue et me soutient : que votre supplice a de rigueurs !

Que dis-je ? hélas ! reprenait-il, ne suis-je plus ce Cardonne si indépendant, si fier, si maître de soi ? La cruelle m'a tout ravi, le cœur qu'elle rejette, ma liberté, toutes mes facultés, tout, jusqu'à la connaissance de moi-

même : je n'ai plus que celle de sa beauté fatale....

O amour ! amour, où m'as-tu précipité ? Soús la puissance de qui m'as-tu enchaîné ? Est-ce toi qui donnas, pour mon malheur, tant de prudence à ma maîtresse ? Non, non; cette prudence barbare ne fut jamais ton partage. C'est son indifférence sans doute.... ou plutôt c'est son bon naturel : c'est le pur sang de Fénicie ; c'est son éducation qui la rend si supérieure à toutes celles de son sexe.... Ah ! fille trop chaste, que je t'aime ! et tu me hais !.... me haïr !... oui ; c'est ton devoir ; et elle m'avertit du mien. Puis s'interrogeant : est-ce donc à un Castillan, sur qui les lois de l'honneur sont faites pour avoir tant d'empire, se demandait-il ? Est-ce à lui de vouloir corrompre la fille d'un gentilhomme, d'un citoyen distingué que son infortune ne rend que plus respectable? Colisan, Colisan, ajoutait-il, sois juste du moins, si tu ne peux cesser d'être barbare ! En quoi Fénicie s'est-elle attiré ta poursuite injurieuse et tes vains reproches ? Elle te crut vertueux ; elle te considérait alors, et t'aurait peut-être aimé.... Tu fus trop coupable envers cet ange. Ah ! rentre en toi-même ; il est toujours temps de rougir d'un crime, et sur-tout de le

réparer. Fénicie, l'adorable Fénicie, est telle que l'homme sage, que celui qui s'estime le plus, que celui qu'élèvent le plus le sort et ses sentimens, doit s'honorer de l'obtenir pour épouse. Ah! puisqu'un amour contraire à l'honneur n'a pu fléchir ma belle maîtresse, qu'un lien sacré la mette dans mes bras; qu'il m'en rende possesseur, et je me trouverai plus riche de ce trésor, que de tous ceux que la fortune m'a donnés en partage. Fénicie, tu seras à moi; je serai ton époux, ton amant, ton esclave: je te choisis dès-à-présent pour compagne légitime, pour souveraine adorée: je te choisis pour te consacrer ma vie toute entière, et t'en devoir tout le bonheur.

Colisan, ramené à la vertu par celle de Fénicie, méprisa d'avance ceux qui trouveraient pour lui de l'abaissement dans un mariage qui n'était disproportionné que par les grands biens et les hautes dignités de sa maison. Celle de Lionato était très-ancienne: Fénicie suffisait pour l'illustrer. Le comte enfin, ne craignant plus que d'être devancé, auprès du père de Fénicie, par quelques-uns de ses rivaux, s'adressa à un gentilhomme, son intime ami et proche parent de Lionato. Le comte lui fit l'aveu de sa flamme; il y joignit la prière instante de deman-

der pour lui Fénicie en mariage, et le Sicilien se hâta de lui tout promettre.

Alors, les liens du sang et ceux d'une même patrie avaient un pouvoir sacré : on aimait ses concitoyens et même ses parens. L'alliance à laquelle aspirait le comte unissait en quelque sorte, aux intérêts des Messinois, ceux du plus recommandable des seigneurs de la cour de Pierre, et le plus digne favori de ce prince. Cette alliance devait donc enchanter un compatriote, mais sur-tout un parent de Lionato, et il ne chercha qu'à fortifier le comte dans sa résolution : l'objet principal du Sicilien, c'était le bonheur du vertueux Lionato, à qui il s'empressa d'en porter la nouvelle.

Je passe vîte; j'exprimerais trop faiblement la satisfaction de ce dernier. Il adorait Fénicie; il n'avait gémi que pour elle d'être sans fortune: celle que l'amour offrait à sa fille était inappréciable; et elle la devrait, cette fortune inattendue, au plus charmant des époux; au seul, peut-être, qui, en offrant à Fénicie l'état le plus brillant, ne pût rien lui donner qui le valût lui-même.

La joie de Lionato ne lui permit seulement pas de demander conseil à sa famille, et il se contenta de dire à sa femme qu'il venait d'ac-

corder Fénicie à la demande honorable du comte.

L'épouse de Lionato s'abandonna à la même joie qu'il ressentait, et tous deux annoncèrent à leur fille qu'un parti au-dessus, à tous égards, de leurs espérances, se présentait pour elle. Ils ne lui nommèrent point Colisan, et elle frémit de ce qu'on voulait disposer de sa main. Fénicie sentait trop que, malgré l'audace injurieuse du comte, elle regretterait éternellement de ne pouvoir être à lui. La pâleur et les larmes de Fénicie surprirent son père; il s'était tout au moins attendu qu'elle se soumettrait sans peine. Bientôt l'étonnement de Lionato redoubla, en voyant sa fille éplorée se jeter à ses genoux et à ceux de sa mère, et les conjurer de ne point la ravir au bonheur de leur consacrer ses jours. Colisan, alors, est présenté par le Messinois: il entend les dernières paroles de Fénicie: elle refuse sa main: il la trouve suppliante, désespérée, fondant en larmes, craignant moins la mort qu'un époux. Quel spectacle pour un amant qui avait cru ne pas déplaire! Il reste immobile. Elle, à son tour, apercevant le comte, fait un cri de surprise: ses forces achèvent de l'abandonner, et elle tombe, presque sans connaissance, aux pieds de son père. Le

comte se précipite à ceux de Fénicie : il la soutient, il la serre avec ardeur ; il lui demande en tremblant si elle appréhendait d'être à lui, si elle le haïrait. Elle vous haïr ! interrompit Lionato, en jetant, pour la première fois, sur sa fille un regard irrité. Fénicie renaît, cède à son trouble, aux mouvemens qui l'agitent, prend la main de son père, la baise mille fois, et la pressant contre son cœur : Pardonnez ! s'écria-t-elle ; pardonnez, cher auteur de mes jours, un seul instant de résistance dont je n'eusse point été coupable si vous m'eussiez nommé celui..... De si douces paroles enivrent le comte. Fénicie n'ose poursuivre : elle rougit et s'arrête ; mais elle en avait dit assez pour qu'il fût sûr de son bonheur.

Les transports que fit éclater le comte, le trouble timide d'une maîtresse heureuse autant qu'adorée, et le contentement de ceux à qui elle devait la vie, formaient le tableau le plus touchant. Le Messinois, qui n'était pas moins bon compatriote que parent sensible, partagea vivement leur félicité. La nouvelle s'en répandit. Lionato était généralement estimé : ses vertus firent taire jusqu'à l'envie.

Mais nul ici-bas ne doit donc être long-temps appelé heureux ! Les parens de Fénicie bénissaient

saient le ciel ! Nos amans lui rendaient grâces et à l'amour, jouissaient du présent, de l'avenir, et même de leurs peines passées, tandis qu'ils touchaient aux jours du plus affreux désespoir, et que, pour comble de maux, un ami du comte creusait leur abîme. Il s'était lié avec un gentilhomme messinois, appelé Valérian Gérondi, et même l'avait accepté pour compagnon d'armes. Ce dernier s'en montrait digne : il était vaillant, magnifique, libéral ; mille qualités brillantes le rendaient un des chevaliers les plus distingués après le comte. Tous deux ne se croyaient rivaux que pour la gloire, et ne s'étaient point fait part de leur amour.

La nouvelle du mariage du comte frappa Gérondi comme d'un coup de foudre. Il avait aperçu Fénicie, sans en être remarqué ; il brûlait en secret pour elle, et n'avait pas mis en doute qu'on ne lui accordât sa main. La fortune de Gérondi était aussi considérable que celle de Fénicie l'était peu. Déjà il la regardait comme à lui ; déjà, comme si le désir d'un bien y était un droit, il va chercher à se l'approprier par les trames les plus noires : rien ne l'épouvante, rien ne l'arrête : ni le nom que Gérondi a reçu, et jusques-là conservé sans tache ; ni l'amitié, ni l'honneur ; rien n'est écouté

maintenant que sa passion. Quoique les peines d'amour puissent quelquefois avoir un terme, et que l'infamie imprime un sceau ineffaçable, jadis vertueux, il est devenu sans délicatesse, sans pitié, et même sans remords. Quelle effrayante métamorphose!

Le désordre où était Gérondi, et son peu d'habitude du crime, ne lui permettant point de bien méditer ses complots, il avait besoin d'être secondé; et malheureusement il trouva, sans beaucoup de recherches, un intrigant parfait; quelque esprit, plus de bassesse, traître, déloyal, souple, flatteur, intéressé; mais tout cela sans qu'il y parût, et si disposé à servir les grands, dont le crédit ou les richesses pouvaient lui être utiles, que Gérondi l'ayant démêlé dans une occasion particulière, n'hésita point à lui demander son secours, et rien ne lui parut trop cher pour l'obtenir..... Le temps était précieux; afin de n'en point perdre en paroles, ils se concertèrent vîte, et se séparèrent de même. L'intrigant avait l'affreux génie des noirceurs, et comptait bien surpasser les espérances de celui qui l'employait.

Ce méchant homme arrive chez Colisan, qu'il trouve occupé à faire décorer son palais; il y contemplait avec ivresse l'appartement que bien-

tôt Fénicie embellirait. La douceur angélique de cette jeune personne, la bonté de son cœur, les grâces naïves de son esprit, avaient achevé l'ouvrage de ses charmes ; c'était plus que de l'amour, plus même que de l'idolâtrie qu'elle lui inspirait. Colisan, pendant les heures où il ne pouvait la voir, n'aimait qu'à être seul avec l'image de sa charmante maîtresse : troubler sa solitude c'était l'arracher au bonheur. Cependant, plein d'aménité, et plus encore, s'il était possible, avec ses inférieurs qu'avec les autres, il reçut affectueusement le scélérat qui venait lui percer l'ame. Ce dernier trompait le comte par l'extérieur honnête qu'il savait prendre. On en impose si aisément à ceux dont le caractère est étranger à l'imposture, que malheur à qui n'est pas long-temps victime avant que de devenir défiant. Le député de Gérondi, après bien des soumissions, après beaucoup d'éloges du comte, moins outrés que ne le croyait ce perfide, supplie sa grandeur de l'entendre sur un point important. L'ayant obtenu, il débuta, sans la moindre préparation (sa franchise, disait-il, s'y opposait), par lui avouer qu'attaché respectueusement à son excellence et à l'extrême amour de son honneur, il avait senti autant de suprise que d'effroi en apprenant son mariage

avec Fénicie; non, poursuit cet homme, qu'entraîné par la voix publique, il appelle disproportionnée l'union de la fille d'un simple gentilhomme avec un grand seigneur, qui aurait pu trouver si aisément la beauté et la vertu dans une compagne mieux assortie à son illustre époux; mais parce que Fénicie s'est rendue indigne du haut rang où il se prépare à l'élever.

Instruit, comme je le suis, reprend ce scélérat, combien je serais coupable envers vous, et que vous auriez d'amers regrets un jour si, par une fatale discrétion et de cruels ménagemens, je vous cachais qu'un chevalier de mes plus intimes amis, est secrètement favorisé de votre ingrate amante; qu'il passe chez elle presque toutes les nuits, et qu'ordinairement je l'accompagne. Je m'offre, dès ce soir même, à vous placer en lieu sûr, d'où vous pourrez vous en convaincre. Mais, seigneur, poursuivit-il, permettez que ce ne soit qu'autant que vous voudrez bien me promettre de n'attaquer ni ce gentilhomme, ni aucun de sa suite, comme aussi de ne vous point découvrir, et de ne révéler à personne ma courageuse délation; jamais, non jamais elle ne serait sortie de mon sein, si les obligations que je vous ai ne me contraignaient pas à trahir le secret d'un ami, et

jusqu'à mes propres intérêts pour le vôtre : c'est avoir plus que satisfait, ajouta-t-il, à ce que je vous dois ; et c'est présentement à vous, seigneur, de vous consulter.

Colisan n'avait pas même interrompu, par ses soupirs, ce discours plus terrible pour lui qu'un arrêt de mort : immobile, sans voix et presque sans idée, il restait accablé sous le poids du malheur. A la fin, prenant la parole: Je serais peut-être autorisé, dit-il au calomniateur, qui attendait avec inquiétude sa réponse, à vous demander de quel droit votre zèle affreux m'assassine ? Toutefois la vie me semble si peu de chose auprès de l'honneur, que, dût l'instant où mes yeux auront été témoins de tant de noirceur et d'ingratitude, que j'ai peine encore à y croire, dût cet instant fatal être le dernier des miens, on me verrait expirer reconnaissant du soin que vous aurez pris de ma gloire. Vous offrez de me convaincre que ce soin seul vous anime : il le faut. . . . je le veux, dès ce soir même ; et je vous donne ma foi de chevalier que vous et les vôtres ne serez point compromis. Mais tremblez, si je découvrais que vous eussiez calomnié Fénicie. Sachez que vous n'auriez point oublié impunément ses titres à vos respects, son sexe, l'innocence de son

âge, mon estime et mon amour pour elle : sachez que, si vous vous étiez fait, sans preuves évidentes, l'accusateur de la beauté et de la vertu, on ne verrait point la justice et mon cœur me demander en vain votre sang ; et c'est sur-tout à vous de bien méditer le parti que vous devez prendre !

Un autre amant se serait peut-être emporté contre la beauté qui lui semblait si coupable et contre toutes celles de son sexe. Colisan, au contraire, ne montra que le doute de l'offense, et n'en fit pas même éclater le désespoir. Cependant l'imposteur cachait son artifice sous des dehors si naturels, qu'avec plus d'âge et moins de passion que n'en avait le comte, il aurait été pardonnable de s'y laisser surprendre. Avant de quitter le comte, il lui renouvela la promesse de le rendre témoin de tout, s'il voulait se trouver, sur les onze heures du soir, près de la demeure de Lionato, et s'y tenir sous des ruines placées vis-à-vis du jardin de cette maison, où, sans pouvoir être aperçu, il ne se convaincrait que trop de la vérité de son récit. Après ce détestable adieu, il prit congé du comte, et le laissa dans un état que l'on ne saurait dépeindre. Je crois maintenant nécessaire de rendre compte de la position du vieux

palais de Lionato. En face de son corps-de-logis, était une salle antique que personne n'habitait : cette salle avait des fenêtres qui donnaient sur la rue et sur le jardin : Fénicie venait souvent, pendant le jour, y prendre l'air, et jouir entr'autres de la vue agréable du jardin, où elle n'avait point la liberté de se promener. On laissait toujours ouvertes les fenêtres de cette partie inutile du palais de son père. Et qui eût dit à Fénicie qu'elle serait employée à sa perte ! Tout devient, hélas ! dans la main des méchans, une arme funeste à l'innocence. On se doute que l'émissaire de Gérondi vint l'assurer du succès de cette première tentative, et de tout ce qu'il attendait de son odieuse manœuvre. Gérondi paya follement ce perfide : il brûlait d'impatience que l'heure indiquée fût venue ; elle arrive enfin. Gérondi, alors, richement vêtu, poudré, parfumé, paré avec tant de recherche, que le courtisan le plus fastueux de Rome ne pouvait le surpasser en magnificence, accompagné de l'infame qui le servait si bien, et suivi de deux de ses gens, dont l'un portait une échelle de soie, s'achemina avec sa parure et son cortége vers le palais de Lionato, où, d'un autre côté, s'était rendu le comte, mais non avec la joie ni l'appareil brillant de son ri-

val. Hélas ! trop profondément atteint d'un trait empoisonné, ce jeune et charmant espagnol avait l'air d'une ombre qui se traîne au lieu de son supplice : quelques heures avaient suffi pour le changer à ce point. Est-ce bien Fénicie ! s'écriait-il, Fénicie, dans l'âge de la candeur, qui n'en a que l'apparence ? Ses regards, ses discours, ses charmes naïfs, tout annonce en elle cette heureuse simplicité, compagne de la vertu ; et ce n'est, hélas ! que le voile de la perfidie ! Quoi ! tandis que j'adorais jusqu'à ses rigueurs, tandis que, plus enflammé encore par ses refus, je voulais tout faire pour elle, un autre la possédait !

Le voilà donc expliqué, s'écriait-il plus douloureusement, ce rare courage que j'admirais ! Elle ne se donnait à Colisan que par ambition : il lui en coûtait peu de lui résister ; et elle jouissait, en me voyant si crédule, de sa trahison et de mon aveuglement. Ah ! Fénicie ! toi qui me semblais au-dessus des mortelles les plus accomplies, je meurs pour te connaître si différente de ce que tu me paraissais ; et que ma mort me serait douce, si tu pouvais, à ce prix, recouvrer tes droits à mon estime. . . . Non, non, reprenait le comte ; non, il n'est pas possible que Fénicie ait cessé de la mériter ; qu'elle

soit la proie d'un séducteur ; qu'elle ait consenti à devenir méprisable..... Fénicie méprisable !... Fénicie...! est-ce à moi de le craindre? Des fourbes, des envieux de mon bonheur, et j'ose y ajouter du sien, des monstres prétendent vainement semer entre nous la discorde, l'inimitié, la haine. Je ne me leverai point d'ici, que je ne me sois convaincu par mes yeux si l'accusation la plus horrible a quelque ombre de vraisemblance ; et puissé-je, puissé-je voir Fénicie justifiée, ne me pardonner jamais, après même que je l'aurai vengée de ses indignes accusateurs; puissé-je mourir de sa haine... et mourir sans la désarmer.... plutôt.... plutôt hélas! que de la voir criminelle.

Comme il achève ces mots, le bruit de quelques personnes, dont la voix ne lui semble point inconnue, est pour lui le signal de l'heure terrible. Colisan rassemble ses forces : il en trouve d'affreuses ; et elles retiennent son ame dans ses liens prêts à se briser : il regarde, il écoute; on approche de la maison de Lionato. L'homme abominable que Gérondi avait député vers le comte, est le seul que ce dernier reconnaisse. Pendant qu'il cherche à distinguer les traits des autres, et que long-temps son désordre l'en empêche, il entend l'un d'eux (on juge bien

que c'était le prétendu amant de Fénicie), recommander à celui de ses gens qui portait une échelle, de tâcher de la poser doucement, et y ajouter qu'au dernier rendez-vous sa Fénicie, sa belle maîtresse, s'était plainte de ce qu'on avait fait trop de bruit. O vous ! amans sensibles, qui êtes sur le point de vous unir à l'objet de votre amour, lequel d'entre vous ne frémirait à un tel spectacle, à une vue, à des paroles si accablantes ? Elles étaient, pour l'infortuné comte, autant de coups de poignard, qui ne lui laissaient l'existence que pour la douleur. Quoique, par mépris pour sa conservation, il fût venu désarmé, et que ses ennemis en nombre parussent couverts de plastrons et de mailles, peu s'en fallut qu'il ne se jetât sur son rival triomphant, sans même savoir ce qu'il souhaitait le plus, ou de lui arracher la vie, ou de se délivrer par une prompte mort des tourmens inexprimables qu'il endurait : sa promesse au plus vil des hommes l'obligea de renfermer sa haine, sa rage, sa douleur, ses transports jaloux, accrus encore par la contrainte.

Mais les maux du comte passèrent ses forces, lorsqu'il vit l'échelle appuyée avec les plus grandes précautions, et l'amant supposé de

Fénicie entrer dans le palais de Lionato, avec plus de difficulté, mais non pas moins de succès que si la porte lui en eût été ouverte. Le comte, privé alors d'espoir, privé de sentiment et presque de la lumière, se laisse tomber comme mort, et resta long-temps le visage collé contre terre, ne retenant qu'avec peine ses cris, et si digne de compassion, que l'ennemi le plus implacable n'aurait pu, sans quelque attendrissement, le voir dans cet état.

Les funestes douceurs de la vengeance vinrent rappeler Colisan à lui-même. Le malheureux, trop sûr que Fénicie le trahissait, n'aspira plus qu'à l'en punir : rendu à la fierté du caractère espagnol, que peut-être il portait plus loin qu'un autre, déjà Fénicie lui paraît l'opprobre de son sexe, et en eût-elle été l'honneur, au-dessous néanmoins de celui de devenir son épouse : ses yeux, témoins de sa perfidie, se ferment à sa beauté, ou si elle s'offre encore à son imagination, c'est comme le frêle éclat de la fleur du matin, qu'un jour voit moins briller que disparaître, et par qui il n'aurait point dû se laisser surprendre.

Colisan alors, se croyant guéri de jalousie, d'amour et de regrets, prenant sa rage pour de la haine, si bien trompé par son ressentiment,

qu'il s'imaginait n'avoir que de l'horreur pour Fénicie, sans daigner attendre la fin de cette cruelle scène, quitta le lieu d'où il en avait trop vu, et se retira chez lui la mort dans le cœur, mais remerciant le sort d'avoir été éclairé assez tôt ; et l'insensé s'en applaudissait d'un ton propre à inspirer l'épouvante.

Pendant qu'il croyait ne pouvoir jamais mépriser assez Fénicie, pendant qu'elle se peignait à lui dans les bras d'un rival, et excitait toute son indignation, Fénicie, hélas ! Fénicie, livrée au doux sommeil de l'amour, à son trouble divin et à ses mensonges enchanteurs ; Fénicie voyait Colisan à ses pieds. Une si séduisante, une si douce et si chère image faisait palpiter son cœur. Elle le voyait charmant, fidèle, passionné : qu'elle était loin de le croire soupçonneux ! Ah ! dans l'âge privilégié, où l'on ne sait rien que ce que l'on sent, on jouit de cette sécurité de l'innocence, qu'elle ne perdrait jamais si elle pouvait se connaître seule... et c'est Colisan qui déchire l'heureux bandeau de celle dont il est adoré ; c'est lui qui va la condamner si jeune à ne pouvoir se souffrir au milieu d'un monde injuste, calomnieux, jaloux, barbare même, et que jusques-là elle s'était peint sous les plus riantes couleurs ! Amans d'autrefois,

et vous aussi, vous osiez douter de la vertu de vos amantes ! Ah ! dans quel temps fûtes-vous dignes d'elles !

Cependant le misérable qui avait en quelque sorte fasciné les yeux du comte, s'était bien attendu que le désespoir de tout ce qui se passerait en sa présence ne lui permettrait pas d'en être long-temps témoin : il s'en assure ; un signe convenu entre lui et Gérondi annonce à ce dernier qu'il ne lui reste qu'à se hâter de redescendre ; et ils retournent chez eux, l'un avec la tranquille audace d'un scélérat consommé, et l'autre, c'est-à-dire Gérondi, dans un tel égarement, qu'il trouvait son attentat juste ; qu'il s'en applaudissait ; qu'il jouissait du malheur d'un ami, et lui ravissait, sans remords, le premier des biens, une amante... une amante idolâtrée, ou plutôt une épouse. Fénicie devait-elle être si lâchement conquise ? A quoi la condamnait Gérondi, s'il arrivait qu'elle fût forcée par un père à le prendre pour époux ? à vivre, à mourir criminelle, et surtout infortunée !...

Gérondi ne pouvait que lui arracher le serment déjà prononcé par son cœur. Ce cœur, trop incapable de changer, était prévenu à jamais pour le comte : Gérondi n'avait donc

que l'espoir affreux de la contraindre à un parjure solennel, et de la réduire, en la déshonorant, à n'avoir de ressource que lui seul. O Gérondi ! qui fûtes vertueux ; qui, dans ces temps, n'auriez envisagé un tel succès qu'avec horreur; maintenant il vous transporte, et l'effroi de vous-même n'a pas commencé votre supplice.

Mais revenons à l'amant le plus malheureux. On juge aisément qu'il ne ferma point l'œil, et que toutes les furies déchaînées le poursuivirent. Avant qu'il fût jour il vola chez le même Messinois qui s'était chargé, à sa prière, de demander Fénicie à ses parens. Le comte apprit au Sicilien son ami, les raisons qu'il pensait avoir de renoncer à elle : ces raisons étaient malheureusement appuyées sur des faits si incontestables en apparence, que l'ami du comte approuva son ressentiment, et n'entreprit point une justification qui lui paraissait impossible. Colisan le choisit encore pour être son interprète auprès du père et de la mère de Fénicie, et pour les informer que la conduite artificieuse de leur fille l'obligeait à une rupture sans retour. Cette commission était affreuse, et tout autre qu'un parent l'aurait refusée ; mais le Sicilien s'y détermina, dans l'espérance d'en diminuer le coup, s'il le pouvait, ou du moins l'éclat déshonorant.

Le député du comte arrive chez Lionato, qu'il trouve entre sa femme et sa fille. Ce digne vieillard, heureux par l'hymen et la nature, ne demandait au ciel que d'en éterniser pour Fénicie les douceurs, et il le lui disait de ce ton paternel toujours si attendrissant. Sur qui n'a-t-il pas des droits ? Le parent de Lionato sent le courage dont il s'était armé, s'affaiblir. Le nom de Colisan est le seul que, dans son embarras extrême, il puisse prononcer. A ce nom, le cœur de Fénicie se trouble ! on interroge; on entoure l'envoyé du comte. Lionato et sa femme s'abandonnent à la joie paisible et pure de l'amitié, et leur fille à celle de l'amour, mais avec plus de réserve, plus de crainte et plus de charme encore..... O délices si rarement durables ! n'apparaissez-vous que pour laisser d'éternels regrets ?

Tout-à-coup les profonds soupirs, la contrainte, la morne consternation du député de Colisan changent une allégresse si touchante en pressentimens sinistres et trop cruellement confirmés. Le père et la mère de Fénicie, la voyant interdite et tremblante, n'ont que la force de demander bas s'il n'est rien arrivé au comte: leur parent, déchiré d'avance du coup qu'il va leur porter, hésite, ne peut se résoudre à

répondre. Un horrible silence règne entr'eux.

A la fin ce fidèle et courageux ami, s'adressant à Lionato, l'assure que le comte ne cessera jamais d'estimer en lui un vertueux, un loyal chevalier, et de regretter d'avoir des raisons d'une telle force, qu'elles ne lui permettent plus de songer à devenir son gendre; et pour vous, Fénicie, ajouta-t-il, car mon premier devoir est d'être vrai, que ne l'avez-vous été avec moi, lorsque je suis venu vous demander à vos parens, au nom du comte. Mais je remplirai ma mission entière, toute pénible qu'elle est, et jusqu'à la dure obligation de vous dire, au nom de cet amant digne d'un meilleur partage, qu'au moins fallait-il payer de quelque candeur l'extrême passion que vous lui aviez inspirée; qu'heureusement pour sa gloire cette passion ne survit point à l'opinion qu'il avait de vous; qu'éclairé sur votre compte, c'est sans amour, ni ressentiment, ni même le moindre souvenir de vous avoir aimée, qu'il vous rend à celui qui possède déjà tous vos charmes; que ses yeux en ont été témoins, et qu'il aurait trop à rougir si vous n'étiez pour jamais bannie de son cœur. Le mien souffre à vous tenir un langage si cruel. J'ai mieux aimé

que

que vous reçussiez ce coup inévitable de la main d'un parent que de celle d'un autre, et m'en imposer la peine, que d'exposer les respectables auteurs de vos jours à voir des indifférens maîtres de votre secret. L'étonnement presque stupide de ceux à qui s'adressait ce discours, et surtout l'état déplorable de Fénicie, suspendirent quelque temps les marques de leur indignation. Dès que la noble faculté de déployer tout son courage fut rendue à Lionato: je ne me plains point de votre dureté, répondit-il à son parent, parce que vos motifs sont purs ; pour celui qui vous envoie, j'aurais dû prévoir, lorsqu'il vous chargea de me demander ma fille, que l'inégalité de nos fortunes, autant que la soif insatiable des vains honneurs, reprenant bientôt leur empire sur un cœur ambitieux, le détourneraient du projet de s'allier à nous : il y-ajoute l'insulte, la diffamation, la férocité. Pour justifier son inconstance, il cherche bassement à nous couvrir d'opprobre. Voilà ce que du moins un cœur droit ne devait pas craindre. O ma Fénicie ! pardonne au mien qui t'a perdue, s'écria Lionato ! et ne pleure que sur un père trop coupable à ses yeux, de ce qu'il accepta pour toi l'époux qui en était le plus indigne. J'atteste le ciel, continua Lionato, qui me frappe dans tout ce

que j'ai de plus cher au monde, que sa rigueur ne me fera point méconnaître son bienfait. Il me donna une fille, l'orgueil de mon sang et la consolation de ma vieillesse. L'Univers peut l'accuser : nul ne lui ôtera le prix de sa conduite, la tendresse des auteurs de ses jours et la douce certitude de la mériter. Portez cette vérité à ses calomniateurs, reprit-il, et que le comte sache que, ne l'estimant plus, je ne regrète rien en lui. Périssent ceux qui compteraient pour quelque chose les richesses ou les dignités de quiconque a le malheur de n'être grand que par elles! Mon origine me rend son égal : je dédaigne l'éclat imposteur dont il s'énorgueillit ; la vertu l'en dépouille, le méprise, le brave ; et si ma main tremblante pouvait porter des coups mieux assurés, Lionato, jadis aussi fameux que Colisan dans la science des combats, et guidé par une ame plus élevée que la sienne, descendrait à le punir. Après ces mots, il fait signe à l'émissaire du comte de s'éloigner.

Dès que Fénicie ne le vit plus, elle jeta un cri douloureux, suivi d'un évanouissement qui fit tout craindre pour ses jours : son père et sa mère, prêts à mourir avec elle, la portèrent sur son lit : les soins et les secours lui furent long-temps prodigués en vain ; ceux de la

médecine échouèrent à leur tour. Eh ! comment guérir ? comment même le vouloir, quand le mal est au plus profond du cœur, et quand c'est une main adorée qui le déchire ? Toute la famille de Lionato et les jeunes compagnes de Fénicie accoururent à la nouvelle de son infortune. En reprenant l'usage de ses sens, Fénicie n'entendit autour d'elle que des soupirs, ne vit que des pleurs : toutes les voix se réunirent pour accuser le comte, et ce fut le coup mortel pour son amante.... La malheureuse Fénicie, épuisée par la douleur, s'efforce toutefois de se faire entendre. Cessez, dit-elle, à ceux qui l'environnaient, cessez de me plaindre et de vous affliger : mon destin ne sera pas long-temps affreux : je le sens avec joie, et ce n'est plus de Fénicie qu'il faut vous occuper. Le ciel, aussi juste que d'autres, hélas ! le sont peu, ne m'éprouverait point avec tant de rigueur si ce n'était pour m'appeler à lui ; mais, consolez les respectables auteurs de mes jours..... certains de mon innocence, puissent leurs larmes couler sans amertume ! J'en atteste l'Être suprême que j'ai toujours cru voir en eux, leur malheureuse enfant ne s'est point rendue indigne des exemples de vertu qu'ils lui ont donnés à l'envi l'un de l'autre. S'il n'avait fallu justifier

que moi, leur témoignage et celui de ma conscience m'auraient suffi : je leur devais cet aveu authentique, et je vous conjure, ô vous qui l'écoutez avec attendrissement, de daigner le publier !

Fénicie avait été bien des fois interrompue par les sanglots de ses parens inconsolables. Elle s'adresse à eux ; elle les implore : Ayez pitié de votre fille ! s'écrie-t-elle en pleurant : il lui est affreux de vous quitter ; mais voudriez-vous qu'elle supportât la vie après la perte de sa réputation ? Songez, hélas ! d'où part le trait qui la tue, et souhaitez par compassion qu'elle expire à l'heure même ! Sa conduite a été irréprochable, et cependant elle est condamnée au mépris par le mortel le plus coupable, et peut-être..... peut-être encore le plus aimé..... Pardonnez-lui, ô mon Dieu !... Fénicie prononça ces mots si bas, et sa voix s'affaiblissait si fort, qu'à peine put-on l'entendre. O mon père ! bénissez-moi ! s'écria-t-elle en se ranimant pour s'éteindre, bénissez votre fille !.... La dernière recommandation de Fénicie fut de demander que l'on prît soin de sa mère, évanouie près d'elle. Lionato se jette, en poussant des cris lamentables, sur le lit de sa fille, la serre contre son cœur paternel, la baigne de

ses pleurs, la conjure de vivre. Elle attache sur lui, avec l'expression la plus tendre, ses yeux mourans. Tous les témoins étaient déchirés, fondaient en larmes : son père prononce, au milieu des imprécations, le nom de Colisan. A ce nom, le peu de forces de Fénicie l'abandonne : elle penche sa tête sur le sein de son père malheureux ; elle y reste sans mouvement : il s'écrie d'une voix lamentable qu'elle n'est plus ; et les lugubres accens des assistans désolés répètent ces funestes paroles.

L'affreux désespoir d'un père, son égarement, ses plaintes, ses gémissemens, ses sanglots font revenir la mère de Fénicie de son évanouissement, et la rappellent des portes de la mort pour lui en faire souffrir une plus douloureuse. On l'entoure, sans pouvoir l'arrêter : elle s'élance, éplorée, éperdue, sur le corps inanimé de Fénicie, qu'elle presse étroitement contre son sein, en même-temps qu'elle cherche à sauver Lionato de sa fureur tournée contre lui. Père trop sensible ! il n'entend plus la voix de son épouse, et veut rejoindre sa fille, dont il se croit l'assassin. Ce vieillard infortuné se frappe la poitrine, arrache ses cheveux blanchis par l'âge et les longues amertumes. C'est lui qu'il accuse, qu'il maudit, qu'il abhorre

d'avoir accepté l'alliance d'un grand dont le cœur ne lui était pas assez connu. Prosterné devant l'ombre de Fénicie, il la conjure de s'attacher à ses pas chancelans pour le lui reprocher sans cesse : toutes les ames sont partagées entre la terreur et l'attendrissement : tout, dans cette maison, frémit, fond en larmes, et n'offre que l'image de la désolation, du deuil et de la mort.

Cependant, la mère de Fénicie demande que, par compassion, du moins, on la laisse pleurer seule près de sa fille : son désir est d'y expirer. Lionato lui-même n'a pas l'énergie maternelle qui fait soutenir à son épouse une vue désespérante. Il s'éloigne sans savoir où il va. On l'entraîne hors de cet appartement, où il laisse plus que la vie. Tous ceux qui y étaient le suivent. Sa malheureuse épouse resta avec une sœur de son mari, que rien ne put déterminer à la quitter, et à qui elle permit enfin de rendre avec elle à Fénicie les derniers devoirs. O Dieu! quelle loi horrible s'impose la plus tendre des mères! Vingt fois ses bras tremblans se refusent à ce pieux et effroyable devoir : elle voit déjà la terre, avide de son trésor, ouvrir ses gouffres et les refermer sans retour sur celle que ses entrailles ont portée, que son sein a nourri,

que son cœur adore, qu'elle avait espéré devancer, à qui elle est condamnée à survivre, et dont elle déplore la perte. Elle redemande au ciel, et même sans oser se flatter de l'obtenir, un bien qu'elle ne croit plus pouvoir recouvrer ici-bas. Cette mère désolée prie : elle n'est point du sexe qui blasphême, et le ciel, le ciel juste est touché de ses larmes ; il exauce ses vœux, il récompense ses vertus.

Fénicie, à peine dépouillée de ses vêtemens, semble vouloir s'efforcer d'ouvrir les yeux. Sa mère pousse des cris, verse des pleurs, porte la joie d'une illusion peut-être jusqu'à l'excès, jusqu'au délire..... Dieu ! si sa tendresse la trompait !... Sûre de succomber à ce nouveau coup, elle n'a plus de crainte ; elle rejoindra sa fille.... sa fille bien-aimée.... Cette certitude double son courage. Ah ! que la force qu'elle lui prête est nécessaire à son cœur ! Fénicie lui est rendue : elle respire ; elle reprend connaissance. Fénicie renaît ; elle renaît pour la nature, si ce n'est pour l'amour. Dès qu'elle le peut, elle se jette dans les bras maternels, et ils la reçoivent avec transport. Au même moment, Lionato est secrètement averti par sa sœur de ce qui se passe. Son bonheur inattendu pensa lui coûter la vie : ses jambes refusent

vainement de le porter, l'amour paternel le soutient; malgré l'âge, malgré son trouble, il se traîne vers l'enfant chérie que l'Être suprême daigne lui accorder une seconde fois. Oppressé, hors de lui, ne se connaissant plus, il la dispute, pour ainsi dire, à son épouse. Non, jamais la nature n'inspira des caresses plus vives ni plus touchantes : tous deux avaient bien mérité que leur fille, dût-elle exister misérable, tâchât de se conserver pour eux; et elle le leur promit avec le soupir le plus profond.

Lionato, sa sœur et sa femme, revenus de leur premier saisissement, délibérèrent sur le parti qu'ils prendraient. Tous trois résolurent de laisser courir le bruit de la mort de Fénicie; que sa mère et sa tante continueraient de ne point vouloir que d'autres qu'elles l'approchassent; Lionato même s'arracha d'auprès de sa fille, pour que, dans sa maison, on ne vît aucun changement qui pût donner lieu à des soupçons; mais il ne la quitta qu'après qu'il eut décidé qu'à l'heure où tous ceux qui logeaient chez lui seraient plongés dans le sommeil, on ferait partir Fénicie pour la terre de cette même tante, témoin de l'événement dont je rends compte. Rien ne convenait plus à la situation et à la douleur de Fénicie, que d'y vivre soli-

taire et ignorée. Afin de mieux ensevelir le secret de son existence, son père et sa mère eurent le courage de se résigner à ne point paraître, pendant quelques mois, dans le lieu de sa nouvelle habitation. Ils convinrent encore que, lorsqu'ils s'y rendraient, ils n'y mèneraient aucun de leurs gens; que l'on soustrairait Fénicie, sans nulle exception, aux personnes qui pourraient la reconnaître, et qu'elle passerait auprès des autres pour la fille d'un frère de Lionato, établi, depuis nombre d'années, en Espagne, et qui avait en effet une fille de l'âge de Fénicie. On fit prendre à cette dernière le nom de sa cousine : tout fut l'inspiration du moment, et tout s'exécuta comme il avait été projetté.

Rien n'était si essentiel, dans l'opinion des parens de Fénicie, que de laisser au comte la conviction de la mort de leur fille : ils pensaient que, du moins, ses remords le porteraient à rendre la réputation à celle qu'il croirait avoir privé de la vie. On mit dans le cercueil ce qu'on voulut pour y représenter à la place de Fénicie. Toute la ville assista à ses funérailles, pénétrée de compassion pour le respectable Lionato, pleurant avec lui la belle Fénicie, honorant et vengeant sa mémoire par des éloges,

des regrets, des larmes, et par l'indignation publique qu'excita le comte. Cette épitaphe fut mise sur la tombe où paraissait reposer son amante :

ÉPITAPHE DE FÉNICIE.

De l'amour ci gît la victime :
Passant, veux-tu savoir son sort ?
Il n'est point d'ennemi du crime
Qui ne doive envier sa mort.
Elle aima Colisan cent fois plus que sa vie,
Ce furent là tous ses forfaits.
La détestable calomnie
Sur elle décocha ses traits ;
Et malgré sa vertu, malgré son innocence
Elle expira, laissant à son futur époux
Un long regret de sa présence,
Trop faible châtiment pour le cœur d'un jaloux !

Si Fénicie n'avait été que belle, on l'aurait bien vîte oubliée ; mais sa figure était la moindre de ses perfections. Supérieure aux jeunes personnes de son sexe, jamais elle ne les avait humiliées que par ses exemples. Les mères perdaient en elle un modèle pour leurs filles chéries, et toutes la pleurèrent longtemps.

Mais qu'était ce deuil général auprès de celui du comte ? Fénicie expirante était toujours devant les yeux de son amant ; il s'élançait vers elle jusques dans l'abîme où il pensait l'avoir précipitée : comme il continuait de se croire outragé par elle, il s'efforçait de n'attribuer qu'à l'humanité les larmes que lui arrachait l'amour : il approuvait, en pleurant, le parti qu'il avait pris contre une prétendue coupable, et s'honorait de son courage affreux dont il maudissait les suites.

L'infâme dénonciateur de Fénicie fit bien de se soustraire à des emportemens trop légitimes. Il n'était pas nécessaire au comte de savoir que l'accusation contre Fénicie fût une imposture, pour venger sa mort sur celui qui en était cause, et pour appaiser les mânes de sa victime en faisant couler sur sa tombe le sang de son assassin.

Que ne me laissait-il mon erreur, s'écriait le comte ! l'ingrate vivrait ; que dis-je ! elle vivrait pour moi ! Ah ! mes feux auraient passé dans son cœur ; elle aurait trouvé dans le mien tant d'ivresse, de soumission, d'idolâtrie, que la reconnaissance, du moins, m'aurait donné ce cœur insensible maintenant... insensible au remords même. Ah ! plutôt que ne palpite-t-il

pour un autre ! que n'ai-je sur-tout gardé mon aveuglement !... puis, se reprenant avec fureur, j'eusse été l'époux d'une perfide ! Ah ! Colisan, cesse de pleurer l'amante de Gérondi ! au lieu de t'accuser de sa perte, frémis de ne pouvoir l'oublier. Bientôt plus généreux, la compassion lui semblait un devoir : sous ce prétexte, il se livrait à la plus vive douleur. Alors il accablait Fénicie de reproches, fondait en larmes, se prosternait à ses pieds, souhaitait de se rejoindre à elle, et faisait tout craindre pour sa raison et pour ses jours.

Mais tout infortuné que je le dépeins, qu'étaient ses tourmens comparés à ceux de son rival ? L'amour trahi a beau être un supplice ; l'amour coupable, sans espoir et sans vertu, dévoué au remord et à l'horreur de soi, le fatal amour de Gérondi, ce détestable amour, père du crime et bourreau de l'innocence, le tourmentait sans relâche. La voix plaintive de Fénicie lui criait à toute heure : infâme assassin ! vas expirer loin de ma cendre, et expirer sans remords : les tiens ne seraient pour mes mânes irrités qu'un nouvel outrage. Dans cette affreuse situation, rien ne restait à Gérondi que le désir d'être délivré du poids insupportable d'une vie honteuse et criminelle, et sur-tout que d'en

être délivré par la main même de Colisan, à qui, en conséquence, Gérondi brûle d'avouer sa trahison. Plus Gérondi, qui ne veut qu'exciter sa colère, le sait au désespoir, et plus il le cherche. Enfin, le palais du roi les rassemble.

Les profonds ennuis peints sur le visage de Gérondi redoublent l'horreur qu'inspire à son malheureux rival son seul aspect. Le premier, avec la pâleur de la mort, aborde le comte, et le conjure de l'écouter dans un lieu où il lui révèlera des secrets de la dernière importance. Quelque odieuse que fût au comte la présence d'un rival, qu'il croyait lui avoir été préféré, furieux à sa vue, il eut la générosité de ne point se refuser à sa prière. Tous deux, que la même idée absorbe, mais par des motifs bien différens, font en silence le court trajet du palais de Pierre d'Arragon au temple où, chaque jour, les jeunes Messinoises couvrent d'offrandes pures la tombe simulée de Fénicie. Leurs valets les quittent : tous deux restent seuls. A peine le comte a fait quelques pas, qu'il découvre dans l'éloignement un mausolée que des urnes de fleurs renversées environnent. Il s'arrête ; il se sent saisi d'un saint respect et de trouble, et d'une secrète horreur : ses genoux fléchissent, sans savoir encore quelles

cendres renferment ce mausolée. Il ne peut aller plus loin : son criminel rival, qui ne résiste plus aux tourmens auxquels son ame est en proie, marche, ou plutôt s'élance vers ce mausolée si précieux : c'est celui de Fénicie. Le comte, que Gérondi entraîne, succombe à l'aspect trop ressemblant de son amante : au bas du mausolée est sa représentation, et, sur un marbre noir, l'épitaphe que l'on a lue. Le comte, d'un œil égaré, fixe ces objets funèbres. Le nuage qui couvre ses yeux ne lui dérobe point le cruel spectacle de la beauté livrée au glaive de la mort par la vengeance de l'amour. Gérondi craint de profaner l'innocence, s'il ose contempler son image : tout-à-coup, le teint blême, d'une voix faible et entrecoupée, avec l'accent et le regard d'un criminel qui n'aspire qu'à devancer son juste arrêt, Gérondi arrache avec violence son épée, et la présente au comte : Punissez, s'écrie-t-il, le plus coupable des hommes ! le plus avili, le plus malheureux ; le seul auteur de vos maux, un traître, un monstre, l'assassin de celle que vous pleurez ! Vengez-la : elle fut la plus vertueuse des femmes, hélas ! et la plus tendre, puisqu'elle n'a pu survivre à votre perte. Colisan, que ces mots avaient écrasé, que la surprise, la rage, le dé-

sespoir, l'attendrissement, le repentir, saisissaient à-la-fois, eut d'abord l'horrible pensée d'immoler à Fénicie les coupables auteurs de son trépas, deux rivaux, deux barbares qu'il trouvait également criminels : l'un, pour avoir été le plus déloyal de tous les hommes ; et l'autre, le plus crédule. Gérondi se flatta, quelques instans, d'une mort certaine ; elle lui semblait prononcée dans les regards foudroyans que le comte lançait sur lui ; mais percer un ennemi désarmé qui se livrait à son courroux, le priver de la vie, sûr qu'il ne daignerait pas la défendre, pas même la regretter, et devenir indigne de Fénicie par une lâcheté, après l'avoir été par une injustice, toutes ces considérations retinrent son bras. D'ailleurs, quelque chose que pût apprendre au comte son rival malheureux pour l'irriter davantage, l'ame noble et généreuse du premier l'accusait plus encore qu'elle n'accusait Gérondi.

Perfide ! s'écrie enfin le comte, tu as déjà lu dans ma muette fureur le sort que j'aimerais à te faire. Je ne vois plus en toi un chevalier jadis vertueux, et digne alors de mourir pour Fénicie : après le crime dont il s'est souillé, après qu'il s'est porté à un excès dont l'enfer, qui le lui inspira, aura été épouvanté lui-

même, t'y plonger, t'y suivre, y être ton éternelle furie, serait mon plaisir et mon devoir, si je n'écoutais que mon ressentiment ; mais j'entends, à cette heure effroyable, j'entends, pour combler mon supplice, l'Être sacré, à qui j'appartiens seul, me défendre de disposer de tes jours et des miens, avant que d'avoir dévoilé publiquement ton infâmie, mon crime et son innocence... Ton trépas expierait peu ; vis, cruel! vis pour les tourmens ; j'endurerai, comme toi, le supplice de mes remords : tu fus barbare ; peut-être l'ai-je été plus : j'étais aimé, et j'ai osé douter du cœur d'un ange. O Fénicie ! créature céleste ! chère et infortunée amante ! je suis privé de toi pour jamais, et ne puis, hélas ! ni te rappeler à la vie, ni te rejoindre au séjour des vertus, qui n'est pas fait pour moi : ton ombre y frémirait à mon approche. Le ciel te possède et me réprouve. L'univers t'admire, te révère et doit t'honorer autant qu'il me hait. Cependant il manque à ta mémoire d'être justifiée par ton malheureux amant. Le comte, s'adressant de nouveau à Gérondi : je ne serai pas même assez humain, lui dit-il, pour te permettre d'abréger tes souffrances ; meurs mille fois, à mes yeux, d'une douleur sans espoir et sans consolation. Si je punis ainsi

ta

ta barbarie, je ne fais pas plus de grâce à mes coupables soupçons. Descendons lentement au tombeau : loin de chercher à échapper à une seule des peines dues à notre forfait, abreuvons-nous, goutte à goutte, du calice de toutes les amertumes. Que, s'il se peut, les nôtres s'accroissent aux pieds des parens de celle.... Il ne saurait achever....

Indignes que nous sommes! reprend le comte; indignes de mêler nos larmes à celles que nous coûtons à la nature, allons cependant chercher les respectables auteurs des jours de ma vertueuse amante : qu'au moins ils soient instruits par nous de la vérité ; et puissent-ils, plus humains que ne le furent les meurtriers de leur fille, puissent-ils délivrer Colisan et Gérondi de l'horreur qu'ils ont d'eux-mêmes !

O divine Fénicie ! ajouta le comte en baignant de pleurs sa tombe, devant laquelle il était prosterné ; si tes cendres ne se glacent point de nouveau à mon approche, et si mes cris pénètrent jusqu'à ton céleste asyle, prends pitié de ton malheureux amant, et inspire à ceux qui te donnèrent le jour assez de compassion de lui pour réunir son ombre désolée à la tienne..! Il demeure, après ces mots, cloué, en quelque sorte, sur cette tombe feinte ; puis se relève avec

effort, s'arrache, s'éloigne, revient, se précipite devant la porte de ce temple, se couvre de sa poussière, l'arrose de ses pleurs, s'en repaît, brise ses armes aux pieds de la représentation de Fénicie, y laisse son ame entière ; et, désarmé et à demi-mort, comme si tout-à-coup une main invisible le repoussait, ce malheureux amant fuit, marque d'un geste à Gérondi de le suivre, et soudain ils arrivent chez Lionato.

Le comte, qui marchait le premier, fut saisi du tremblement d'un supplicié, en voyant ce digne vieillard couvert de longs habits de deuil et environné de sa famille, dans le même appareil lugubre ; de leur côté, l'apparition du comte les fit frémir. Comment celui qui avait causé la perte de Fénicie avait-il l'audace de se présenter devant eux ? Lionato et sa femme, les seuls qui savaient Fénicie vivante, eurent la force de commander à leur juste indignation.

Venez-vous, dit fièrement le père de Fénicie au comte, insulter aux pleurs que vous nous faites répandre, ou seulement les contempler et en jouir ? Eh quoi ! n'est-ce point assez pour vous d'avoir privé un père du seul bien que n'avait osé lui ravir le sort, du seul qui soutenait ses restes presque éteints et prêts à succomber sous le poids du temps, des infirmités et des amertumes ?

Les gémissemens du comte empêchèrent Lionato de poursuivre. La vérité de son désespoir pénétra jusqu'au fond de l'ame d'un père qui, ayant conservé l'enfant la plus chérie de toutes, ne pouvait plus être inflexible. Le malheureux Colisan était à ses pieds, les embrassait, les arrosait de larmes; les témoins en répandaient; on n'entendait pas même Gérondi demander qu'on l'écoutât : il ne put l'obtenir qu'après les premiers momens de ce tumulte douloureux, et alors il confessa hautement ses crimes, qu'il aggrava encore, pour exciter tous les cœurs à la vengeance : cependant il rendait à Fénicie l'honneur, et peut-être un époux adoré. Lionato joint ses mains tremblantes, les élève vers le ciel, regarde Gérondi avec plus de compassion que de courroux; puis s'adressant à lui et au comte: mes peines furent affreuses, leur dit-il; mais dans ce jour où ma fille recouvre sa gloire, son père doit cesser de la pleurer.

Lionato considère ensuite Gérondi et le comte prosternés à ses genoux, malgré ses efforts pour leur faire quitter cette posture. Dès qu'on est criminel, s'écrie-t-il, on devient donc suppliant : on se condamne au repentir, à l'abaissement, à la honte, et ce n'est que l'homme

vertueux qui ne sera jamais contraint à s'humilier.

O vous, Gérondi! ajouta Lionato; vous le plus malheureux de nous trois, puisque vous êtes le plus coupable, un père que vous réduisîtes au désespoir vous plaint et s'efforce de vous pardonner. Lionato, au même instant, ouvre ses deux bras au comte, et le reçoit dans son sein, où celui-ci se précipite. Mêlons nos pleurs, lui dit-il: hélas! plus juste et plus confiant qu'il ne l'a été, Colisan serait mon fils. J'en étais trop indigne, interrompit le comte, que ses sanglots suffoquaient. O mon père! souffrez ce nom! j'ai perdu le droit de vous le donner: mes remords, ma douleur, vos bontés même, rien ne peut me le rendre. L'air que je respire doit vous être affreux, et me l'est davantage. Ah! ce ne sera point satisfaire au ressentiment, mais bien plutôt à la noble compassion qui vous parle en ma faveur, que venger sur moi votre adorable fille, et me dévouer à ses mânes purs, après que j'ai causé sa perte, tous vos maux, et que je m'en suis fait, dont la mort seule peut me délivrer.

N'auriez-vous, répondit Lionato, que le barbare courage d'outrager la vertu et d'affliger la nature? Suffit-il à un père que vos larmes

aient coulé ? Vous lui ravîtes sa fille, et voulez vous soustraire à des regrets qui honorent sa mémoire et votre cœur. Vivez pour une longue expiation; vivez pour ma vengeance ! Soyez juste. Est-ce à vous d'oser demander, je ne dis pas à moi, mais au ciel, la mort ? Eh ! qu'accorderait-il de plus à un amant qui aurait perdu celle qu'il aime sans avoir à se le reprocher?

Votre devoir, ajouta Lionato, est de garder vos remords autant que le souvenir de Fénicie, et de conserver vos jours afin de publier son innocence, en la remplaçant près de moi, en m'obéissant désormais comme à un père. Fléchissez le ciel et jusqu'à votre amante, qui, l'un et l'autre, vous prescrivent par ma voix de vous soumettre tellement à mes volontés, que vous ne preniez jamais d'épouse si ce n'est de la main de Lionato. Ciel ! ô ciel ! qu'entends-je, s'écrie le comte : une autre me serait proposée! une autre que ma Fénicie, que mon amante! une autre que l'épouse de mon cœur ! Ah ! grand Dieu ! ai-je bien entendu ?... Vous, son père, vous... et moi, faible et ingrat autant que je fus soupçonneux, vain et cruel... moi, son amant, que dis-je ? son assassin, j'offrirais des vœux perfides et une main presque sanguinaire !... Ah ! l'ombre adorée de ma vic-

time me l'ordonnerait sans l'obtenir : je résisterais à elle-même. Le ciel, pour m'y forcer, le ciel me lancerait inutilement sa foudre.... Mais ni le ciel, ni Fénicie, ni Lionato, ne commanderont jamais l'infidélité, et vous ne voulez sans doute qu'éprouver un trop malheureux et trop coupable amant.

Quelques lois que je vous impose, reprend Lionato, vous devez les attendre, comme les recevoir, sans murmurer. Comte, je ne déclarerai mes intentions qu'en faisant approuver mes motifs. Songez que j'ai acheté trop cher votre déférence à mes ordres, et que ce n'est pas au père de Fénicie à vous solliciter en vain. Ah! s'écrie le comte, ah! mon père, le droit sur Colisan de vie et de mort vous appartient: exercez-le dans toute son étendue; mais si vous me destinez le supplice d'un hymen parjure, si votre vengeance est telle, et que le malheureux, condamné par vous à vivre, vous échappe trop tôt, ne lui imputez point à désobéissance de ne pouvoir respirer infidèle à Fénicie, ni mourir qu'une fois.

Malgré les cruelles angoisses du comte, lui-même fit retentir la ville et la cour de son injustice et des vertus de son amante. Des larmes de joie coulèrent de tous les yeux, au bruit

d'un hommage si juste. Eh ! que furent donc celles de Fénicie, en apprenant par son père tout ce qu'on vient de lire ! Mais c'était en vain qu'elle désirait de savoir pourquoi le comte restait dans l'opinion et le désespoir de sa mort : Lionato, ferme dans ses idées, autant qu'impénétrable dans ses desseins, ne les confiait pas même à sa fille, et, par une suite de sa prudence, ne dissuadait de sa perte aucune des personnes dont l'affliction le touchait le plus. Son amant continuait de traîner une vie misérable : ses soins seuls pour Lionato lui faisaient supporter le poids douloureux de son existence : c'était plus que ceux de la tendresse filiale qu'il lui rendait. Il ne voyait que lui ; il trouvait une funeste douceur à nourrir ses regrets, ses remords, son déchirement par le continuel spectacle des objets rassemblés dans cette maison. Tous lui étaient sacrés ; tous lui retraçaient l'amante qui vivait à jamais au fond de son cœur ; et Lionato, témoin de la constance de son amour et de son affliction ; Lionato, quoique sensible à ses peines, quoique sûr que Fénicie les partageait, et maître de les faire cesser, ne le désabusait point.

Cependant, le comte commençait à ne plus craindre que ce vieillard respectable osât for-

mer le projet de l'unir à une autre qu'à son amante. Si quelquefois encore cette idée se présentait au comte, ce n'était que comme un de ces songes pénibles dont la raison rejette l'impression trop profonde ; et même il ne concevait point l'effroi qui le ressaisissait, de temps en temps, d'être un jour sommé de sa parole par Lionato.

Ah ! si le comte avait connu tout son bonheur! S'il avait su que Fénicie respirait, qu'elle ne respirait que pour l'aimer, que c'était avec excès qu'elle s'affligeait de ce qu'un père, dont la tendresse respectueuse l'empêchait de se plaindre, continuait de la cacher à l'amant qu'elle n'avait pu haïr coupable, et que, repentant, elle chérissait plus que jamais ! Mais le comte ignorait, il devait ignorer qu'elle répondait à ses soupirs, qu'elle ressentait ses souffrances ; qu'il ne versait pas une larme dont Fénicie ne fût informée, et qui ne lui en fit répandre de bien douces et de bien amères, données tantôt au plaisir d'être si fidèlement aimée, tantôt au regret de le savoir malheureux, et quelquefois, peut-être, à la crainte qu'il ne se consolât, et qu'il ne finît par l'oublier.

C'était au milieu de tant d'agitations que les charmes de Fénicie acquéraient de jour en jour

plus d'éclat et de perfection encore. Sa taille était devenue plus fine, plus élevée, plus majestueuse; sa physionomie plus expressive, son regard plus touchant; et elle avait embelli au point, que ceux qui l'avait vue le plus souvent chez son père auraient eu peine à la reconnaître. Une sœur, sa cadette d'un an, nommée Belle-Fleur, fraîche et brillante comme la rose du matin, qui ne le cédait en agrément qu'à Fénicie, partageait sa solitude et ses peines: toutes deux vivaient inséparables et ignorées dans le séjour champêtre qui avait été choisi pour soustraire Fénicie à tous les yeux. J'ai dit qu'elle y passait pour une jeune espagnole, nièce de Lionato; elle ne parlait plus d'autre langue; et combien elle la savait mieux que la sienne! c'était celle de son amant.

De leur côté, le comte et Gérondi se rencontraient sans cesse chez Lionato. Gérondi avait mérité de regagner l'estime de Colisan, mais sans pouvoir y parvenir, et même le comte ne supportait l'horreur de sa présence que par égard pour Lionato; car Gérondi venait enfin d'obtenir la grâce de lui rendre les soins d'un second fils, et ce fut encore au grand étonnement du comte. Un jour, que ces deux jeunes seigneurs avaient été invités par Lionato à une

partie de campagne, il apprend au dernier qu'il y verra l'épouse que son amitié lui destine. Ces mots semblent au comte l'arrêt qui va terminer sa vie et ses souffrances. Lionato le voit à ses pieds sans s'émouvoir : il le relève tranquillement, il le somme avec fermeté de tenir sa promesse, et lui rappelle, avec la même fermeté, qu'il est le seul rejeton d'une maison illustre et considérée ; qu'il doit à ses ancêtres de transmettre le nom qu'il a reçu d'eux couvert de gloire ; que leurs mânes respectables le lui commandent, et que l'honneur, le devoir et sa parole veulent qu'il n'hésite point à se sacrifier. Lionato fut ici interrompu par l'arrivée de plusieurs nobles Messinois, ses proches parens, à qui il avait proposé, comme à Gérondi et au comte, de venir passer la journée à la campagne. Lionato, sans paraître faire attention à l'état horrible du comte, annonce qu'il est temps de se mettre en route. On part. Lionato, à la tête de cette jeune et brillante cavalcade, semblait rajeuni, tant la joie est un baume divin. Colisan, au contraire, quoiqu'à peine à la fleur de l'âge, n'aurait pas seulement eu la force de monter à cheval, si on ne l'avait soutenu. Ce jeune héros, ce Colisan si fier, si intrépide, si redouté dans les combats, a perdu toute son

audace ; il est pâle, tremblant, et n'affronte plus la mort. C'est par le chemin de l'infidélité qu'il y court ; mais il a juré d'obéir à Lionato : son serment le lie, et sa seule espérance est d'expirer avant que d'avoir tenu sa parole.

La troupe de ces illustres chevaliers s'arrêta, après quelques heures de marche, au château de la tante de Fénicie, où l'on sait que cette dernière vivait obscurément avec sa sœur. Mais ce jour là, un cercle, composé des plus jolies personnes du canton, les environnait dans une salle décorée très-agréablement. Fénicie, au milieu d'elles, ressemblait à la déesse des fleurs. Les nouveaux arrivans restèrent, à sa vue, comme enchantés : un murmure d'admiration s'éleva. Le comte n'entendait, ne distinguait rien, n'était qu'à sa douleur ; et près de Fénicie, sans la reconnaître, n'apercevait pas même combien elle était troublée. Le changement avantageux qui s'était fait en elle, sa taille devenue plus svelte et plus haute, le developpement de ses traits, celui de ses grâces, auraient suffi pour la métamorphoser. L'accent espagnol où son cœur la rendait si habile, qu'on eût dit qu'il lui était plus familier qu'à son amant même, contribuait encore à la lui rendre méconnaissable ; enfin, l'extrême désordre du

comte, l'habit de veuve que portait Fénicie, et sa vive émotion, qui altérait beaucoup sa voix, tout absolument servait à prolonger l'erreur d'un amant éperdu.

Lionato s'approche alors de Fénicie, que l'on appelait, dans ce séjour champêtre, dona Auréla; il lui prend la main, et la présente à Cordonne. Voilà, M. le comte, lui dit-il, une jeune veuve espagnole, connue ici pour être fille de mon frère. Son père l'accorda jadis à un de vos compatriotes qu'il chérissait d'un amour paternel. Ce n'est pas, je crois, exercer sur vous une vengeance bien terrible que de vous l'avoir choisie pour épouse. Faites-moi recouvrer, en l'acceptant sur l'heure, le bien qui ma été ravi. J'ai voulu croire vos remords et votre attachement véritables : le moment est venu de m'en convaincre, et vous ne le pouvez qu'à ce seul prix. Je m'y soumets! s'écria le comte; obéir et expirer, c'est le devoir du serment que vous m'avez arraché, et celui plus sacré encore de l'amour qui me possède. Après ces mots, il fixe, d'un air égaré, la fausse Auréla : des traits de ressemblance avec la beauté qu'il a perdue le frappent : il la voit pâlir, chanceler : le mouvement le plus vif l'entraîne vers elle : il s'approche, la soutient, la serre dans ses bras

tremblans ; mais bientôt l'intérêt qu'elle lui inspire lui paraît un crime envers Fénicie.

Colisan, avec une sorte de terreur, s'éloigne de sa charmante maîtresse : alors elle pense avoir été reconnue ; elle s'imagine effrayer son amant, et tout bas demande au ciel la mort. Les assistans, invités à une fête, ne voient que des larmes ; ils n'en comprennent point la cause : leur visage exprime la tristesse et la surprise. Cette tante de Fénicie, chez qui elle logeait, saisit ce moment de consternation et de silence pour remplir les intentions de Lionato. Eh quoi ! monsieur, demanda-t-elle au comte, auriez-vous été, ainsi que ma nièce, mariée une première fois ? Le ciel vous aurait-il privé d'une épouse chérie, et son souvenir vous serait-il assez présent pour vous empêcher de retrouver le bonheur dans des liens dignes peut-être qu'on les ambitionne ? Un torrent de larmes s'échappe alors des yeux du comte, et long-temps son extrême douleur l'empêcha de répondre. A quoi me réduisez-vous, madame, s'écrie-t-il enfin, et comment ignorez-vous l'injustice dont je fus coupable, quels maux j'ai causés, tous ceux que je me suis faits.... ce que je souffre, ce que j'ai perdu par ma faute.... ce que je pleure sans espoir, et l'abîme profond de misère que

je me suis creusé ?... Ah ! vous m'auriez épargné une question trop cruelle, si vous saviez quels sentimens et quels remords sont en mon sein, sont inséparables de ma triste existence, sont mon éternel partage, et combien il est impossible que nulle beauté désormais me puisse rendre infidèle à ce que la nature forma de plus charmant, de plus vertueux, hélas ! et de plus sensible.

Tout autre qu'un amant criminel, ajouta le comte, en attachant ses yeux involontairement sur Fénicie, serait trop heureux du présent inappréciable que l'on daigne me faire. Pour moi, je le profanerais, et deviendrais ingrat, après avoir été barbare. Frémissez, madame, de mon sort inoui que vous avez voulu connaître. Livré que je suis, livré à jamais à des tortures renouvelées sans cesse, consumé d'amour et de repentir, poursuivi par l'image adorée d'un être céleste dont j'ai privé la terre, que rien ne peut me rendre, et que, pour mon supplice, chaque objet me retrace (En disant ces derniers mots, un regard encore lui échappe vers Fénicie). Je m'abhorre ! s'écrie-t-il avec emportement et en tâchant de détourner ses yeux de dessus elle ; les plus doux attraits m'importunent, et je les haïrais..... Hélas ! je les

haïrais eux-mêmes, si leur impression, trop inévitable, ne devait pas être et mon dernier crime, et mon dernier tourment!

Gérondi, accablé de confusion et de douleur, dès qu'il en eut la force, interrompit le comte. Ah! c'est moi, s'écrie Gérondi; moi qui, par une lâche trahison, fus le véritable et l'unique assassin de l'amante la plus parfaite; et c'est à moi seul d'en porter le châtiment trop doux, quelque implacable qu'il puisse être; que l'univers à qui j'enlevai son plus bel ornement, qu'une famille respectable, qu'un époux digne d'elle, se réunissent pour punir en moi le meurtrier de la belle Fénicie! Le trépas me sera cher, si le mien peut calmer leurs maux.

Tous ceux qui étaient présens, loin de se douter que Fénicie fût devant leurs yeux, versèrent des pleurs, à ces mots qui rappelaient sa perte. Fénicie, déchirée par ce spectacle, Fénicie, reportée sur des souvenirs amers pour elle, mais plus touchée encore de ce que souffrait le comte, que de ce qu'il lui avait fait souffrir; Fénicie, dis-je, dont rien n'égalait la tendresse généreuse, fondait en larmes, et se trouvait beaucoup trop vengée de l'inhumanité passée de son amant. Mais l'honneur voulait qu'après un affront aussi solennel que

l'avait été celui de la rupture du comte, les preuves de l'innocence de Fénicie eussent la même solennité; Lionato fit donc signe à sa sœur de poursuivre. Cette dernière, pour contenter une délicatesse qu'elle approuvait, exigea du comte le récit détaillé de son infortune, et se montrant curieuse de savoir pourquoi Gérondi paraissait se livrer aux mêmes regrets, ce ne fut que dans l'espérance de ne point survivre à ce récit affreux, que Colisan s'y contraignit; mais telle était la véhémence de ses soupirs et de ses sanglots, que tous ceux qui l'entendirent, et sur-tout son amante, eurent peine à retenir leurs cris.]

La tante de la fausse Auréla, continuant toujours le même rôle, dont l'attendrissement de Lionato et de son épouse les rendaient incapables, pour terminer cette scène pénible, demanda au comte s'il sacrifierait son rang, sa fortune et les brillantes espérances de sa haute destinée, au bonheur, sans doute impossible, de recouvrer Fénicie? Dieu! interrompt le comte, s'il me fallait descendre à l'état le plus bas, souffrir mille supplices, forcer ou séduire les enfers, comme le fit Orpliée, conquérir le monde, et pouvant y donner des lois, y demander des fers, dédaigner même pour elle, jusqu'à

des

des charmes trop semblables aux siens (ses regards s'arrêtèrent encore sur la prétendue Auréla); s'il me fallait, poursuivit le comte, acheter son retour à la vie, au prix de ma réputation, au prix de tout, hors de l'honneur et de l'amour dont elle m'enflamme, je jouirais, aimé d'elle, de la misère, de l'esclavage, des affronts, de l'ignominie; je ne regretterais que le bien de l'élever, que celui de l'enrichir; et quelle qu'en fût la privation, j'en chérirais la peine, si je lui tenais lieu de tout.

Quel moment pour Fénicie! quelles douces assurances! oh! combien il lui en coûtait d'attendre que son père l'autorisât à se découvrir! Lionato s'y préparait, on le prévient. Le comte, pour n'être parjure ni à sa parole, ni à son amour, fait un dernier effort: Père de Fénicie, s'écrie-t-il, hâtez-vous de disposer de mon sort tandis que je respire. Lionato, effrayé de ce consentement sinistre, ne retenant plus ses larmes, prêt à tout dévoiler, et n'ayant qu'avec peine différé leur bonheur, prend la main du comte et l'unit à celle de Fénicie (*). Dès que

(*) Un Ecrivain, appelé *Belle-Forêt*, a existé dans le quinzième siècle. Cet écrivain, ignoré de tout le monde, a imité de *Bandel*, qui vivait long-temps

leurs mains se touchent, le frémissement inexprimable de ces amans passe leurs forces : l'un croit voir l'ombre de Fénicie et veut se jeter sur son épée pour la rejoindre. Tous les deux tombent sans connaissance, et ne la reprennent qu'au même instant et qu'aux acclamations redoublées de ces paroles si chères : Colisan, l'heureux Colisan a retrouvé sa Fénicie ; elle vit, elle vit pour lui. Le comte n'ose espérer ce qu'il entend : bientôt il en est sûr : cette charmante Fénicie, que l'amour lui a conservée, se

---

avant lui, quelques historiettes qu'il a gâtées par un style lourd, pesant et maussade : la langue française était d'ailleurs dans son enfance lorsque *Belle-Forêt* écrivait. Voyez comme une main légère, délicate et agréable, sait embellir tout ce qu'elle touche. La nouvelle des *Époux amans* est détestable dans *Belle-Forêt*. Dans madame *de Beauharnais*, elle est charmante. Madame *de Beauharnais* a réellement puisé des perles dans le fumier d'*Ennius*. Imiter de la sorte, c'est créer.

Ainsi jadis M. *de Tressan*, en imitant ou plutôt en rajeunissant les vieux *Amadis*, acquit une réputation immortelle. M. *de Tressan* admirait, estimait et honorait madame *Fanny de Beauharnais*. Voici le fragment d'une lettre qu'il écrivit, lorsque parut le beau roman de *Stéphanie*.

« J'ai peine à concevoir, mon cher et illustre

précipite dans ses bras. Aveugle amant, la méconnaissez-vous encore ? s'écrie Lionato : oui, comte, vous avez enfin mérité de désarmer un père, et de recouvrer la plus tendre épouse. O ma Fénicie ! O mon père ! s'écrie le comte. Toute l'assemblée pousse de nouveaux cris de joie.

Le comte fut long-temps hors d'état de rien prononcer que des mots sans suite ; mais il est aux genoux de Fénicie ; mais le bandeau est abso-

---

confrère, comment le sublime et charmant auteur de *Stéphanie* peut exister ? Comment est-il possible qu'elle ait pu soutenir son propre feu ? J'ai peine encore à me rendre compte de l'impression que je reçois de cet ouvrage, et j'en suis à la troisième lecture. Il n'existe auc .i roman, et il n'en existera jamais où l'on trouve une force et une vérité pareilles. Prenez au hasard un des caractères des six principaux, il fera la fortune de tel roman que ce puisse être. Rien ne peut être comparé à ceux de *Florizène* et de *Félicie*. Les seconds rôles, jusqu'à *don Lope*, intéressent fortement. *Prévôt*, *Richardson*, *Fielding*, rassemblés, fondus ensemble, concentrés, ne produiraient pas un tout aussi terrible, aussi brûlant que *Stéphanie*.... J'en reviens à dire qu'il faut que madame la comtesse *de Beauharnais* ait un volcan dans son sein, pour avoir entretenu le brâsier égal de ce roman pendant trois volumes ».

lument tombé... O Colisan! s'écriait-il, voici l'épouse que tu dédaignais ! O Fénicie!... Fénicie!... O miracle de l'amour ! sur lequel mon cœur m'éclairait mieux que mes yeux ! Mais était-ce à moi d'y croire ? Je ne m'en trouvais pas digne.... Dans l'excès, dans l'ivresse de son bonheur, il ne cherchait pas même à s'éclairer davantage : Fénicie et lui ne se demandaient compte de rien, ne pensaient point, n'entendaient point; ils étaient oppressés, baignés des plus douces larmes, liés, enlacés l'un à l'autre, palpitans d'amour, ne s'exprimant que par leurs regards, leurs pleurs, leurs soupirs. Ces amans, tous deux en extase, formaient le tableau le plus touchant, fixaient tous les yeux, attendrissaient tous les cœurs, et s'abandonnaient à leurs délices pures, en proportion de leurs peines passées. On juge bien que Fénicie ne se plaignit plus que de voir le comte se rappeler ses torts, tandis qu'elle exige qu'il les oublie, s'il se peut, comme elle. Lionato raconte à l'assemblée comment sa fille est revenue des portes de la mort, et tous les moyens qu'il a employés pour rendre son retour à la vie impénétrable.

Gérondi, seul, ne se livrait point à la commune joie. Fénicie et le comte s'aperçoivent

de l'abattement, de l'humiliation, de la tristesse profonde où il continue de s'abandonner, et que même il ne contemple Belle-Fleur, seconde fille de Lionato, qu'avec la timidité d'un coupable qui se fait justice ; Fénicie et le comte s'emparent, chacun de leur côté, d'une de ses mains, et veulent le conduire à Lionato. Gérondi tombe aux pieds de Fénicie, implorant seulement son pardon, sans oser avouer le vœu nouveau qu'il forme, ni exprimer que ses remords. C'est d'abord en vain que Fénicie l'assure qu'elle lui rend son estime. Je n'y puis croire, s'écrie Gérondi, emporté par ce qu'il éprouvait déjà pour la sœur de Fénicie, qu'une légère ressemblance entr'elles lui faisait aimer ; je n'y puis croire, madame, répète Gérondi, avec la véhémence de son caractère, puisque je vous vois prête à m'accabler de vos justes mépris, si j'ose vous conjurer d'appuyer, auprès de vos respectables parens, la demande pour moi de la charmante Belle-Fleur. Cette dernière était présente : sa sensibilité pour sa sœur venait d'éclater, de lui donner des droits au même intérêt, et d'ajouter un prix à ses grâces naturelles.

Les sollicitations de Fénicie, auxquelles le comte joignait les siennes, prouvèrent à Gé-

rondi combien il avait eu tort de se défier de leur générosité, et elle ne fut point infructueuse. Lionato, ainsi que son épouse, acceptèrent de bonne grace Gérondi pour gendre, et Belle-Fleur obéit sans peine. Gérondi était, après le comte, le parti de la cour le plus considérable : il réunissait une haute naissance, de grands biens, et des vertus que ses remords avaient fortifiées. D'aussi illustres alliances ne laissaient point à Lionato de vœux à former pour l'élévation ou la fortune de ses filles, ni même pour leur honneur, qui avait été acheté par de longues souffrances, mais qui fut durable.

Le roi d'Arragon honora les noces de Colisan et de Gérondi de sa présence, et les combla de nouvelles graces. Le comte acquérait chaque jour plus de droits à la faveur de ce prince, qui, en le plaçant si bien, s'honorait lui-même. Un des plus célèbres descendans de notre comte, dont la maison a été si puissante en Espagne, fut Pierre de Cardonne, comte de Colisan, connétable et amiral de Sicile, qui mourut à la tête des armées, pendant le règne de Louis XII et celui de Ferdinand, roi de Castille et d'Arragon, et aïeul du monarque fameux sous lequel les Espagnols arrivèrent

à ce haut degré de gloire où les portera toujours leur caractère national lorsqu'ils auront de tels maîtres. Colisan et Fénicie, unis l'un à l'autre, furent des époux presque uniques; car ils ne cessèrent point d'être amans : aux douceurs d'une union formée par l'amour, ils joignirent celle de l'amitié, de la confiance, de l'estime, et même cette union fortunée parut à tous si respectable, qu'ils forcèrent leurs propres envieux à l'admiration. On n'en refusera pas, je l'espère, à Colisan, pour la grandeur d'ame qui le détourna de punir Gérondi d'un crime sans excuse : une telle modération est plus souvent la vertu d'un sage, que celle d'un héros. L'amant désespéré, qui peut s'y contraindre, doit paraître un prodige; et l'on en trouvera un autre dans Fénicie, de raison, d'obéissance, de courage et de sensibilité : ni les richesses, ni l'élévation, ni même son penchant, ne purent lui arracher une démarche, un écrit, un seul mot indigne d'elle : le prix qu'elle en obtint lui était bien dû. Vainement la calomnie osa l'attaquer avec fureur; soupçonnée, réduite au désespoir, touchant aux portes du trépas, elle ne fut point dénuée de consolation: il en est tant pour l'innocence ! Cette réflexion pourrait avoir son utilité, si elle naissait de

quelque beau raisonnement méthodique, et non d'une histoire faiblement narrée par une femme dont les petits volumes sont des contes, et qui ne sait mettre les moralités qu'en action.

345

POÉSIES FUGITIVES

PAR LA MÊME.

LES ADIEUX

DE LA DUCHESSE DE LA VALIÈRE

A LOUIS XIV.

LES ADIEUX

DE LA DUCHESSE DE LA VALIÈRE

A LOUIS XIV,

AU MOMENT OU ELLE VA QUITTER LA COUR POUR S'ENFERMER AUX CARMELITES.

LETTRE PREMIÈRE.

C'en est donc fait ! le Ciel, dans ces affreux momens,
M'ordonne de quitter le plus cher des amans !
Sous le cilice, et la haire, et la cendre,
S'il faut, hélas ! m'humilier,
Victime résignée on m'y verra descendre ;
On me verra souffrir, et non pas oublier
Celui pour qui, mourante, il m'est doux de prier.
Que dis-je? ah ! pardonnez, Dieu puissant que j'offense,
Pardonnez ; je veux être à vous :
Mais suis-je à moi ? Malheureuse ! je pense
Au seul objet d'un feu le plus ardent de tous.
Suis-je digne du Ciel, n'ayant plus l'innocence ?
J'implore en vain votre clémence ;
J'ai mérité votre courroux.
J'osai haïr, grand Dieu ! votre équité suprême,
Et peut-être qu'encor mon amour vous blasphême ;

Peut-être que mon Dieu rejète mes sermens,
Mes vœux, mes pleurs, mon coupable délire:
Peut-être qu'irrité de mon fatal martyre,
Sur-tout de mon profâne encens,
Il s'apprête à punir tous mes égaremens.
Dieu vengeur! arrêtez! Voulez-vous mon supplice?
Laissez-moi, laissez-moi l'éternel souvenir
Du bonheur dont me fit jouir
Le feu plus doux alors et plus propice,
Qui, mutuel, semblait brûler sous votre auspice.
Laissez-moi me représenter
Lá splendeur d'une cour où Louis, plein de gloire,
Créait soudain, pour m'enchanter,
Des monumens toujours présens à ma mémoire;
Des palais immortels, dont l'unique ornement
Etait celui qui fut... qui n'est plus mon amant:
Laissez-moi me le peindre encore,
Fier, magnanime, bienfaisant,
Et voir ce que je perds, voyant ce que j'adore.....
Amante criminelle, ai-je, hélas! oublié
Qu'en m'enivrant d'une idée aussi chère,
J'outrage l'éternel dont mon humble prière
Peut-être eût fléchi la pitié?
Eh quoi! se retraçant votre adorable image,
Vous offense-t-on, ô mon Dieu!
Celui dont, en secret, mon cœur prévient l'hommage
Et dont le souvenir me poursuit en tout lieu,
Mon amant est la vôtre: en éclat, en puissance
Il vous égala presque, et tout mon crime, hélas!
Est de brûler pour des appas
Formés sur votre ressemblance.

Louis égal à Dieu ! Vous m'entendez, ô Ciel !
Vous m'entendez, et je respire !
Et vous souffrez que mon délire
Par cette impiété renverse votre autel,
Et vous dépouille de l'empire
Pour en revêtir un mortel !
Tonnez, tonnez, et que j'expire !
Qu'importent ces élans d'un cœur passionné ;
Il ne m'aima jamais : à ma froide rivale
Son perfide cœur s'est donné...
Il ne m'aima jamais ! fuyez, crainte fatale.
Non, non, il n'a pu me trahir :
Des amans vertueux il était le modèle ;
Il l'est, il l'est encor ; il m'aime, il m'est fidèle ;
Il m'aimera jusqu'au dernier soupir :
La Valière l'adore, il doit n'adorer qu'elle.....
Ah ! tant d'amour rassure enfin mon cœur :
Vous tous, Dieux de la terre, au mien portez envie,
Lui seul règne à jamais sur une ame asservie,
Et sous le diadême a goûté le bonheur.
Tes pareils, sans amante, et même sans amie,
Ont-ils l'empire ? ils n'ont que la grandeur...
Pour moi, du Ciel j'eusse été reine,
Que, fière encor de mon vainqueur,
Le titre de sa souveraine
M'eût semblé le suprême honneur....
Mais de l'illusion le bandeau se déchire ;
Mon désespoir mortel suffit pour m'en instruire.
Louis, Louis n'est qu'un trompeur.
Eh bien donc ! peignez-moi votre nouvelle flâme.
Peux-tu craindre de m'accabler,
Porte au moins la mort dans mon âme :

Est-ce à ta place, ingrat, qu'il faut trembler ?
Tu n'es plus que mon roi ; sans remords prends ma vie.
O mon roi ! si le trône à l'affreux changement
Est condamné, pourquoi, pourquoi m'avoir choisie ?
Que vous avais-je fait ?....Dieu ! c'est ta perfidie,
C'est mon malheur que par-tout on publie :
L'univers sait ma honte, et ma douleur l'apprend.
Dans des jours plus heureux ta gloire m'a trahie ;
Ta gloire m'enivrait, et me cachait ton rang :
Par elle justement charmée
Mon bonheur annonçait de qui j'étais aimée....
Coupable que je suis ! voilà mes souvenirs :
Ces souvenirs brûlans d'une flamme parfaite,
Dans les austérités, au sein de la retraite,
Me tiendront lieu de repentirs :
A les éteindre en moi qui pourrait me résoudre ?
Dieu lui-même, armé de la foudre,
Me défendrait en vain de m'occuper de lui,
Je l'aimerai toujours, toujours comme aujourd'hui.
De recouvrer la paix je n'ai point l'espérance ;
Mon souverain, malgré l'absence,
Jusqu'aux pieds des autels vient assiéger mes pas....
Je voudrais vainement dire que je l'abhorre,
Amante sans fierté, non tu le ne veux pas....
Entière au feu qui me dévore,
Sous les traits de mon Dieu, c'est Louis que j'adore.
Toi, qui me fais chercher le séjour où je fuis,
Triomphe, rivale orgueilleuse !
Triomphe à ce tableau de l'angoisse où je suis !
Et de ma victoire douteuse
Triomphe ! mais crains à ton tour,
Crains de perdre un amant volage.

Ta faveur, frivole avantage,
Qui maintenant d'une pompeuse cour,
T'attire le brillant hommage,
S'envolera soudain, comme un léger nuage
S'éclipse et disparaît devant l'aube du jour :
L'amer regret te ravira tes charmes :
Ton cœur ambitieux connaîtra les ennuis,
Non pas les miens, digne objet de mépris.
Tu pleureras alors : tes yeux, peu faits aux larmes,
En seront bientôt obscurcis :
Ces yeux, que tu crois beaux, feront peur à Louis ;
En dépit de la foi qu'il t'avait engagée,
Il deviendra sourd à tes cris :
Tu pleureras alors, et je serai vengée.
La sensibilité, que je croyais un bien,
Fit mon malheur ; l'orgueil fera le tien.
Superbe et barbare ennemie !
De toi je hais tout, tout, hors les attraits ;
Par leur perte, sur-tout, oui, tu seras punie.
Mais si, prête à quitter la vie,
D'une rivale, hélas ! que me font les regrets,
Que me redonnent-ils ? L'univers désormais
N'existe plus pour moi : Louis m'a délaissée.
Dans sa pitié, je lis mon sort affreux.
A quoi sert, amante insensée,
De nourrir un espoir dont s'offensent les cieux ?
Sortez, sortez, enfin, de ma pensée,
Souvenirs criminels et trop délicieux !
Je vais me consacrer à mon Dieu qui m'appelle,
Et quoiqu'amante encor, je ne suis point rebelle.

DEUXIÈME LETTRE

DE LA DUCHESSE DE LA VALIÈRE,

A LOUIS XIV.

JE voulais ne plus vous écrire ;
Je voulais renoncer à vous.
Inutile projet ! vous reprenez l'empire,
Pour vous aimer encor je sens que je respire ;
Mais, quelque soit mon coupable délire,
Vous triomphez en vain d'un Dieu jaloux :
Il est sûr maintenant, trop sûr que sa présence
Ne charmera plus mes regards,
Et que, d'une éternelle absence
Le Ciel vient entre nous d'élever les remparts.
Il n'est plus de Louis pour moi, tout me l'annonce ;
Il faut, lorsqu'à lui je renonce,
Que je renonce à tout. Frivoles ornemens
Qui m'avez embellie aux yeux de ce perfide ;
Voiles faits pour parer une profane Armide,
Et pour charmer de vulgaires amans,
Détachez-vous, tombez : votre pompe fatale
Peut-elle convenir à la simple vestale ?
Il lui faut un cilice et non des diamans.

Aux

Digitized by Google

Digitized by Google

Aux yeux de l'Éternel, la plus belle parure
Est un cœur droit, une ame pure.....
Eh ! de quoi m'ont servi mes vains ajustemens ?
Fuyez aussi, fuyez, sortez de ma mémoire,
Cour éclatante, auguste cour,
Des flatteurs, des ingrats détestable séjour,
Où, sans l'aimer, on parle de la gloire;
Où le désir de la faveur
Et le vil intérêt n'ont point souillé mon cœur;
Où, vivant pour l'aimer, vivant de sa tendresse;
Louis seul me tint lieu de l'univers entier;
Où je vis, sans jamais descendre à l'envier,
Au faîte des honneurs se traîner la bassesse;
Où dans Louis enfin, dans le plus grand des rois,
Mon œil ne distingua que le Dieu de mon ame,
Où ne prétendant point à lui donner des loix,
Je n'ambitionnais que le prix de ma flame;
Et sans l'avoir brigué déterminai son choix.
Et vous, troupe servile, et toujours importune,
D'esclaves qu'à mon char attachait la fortune,
Troupe obscure, qu'enfin je vais cesser de voir,
Qui, fiers et bas, consumez votre vie
A mendier un coup-d'œil du pouvoir,
Oubliez-moi, sur-tout, comme je vous oublie :
Vous passez pour ingrats, vous l'êtes presque tous;
Mais Louis, ah ! Louis, l'est cent fois plus que vous.
Vous n'avez eu de moi que des honneurs stériles,
Amusemens des cours, présens vains et futiles,
Et, par moi dégagés, vous ne me devez rien.
Il n'en est pas ainsi du perfide que j'aime :
Sans réserve, à Louis je me donnai moi-même.
Et quel trésor qu'un cœur comme le mien !

Je n'attends point de récompense
Des bienfaits que sur vous a répandus ma main ;
Mais j'espérais de lui quelque reconnaissance....
Quel désordre nouveau s'élève dans mon sein !
Sans que mon feu ne se rallume !
Ne puis-je donc tracer avec ma faible plume
Le nom trop cher encor, le doux nom de Louis ?
Pourquoi donc cette lettre où je peins mes alarmes,
A chaque ligne que j'écris,
Se trempe-t-elle de mes larmes ?
Ne me souvient-il plus de mes sacrés sermens ?....
O douce passion que rien ne peut détruire !
Retours impérieux et toujours triomphans !
Faut-il que vous veniez troubler encor mes sens !
C'est pour Louis que mon ame soupire !
C'est pour Louis.....Regrets, souvenirs impuissans !
Vous même accroissez mon délire :
Ah ! que tous deux nous sommes différens !....
Cruel ! dès qu'on est roi, le passé donc s'oublie !
On peut se parjurer, trahir ses sentimens ;
Et quand un ingrat m'ôte et les siens et la vie,
Je l'adore à jamais, malgré sa perfidie :
Oui, je t'adore ; mais, hélas !
Qu'une amante aisément s'abuse !
Lorsque l'enfer s'ouvre entier sous ses pas,
C'est dans l'excès des maux qu'elle cherche une excuse.
O ! que ne fûtes-vous celui de mon trépas,
Jour qu'une affreuse nuit remplace,
Qui deviez ne pas être, ou bien ne finir pas !
Jour trop ineffaçable et trop rempli d'appas,
Jour que si vivement mon malheur me retrace !
Où, dans mon asyle sacré,

Louis vint m'arracher à l'autel révéré
Qui me protège enfin, et qu'à jamais j'embrasse !
Du Dieu que je servais, dans ce moment fatal,
Je crus voir le digne rival :
Ton port en avait la noblesse,
Et tes yeux lançaient des éclairs,
Comme on les voit au haut des airs
Briller ayant la foudre en sa main vengeresse ;
Les miens se noyèrent de pleurs.
Toi-même ému, partageas mes alarmes ;
Mon déplorable sort te coûta quelques larmes :
Tu plaignis ton amante, et sentis ses douleurs.
Par ton repentir désarmée,
Redemandant l'erreur si douce d'être aimée,
Elle osa de nouveau se jeter dans ton sein :
Le Dieu de la Valière était son souverain.
Pour être encor une fois immolée
J'abandonnai celui qui commande au destin,
Et de qui j'aurais dû toujours être charmée ;
Je te suivis tremblante à ta superbe cour ;
J'y reparus telle qu'une victime
Qu'à son char entraîne l'amour,
Et qui chérit ensemble et déplore son crime.....
Il s'éternisera dans la postérité
Ce malheureux amour par ton cœur rejeté ;
Mais, en se rappelant ton glorieux empire
Quelle tache pour toi qu'une infidélité
Par qui bientôt il faudra que j'expire !
On dira : ce Louis, qui fut surnommé *Grand*
Par la voix de l'Europe entière,
A-t-il donc mérité les honneurs qu'on lui rend ?
Il cessa d'aimer la Valière.

De ta conduite injuste, ah! puisse-t-on sur moi,
Puisse-t-on rejeter le blâme!
Puisse-t-on m'accuser de ton manque de foi
Pour n'avoir point le droit de mépriser ton ame!
Et doublement ainsi je souffrirai pour toi.....
Souffrir pour toi, voilà mon unique espérance;
Souffrir jusqu'au trépas! Mourir pour mon amant!
Voilà, voilà donc maintenant
Ce qu'implorent mes cris!... Vous, dont le ciel s'offense,
Et qu'abjure à ses pieds mon humble repentance,
Téméraire désir, laissez en paix mon cœur....
Eh! peut-il dompter son vainqueur,
Si Dieu ne vient point à son aide?
Grand Dieu! qui voyez que je cède
Au funeste penchant contraire à mon devoir!
En guérissant mes maux, montrez votre pouvoir!
Vous seul en savez le remède!
O mon Dieu! c'est vous seul qui faites mon espoir.
Loin d'exaucer le vœu le plus impie,
Laissez-moi vivre encor pour que j'expie
Mon criminel égarement,
Et ma faute par vous si long-temps impunie!
Laissez-moi vivre encor, mais pour vous seulement:
Que sœur Louise, enfin, remplace la Valière,
Et que je sois à vous, mais à vous toute entière.
Vous m'exaucez, mon Dieu! Louis n'est plus le mien;
Vous m'exaucez: de votre grâce
Un rayon lumineux, devenu mon soutien,
M'éclaire, et tout à coup la nuit au jour fait place;
Je vois le néant des grandeurs
Où je fondais mon espérance.
Le colosse imposant de l'humaine puissance

Tombe à l'aspect d'un Dieu qui détruit les erreurs,
Et mon ame vers lui s'élance....
Il faut donc pour jamais, pour jamais le bannir
De mon cœur et de ma pensée
Celui qui fut l'objet de ma flamme insensée!
Il faut n'y plus songer! ah! c'est trop me punir.
Vous ne voulez point qu'il périsse ;
O mon Dieu ! la clémence ainsi que la justice
Vous font adorer des mortels ;
Souffrez donc qu'en tombant au pied de vos autels,
Ma voix craintive et suppliante
Vous fasse, pour Louis, une prière ardente :
Sa grande ame en tout temps eut droit à vos bontés ;
Ecartez loin de lui la fraude et l'injustice ;
Qu'il coule, sous un Ciel propice,
Des jours exempts de trouble et de calamités !
Que l'olive par lui fleurisse :
Que l'envie à ses pieds frémisse
En voyant ses prospérités !
Que pour l'aimer, enfin, tout son peuple s'unisse,
Et qu'il soit, comme vous, en tous lieux adoré !
De la gloire il fait son idole,
Que pour votre culte sacré
Il abjure ce goût dangereux et frivole.
De son génie actif et créateur
On voit par-tout briller les monumens augustes :
Qu'imitant l'exemple des justes
Il vous élève un temple dans son cœur !
Je sens que le mien se déchire.....
Des larmes inondent mes yeux.
Fuis, amour! fuis, tyran impérieux!

Je vois déjà le char tout prêt à me conduire
Dans le séjour aimé des cieux.
Il faut dire à Louis le dernier des adieux :
Adieu ! Louis, ... adieu !... Mais je succombe !....
Je me meurs..... C'en est fait, et je vais dans la tombe
Avec mes souvenirs ensevelir mes feux ! .....
Quelle main r'ouvre ma paupière,
Et me rend, malgré moi, la vie et la lumière ;
Puis-je la méconnaître ? Ah ! c'est celle d'un Dieu.
Vous, à qui je suis chère, arrachez-moi d'un lieu
Où tout me peint encor la plus funeste image.
Et vous, sans qui je ne puis rien,
Pour aller jusqu'à vous devenez mon soutien !
D'un Dieu, dans ce moment, il me faut le courage :
Je sens que c'est trop peu du mien.

STANCES IRRÉGULIÈRES

SUR LES VICTOIRES DE L'EMPEREUR ET ROI.

Disparaissez, brillans Dieux de la Fable
Qu'on célèbre encore aujourd'hui !
Je connais un Héros plus que vous admirable ;
Achille, Hercule et Mars sont au-dessous de lui.

Mais ce Héros faut-il que je le nomme?
Est-il plus d'un Napoléon ?
Dès son aurore il fut grand homme ;
Il aurait seul vaincu l'antique Rome,
Et seul divinisé le fameux Panthéon.

Homère je t'invoque, et toi sur-tout Pindare,
Aidez-moi pour chanter le mortel le plus rare :
Auquel de ses hauts faits devons-nous plus d'encens ?
De l'Italie il parçourut les champs
En guerrier qui jamais ne rencontre d'obstacles,
Et dans la Germanie, où les froids aquilons
Ebranlent les cités, soufflent dans les valons,
Il a fait de nouveaux miracles.

Il paraît, Ulm tombe à sa voix ;
De l'aigle germanique il abaisse les aîles.
Il rétablit le Bavarois
Dans des propriétés nouvelles ;
Juste ensemble et clément, venge et soumet les rois.

Quelle de ses vertus deviendra notre idole ?
Son courage ! Il se peint dans ses moindres discours.
S'il assiégeait le Capitole,
On en verrait crouler les formidables tours.
Sa magnanimité ! Sa noble grandeur d'ame !
Alexandre et François, dans leur adversité,
Ont éprouvé la douce humanité
Qui le dévore de sa flame.

Dirai-je sa prudence au milieu des combats !
Il règne dans les camps, aux conseils il préside ;
Il possède à-la-fois de Minerve et Pallas
La redoutable lance et la modeste égide.

C'est peu de chanter ses vertus ;
Que ne puis-je dire encor plus ;
France ! je te peindrais par lui victorieuse,
Elevant jusqu'aux cieux ta tête radieuse,
Et foulant à tes pieds les trônes abattus.

Sous un tel Général, même au sein des alarmes,
Que ne peuvent point les soldats !
De regrets ils versent des larmes,
Lorsque NAPOLÉON qui, seul, guide leurs pas,
Veut les écarter du trépas.
Tout ce qu'il a conçu, tout ce qu'il imagine,
Son bras l'exécute soudain ;
Par la Providence divine
Il semble être nommé Vainqueur et Souverain.

Que dis-je ? du ciel même il nous offre l'image.
Austerlitz, champ de ses exploits,
N'as-tu pas entendu sa voix,

Dans le fort du combat arrêter le carnage ?
Tendre une main propice à la pourpre aux abois,
Et quoique vainqueur tant de fois,
Au vaincu rendre un noble hommage ?

Nous lui devons la paix ; il fut plusieurs Césars
Dont le premier passa pour un foudre de guerre.
NAPOLÉON, père des arts,
Veut ramener le bonheur sur la terre.
O mon héros ! ô grand NAPOLÉON !
Enfant chéri de Mars et d'Apollon,
Qu'aucun revers ne peut abattre,
Souffrirez-vous l'encens que j'ose vous donner !
Si, comme vous, il est beau de combattre,
Il est plus beau de pardonner.

Le pardon plaît beaucoup à ma muse légère ;
Il est d'un sexe auquel les plus grands cœurs
Sont les plus chers, modèle des vainqueurs !
De mon sexe agréez le tendre amour de mère,
Et vous le comblerez d'honneurs...
Dans cette bataille où naguère
Ont ensemble coulé tant de sang et de pleurs,
Dans ce jour mémorable on dut finir la guerre,
Et que nommeront maints auteurs,
La trinité des Empereurs.
Vous seul en êtes le mystère.

CANTATE (*)

A L'AUGUSTE JOSÉPHINE,

NOTRE IMPÉRATRICE.

CHANTONS l'aimable Joséphine,
L'Amour nous l'ordonne aujourd'hui ;
De ses traits la grâce est divine,
De l'orphelin, du pauvre, elle est toujours l'appui.

NAPOLÉON, objet de nos hommages,
Et JOSÉPHINE, objet non moins aimé,
Couple que l'Eternel l'un pour l'autre a formé,
Vous êtes ses plus beaux ouvrages.

Lorsque des rives où le Maure
Voit le premier rayon des Cieux,
JOSÉPHINE, nouvelle aurore,
Partit pour venir en ces lieux.

Le vent qui la guidait sur l'onde
Oublia toutes ses fureurs :
Il la prit pour l'astre du monde
Naissant pour adoucir nos mœurs.

(*) Elle a été mise en musique par M. le Moine, maître de clavecin de Sa Majesté.

Joséphine reçois pour gage
De notre amour et de nos vœux,
Reçois de nous, fille de Cieux,
Notre bonheur, ton propre ouvrage.

Pour toute fleur, ta douce image
Qu'admirent les cœurs et les yeux.
S'il est beau de te rendre hommage,
Il est plus beau par toi de nous voir tous heureux.

Quand Joséphine, en Germanie,
Suivit son immortel époux,
De sa voix la douce harmonie
Passa dans tous les cœurs jaloux.

Sa main y dut sécher les larmes
Que n'a pu voir tranquillement son cœur;
Une belle au milieu des armes
Devient l'étoile du bonheur.

Chantons l'aimable Joséphine,
L'amour nous l'ordonne aujourd'hui.
De ses traits la grâce est divine,
De l'orphelin, du pauvre, elle est toujours l'appui.

LES TROIS BATEAUX,

STANCES IRRÉGULIÈRES.

A S. M. L'IMPÉRATRICE REINE.

UN bateau, jadis à Fréjus,
Ramena le plus grand monarque,
Et fier de porter ses vertus,
Brava le ciseau de la Parque :
Aujourd'hui sur le Niémen
Trois bateaux terminent la guerre,
Et forment le plus doux hymen
Entre les peuples de la terre.

Qu'il est beau de voir trois bateaux
Flottant avec peine sur l'onde,
Voguer sous les mêmes drapeaux
Et régler les destins du monde !
Tremble, tremble, fière Albion !
Guidés par d'heureuses étoiles,
Ces généreux bateaux, exempts d'ambition,
Vont triompher par-tout de tes cent mille voiles.

Mais quel est mon égarement
Et l'erreur de mon sentiment !
Devais-je, belle JOSÉPHINE,
Monter dans la sphère divine
Où votre auguste époux désarme ses rivaux ?
Non, de Sapho suivons les traces,
Apelle pendrait mon Héros,
Et vous me peignez les trois Grâces.

LA DÉESSE FLORE

A SON ALTESSE ÉLECTORALE

MONSEIGNEUR L'ARCHI - CHANCELIER

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE,

SUR L'ENVOI QUE LUI A FAIT SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, D'UN HERBIER MAGNIFIQUE.

Ecoutez, Monseigneur, voulant vous rendre hommage
Joséphine, dans ce beau jour,
De fleurs dégarnit mon séjour
Pour vous envoyer son image !
C'est me jouer un joli tour....
On sait que Joséphine est semblable à la rose,
Qu'elle ressemble à mon printemps,
Qu'elle enchante par ses accens,
Et que la voir à trop l'aimer expose :
Mais pourquoi me priver de mes biens les plus doux,
De mes lauriers, de mes pensées,
Et de mille autres fleurs, l'une à l'autre enlacées,
Dont l'univers était jaloux ?
Tenez, comme déesse aisément je m'irrite;
Mais je m'appaise promptement,
Et pour mon cœur rien n'est plus alarmant,
Quand je songe à votre mérite.

La pensée est pour vous la première des fleurs,
Et c'est à vous, je le devine,
Que la destinait JOSÉPHINE.
N'êtes-vous pas sur la double colline
Au rang des esprits créateurs ?
Quant à mes verds lauriers, ils ont beau disparaître,
Je ne m'en plaindrai pas au divin Apollon ;
Sous les pas de NAPOLÉON
Par-tout ils sont pressés de naître.

ÉPITRE

A S. A. MONSEIGNEUR L'ÉLECTEUR,

ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE GERMANIQUE,

POUR LE REMERCIER D'UN SOUVENIR SUR LEQUEL EST SON PORTRAIT.

VOTRE honorable souvenir
Charme mes maux, me rattache à la vie,
Et loin de moi chasse la maladie
Qu'Esculape n'eût pu guérir.
Mais malgré la reconnaissance
Que m'inspire un présent si noble et si doux,
Souffrez que je me plaigne à vous
De son trop de magnificence.
Avait-il donc besoin d'un éclat emprunté,
Ce souvenir que rien n'efface ?
Où je vois sourire la grâce
Unie avec la majesté ;
Où le génie est à sa place,

Et ne nuit point à la bonté.
Mais qu'ai-je dit? s'il ne faisait que plaire
Ce portrait enchanteur! Il ne me plairait pas.
Je lui trouve d'autres appas
Que ma muse admire et révère;
J'y trouve (une amie est sincère)
De nos sages fameux les sublimes vertus:
La simplicité de Socrate;
Et combien je serais ingrate
Si je n'y voyais pas Marc-Aurèle et Titus!
De ces grands hommes dont la gloire
Remplit et charme l'univers,
Votre portrait me rappelle l'histoire
Et j'en veux retracer l'esquisse dans mes vers.
Autrefois je vous vis entouré des suffrages
Des talens et de la bonté,
Et par eux en tous lieux fêté,
Ne recevoir que des hommages.
Un indigent s'offre à vos yeux,
Que dis-je un indigent? d'Astor (1) la bienfaisance
Ne valait-elle donc pas mieux
Que la fastueuse arrogance
De certains riches orgueilleux
Qu'éblouit leur pauvre opulence?
Astor d'un veillard malheureux
Avait, soutenu la détresse,
Quoique pauvre lui-même, il était généreux,
Et sur-tout il l'était avec délicatesse.

(*) Astor était un pauvre porteur d'eau très-bienfaisant, et qui trouva un bienfaiteur dans S. A. l'Électeur Archi-Chancelier.

Touché d'un dévouement si beau,
De l'aspect d'un mortel que l'indigence oppresse,
A son destin votre cœur s'intéresse :
Et chez un simple porteur d'eau
Je vois arriver votre Altesse.
N'est-ce pas ainsi qu'autrefois
Jupiter, oubliant ses droits,
De Philémon visita la chaumière,
Et des cieux quittant le parvis,
Obscur et dépouillé de sa vive lumière,
En temple transforma l'humble toît de Baucis?
Du vertueux Astor, qu'ici je vous rappelle,
Vous souvenez-vous, Monseigneur?
D'un vieillard qu'opprimait une gêne cruelle,
Lorsqu'Astor fut le bienfaiteur
A son insu vous étiez son modèle.
Il vous volait ce trait de sensibilité,
Digne de votre ame sublime.
Eh ! qui peut vous connaître et n'être pas flatté
D'avoir obtenu votre estime ?
Je vous en dirais plus ; mais ce charmant portrait,
Où vous respirez trait pour trait,
M'annonce clairement qu'ici finit mon rôle ;
Il a votre éloquence, il a ce doux regard
Qui sait tout exprimer sans le secours de l'art.
Et je lui laisse la parole.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES LETTRES
CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

TOME PREMIER.

PRÉFACE. Page i
ÉLOGE DE LA DIXMERIE. 1
LETTRE I. *Arrivée de l'Auteur à Madrid.* 59
LETTRE II. *Quelques usages des Espagnols.* 63
LETTRE III. *Amusemens généraux des Espagnols. Institutions galantes parmi les dames de cette contrée. Leur caractère, leurs vêtemens.* 70
LETTRE IV. *Théâtres de Madrid.* 78
LETTRE V. *Précis de la vie du Cid.* 91
LETTRE VI. *Mont-de-piété. Autres secours pécuniaires.* 98
LETTRE VII. *Danses, sérénades.* 100
LETTRE VIII. *Maisons de plaisance des Rois d'Espagne.* 105
LETTRE IX. *Don Philippe et dona Cécilia, nouvelle espagnole.* 107
LETTRE X. *Courses de Taureaux.* 120
LETTRE XI. *Force de terre et de mer.* 126
LETTRE XII. *Marine espagnole.* 134
LETTRE XIII. *Les différentes Académies que renferme l'Espagne. Notice particulière sur celle de l'Histoire.* 138
LETTRE XIV. *Grands d'Espagne. Leurs droits. Leurs prérogatives. Leurs distinctions. Origine de la grandeur et ses vicissitudes.* 145
LETTRE XV. *Sur la littérature espagnole en général.* 156
LETTRE XVI. *Ordres militaires d'Espagne.* 164

LETTRE XVII. *Etat de l'agriculture en Espagne.* 176
LETTRE XVIII. *Ce que fut autrefois la ville d'Elche, et ce qu'elle est aujourd'hui.* 179
LETTRE XIX. *Sociétés économiques.* 182
LETTRE XX. *Population et ressources locales de l'Espagne.* 190
LETTRE XXI. *Académie royale de Médecine.* 196
LETTRE XXII. *L'Amour et la Vengeance, anecdote traduite de l'espagnol.* 201
LETTRE XXIII. *Conseil suprême de Castille, et autres Tribunaux.* 208
LETTRE XXIV. *Ordre de la Toison d'Or.* 223
LETTRE XXV. *Observations sur Tolède et sa Cathédrale.* 229
LETTRE XXVI. *Suite de la description de la Cathédrale de Tolède. Procession fameuse.* 245
LETTRE XXVII. *Inventions dues aux Espagnoles dans différens genres.* 252
LETTRE XXVIII. *Conseils à un jeune Seigneur espagnol.* 260
LETTRE XXIX. *Le Berger devenu Ministre, nouvelle espagnole.* 277
LETTRE XXX. *Précis sur Ben-Abad, Roi de Séville, et lettres de ce Prince à ses deux filles qui le nourrissaient du travail de leurs mains, dans la prison.* 298
LETTRE XXXI. *Sur don Solano de Luque, célèbre Médecin espagnole. Sa doctrine sur la saignée et sur la pulsation. Machine inventée relativement à ce dernier usage.* 305
LETTRE XXXII. *Sur l'invasion des Maures en Espagne.* 308
LETTRE XXXIII. *Opinion d'un Espagnol moderne sur l'origine des Américains.* 312

LETTRE XXXIV. *Satire de Quévedo.* 317
LETTRE XXXV. *Sur les armes des anciens Espagnols.* 321
LETTRE XXXVI. *Discours sur la carrière ecclésiastique.* 328
LETTRE XXXVII. *Anciennes Incursions faites en Espagne. Avantages et désavantages qui en résultèrent pour les Espagnols.* 341

TOME SECOND.

LETTRE XXXVIII. *Bibliothèque de l'Escurial. Manuscrits arabes qu'elle renferme. Morceaux tirés de ces manuscrits.* Page 1
LETTRE XXXIX. *La vénalité des charges totalement inconnue en Espagne. Réflexions sur ce sujet, ainsi que sur la procédure criminelle des Espagnols et la nôtre.* 9
LETTRE XL. *Observations sur les pays imaginaires, et en particulier sur le Dorado.* 24
LETTRE XLI. *Notions puisées dans les manuscrits arabes, sur les pierres précieuses, l'agriculture et l'économie rurale.* 31
LETTRE XLII. *Prise de Malaca et d'Ormus par les Portugais* 38
LETTRE XLIII. *Observations d'un Espagnol sur le système du mécanisme.* 44
LETTRE XLIV. *Sur les trois Femmes célèbres de la Catalogne.* 61
LETTRE XLV. *Isabelle et Fernand, surnommés les Rois, anecdote historique.* 65
LETTRE XLVI. *Apparition de la maladie vénérienne en Europe. Est-il juste d'accuser Christophe Colomb*

et ses compagnons, de lui avoir fait ce triste présent? Raisons qui semblent prouver le contraire. 84
LETTRE XLVII. *Maladies réputées ou mortelles ou incurables, et guéries par des remèdes fort simples.* 105
LETTRE XLVIII. *Espèce d'Homme marin.* 117
LETTRE XLIX. *Règle mathématique de la foi humaine.* 124
LETTRE L. *Réconciliation entre le génie, l'esprit et le goût. Morceau traduit d'après Gabriel de Miranda.* 150
LETTRE LI. *Observations faites, en Espagne, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, dans les éclipses de soleil et de lune.* 153
LETTRE LII. *Fragment de don François Quévedo.* 155
LETTRE LIII. *Discours sur la science diplomatique.* 169
LETTRE LIV. *Fragment sur la nature de l'eau et du feu.* 178
LETTRE LV. *Ben-Abad, pour la seconde fois, à ses deux filles.* 191
LETTRE LVI. *La Solitude, stance de Quévedo.* 197
LETTRE LVII. *Chasse aux singes, fable en forme de dialogue.* 202
LETTRE LVIII. *Contenant une Lettre d'Ibara, célèbre Imprimeur espagnol, sur l'art de l'Imprimerie.* 205
Précis historique sur les formes judiciaire de l'Inquisition. 215
Les Époux Amans, anecdote espagnole. 267
Poésies fugitives. 347

Fin de la Table.

ERRATUM. Page 4, ligne 20 de l'Éloge de la Dixmerie, au lieu de *le Parnasse*, lisez LE PERMESSE.

Z 7 5.16 6
PH. 37467

00581246

CB